# LA COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DE LA VIANDE EN AFRIQUE DE L'OUEST

## TOME IV

## Les Fournisseurs
## Argentine, Australie, Nouvelle-Zélande

Edgar J. Ariza-Niño
J.L.P. Griffith

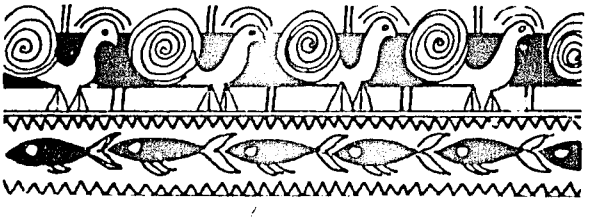

## TOME V

## L'économie Mondiale et de la Viande Autres Pays Fournisseurs et Consommateurs

Edgar J. Ariza-Niño
D.W. Manly
Kenneth H. Shapiro

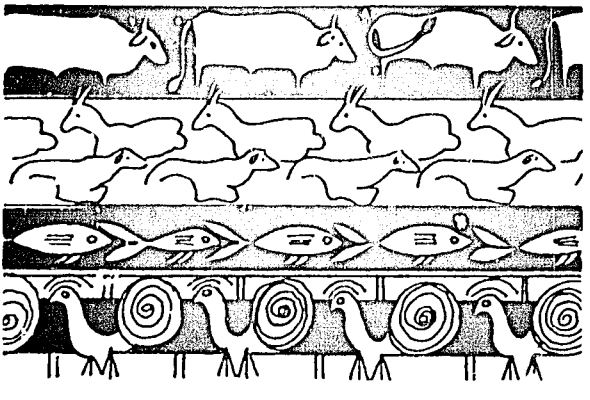

Préparé par le Centre de Recherches
sur le Développement Economique, CRED,
Université du Michigan

1981

# LA COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DE LA VIANDE EN AFRIQUE DE L'OUEST

## TOME IV

## LES FOURNISSEURS ARGENTINE, AUSTRALIE, NOUVELLE-ZELANDE

Edgar J. Ariza-Niño
J.L.P. Griffith

## TOME V

## L'ECONOMIE MONDIALE ET DE LA VIANDE AUTRES PAYS FOURNISSEURS ET CONSOMMATEURS

Edgar J. Ariza-Niño
D.W. Manly
Kenneth H. Shapiro

Préparé par le
Centre de recherche sur le développement économique
Université du Michigan
pour le
Bureau régional des services de développement économique
Afrique de l'Ouest
Agence pour le développement international
Contrat No. REDSO/WA 77-105

Decembre 1981

TOME IV

# LES FOURNISSEURS
# ARGENTINE, AUSTRALIE, NOUVELLE-ZELANDE

Edgar J. Ariza-Niño
J.L.P. Griffith

LA COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DE LA
VIANDE EN AFRIQUE DE L'OUEST
TOME IV

TABLE DES MATIERES

Page

PREFACE. . . . . .vii

Partie

I Exportations de viande de l'Argentine vers les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest centrale, Edgar J. Ariza-Ninõ . . . . . 1

II Etude des incidences directes et indirectes imputables aux exportations de viande de l'Australie sur les marchés de la viande rouge d'Afrique de l'Ouest centrale, J.L.P. Griffith . . . . . .103

III Etude des incidences directes et indirectes imputables aux exportations de viande de la Nouvelle-Zélande sur les marchés de la viande rouge d'Afrique de l'Ouest centrale, J.L.P. Griffith . . . . . .175

Previous Page Blank

## PREFACE

Ceci est le quatrième tome d'une étude sur la commercialisation du bétail et de la viande dans l'Afrique de l'Ouest centrale réalisé par le Centre de recherches sur le développement économique de l'Université du Michigan dans le cadre d'un contrat passé avec le bureau REDSO/WA de l'Agence pour le développement international.

Le sujet de l'étude est la commercialisation de la viande rouge et du bétail dans cinq pays côtiers ouest-africains -- le Libéria, la Côte d'Ivoire, le Chana, le Togo et le Bénin -- et deux pays sahéliens -- le Mali et la Haute-Volta. Ensemble, ils constituent un "corridor central" ouest-africain dont les abords ont de longue date connu un commerce actif des animaux vifs allant des pays de l'intérieur vers les autres centres de consommation situés à proximité de la côte.

Au début des années soixante-dix, la sécheresse prolongée du Sahel a bouleversé la structure coutumière du commerce en question. Dès 1975, les consommateurs de la côte se sont tournés vers des fournisseurs non africains dans une mesure inattendue, et les pays du Golfe de Guinée font désormais partie du marché mondial de la viande. Le fait qu'il était souhaitable d'étudier les implications liées à cette évolution pour la politique de développement adoptée en matière d'élevage au Sahel fournit la principale raison d'être de la présente étude.

Le tome IV se compose de rapports sur trois pays non africains qui jouent un rôle important dans le marché mondial de la viande: l'Argentine, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le premier pays cité, se trouvant à proximité des nouveaux marchés de la côte africaine, a commencé d'exporter des volumes non négligeables de viande à destination desdits marchés à dater de 1975. En revanche, il n'en a pas été de même pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Les rapports concernant les deux derniers pays ont été rédigés par l'Institut de recherche sur les entreprises agricoles (Agricultural Business Research Institute) de l'Université de Nouvelle-Angleterre (New England) à Armidale, NGS(N.S.W.), en Australie, au titre d'un contrat de sous-traitance passé avec l'Université du Michigan. M. J.L.P. Griffith, directeur adjoint de l'Institut, en est l'auteur. Nous lui savons gré, ainsi qu'à M. P.A. Rickards, directeur de l'Institut, de l'excellente qualité de sa collaboration au présent projet.



IV

Les autres volumes de l'étude comprennent des rapports individuels sur les cinq pays côtiers caractérisés par une production de viande déficitaire, leurs deux principaux fournisseurs sahéliens, trois autres fournisseurs non africains, l'évolution du marché mondial de la viande durant la dernière décennie, le potentiel commercial des produits animaux sahéliens en Afrique du Nord et enfin, un synthèse de toute l'étude.

Nous souhaitons exprimer ici notre appréciation de l'excellent travail accompli par les services du Centre aux fins de préparer tant le présent volume que le reste de l'étude. Beth Fredrickson a coordonné les vastes et nombreuses activités du projet puis s'est chargée avec Tim Case de l'immense tâche de la mise en forme des rapports définitifs. Il convient de louer en particulier la compétence professionnelle et la patience dont ont fait preuve Jayne Owen, Lori Roy et Jeane Walkowski durant leurs multiples révisions de plusieurs manuscrits. Enfin, le talent de Jane McCormick nous vaut le graphisme qui anime les pages qui suivent.

Ann Arbor, Michigan
Décembre 1979

Edgar J. Ariza-Niño
Charles Steedman

Partie I

# Exportations de viande de l'Argentine vers les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest centrale

Edgar J. Ariza-Niño

ARGENTINE

TABLE DES MATIERES


Page

LISTE DES TABLEAUX . . . . . 3

LISTE DES SCHEMAS . . . . . 5

LISTE DES CARTES . . . . . 5

CHAPITRE PREMIER: EXPORTATIONS ARGENTINES DE BOEUF A DESTINATION DE L'AFRIQUE . . . . . 7

I. Part des exportations argentines de boeuf réservée à l'Afrique . . . . . 7

II. Principaux acheteurs africains de boeuf argentin . . . . . 12

III. Le relèvement des exportations de viande bovine vers l'Afrique . . . . . 16
A. L'OPEP et la récession mondiale . . . . . 16
B. Protectionnisme agricole de la CEE . . . . . 17
C. Cycle de la viande bovine à l'échelle mondiale . 17
D. Etats-Unis et Japon . . . . . 18
E Fièvre aphteuse . . . . . 19
F. Evolution en Afrique . . . . . 19
G. Croissance économique de l'Afrique . . . . . 19

CHAPITRE DEUX: TRANSPORT DE VIANDE BOVINE ENTRE L'ARGENTINE ET L'AFRIQUE . . . . . 21

I. Fret aérien . . . . . 21
A. Avions de passagers . . . . . 21
B. Avions affrétés . . . . . 23

II. Fret maritime . . . . . 25
A. Sources d'information . . . . . 26
B. Compagnies de transport maritime concernées par l'Afrique . . . . . 26
1. Niver-Pireus Lines . . . . . 27
(a) Taux de fret et autres frais . . . . . 28
2. ELMA . . . . . 29
(a) Taux de fret . . . . . 29
3. Autres lignes . . . . . 31

CHAPITRE TROIS: LES AGENTS EN EXPORTATIONS DE VIANDE ET LEURS FONCTIONS . . . . . 33

I. Les mécanismes d'exportation . . . . . 33

II. La connexion européenne . . . . . 36

CHAPITRE QUATRE: COMPOSITION DES EXPORTATIONS ARGENTINES DE VIANDE VERS L'AFRIQUE DE L'OUEST . . . . . 40

I. Exportations générales . . . . . 40
A. Perspectives d'avenir concernant les produits non dérivés de la viande . . . . . 41

II. Exportations de viande . . . . . 42
A. Mouton et boeuf . . . . . 42

Page

B. Boeuf en conserve et abats . . . . . 44
C. Viande bovine réfrigérée . . . . . 48
D. Viande bovine industrielle . . . . . 48
E. Quartiers et morceaux de boeuf . . . . . 49

CHAPITRE CINQ: PRODUCTION ANIMALE EN ARGENTINE . . . . . 65

I. Le secteur agricole . . . . . 65

II. Effectif et répartition du cheptel . . . . . 67
A. Bovins . . . . . 67
B. Ovins . . . . . 72
C. Porcins . . . . . 73
D. Chevalins . . . . . 73

III. Exploitation et évolution du cheptel . . . . . 73
A. Cycles de la production bovine . . . . . 73

CHAPITRE SIX: COMMERCIALISATION DU DETAIL ET DE LA VIANDE . . . . . 82

I. Circuits de commercialisation des produits animaux . . . . . 82

II. Coûts de commercialisation . . . . . 84
A. Marché de Liniers . . . . . 85

III. L'industrie de la viande . . . . . 89

IV. Consommation de viande rouge . . . . . 90

V. Junta Nacional de Carnes: Office national de la viande . . . . . 94

VI. Corporación Argentina de Productores de Carnes: Association argentine des producteurs de viande . . . . . 96

BIBLIOGRAPHIE . . . . . 98

# LISTE DES TABLEAUX


| Tableau | | Page |
|---|---|---|
| 1.1 | Argentine: Exportations de viande bovine réfrigérée par région principale du monde, 1965-1977 (en tonnes) | 8 |
| 1.2 | Argentine: Exportations de viande bovine réfrigérée par région principale du monde, 1965-1977 (en pourcentage) | 9 |
| 1.3 | Argentine: Exportations de boeuf réfrigéré vers l'Afrique, ventilées par pays, 1974-1978 (en tonnes) | 13 |
| 1.4 | Argentine: Exportations de boeuf réfrigéré vers l'Afrique, ventilées par pays, 1975-1978 (en milliers de dollars) | 14 |
| 2.1 | Taux de fret maritime de base appliqués aux viandes réfrigérées, entre Buenos Aires et des ports de la Côte ouest-africaine, ELMA, en vigueur à dater du 1er août 1978, Franco le long du navire | 30 |
| 4.1 | Argentine: Exportations de viande et de produits dérivés de la viande vers les pays africains, par espèce, quantité et valeur FOB, janvier-juin 1978 | 43 |
| 4.2 | Composition des exportations de viande argentines vers les pays africains, janvier-juin 1978 | 45 |
| 4.3 | Exportations trimestrielles de boeuf réfrigéré vers les pays d'Afrique de l'Ouest centrale par pays de destination, 1975-I à 1978-IV | 50 |
| 4.4 | Evolution des exportations de viande argentines vers le Liberia, 1969-1978 (en milliers de dollars) | 51 |
| 4.5 | Evolution des exportations de viande argentines vers le Liberia, 1969-1978 (en tonnes) | 52 |
| 4.6 | Evolution des exportations de viande argentines vers la Côte d'Ivoire, 1969-1978 (en tonnes) | 53 |
| 4.7 | Evolution des exportations de viande argentines vers la Côte d'Ivoire, 1969-1978 (en milliers de dollars) | 54 |
| 4.8 | Evolution des exportations de viande argentines vers le Ghana, 1969-1978 (en milliers de dollars) | 55 |
| 4.9 | Evolution des exportations de viande argentines vers le Ghana, 1969-1978 (en tonnes) | 56 |
| 4.10 | Evolution des exportations de viande argentines vers le Togo, 1969-1978 (en milliers de dollars) | 57 |

| Tableau | | Page |
|---|---|---|
| 4.11 | Evolution des exportations de viande argentines vers le Togo, 1969-1978 (en tonnes) . . . . . | 58 |
| 4.12 | Evolution des exportations de viande argentines vers le Bénin, 1969-1978 (en milliers de dollars) . . . . . | 59 |
| 4.13 | Evolution des exportations de viande argentines vers le Bénin, 1969-1978 (en tonnes) . . . . . | 60 |
| 4.14 | Evolution des exportations de viande argentines vers le Nigeria, 1969-1978 (en milliers de dollars) . . . . . | 61 |
| 4.15 | Evolution des exportations de viande argentines vers le Nigeria, 1969-1978 (en tonnes) . . . . . | 62 |
| 4.16 | Exportations de viande argentines vers les pays ouest-africains du Corridor central, par espèce, janvier-juin 1978 . . . . . | 63 |
| 4.17 | Composition des exportations de boeuf argentines vers la Communauté économique européenne, janvier- juin 1978 . . . . . | 64 |
| 5.1 | Argentine: Contribution de l'élevage à certaines activités économiques, 1965-1977 . . . . . | 66 |
| 5.2 | Argentine: Effectif animal, 1960-1978 . . . . . | 74 |
| 5.3 | Argentine: Composition des abattages bovins, 1953-1977 . . . . . | 76 |
| 6.1 | Argentine: Ventes finales de bovins par circuit de commercialisation, 1966-1977 . . . . . | 87 |
| 6.2 | Argentine: Consommation de viande rouge par habitant, 1960-1977 . . . . . | 93 |

## LISTE DES SCHEMAS


| Schéma | | Page |
|---|---|---|
| 1.1 | Argentine: Exportations de viande bovine, 1973-1977 (en tonnes) | 10 |
| 1.2 | Argentine: Exportations de viande bovine, 1973-1977 (en pourcentage) | 11 |
| 3.1 | Participants au marché-Exportations de viande vers l'Afrique | 35 |
| 5.1 | Abattage de bétail argentin, 1955-1977 | 75 |
| 5.2 | Argentine: Composition des abattages bovins, 1953-1977 | 79 |
| 6.1 | Argentine: Ventes bovines finales ventilées par circuit de commercialisation | 83 |
| 6.2 | Argentine: Consommation de viande par habitant, 1955-1977 | 92 |


## LISTE DES CARTES


| Carte | | Page |
|---|---|---|
| 5.1 | Argentine: Bovins, 1960 | 68 |
| 5.2 | Argentine: Région du blé, 1960 | 69 |
| 5.3 | Argentine: Ovins, 1977 | 70 |

## CHAPITRE PREMIER

## EXPORTATIONS ARGENTINES DE BOEUF A DESTINATION DE L'AFRIQUE

### I. Part des exportations argentines de boeuf réservée à l'Afrique

En l'espace de quelques années seulement l'Afrique est devenue l'un des principaux marchés où s'écoule le boeuf argentin. En 1977, les exportations de boeuf réfrigéré à destination des pays africains se chiffraient à 46.538 tonnes métriques, soit 16,7 pour cent des exportations argentines globales. Ce volume est d'autant plus remarquable si l'on considère qu'en 1974, pas plus de dix tonnes n'ont été expédiées en Afrique, et qu'avant cette date, on pouvait à peine parler d'importations de boeuf destinées aux pays de ce continent. La conjoncture évolue très nettement dans le sens d'un élargissement encore plus marqué de la part du marché qui s'achemine vers l'Afrique : les exportations enregistrées à l'échelle continentale durant les deux premiers trimestres de 1978 se sont montées à 36.658 tonnes par rapport à 46.538 pour toute l'année 1977. Cette hausse accélérée a porté la part des exportations argentines de boeuf qu'absorbe l'Afrique à 24,7 pour cent les premiers six mois de 1978. En comparaison, l'Argentine en 1977 a exporté 82.639 tonnes vers la Communauté économique européenne (CEE), c'est-à-dire 30 pour cent des exportations globales de boeuf. D'autres pays d'Europe occidentale ont reçu 84.710 tonnes, soit un complément de 30 pour cent durant cette même année. Parmi ces derniers, l'Espagne a absorbé, à elle seule, 27.852 tonnes, soit 11 pour cent des exportations argentines globales (cf. Tableaux et Schémas 1.1 et 1.2). Ces dernières années, les pays d'Europe occidentale qui n'appartiennent pas à la CEE sont également devenus des gros acheteurs de boeuf argentin. Quant aux pays d'Europe de l'Est, ils ont couvert 12 pour cent des exportations de boeuf enregistrées en 1977. Les autres gros importateurs sont Israël, le Chili, le Pérou et le Brésil. La liste des clients de l'Argentine au niveau du boeuf réfrigéré compte deux absents notables : les Etats-Unis et le Japon. La fièvre aphteuse écarte les viandes argentines des deux marchés en cause ; il n'empêche que les viandes traitées y sont acceptées.

En résumé, les pays africains s'attribuent une part substantielle des exportations argentines de boeuf. Le volume ainsi absorbé s'est rapidement accru ces quatre dernière années pour être passé de pratiquement rien à quelque 25 pour cent.



Previous Page Blank

TABLEAU 1.1

ARGENTINE : EXPORTATIONS DE VIANDE BOVINE REFRIGEREE PAR REGION PRINCIPALE DU MONDE, 1965-1977

QUANTITE-TONNES A L'EXPEDITION

| Année | Total Mondial | CEE | Espagne | Reste Europe de l'Ouest | Europe de l'Est | Israël | LAFTA[b] | Afrique[a] | Reste[a] |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1964 | | | | | | | | | |
| 1965 | | | | | | | | | |
| 1966 | | | | | | | | | |
| 1967 | | | | | | | | | |
| 1968 | | | | | | | | | |
| 1969 | 396.707 | 256.116 | 38.201 | 40.448 | 13.733 | 21.860 | 19.388 | | 6.921 |
| 1970 | 347.956 | 205.674 | 38.482 | 42.934 | 10.812 | 22.124 | 21.752 | | 6.178 |
| 1971 | 236.043 | 151.597 | 4.784 | 20.253 | 82 | 19.149 | 38.025 | | 2.153 |
| 1972 | 385.437 | 280.535 | 4.467 | 26.571 | 5.807 | 18.615 | 48.129 | | 1.313 |
| 1973 | 294.231 | 219.193 | 5.332 | 24.893 | 1.241 | 19.907 | 21.636 | | 2.029 |
| 1974 | 106.306 | 63.951 | 3.481 | 11.527 | 19.192 | 5.658 | 1.991 | 10 | 496 |
| 1975 | 79.075 | 26.877 | 4.139 | 8.000 | 28.114 | 10.433 | 22 | 1.133 | 357 |
| 1976 | 223.937 | 74.280 | 20.140 | 63.324 | 11.001 | 16.275 | 5.201 | 31.744 | 1.972 |
| 1977 | 278.133 | 82.639 | 29.852 | 54.858 | 34.362 | 11.665 | 12.699 | 46.536 | 5.520 |

[a]L'Afrique a figuré parmi le "reste"jusqu'en 1973.

[b]Association latino-américaine de libre-échange.

SOURCE : Junta Nacional de Carnes, Síntesis Estadística, plusieurs années.

TABLEAU 1.2

ARGENTINE : EXPORTATIONS DE VIANDE BOVINE REFRIGEREE PAR REGION PRINCIPALE DU MONDE, 1965-1977

QUANTITE-POURCENTAGES DU TOTAL MONDIAL

| Année | Total Mondial | CEE | Espagne | Reste Europe de l'Ouest | Europe de l'Est | Israël | LAFTA[c] | Afrique[a] | Reste |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1964 | | | | | | | | | |
| 1965 | | | | | | | | | |
| 1966 | | | | | | | | | |
| 1967 | | | | | | | | | |
| 1968 | | | | | | | | | |
| 1969 | 100 | 64,56 | 9,63 | 10,20 | 3,46 | 5,51 | 4,89 | 0 | 1,74 |
| 1970 | 100 | 59,11 | 11,06 | 12,34 | 3,11 | 6,36 | 6,25 | 0 | 1,78 |
| 1971 | 100 | 64,22 | 2,03 | 8,58 | 0,03 | 8,11 | 16,11 | 0 | 0,91 |
| 1972 | 100 | 72,78 | 1,16 | 6,89 | 1,51 | 4,83 | 12,49 | 0 | 0,34 |
| 1973 | 100 | 74,50 | 1,81 | 8,46 | 0,42 | 6,77 | 7,35 | 0 | 0,69 |
| 1974 | 100 | 60,16 | 3,27 | 19,84 | 18,05 | 5,32 | 1,87 | 0,01 | 0,47 |
| 1975 | 100 | 33,99 | 5,23 | 10,12 | 35,55 | 13,19 | 0,03 | 1,43 | 0,45 |
| 1976 | 100 | 33,17 | 8,99 | 28,28 | 4,91 | 7,27 | 2,32 | 14,18 | 0,88 |
| 1977[b] | 100 | 29,71 | 10,73 | 19,72 | 12,35 | 4,19 | 4,57 | 16,73 | 1,09 |

[a]L'Afrique a figuré parmi le "reste" jusqu'en 1973.

[b]Le volume enregistré pour le Libéria, 2.077 tonnes, a été ajouté à celui de l'Afrique puis soustrait du "reste".

[c]Association latino-américaine de libre-échange.

SOURCE : Junta Nacional de Carnes, Síntesis Estadística, plusieurs années.

SCHEMA 1.1

ARGENTINE : EXPORTATIONS DE VIANDE BOVINE, 1973-77

(milliers de tonnes)

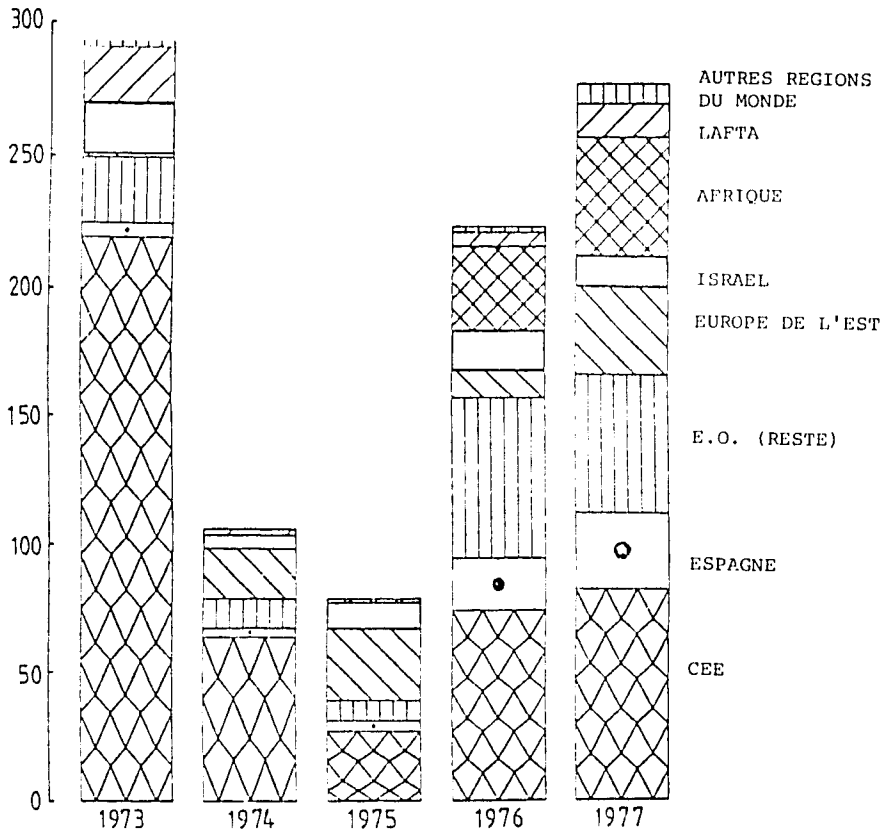

SCHEMA 1.2

ARGENTINE : EXPORTATIONS DE VIANDE BOVINE, 1973-77

(pourcentage)

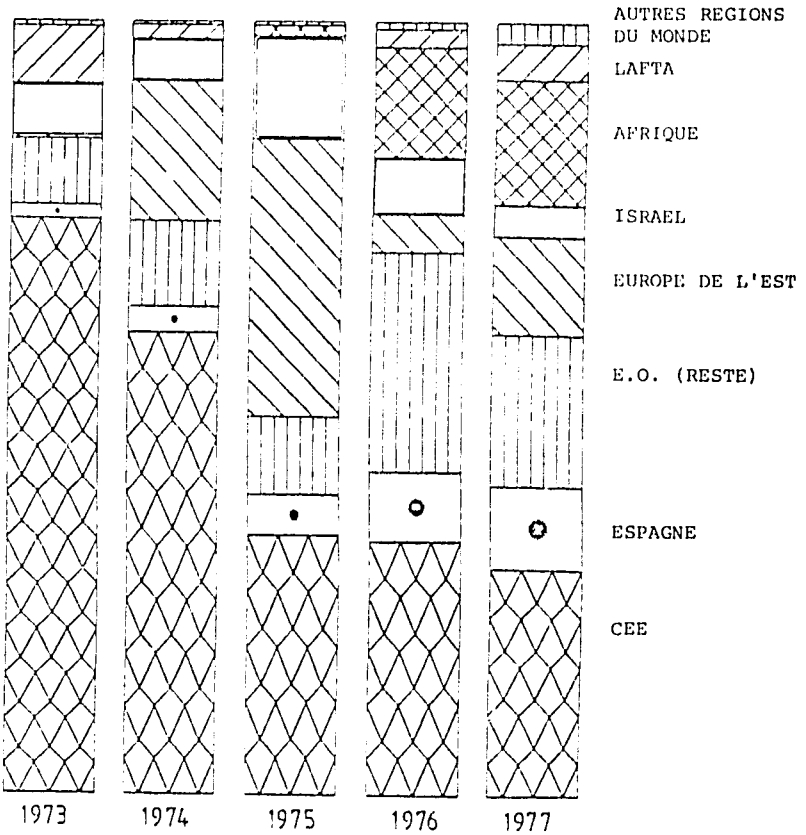

## II. Principaux acheteurs africains de boeuf argentin

Quatre pays ont absorbé 22.456 tonnes, soit 61 pour cent des 36.658 tonnes de boeuf que l'Argentine a exportées vers l'Afrique les premiers six mois de 1978. Ils sont par ordre d'importance :

| | |
|---|---|
| Nigeria | 20,7 pour cent |
| Tunisie | 15,2 pour cent |
| Egypte | 16 pour cent |
| Angola | 9,1 pour cent |

Ces mêmes quatre pays ont couvert 68 pour cent des exportations de boeuf intervenues en 1977 :

| | |
|---|---|
| Nigeria | 19,5 pour cent |
| Tunisie | 19,7 pour cent |
| Egypte | 11,1 pour cent |
| Angola | 17,8 pour cent |

En 1975 ou auparavant, on n'a enregistré aucune exportation de boeuf à destination de ces pays. Ce fait souligne à quel point le marché africain ne s'est ouvert qu'à une date récente et avec quelle rapidité il évolue. Les Tableaux 1.3 et 1.4 illustrent cette situation.

Neuf autres pays ont reçu les 14.202 tonnes restantes, lesquelles équivalent à 39 pour cent des exportations de boeuf acheminées en Afrique durant la première moitié de 1978 ; cinq d'entre eux -- le Libéria, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin -- sont des pays côtiers qui font partie du corridor central ouest-africain, le sujet essentiel du présent rapport. Ensemble, les cinq pays dudit corridor central ont reçu 7.671 tonnes, ce qui représente 21 pour cent du volume africain global. La Côte d'Ivoire et le Libéria sont deux des principaux marchés que compte le groupe du corridor central; chacun d'eux s'attribue 39 pour cent de la part du corridor, soit, au total, 78 pour cent. Le Ghana et le Togo ont l'un et l'autre reçu 10 pour cent ; enfin, le Bénin a fourni les derniers 2 pour cent.

Les enregistrements de 1977 montrent que les pays du corridor central se sont réservés une plus grande part du marché africain : 25,8 pour cent (11.995 tonnes) des 46.538 tonnes importées; néanmoins, la répartition de ce volume est légèrement suspecte : on attribue 6.572 tonnes au Togo, soit 55 pour cent des exportations de boeufs destinées au corridor central. A l'évidence, ce chiffre est

TABLEAU 1.3

ARGENTINE : EXPORTATIONS DE BOEUF REFRIGERE VERS L'AFRIQUE, VENTILEES PAR PAYS, 1974-1978
POIDS D'EXPEDITION ( TONNES )

| Pays | 1978 (1er semestre)[a] | 1977 | 1976 | 1975 | 1974 |
|---|---|---|---|---|---|
| Angola | 3.339 | 7.920 | 1.097 | - | - |
| Algérie | 1.936 | 1.915 | - | - | - |
| Bénin | 137 | b | - | - | - |
| Congo | 1.004 | 1.513 | 1.762 | - | - |
| Egypte | 5.977 | 4.936 | 15.479 | - | - |
| Gabon | 732 | b | - | - | - |
| Ghana | 807 | 618 | 1.696 | - | - |
| Côte d'Ivoire | 2.990 | 2.728 | 10.655 | 1.105 | - |
| Libéria | 2.992 | 2.077 | 159 | 28 | b |
| Mozambique | 2.860 | b | - | - | - |
| Nigeria | 7.577 | 8.691 | - | - | - |
| Togo | 745 | 6.572 | - | - | - |
| Tunisie | 5.563 | 8.748 | 150 | - | - |
| Zaïre | - | 802 | 746 | - | 10 |
| Total | 36.658 | 46.538 | 31.744 | 1.133 | 10 |

[a]Seul figure le premier semestre de 1978.

[b]Le pays n'est pas enregistré séparément pour cette année.

SOURCES : Junta Nacional de Carnes, Boletín Semanal 360/361, Síntesis Estadística Trimestral, II, 1978.

TABLEAU 1.4

ARGENTINE : EXPORTATIONS DE BOEUF REFRIGERE VERS L'AFRIQUE, VENTILEES PAR PAYS, 1975-1978
Valeur FOB (1.000 dollars EU)

| Pays | 1978 (1er semestre)[a] | 1977 | 1976 | 1975 | 1974 |
|---|---|---|---|---|---|
| Angola | 2.374 | 6.332 | 637 | - | |
| Algérie | 2.241 | 1.825 | - | - | |
| Bénin | 97 | b | - | - | |
| Congo | 644 | 1.242 | 928 | - | |
| Egypte | 4.936 | 5.027 | 9.069 | - | |
| Gabon | 646 | b | - | - | |
| Ghana | 640 | 544 | 929 | - | |
| Côte d'Ivoire | 2.320 | 2.121 | 4.889 | 485 | |
| Libéria | 2.035 | 1.746 | 121 | 51 | |
| Mozambique | 2.127 | b | - | - | |
| Nigeria | 6.142 | 8.406 | - | - | |
| Togo | 521 | 5.325 | - | - | |
| Tunisie | 5.068 | 8.132 | 86 | - | |
| Zaïre | - | 629 | 430 | - | |
| Total | 29.791 | 41.329 | 17.089 | 536 | |

[a]Seuls les premiers six mois sont pris en compte pour 1978.

[b]Le pays n'est pas enregistré séparément pour cette année.

inexact. Il semble qu'on ait imputé au Togo des expéditions qui, en réalité, étaient destinées à la Côte d'Ivoire. Pour 1977, les exportations de boeuf vers la Côte d'Ivoire sont établies à 2.738 tonnes, soit 23 pour cent du corridor central ; le Libéria a fourni un complément de 17 pour cent et le Ghana a absorbé les 6 pour cent restants. Aucune exportation de boeuf n'est attribuée au Bénin durant 1977.

Hormis les quatre gros importateurs africains mentionnés ci-dessus et les cinq pays du corridor central ouest-africain, quatre autres pays ont, en 1978, acheté à l'Argentine des montants importants de boeuf réfrigéré. Ensemble, l'Algérie, le Mozambique, le Congo et le Gabon ont importé 6.532 tonnes de boeuf, soit 18 pour cent du volume global exporté vers l'Afrique. Le Zaïre n'a pas reçu de boeuf réfrigéré les six premiers mois de 1978, bien qu'il ait acheté 1.113 tonnes d'abats bovins et de boeuf en conserve.

S'il n'apparaît aucun dénominateur commun entre les quatorze états africains qui achètent couramment du boeuf à l'Argentine, on peut cependant identifier plusieurs facteurs communs, le plus évident de tous étant qu'ils s'agit uniquement de pays côtiers. Bien entendu, les installations portuaires sont indispensables à la navigation maritime, mais le facteur en cause souligne par ailleurs les conditions naturelles défavorables à l'élevage bovin qui caractérisent les pays du littoral africain en raison soit de milieux désertiques, soit de la présence d'une glossine, dite mouche tsé-tsé, porteuse de trypanosomiase.

Le français domine en tant que langue officielle commerciale de huit pays importateurs, mais l'anglais, le portugais et l'arabe se parlent dans les autres.

Les richesses minérales et la disponibilité concomitante de devises paraissent également contribuer à la progression des importations de boeuf : le pétrole brut constitue le principal article d'exportation de six pays tandis que le minérai de fer, les phosphates et le cuivre sont les principales sources de devises pour le Libéria, le Togo et le Zaïre, respectivement.

L'Egypte, l'Algérie et la Tunisie sont des pays méditerranéens, tandis que les autres, le Mozambique exepté, sont situés en bordure du Golfe de Guinée. Les trois états méditerranéens sont, bien entendu, des pays arabes et musulmans, cependant que tous les autres ont une population noire.

Par rapport au reste du continent, le groupe des importateurs de boeuf compte parmi les pays les plus prospères dont les revenus par habitant sont supérieurs à la moyenne de l'Afrique prise dans son ensemble -- bien que le Bénin et le Zaïre soient des exceptions. L'ordre d'importance des quatorze pays, en ce qui concerne leur produit national brut, correspond en gros à leursparts relatives des exportations de viande bovine à destination de l'Afrique.

En résumé, l'essor des exportations de boeuf argentines acheminées vers l'Afrique depuis 1975 ne se limite pas aux pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest. En fait, ces pays ne représentent qu'une petite proportion des exportations globales de boeuf vers les pays africains. Les principaux acheteurs africains de boeuf argentins sont le Nigeria, la Tunisie, l'Egypte et l'Angola. Un nombre croissant de pays africains s'adresse à l'Argentine pour compléter l'offre qui répond à leurs besoins de viande bovine.

## III. Le relèvement des exportations de viande bovine vers l'Afrique

Pour comprendre la pénétration et la diffusion accélérées qu'a connues sur le marché africain la viande bovine congelée (et réfrigérée) en provenance d'Amérique du Sud, il convient de replacer le développement dans son contexte chronologique. Sur le plan de la demande, on peut identifier plusieurs facteurs qui ont eu tendance à provoquer une hausse des prix appliquée au boeuf dans les pays côtiers africains. Quant à l'offre, plusieurs circonstances ont contribué à amorcer le fléchissement marqué des cours du boeuf sur le marché mondial, tout particulièrement en Argentine.

N'étant pas directement affectées par la sécheresse, les économies des pays du littoral ouest-africain ont enregistré, au cours des années soixante-dix, une croissance soutenue au niveau de leur produit national brut et de leur revenu par habitant. Cet accroissement des revenus, à quoi s'est ajouté un phénomène d'urbanisation accélérée, a débouché sur une expansion rapide de la demande de viande bovine.

### A. L'OPEP et la récession mondiale

De tous les événements qui ont précédé l'ouverture du marché africain au boeuf sud-américain, le plus significatif a été le quadruplement des prix internationaux du pétrole appliqués par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

Les bouleversements économiques provoqués par ladite majoration ont particulièrement affecté l'Europe qui était presque entièrement tributaire du Moyen-Orient en ce qui concerne ses approvisionnements pétroliers. Les répercussions de la hausse des prix pétroliers n'ont guère tardé à se manifester au niveau des exportations de boeuf argentin : l'Europe dans son ensemble et la Communauté économique européenne en particulier ont comprimé de façon spectaculaire leurs importations de viande bovine ne provenant pas d'Europe. Cette réaction traduisait aussi bien la contraction de la demande groupée que les restrictions imposées aux importations pour conserver des réserves de devises en baisse.

B. Protectionnisme agricole de la CEE.

Au demeurant, le fléchissement des exportations argentines ne sont pas uniquement imputables à l'impact du renchérissement des prix pétroliers. Jusqu'alors, la CEE avait été le marché prédominant du boeuf argentin. Le Royaume-Uni, en particulier, avait été depuis le début du siècle le principal et parfois le seul, client à acheter du boeuf argentin. L'incidence de la Politique commune agricole (PCA) sur la structure particulière au commerce des produits animaux s'est avérée dévastatrice dans le cas de l'Argentine. Sous l'effet des pressions exercées en 1973 et 1974 par les producteurs agricoles sur la Communauté, la CEE a adopté une politique protectionniste très stricte visant à favoriser les cultivateurs européens, notamment les producteurs de bétail. Par voie de conséquence, il est intervenu une intensification très accélérée du commerce intra-européen du boeuf et d'autres viandes, cependant que les viandes importées à partir de sources extérieures à la Communauté ont connu un arrêt presque complet. De vastes quantités excédentaires de produits laitiers et de produits dérivés de la viande se sont accumulés dans la Communauté du fait que la production s'est accrue sous l'effet des cours haussiers. D'anciens exprotateurs de produits laitiers destinés à la CEE (comme la Nouvelle-Zélande) et de produits à base de viande bovine (l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Argentine) ont subi des pertes non négligeables au niveau de leurs exportations.

C. Cycle de la viande bovine à l'échelle mondiale

La politique restrictive adoptée en 1974 par la CEE, dans le domaine des importations, a été introduite durant une période de production bovine particulièrement élevée à l'échelon communautaire, essentiellement sous l'effet de facteurs cycliques agissant au sein de l'industrie européenne de l'élevage. Aussi les restrictions imposées étaient-elles tout autant une mesure visant à protéger les cultivateurs de la CEE contre une chute aiguë des prix qu'une politique

destinée à renforcer l'auto-suffisance de la Communauté en matière de produit animal.

Quelle qu'ait été la gravité de la situation, le plein impact des mesures communautaires n'a pas perturbé l'élevage argentin autant qu'on aurait pu s'y attendre. Il se trouvait même qu'à l'époque, il traversait une période de prix élevés et de production faible qui a été redressée, pour une partie, par la contraction des ventes en Europe. Cette conjoncture était dictée par la structure cyclique générale qu'accusait la production bovine de l'Argentine, laquelle fait ailleurs l'objet d'un examen approfondi. L'impact de la politique européenne afférente aux importations ne s'est pleinement manifesté que vers 1975. Les prix du boeuf argentin ont fléchi et tout le secteur exportateur de l'industrie s'est déséquilibré. L'opinion satisfaisante avancée au départ dans le sens d'une ouverture prochaine du marché européen a bientôt dû être abandonnée ; il a fallu se rendre à l'évidence que l'Argentine devrait redoubler son ardeur à trouver d'autres débouchés où écouler son principal article d'exportation. Elle s'est tournée vers les premiers responsables, les exportateurs de pétrole, à présent dotés de moyens à revendre, mais dont les bases de ressources naturelles se prêtent peu aux activités agricoles. Les pays du Moyen et du Proche Orient sont devenus acheteurs de boeuf argentin, mais demeurent tout au plus des débouchés marginaux, même si leur capacité d'absorption potentielle est importante. L'Argentine n'est assurément pas le seul exportateur de viande à briguer la faveur de pays pétroliers où écouler ses produits. L'Australie et la Nouvelle-Zélande nourrissent des espoirs tout aussi ambitieux et sont, peut-être, mieux placés pour établir des voies d'expédition. En revanche, pour l'Afrique, notamment sur la côte Atlantique, l'Argentine détient un avantage géographique.

D. Etats-Unis et Japon

Deux grands importateurs mondiaux de viande, les Etats-Unis et le Japon, en étaient également à restreindre leurs importations de boeuf en provenance d'Australie et de Nouvelle-Zélande durant l'époque considérée. Des quotes-parts d'importation volontaires ont été négociées pour éviter un déclin des prix du boeuf domestique. Les importations de bétail vif et de viande en provenance du Mexique se sont interrompues. Le Japon, également affecté par le bond des prix pétroliers, a contracté ses importations de boeuf autant que possible. Le net effet s'est traduit par l'engorgement d'un marché mondial saturé de viandes bovines.

E. Fièvre aphteuse

Reste la question de la fièvre aphteuse. Les pays européens, quoique exempts de fièvre aphteuse, ont traditionnellement importé des viandes d'Amérique du Sud où elle est par contre endémique. Durant la fin des années soixante et soixante-dix, plusieurs épidémies de fièvres aphteuse se sont produites en Europe, notamment au Royaume-Uni, et les conséquences ont été lourdes pour le secteur bovin. La Communauté Européene a dès lors adopté un code sanitaire plus strict à l'égard des importatoins de viande bovine, interdisant l'importation de viande non désossée étant donné que la partie osseuse est plus susceptible de contribuer à la propagation du virus de la fièvre aphteuse. Même la Suisse, qui ne fait pas partie de la Communauté, a adopté la stricte réglementation vétérinaire appliquée à la fièvre aphteuse.

F. Evolution en Afrique

La Côte d'Ivoire et le Libéria ont été, en 1975, les deux premiers pays africains à importer de la viande bovine provenant de l'Argentine. Ces pays souffraient, à l'époque, de la sérieuse réduction des stocks de bétail due à la sécheresse récente de leurs fournisseurs traditionnels, le Mali et la Haute-Volta. La sécheresse sahélienne a également entraîné l'entrée ultérieure des viandes bovines congelées importées dans d'autres pays ouest-africains, notamment le Nigeria, le Ghana, le Togo et le Bénin. Dans une moindre mesure, les effets de la sécheresse survenue au Tchad et dans le nord du Cameroun ont atténué le flux du bétail et des viandes en direction des pays situés sur la côte orientale du Golfe de Guinée, à savoir le Zaïre, le Congo et le Gabon.

G. Croissance économique de l'Afrique

L'Afrique a, dans son ensemble, maintenu des taux de croissance économique élevés au cours de la dernière. Une bonne partie de cette croissance est attribuable au relèvement marqué des prix pétroliers qui s'est amorcé en octobre 1973. Le cas vaut certainement pour l'Algérie et la Libye en Afrique du Nord, le Nigeria en Afrique de l'Ouest et le Gabon en Afriqe centrale. L'opulence soudaine engendrée par le boom pétrolier a surtout avantagé le secteur urbain et le segment de la population active engagée dans des emplois salariés. Ces groupes sont, en principe, plus enclins que la moyenne à consommer de la viande et ont, de ce fait, entraîné une expansion accélérée de la demande de viandes rouges importées.

A l'instar d'autres régions en développement du monde, l'Afrique enregistre des taux de croissance extrêmement élevés au niveau de sa population urbaine. Les migrations des campagnes vers les principaux

centres urbains ont contribué à intensifier la consommation de boeuf et d'autres viandes.

Une hausse générale du prix des marchandises y compris les produits agricoles, a contribué à amplifier les recettes en devises dans le cas de certains pays africains. Le complément de recettes a grandement facilité le paiement de toutes sortes d'importations en général et des importations de viande bovine en particulier. Les prix du café, du bois de construction, et du cacao ont connu des niveaux exceptionnellement élevés durant les années qui ont suivi 1974. Nonobstant le ralentissement accusé par l'économie mondiale depuis 1974, la majoration des prix a effectivement aidé les pays africains à compenser le tassement des importations en provenance des pays industrialisés.

L'économie nigériane s'est tout de suite remise de la guerre civile du Biafra. L'expansion accélérée de l'industrie pétrolière, assortie de la hausse des cours pétroliers internationaux, s'est traduite par un véritable boom. En revanche, la production agricole a pris du retard par rapport aux autres secteurs durant les années soixante-dix. L'industrie bovine a souffert tant des incidences de la sécheresse sahélienne affectant le nord que de l'affaiblissement du secteur agricole en général. Néanmoins, le Nigeria a tardé à vouloir satisfaire ses besoins en viande en s'adressant au marché mondial. La raison principale tenait à la congestion des ports maritimes du pays. On ne pouvait importer par bateau des périssables comme la viande bovine, même congelée. Ce n'est qu'au cours des dernières années que le dégagement partiel des ports a permis au Nigeria de recevoir des cargaisons maritimes de viande.

CHAPITRE DEUX

# TRANSPORT DE VIANDE BOVINE ENTRE L'ARGENTINE ET L'AFRIQUE

Les exportations de viande argentines à destination de l'Afrique de l'Ouest s'effectuent actuellement à la fois par bateau et par avion. A l'évidence, le gros des exportations s'achemine sous forme congelée par navire ; les expéditions par avion ne se pratiquent que pour les pièces de première qualité fort coûteuses qui sont destinées à approvisionner des marchés desservant l'élite des capitales. Le fret aérien consiste en morceaux emballés dans des sacs de polyéthylène, mis en boîtes de carton et réfrigérés à 0°C. Le fret par bateau sert aux carcasses ou quartiers non détaillés, aux abats et aux parties de carcasse moins coûteuses, congelés à 18°C et emballés dans de la toile et des sacs de plastique sous vide.

## I. Fret aérien

### A. Avions de passagers

Il semblerait que seule Monrovia ait reçu, par vol régulier, des expéditions directes de viande réfrigérées en provenance de Buenos Aires. Aucune autre capitale des pays faisant partie du corridor central ne possède de connexion aérienne directe avec l'Amérique du Sud. Varig, la ligne brésilienne, a des vols directs de Lagos à Rio de Janeiro et Sao Paulo. L'initiative de recourir au transport par avion pour expédier les viandes à Monrovia a été prise par les agents de la ligne scandinave (SAS) à Monrovia et Buenos Aires. L'agent de Buenos Aires est entré en rapport avec les exportateurs tandis que celui de Monrovia se chargeait des dispositions avec l'importateur. A un moment donné, la SAS avait des escales régulières à Monrovia où les appareils navigant entre l'Europe et Buenos Aires faisaient le plein. Ces vols de la SAS ont cessé en 1977 ; la ligne néérlandaise KLM assure à présent cette connexion en faisant des escales supplémentaires à Montevideo, Sao Paulo et Rio de Janeiro. Elle a repris le transport des viandes par avion, mais avec une fréquence moindre. Seules deux expéditions sont intervenues durant les premiers huit mois de 1978, et trois ou quatre seulement en 1977. Monrovia est à présent bien approvisionnée par bateau. Les expéditions aériennes ne couvrent le plus souvent que 1,5 à 2 tonnes.

Les escales ne présentent pas de risque de voir la viande réfrigérée se détériorer dans l'avion. Aucune isolation spéciale n'est requise. La haute altitude et la basse pression des vols internationaux maintiennent la viande à une température et à une pression atmosphérique suffisamment basses pour éviter tout risque de dété-

rioration. Le temps normal au sol, durant les escales, ne réchauffe pas la viande de façon suffisante. Ordinairement, pour des raisons économiques, les lignes aériennes ne chauffent pas la soute à bagages ni n'en maintiennent la pression atmosphérique à un niveau normal. Les avions sont équipés pour assurer l'une et l'autre opération, mais ce n'est que lorsque des animaux vifs s'y trouvent qu'il est nécessaire de la chauffer et de la pressurer. Le transport de viandes réfrigérées ne requiert qu'une précaution, à savoir ne pas mettre d'animaux domestiques dans la soute.

Ni la SAS ni la KLM n'ont rencontré de problèmes pour transporter de la viande au Libéria, une bonne coordination ayant été assurée en partie par les bons réseaux de communication maintenus par les lignes aériennes, notamment entre les bureaux de Monrovia et ceux de Buenos Aires. Les agences locales ont réussi à coordonner le bon chargement et déchargement des viandes réfrigérées aux deux aéroports.

En comparaison d'autres types de produits commerciaux, la viande jouit d'un taux préférentiel quand elle est transportée dans des avions de passagers. Les taux préférentiels sont imposés par les services compétents de l'aviation civile argentine. On paie pour la viande moins de la moitié du taux ordinaire établi par l'IATA dans le cadre des accords internationaux ; autrement dit, le tarif de la viande ne se monte qu'à 1,12 dollar EU par kilogramme par rapport à un minimum de 2,45 dollars payé pour les marchandises particulièrement précieuses ou ayant, d'une façon ou d'une autre, un caractère spécial (les taux étaient en vigueur en août 1978 lors de la visite de l'auteur à Buenos Aires). Les taux demandés à Monrovia étaient également demandés en Europe. Lorsque la dernière expédition aérienne a été effectuée par la KLM, en avril 1978, le taux se chiffrait à 0,98 dollar le kg, et en mars 1977, il était tombé à 0,82 dollars le kg.

La SAS, la KLM, Swissair et d'autres lignes européennes transportent régulièrement du boeuf, de la viande ovine et même chevaline en direction de l'Europe. La KLM, en particulier, signale qu'elle se charge régulièrement d'expéditions de viande destinées à Athènes et Zurich, moyennent un transfert de vingt-quatre heures à Amsterdam dont l'aéroport compte des installations frigorifiques fournies par la compagnie d'aviation elle-même. La KLM n'a pas pu donner les noms des exportateurs réels des viandes bovines destinées à l'Europe : leurs contacts sont normalement un transitaire (<u>argente de carga</u>), lequel agit pour le compte d'un courtier d'exportation (<u>despachador</u>). Les <u>frigorificos</u> fournissant la marchandise étaient inconnus de la

KLM. Outre la viande bovine et ovine, l'Argentine expédie par avion fruits et fleurs en Europe durant les mois d'hiver de l'hémisphère nord. Ces produits jouissent également du demi-tarif spécial réservé aux denrées périssables tout comme le boeuf et les autres viandes.

A l'époque où l'auteur s'est rendu à Buenos Aires, hormis des expéditions sporadiques destinées à Monrovia, aucune expédition aérienne de boeuf réfrigéré n'est intervenue régulièrement à destination des capitales ouest-africaines sur les vols de passagers inscrits aux horaires.

B. Avions affrétés

En l'absence de vols régulièrement prévus entre Buenos Aires et l'Afrique de l'Ouest, à l'exception de Monrovia, les exportations de boeuf de qualité supérieure ont utilisé des avions affrétés. Seule une ligne aérienne marchande, Transporte Aereo Rioplatense (TAR), est connue pour son transport aérien de viandes rouges entre Buenos Aires et l'Afrique de l'Ouest. Cette compagnie est spécialisée dans les services relatifs au transport aérien de marchandises ; à l'origine, elle desservait l'Argentine et les pays environnants, mais à présent elle a des vols de marchandises réguliers, à destination tant de l'Europe que des Etats-Unis.

En 1977 et 1978, la TAR effectua des vols vers Abidjan, Lagos, Brazzaville, Kinshasa et Kano. La cargaison de ces vols consistait en viandes bovines et ovines, mais des bovins zébus vifs ont également été transportés par avion du Brésil au Nigeria, ainsi que du matériel industriel et des pièces de rechange de Londres à Kano. La TAR détient un réseau d'agents qui le représentent dans les principales villes européennes, Bâle, en Suisse, étant le centre de ses opérations européennes.

Les vols à destination de l'Afrique sont le plus souvent des arrangements irréguliers et sporadiques ; une exception notable est Abidjan, les vols de la TAR y étant presque réguliers à raison de deux fois par mois pour assurer le transport de viandes bovines soit en carton soit en quartiers. Le prix type d'un appareil affrété à destination de l'Afrique de l'Ouest se monte à 45.000 dollars EU pour un Boeing 707 converti pour assurer le transport de marchandises et doté d'une capacité de trente-six tonnes, ce qui équivaut à un taux de 1,25 dollars le kilogramme. Dans le cadre de contrats qui garantissent une certaine continuité et régularité des vols, des réductions de 1.000 - 2.000 dollars par vol peuvent être négociées. Les droits d'affrètement comprennent le chargement à Buenos Aires,

mais excluent le déchargement à Abidjan, lequel incombe à l'importateur ou à son agent De surcroît, il faut compter une redevance d'évaluation correspondant à 0,5 pour cent de la valeur FOB et un droit d'assurance equivalant à 0,5 pour cent de la valeur CAF. Les droits d'atterrissage à l'aéroport d'arrivée et aux escales intermédiaires sont inclues étant donné qu'ils font partie du droit d'affrètement. Un complément de frais est perçu pour certains aéroports de façon à tenir compte des différences de coût du carburant vendu à l'aéroport d'arrivée.

Les appareils ne volent pas directement jusqu'à Abidjan ; ils font halte à Recife, au Brésil, avant de traverser l'Atlantique, pour pouvoir y faire le plein. Le vol jusqu'à Recife prend quatre heures ; atteindre Abidjan demande cinq heures de plus. Après son déchargement en Afrique de l'Ouest, l'avion se dirige vers le nord (l'Europe) au lieu de rentrer en Argentine. Le transport de marchandises n'est pas prévu entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe, étant donné que la TAR n'a pas encore d'agents en Afrique. Bien que la chose soit faisable, la TAR n'accepte pas de marchandises destinées à des escales ouest-africaines. Chaque atterrissage supplementaire coûterait entre 3.500 et 4.500 dollars selon l'aéroport. Une autre considération importante qui décourage les atterrissages doubles tient au risque de voir le reste des marchandises se détériorer si l'appareil reste trop longtemps au sol, soit par manque de coordination au moment du chargement de la première partie des marchandises, soit par surcroît de formalités.

Etant donné la nature spéciale des marchandises transportées, l'absence d'autres marchandises coûteuses destinées à l'Afrique, le manque de cargaison à transporter de l'Afrique de l'Ouest à l'Europe et la rareté des expéditions, la TAR affrète l'ensemble de ses appareils volant vers l'Afrique de l'Ouest et n'accepte pas de chargement partiel. Elle ne s'adresse qu'à un transitaire susceptible de coordonner les expéditions de viande de plusieurs compagnies d'emballage, mais la ligne aérienne ne se soucie pas de regrouper lesdites expéditions. Qui plus est, la TAR impose exactement le même tarif pour Abidjan et pour Bâle, sous prétexte que l'avion doit voler à vide d'Abidjan en Europe. Vers Londres et Paris, le tarif est supérieur de 3.000 dollars EU en raison de la congestion plus intense des terminaux de marchandises dans les deux villes citées.

Les tarifs du fret transporté par avions affrétés ne sont pas soumis à la juridiction des accords IATA ; néanmoins, la TAR aligne ses tarifs sur ceux qu'appliquent les lignes aériennes de voyageurs.

Pour l'Europe, le taux est fixé à 2,50 dollars EU le kilogramme pour les marchandises ordinaires, mais les produits spéciaux sont régis par des taux supérieurs. En revanche, la compagnie n'applique que la moitié du tarif courant aux viandes et autres produits périssables, ce qui est également le cas des lignes ordinaires.

La TAR ne signale guère de problèmes liés au transport aérien des viandes réfrigérées destinées à l'Afrique de l'Ouest ; son souci principal est de voir l'importateur assurer sans retard le déchargement et le dédouanement des marchandises arrivées à destination. Les difficultés mécaniques auxquelles les appareils sont sujets entraînent parfois des risques considérables ; c'est pourquoi la TAR a pris des dispositions pratiques auprès de compagnies d'entre posage frigorifique et de camionage réfrigéré à Rio de Janeiro et Recife. Il est arrivé que le remplacement d'une turbine, lors d'un vol à destination d'Abidjan ait requis de décharger et réfrigérer toute la cargaison de viande bovine à Recife.

## II. Fret maritime

La plupart des viandes bovines congelées qui sont exportées en Afrique s'expédient par navires spécialement équipés de chambres froides maintenant la température des marchandises à 18°C. Il y a cinq ou six ans, l'Argentine et l'Afrique n'étaient pas reliées par des connexions directes ; les expéditions occasionnelles de marchandises générales n'étaient acceptées que sur une base irrégulière. En règle générale, les bateaux qui vont en Afrique se caractérisent par un moindre tonnage, sont conçus pour transporter des marchandises ordinaires et ne comptent qu'un compartiment équipé pour les marchandises réfrigérées.

On ne se sert pas de conteneurs pour le transport du boeuf congelé destiné à l'Afrique. La mise en conteneurs a donné lieu à une mini-révolution dans le monde des expéditions maritimes, mais l'Argentine ne s'y adapte que lentement. Les conteneurs requièrent des bateaux dont la construction et les installations de chargement/déchargement sont conçues spécialement à cet effet. La Prudential Lines fait un certain usage des conteneurs lors du transport tant des marchandises générales que réfrigérées à destination des Etats-Unis, sinon, elle n'en fait qu'un usage minimal en Argentine. L'avantage essentiel de ce système est qu'il assure un service de porte à porte entre la maison d'expédition et le destinataire et qu'il normalise le matériel de manutention et de transport. Par ailleurs, il requiert un degré inhabituel de coordination et d'organisation de la part des compagnies

de transport concernées. Ce genre d'organisation n'est guère susceptible de se produire en Afrique dans un proche avenir. L'usage des conteneurs pour l'expédition des viandes réfrigérées n'y est donc pas envisagé.

Il existe à présent plusieurs compagnies d'expédition qui ont dernièrement établi des services assez réguliers entre l'Argentine et les aéroports africains. Ces compagnies ont des agences à Buenos Aires qui se chargent des dispositions locales, mais le siège central pour la plupart d'entre elles se situe soit en Europe soit aux Etats-Unis. Une agence particulière de Buenos Aires peut représenter plusieurs compagnies que d'une agence pour la représenter.

A. Sources d'information

Les renseignements sur l'arrivée et le départ des bateaux qui se dirigent vers le port de Buenos Aires ou le quittent paraissent régulièrement dans les grands quotidients de la ville. Le quotidien anglais Herald de Buenos Aires couvre très longuement la situation des expéditions maritimes. Le bihebdomadaire commercial Boletín Marítimo de las Exportaciones Argentinas (BOMAR) est une source d'information très complète en ce qui concerne les mouvements de bateaux au port, et énumère tout à la fois les marchandises transportées par chacun en spécifiant l'expéditeur, le type de produit, le volume, la valeur et la destination. Une collection complète de cet hebdomadaire est conservée à la bibliothèque des périodiques de l'USDA à Washington et est mise à la disposition du public à titre de référence. Le BOMAR publie également des sommaires trimestriels et annuels où figurent des informations ventilées par maison d'expédition, produit, pays de destination, etc. Aussi peut-on disposer, pour le fret maritime, d'une liste complète des maisons d'expédition énumérées par pays et produit spécifique. On peut obtenir, auprès de la Junta Nacional de Carnes, des informations essentiellement identiques sur le boeuf et les autres viandes, et à titre gracieux, mais cela oblige à continuellement vérifier leur volumineux flux de statistiques.

B. Compagnies de transport maritime concernées par l'Afrique

Les deux lignes pricipales de transport maritime qui relient Buenos Aires aux port d'Afrique sont la Niver-Pireus Line, un transporteur battant pavillon grec enregistré à Genève, et l'ELMA (Empresa de Líneas Marítimas Argentinas), une compagnie argentine de commerce maritime qui appartient à l'Etat. D'autres lignes offrent des services à destination de l'Afrique de l'Ouest, notamment du Nigeria, par

l'entremise de la compagnie nigériance d'Amérique du Sud qui fait régulièrement naviguer un petit bateau entre les port d'Argentine, d'Uruguay, du Brésil et la côte du Nigéria. La Delta Steamship Lines de la Nouvelle-Orléans accepte également des marchandises générales pour l'Afrique de l'Ouest, mais ne relie pas directement les deux continents. La Crest Line, compagnie dont les bateaux battent pavillon panaméen, offre elle aussi les services de deux navires, le Neva et le Crest Lion, qui relient Buenos Aires et Montevideo à Lagos où ils transportent des marchandises tant générales que congelées. Enfin, l'Emery Lines de Panama a un bateau, le Bekumersand, qui relie directement Buenos Aires et le Nigeria, mais ne prend que des marchandises générales, car il n'est par équipé de chambres froides.

1) Niver-Pireus Lines

En termes d'expéditions de viandes congelées, l'une des compagnies de transport maritime les plus actives est la Niver-Pireus Lines, dont les navires battent pavillon grec et dont le siège se situe en Suisse, à Genève. Elle est représentée à Buenos Aires par l'agence Compañía de Navegación Atlántico Austral (Compagnie de transport maritime de l'Atlantique-sud). La Niver-Pireus possède deux petits navires entièrement réfrigérés -- Kos et Kea -- qui vont de Buenos Aires aux ports africains de la côte atlantique pour se diriger ensuite vers des ports méditerranéens. Il n'y a pas de marchandises à transporter entre d'Afrique de l'Ouest et l'Argentine, et comme il s'agit de bateaux entièrement réfrigérés, ils restent à quai le minimum de temps nécessaire pour décharger ; en principe, ils ne transportent pas non plus de marchandises entre l'Afrique de l'Ouest et la Méditerranée. L'itinéraire habituel part des ports méridionaux de l'Angola et longe la côte africaine en direction du nord, mais l'engorgement d'un port oblige parfois à rebrousser chemin.

La traversée de l'Atlantique ne prend que dix à douze jours, mais la durée totale du voyage couvre quatre-vingts ou quatre-vingt-dix jours, étant donné que les bateaux traversent la Méditerranée. Les principaux ports abordés en Afrique sont Abidjan, Libreville, Pointe Noire, Dakar et Monrovia. L'itinéraire comprend parfois Luanda et Téma , Matadi et Lagos sont tous deux évités en raison du congestionnement et des mauvais services qui caractérisent ces deux ports.

Les quartiers congelés sont simplement posés sur le plancher des chambres froides et entassés à mesure qu'ils arrivent , auparavant, les bateaux étaient équipés de rangées de crochets prévus pour le transport des carcasses réfrigérées, mais ils ont été démontés pour

accroître la capacité et ne transporter que du boeuf congelé. La capacité réfrigérée du Kos ne s'élève qu'à environ 2.000 tonnes. Il n'a pas été possible de visiter les bateaux en question étant donné que le port de Buenos Aires est interdit au public pour des raisons de sécurité.

(a) Taux de fret et autres frais. Il n'existe pas d'acord international régissant les taux de fret entre l'Amérique du Sud et l'Afrique, contrairement à ce que connaissent l'Europe, l'Amérique du Nord et d'autres régions développées du monde. Il n'existe pas davantage de barèmes des taux de fret, ce qui signifie que ceux-ci peuvent être négociés entre la maison d'expédition et la compagnie de transport maritime selon le port et le volume impliqués. Le tarif cité pour le fret allant de Buenos Aires à un port quelconque de la côte atlantique de l'Afrique équivalait, en août 1978, ) 150-170 dollars par tonne. Il se peut qu'on applique des droits supplémentaires à certains ports si les services y sont particulièrement mauvais et si la viande doit y attendre plus d'un jour avant d'être déchargée. Les tarifs ne varient pas pour les différents ports africains, étant donné que la compagnie se réserve le droit de se rendre aux ports voulus dans l'ordre qui lui convient le mieux plutôt qu'en fonction d'un itinéraire déterminé.

Les taux de fret ne couvrent que les coûts du transport ; les frais de chargement et de déchargement sont fixés et payés séparément. Le chargement est coordonné par l'agence de transport maritime ou le transitaire ; en ce qui concerne le déchargement, le transporteur se charge de mettre les marchandises à quai, le reste des opérations incombant à l'importateur en Afrique ou à son représentant aux douanes. Les questions d'assurance font également l'objet de dispositions séparées entre la maison d'expédition et l'importateur, selon les termes d'achat appliqués aux marchandises. Le transport est payé à la compagnie maritime par la maison d'expésition ou le transitaire sur présentation du connaissement signé par le capitaine marchand et les autorités portuaires, quels que soient le moment et l'état des marchandises remises à destination.

Pour les expéditions destinées à des ports africains, l'agence maritime n'est pas directement concernée par la fixation des frais de transport ; les montants réels ont été convenus à une date antérieure par le siège de la compagnie de navigation à Genève, et l'agent commercial européen qui coordonne toute l'opération. L'agence maritime considère son rôle comme étant de superviser le chargement des marchandises plutôt que d'assumer les fonctions de courtier indé-

pendant pour la compagnie de navigation. L'agence reçoit ses instructions par télex et se contente de les exécuter.

2) ELMA

L'Empresa de Línea Marítimas Argentinas (ELMA) est une entreprise semi-publique qui intègre toutes les grandes lignes argentines de commerce maritime au reste du monde. Bien qu'elle soit censée fonctionner sur une base commerciale, les pouvoirs publics argentins interviennent dans ses opérations qu'ils subventionnent par ailleurs.

A l'heure actuelle, une petite partie des affaires contractées par l'ELMA ont été axées sur l'Afrique et le Moyen-Orient, mais l'importance de ces deux régions du monde s'accroît à un rythme accéléré. La plupart du transport maritime assuré par l'ELMA s'effectue entre l'Argentine, l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord.

L'ELMA possède deux bateaux qui naviguent régulièrement entre l'Argentine et les ports africains de la côte atlantique, le Río Belen et le Lago Alumine. Les deux navires empruntent le même itinéraire : Buenos Aires - Santos - Rio de Janeiro - Banjul - San Pedro - Abidjan - Téma - Pointe Noire - Matadi - Lobito - Buenos Aires. Ils se rendent à Monrovia et Libreville lorsque les marchandises à y porter en justifient l'escale. L'aller-retour complet dure quatre-vingt-cinq jours ou un peu plus longtemps si un port est anormalement congestionné. Le trajet de Buenos Aires à Abidjan ne prend que vingt-cinq jours.

L'ELMA a amorcé cette ligne africaine au début de 1977 pour répondre au développement des exportations de viande à destination de cette partie du monde, mais les bateaux sont équipés pour transporter à la fois des marchandises réfrigérées et des marchandises générales. Outre les produits confelés -- boeuf, mouton, volaille et poisson -- les deux bateaux transportent des céréales, du vin, des fruits, des aliments traités ainsi que du matériel industriel et automobile. Lorsqu'ils quittent l'Afrique, les bateaux emportent des chargements de rondins et de bois de construction.

(a) Taux de fret. Un nouveau barème des taux de fret à appliquer entre Buenos Aires et un port quelconque de la côte occidentale de l'Afrique a été mis en vigueur par l'ELMA à dater d'août 1978 (Tableau 2.1). Les taux sont calculés sur une base de franco le long du navire, c'est-à-dire que le chargement incombe à la maison d'expédition, mais que le responsable est le bateau pour le déchargement des marchandises

à quai. Seul le taux de base figure ci-dessous, mais il convient de ne pas oublier qu'il peut s'y ajouter plusieurs majorations éventuelles :

(a) Certains ports peuvent être déclarés inaccessibles pendant quelque temps en raison de leur congestionnement ; les chargements qui doivent y aboutir sont pénalisés à raison d'un complément de 10 dollars par tonne. En août 1978, seul le port de Matadi avait ce statut ; l'ELMA ne fait pas escale aux ports nigérians à l'heure actuelle.

(b) Une surcharge de 10 pour cent est imposée à tous les ports ouest-africains pour compenser le coût plus élevé du carburant.

(c) Une taxe de 2 pour cent du coût du fret global est perçue par le gouvernement à titre de contribution au Fonds de la marine marchande argentine.

L'ELMA accepte des cargaisons de petite échelle de la part d'exportateurs individuels, mais un minimum de 100 tonnes confiées par une ou plusieurs maisons d'expédition est nécessaire pour justifier l'arrêt à un port donné. Le Río Belen a une capacité réfrigérée globale de 800 tonnes de viande désossée ; le bateau de plus petite taille, le Lago Alumine, peut contenir quelque 600 tonnes. Quant à la viande non désossée, les capacités sont ramenées à environ 25 pour cent étant donné que les carcasses occupent un volume plus important et qu'il est difficile de les entasser ; une tonne de boeuf désossé occupe un espace qui peut atteindre vignt-quatre à vingt-six mètres cubes tandis que la viande non désossée occupera près de trente-neuf mètres cubes. Le poisson en boîtes occupe vingt-trois mètres cube par tonne, mais mis en sacs, il occupe trente-mètres cubes par tonne.

TABLEAU 2.1

TAUX DE FRET MARITIME DE BASE APPLIQUES AUX VIANDES REFRIGEREES, ENTRE BUENOS AIRES ET DES PORTS DE LA COTE OUEST-AFRICAINE, ELMA, EN VIGUEUR A DATER DU 1er AOUT 1978, FRANCO LE LONG DU NAVIRE

(Dollars EU/t)

| | |
|---|---|
| Viande et morceaux, réfrigérés, en carcasse ou cartons | 180 |
| Carcasses de mouton, congelées | 160 |
| Viande, congelée, non désossée, queues et tripes | 140 |
| Viande, congelée, désossée, abats | 130 |
| Poulets, congelés | 110 |
| Poisson, congelé, en caisse | 140 |
| Poisson, congelé, en sacs | 160 |

SOURCE : ELMA.

En Octobre 1978, l'ELMA a inauguré une nouvelle ligne de services entre Buenos Aires et les ports du Moyen-Orient pour le transport des marchandises de type à la fois général et réfrigéré. Le bateau Río Cincel doit suivre un itinéraire dont les escales sont Durban (Afrique du Sud), Jeddah (Arabie Saoudite), Kuwait, Khorramshar (Iran), Basrah (Iran) et Daman (Inde). Cet itinéraire reflète nettement l'intérêt croissant que porte l'Argentine au marché potentiel que sont les pays du Moyen-Orient pour ses produits agricoles.

3) Autres lignes

La Agencia Marítima Fletamar représente à Buenos Aires la Nigerian South America Lines qui a un petit navire en service régulier entre Lagos et des ports d'Argentine, d'Uruguay et du Brésil. La capacité du bateau, l'Ileoluji, ne dépasse pas 250 tonnes de marchandises réfrigérées, du boeuf congelé pour la plupart. Poissons et volailles congelés se transportent également avec une certaine régularité ; le poisson congelé doit être chargé dans des chambres séparées pour éviter que son odeur n'affecte la viande bovine ou les volailles. Le bateau regagne l'Argentine tous les soixante jours environ, bien que la régularité du retour ne soit pas garantie en raison de l'incertitude liée au port de Lagos. Le taux de fret du boeuf congelé, désossé ou non, se chiffre à 176 dollars EU par tonne entre Buenos Aires et le Nigeria, mais il s'ajoute à ce montant une majoration de 50 pour cent imputable à la congestion du port et 1,07 dollars EU par tonne au titre des droits portuaires dus à Lagos. Les mêmes taux s'appliquent au poisson congelé. L'Ileoluji ne dessert que les ports nigérians ; il ne fait pas escale dans d'autres ports ouest-africains. La Fletamar prétend ne pas avoir grand-chose à dire pour ce qui est de déterminer qui exporte la viande transportée par le bateau ; elle reçoit ses instructions (concernant les expéditions imminentes et les réservations d'espace) de ses armadores, le siège de la compagnie à Lagos.

L'Emery Lines de Panama, que représente l'agence Transworld, possède un navire -- le Bejumersand -- en service direct régulier entre Buenos Aires et les ports du Nigeria, mais ne transporte que des marchandises ordinaires qui ne requièrent pas de réfrigération. Il s'agit d'un petit vaisseau qui peut débarquer sa cargaison sur des jetées flottantes, sans devoir attendre d'obtenir une place aux docks principaux. Bien que le déchargement soit plus lent et plus coûteux, le temps gagné compense les frais supplémentaires.

Enfin, l'une des flottes brésiliennes Lloyd Brasileiro a également affecté le Serifos aux services commerciaux de type général en direction de la côte occidentale de l'Afrique, entre Luanda et Freetown, mais sans escale au Nigeria.

## CHAPITRE TROIS

## LES AGENTS EN EXPORTATIONS DE VIANDE ET LEURS FONCTIONS

Une caractéristique surprenante et révélatrice du commerce des viandes rouges entre l'Argentine et l'Afrique de l'Ouest est l'absence de contacts directs entre les importateurs africains et les exportateurs argentins. Les dispositions prises entre les deux parties le sont invariablement par le truchement d'agents européens. Le rôle et l'importance de ces intermédiaires n'apparaissent pas à première vue et sont difficiles à établir étant donné qu'aux fins des documents requis, ce sont les compagnies d'emballage de viande qui sont enregistrées comme exportateurs, les maisons commerciales préférant rester à l'arrière-plan.

Ainsi, l'expédition de viandes bovines congelées de Buenos Aires à Abidjan requiert que soient coordonnées les décisions et les activités d'un grand nombre de participants situés en Afrique de l'Ouest, en Europe et en Amérique du Sud. Le Schéma 3.1 a été composé pour faire comprendre la multiplicité des relations qui lient entre eux les agents du marché.

### I. Les mécanismes d'exportation

L'origine des expéditions réside normalement dans le fait qu'une entreprise africaine impliquée dans la commercialisation des viandes au niveau des ventes de détail ou de gros décide d'acquérir, sur le marché international, des approvisionnements supplémentaires de viande bovine. Jusqu'à une date très récente, ce genre d'entreprise ne s'intéressait probablement qu'au marché domestique ; par conséquent, d'une part elle n'était pas familiarisée avec les procédures d'importation et, d'autre part, ne disposait pas de relations établies avec les opérations du marché mondial. Enfin, jusqu'en 1975, les fournisseurs internationaux n'avaient pas de représentants établis en Afrique.

Ces circonstances font que l'importateur potentiel estime qu'il a avantage à s'adresser à un agent commercial possédant à la fois l'expérience du commerce extérieur et des point d'attache dans les centres commerciaux où peuvent se joindre les fournisseurs potentiels. Les agents locaux des compagnies commerciales européennes qui traitent déjà avec un gros volume de commerce entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest remplissent ces fonctions.

L'agent commercial d'une capitale ouest-africaine transmet une demande de cotation à sa compagnie mère en France, en Belgique, en Angleterre ou en Suisse. La compagnie commerciale européenne peut ensuite transmettre la demande directement à ses propres agents de Buenos Aires ou d'un autre grand centre d'exportation de viandes rouges (Schéma 3.1). Parmi les firmes signalées pour les exportations de viande bovine vers les pays africains, nous pouvons citer les suivantes : Dreyfus, Salomon, Impexa (une filiale de Dreyfus), Biret (française), Sogeviande (française), Foodex (Suisse) et Kaslin (Suisse). Seule la Foodex, qui représente Infoodco à Montevideo, une compagnie commerciale basée à Genève, a confirmé s'adonner aux exportations vers l'Afrique ; bien qu'elle soit très compétente en matière de marché africain, la Kaslin n'avait effectué aucune expédition au moment où nous le lui avons demandé. Les autres agences mentionnées n'ont pas confirmé les exportations en cause.

L'agent commercial de Buenos Aires, qui agit pour le compte d'une compagnie commerciale européenne, entre en rapport avec les nombreuses autres maisons spécialisées dans l'emballage des viandes qui se situent aux alentours de Buenos Aire. L'expédition même consiste en contributions de plusieurs frigoríficos ou emballeurs de viande.

Une facture "pro forma" est transmise via télex au bureau principal de la compagnie commerciale en Europe où, après consultation auprès de la compagnie de transport maritime éventuelle et d'un assureur, la facture CAF pro forma est établie. Sont comprises, bien entendu, les commissions et marges bénéficiaires correspondant aux services des agences commerciales.

Si l'importateur africain accepte la facture CAF "pro forma", il établit une lettre de crédit auprès d'une institution bancaire internationale, très probablement une succursale d'une banque européenne, en faveur de l'agence commerciale européenne et payable sur réception en bon état des marchandises spécifiées. L'agent commercial de l'endroit peut aider l'importateur à obtenir la licence d'importation et les permis de change nécessaires auprès des organismes publics appropriés. A ce stade, une portion du montant CAF est normalement déposée à la banque par l'importateur.

A sont tour, la compagnie commerciale européenne établit une seconde lettre de crédit auprès d'une banque ayant un correspondant à Buenos Aires. Cette nouvelle lettre de crédit est établie pour la valeur FOB à Buenos Aires au nom des maisons d'emballage individuelles

SCHEMA 3.1

PARTICIPANTS AU MARCHE - EXPORTATIONS DE VIANDE VERS L'AFRIQUE

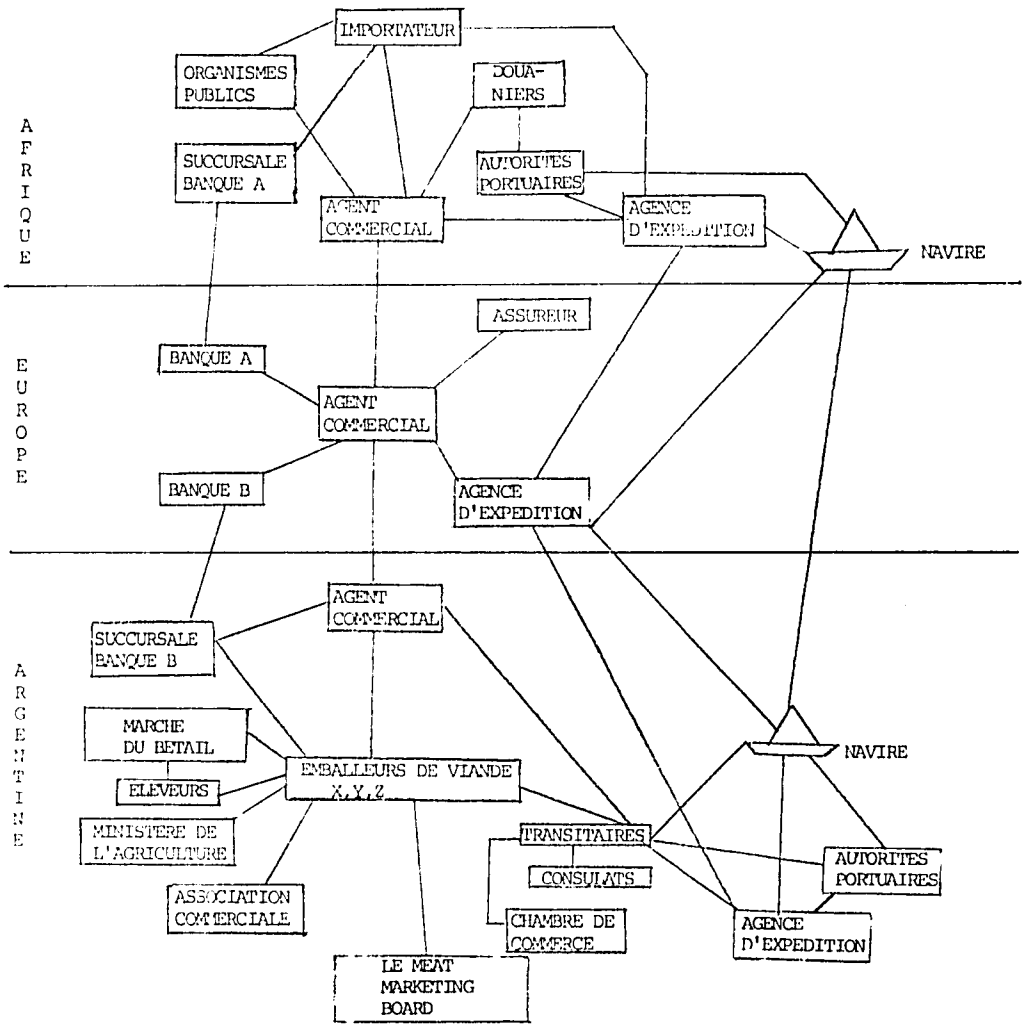

qui participent à l'expédition et/ou de l'agent commercial européen en poste à Buenos Aires. La responsabilité liée à l'orchestration des divers participants argentins incombe essentiellement à un despachante de aduana ou transitaire spécialisé dans les procédures applicables aux exportations maritimes de marchandises congelées. Outre la coordination de l'expédition, la fonction principale du transitaire consiste à vérifier si les documents requis pour l'expédition et à des fins bancaires sont préparés en temps voulu. Le transitaire chargé de coordonner et d'accélérer l'expédition regroupe tous les documents relatifs à chaque maison d'expédition.

Une fois les documents achevés, la cargaison de viande peut être camionnée directement des usines d'emballage au quai où se trouve le bateau, à moins qu'elle n'ait été transportée antérieurement pour être magasinée dans les chambres frigorifiques du port. Après que le bateau ait été autorisé à quitter le port, le transitaire rapporte l'ensemble des documents aux agents commerciaux et aux emballeurs de viande. La banque de Buenos Aires effectue ensuite les paiements stipulés par les termes de la lettre de crédit, après quoi la compagnie commerciale européenne transmet à son agent en poste en Afrique les documents nécessaires pour recevoir l'expédition. Les procédures d'importation à observer après l'arrivée à quai du vaisseau incombent essentiellement à l'importateur, mais l'expérience et les contacts de l'agent commercial européen établi sur place peuvent s'avérer précieux pour assurer un dédouanement aisé et rapide de la cargaison auprès des autorités portuaires.

## II. La connexion européenne

Le rôle que jouent les agents commerciaux européens au niveau des exportations vers l'Afrique fait l'objet d'un ressentiment manifeste en Argentine. L'impression qui prévaut parmi certains exportateurs est que les agents relèvent sensiblement le coût du boeuf argentin pour les pays africains, ce qui revient à limiter l'étendue du marché en question. Des efforts ont été consentis en vue de se passer de l'intervention des agents commerciaux européens, mais ils n'ont guère abouti jusqu'à présent. Des missions commerciales officielles, de même que des représentants de groupes privés, se sont en fait rendus dans plusieurs pays africains avec l'intention d'établir des liens commerciaux directs avec d'éventuels importateurs de viande bovine. Les résultats obtenus ont tous été décevants du fait que les intéressés n'ont pu se mettre d'accord avec les importateurs africains quant aux modalités de transactions.

L'absence de confiance mutuelle sous-tend l'impasse. Afin de protéger ses intérêts, l'importateur africain insiste sur le fait que le paiement est lié à la réception des viandes congelées dans un état satisfaisant. Cette clause apparemment inoffensive expose l'exportateur argentin à des risques inacceptables : le paiement dépend de l'évaluation subjective des viandes par un inspecteur africain qui échappe entièrement à son contrôle ; en l'absence de tout représentant local, l'exportateur est impuissant à défendre ses intérêts à partir du moment où ses marchandises arrivent à destination. De surcroît, l'exportateur assumerait ainsi le risque qu'implique le transport de la viande bovine congelée par bateau affrété et, même dans les cas où il serait couvert par une assurance, il lui incomberait de justifier les pertes. Une fois encore, eu égard au volume modeste des commandes, à la connaissance limitée du marché africain et à l'absence de représentants locaux, ces opérations constituent une source potentielle de difficultés auxquelles l'exportateur argentin préférerait ne pas s'exposer.

Enfin, les exportateurs argentins sont peu enclins à accorder le crédit à court terme qu'implique la disposition relative au paiement sur livraison. Etant donné le taux d'inflation extrêmement élevé que connaît l'Argentine et la valeur déclinante du dollar par rapport à d'autres monnaies, les exportateurs argentins ne sont pas disposés à prendre des risques sur le marché monétaire. En outre, la Banque centrale de l'Argentine exige un dépôt de la valeur FOB en dollars dans les huits jours qui suivent le départ du bateau. Dès lors, les exportations de viande bovine congelée en provenance de l'Argentine s'effectuent presque exclusivement sur la base du paiement touché par la maison d'expédition au moment du chargement de la commande et des coûts imputables au fret payés en avance.

A la lumière de ces facteurs qui limitent les transactions commerciales entre importateurs africains et exportateurs argentins, la signification du rôle des agents commerciaux devient plus facile à apprécier. Pour commercer, il est douteux que sans leur intervention le commerce des viandes rouges entre l'Amérique du Sud et l'Afrique se serait développé aussi tôt et aussi rapidement qu'il ne l'a fait. Ces agents offrent des services que d'autres participants au marché ne sont pas en mesure de fournir.

En premier, il convient d'aborder la question des connaissances. Il y a quelques années, aucun circuit commercial communément établi ne permettait de mettre en rapport direct importateurs de boeuf

africains et exportateurs argentins. Jusqu'alors, le commerce argentin de la viande bovine s'était orienté presque exclusivement vers l'Europe, notamment le Royaume-Uni. Par ailleurs, les relations coloniales avaient doté les pays africains d'une structure commerciale dont les flux s'orientaient surtout vers l'Europe. A l'époque, il n'était que naturel de voir les premiers contacts s'établir par le truchement d'intermédiaires commerciaux européens pour ce qui est du négoce de la viande bovine.

Deuxièmement, intervient la question de la confiance mutuelle. Les maisons de commerce européennes sont des affaires bien établies jouissant d'un solide appui financier et d'une sérieuse réputation quant à leur intégrité et à la fiabilité de leurs livraisons. Elles ont assuré une présence continue dans les pays où elles fonctionnent, qu'il s'agisse de l'Afrique ou de l'Amérique du Sud. Leurs représentants se trouvent sur place, personnellement accessibles à toutes les parties intéressées. Au cas où des revendications ou des difficultés devraient surgir, elles peuvent se discuter en personne, sans retard, dans la langue vernaculaire et dans le cadre des coutumes locales ; en fin de compte, ce procédé vaut mieux que de traiter avec une entreprise peu connue se trouvant au-delà d'un océan.

Troisièmement, la maison de commerce européenne et ses agents commerciaux en poste dans les différents pays constituent un système très efficient de communication entre l'importateur africain et l'exportateur argentin. Par son réseau de lignes de télex, elle peut recevoir et transmettre des messages entre l'Afrique et l'Amérique du Sud via l'Europe moyennant une attente minime. On ne peut guère trouver de système de rechange qui soit comparable ; les services postaux, le téléphone, voire les connexions télégraphiques entre l'Afrique et l'Amérique du Sud ne sont pas suffisamment fiables et rapides. La filière offerte par les institutions bancaires qui se chargent des lettres de crédit constitue une variante fiable mais laborieuse.

Quatrièmement, les agents commerciaux européens fournissent des services précieux pour ce qui est d'activer les procédures d'exportation et d'importation applicables aux commandes de viande bovine congelée. Dans la mesure où leurs intérêts pécuniaires sont liés à la bonne mise à terme des transactions, ils ont tout avantage à superviser l'expédition depuis le moment où elle quitte l'exportateur et où elle atteint l'entrepôt de l'importateur. On pourrait obtenir les mêmes services d'autres transitaires indépendants et

douaniers, mais du fait qu'ils agissent des deux côtés de l'Atlantique, les agents commerciaux européens évitent tant à l'exportateur qu'à l'importateur de devoir suivre l'expédition de bout en bout.

Cinquième et dernier point, l'agent commercial européen fournit un financement à court terme entre le paiement à l'exportateur à Buenos Aires et la réception des fonds issus de la lettre de crédit de l'imporateur. Les achats et envois de fonds en monnaie étrangère sont sujets à des réglementations complexes dans la plupart des Etats africains. L'agent commercial est très expérimenté en la matière ; le virement du paiement à l'étranger s'effectue sans grand dérangement pour l'importateur. Les transferts sont encore facilités par les multiples opérations de commerce extérieur dont se charge l'agent commercial à tout moment : il semble que les expéditions de viande bovine à destination de l'Angola soient coordonnées pratiquement sur une base de troc par une agence commerciale établie à Londres, se chargeant également d'importer du café de ce pays.

## CHAPITRE QUATRE

## COMPOSITION DES EXPORTATIONS ARGENTINES DE VIANDE VERS L'AFRIQUE DE L'OUEST

### I. Exportations générales

Un coup d'oeil sur le manifeste de deux transporteurs de l'ELMA, correspondant au début de 1977, donne un bon échantillon des divers produits exportés d'Argentine aux pays de la côte occidentale de l'Afrique. Si la part dominante de ces exportations se compose de produits autres que les viandes rouges, l'article le plus coûteux est la viande congelée. On pourrait démontrer que l'intensification du commerce des viandes rouges a catalysé le relèvement des exportations vers l'Afrique de tout un éventail de produits argentins tant agricoles qu'industriels.

Ainsi, en avril 1977, figuraient parmi les produits embarqués à Buenos Aires sur le bateau Lago Alumine en partance pour Matadi : blocs de sel (9 tonnes), poisson séché et salé (75 tonnes), queues bovines congelées (35 tonnes), foie de veau congelé (10 tonnes), quartiers de boeuf congelé (60 tonnes), carcasses d'agneau congelées (25 tonnes). A destination de Takoradi, 500 tonnes de coton ; pour Luanda, 2.100 tonnes d'haricots secs ; pour Douala, 32 réfrigérateurs marchant au kérosène. A destination d'Abidjan, 100 réfrigérateurs marchant au kérosène et 150 tonnes de quartiers de boeuf congelés.

A une époque antérieure, la même année, un autre transporteur de l'ELMA, le Río Belen, a mis le cap sur l'Afrique. Une liste partielle de sa cargaison inclut : pour Matadi, 90 tonnes de poisson congelé ; pour Téma, 600 tonnes de coton ; pour Abidjan, 100 tonnes de tabac, 110 tonnes de papier blanc, plus de 300 tonnes de quartiers de boeuf congelés et 5 tonnes de jambon désossé congelé ; pour Lomé, 500 tonnes de maïs et 77 tonnes de câbles électriques ; pour Douala, 15 tonnes de tabac ; pour Pointe Noire, 10 réfrigérateurs au kérosène et 200 tonnes de quartiers de boeuf congelés. La cargaison destinée à Monrovia était plus variée, mais composée de moindres volumes : 20 tonnes de boeuf en conserve, 35 tonnes de fruits en boîtes conservés dans du sirop, 6 tonnes de marmelade de fruits, 22 tonnes de tomates entières et de pâte de tomates en conserve, 5 tonnes de pois en conserve, 40 tonnes de vins et apéritifs, 30 tonnes de pommes fraîches, une demi-tonne de cervelles de veau congelées, 3 tonnes de foie de veau congelé, 40 tonnes de morceaux de boeuf désossés et congelés, 30 tonnes de morceaux de boeuf non désosés et congelés, 2 tonnes d'abats ovins et 11 tonnes de carcasses d'agneau.

A. Perspectives d'avenir concernant les produits non dérivés de la viande

Sur la base des articles d'exportation énumérés ci-dessus, plusieurs conjectures peuvent s'appliquer au potentiel du commerce auquel s'adonnent l'Argentine et la côte ouest-africaine. Il convient en premier lieu de se rendre compte que ce commerce ne se limitera pas aux viandes rouges, mais couvrira vraisemblablement des produits agricoles tels que céréales, légumineuses, fruits et légumes. L'Argentine est réputée pour l'abondance de ses ressources agricoles ; certains produits difficiles à cultiver sur la côte africaine tropicale poussent bien dans le climat tempéré argentin. L'Afrique est un marché tout indiqué pour le blé, le maïs, les légumineuses et le coton argentins. Les fruits frais et traités, les légumes et les vins d'Argentine pourraient fort bien entrer en concurrence avec des produits analogues actuellement importés d'Europe et d'Afrique du Nord.

En second lieu, les villes de la côte ouest-africaine qui enregistrent une croissance accélérée pourraient offrir un bon potentiel commercial aux exportations argentines de poisson ; ce genre d'exportation intervient déjà sur une petite échelle. Le poisson constitue la source prédominante de protéines pour les populations côtières de l'Afrique. La demande de poisson a déjà dépassé les prises africaines domestiques, le déficit étant comblé par des achats aux flottes de pêche grecques et est-européennes. Par ailleurs, la pêche, jusqu'ici négligée, fait actuellement l'objet de beaucoup d'attention et d'importants efforts de promotion en Argentine. Au cours des années à venir, les pouvoirs publics argentins entendent encourager le développement d'une capacité de pêche maritime de grande échelle en vue d'exploiter les réserves marines qui existent le long du littoral atlantique.

Les possibilités d'exporter des produits manufacturés ne sont pas aussi prometteuses en ce qui concerne les produits dérivés de la viande. L'Argentine peut toutefois fournir des produits et du matériel associés à l'industrie du magasinage et du traitement des viandes. Les exportations de boeuf en conserve et de réfrigérateurs fonctionnant au kérosène sont des exemples pertinents. L'Argentine n'a pas suivi le rythme du Brésil pour développer cette branche commerciale potentielle : une entreprise brésilienne, la Cotia, a déjà obtenu un contrat pour procéder, au Nigeria, à la construction de deux grands abattoirs et à la mise en place à l'échelle nationale d'un réseau de magasinage frigorifique.

Au cours des dernières années, l'expansion simultanée du commerce des viandes rouges et d'autres produits a eu pour effet de les renforcer mutuellement. Il est probable qu'à mesure que se consolideront les rapports commerciaux entre l'Argentine et les pays africains, on assistera dans le même temps à une accentuation du volume et de la variété du commerce en question.

## II. Exportations de viande

L'examen de la composition particulière aux exportations argentines de viande vers les pays de la côte atlantique africaine soulève un certain nombre de questions. Celles-ci concernent les espèces impliquées ; leur importance relative ; le type d'animaux abattu ; la découverte des différences, significatives ou non, entre les viandes destinées à des pays différents ; le degré de traitement ou de transformation ; les méthodes choisies pour préserver les différentes viandes ; la découverte des morceaux ou parties de la carcasse dont il s'agit et enfin, leur qualité et prix relatifs.

### A. Mouton et boeuf

Presque toutes les exportations de viande à destination de l'Afrique se composent de viande bovine, mais le mouton y entre également pour une large part (cf. Tableau 4.1). Bien que des exportations mineures de viande porcine aient effectivement été acheminées vers la Côte d'Ivoire, le Zaïre et le Gabon, leur importance par rapport au boeuf est négligeable. Durant la première moitié de 1978, le boeuf a couvert 98 pour cent aussi bien du tonnage que de la valeur des exportations de viande vers les pays africains. Ceci équivaut à plus de 34.000 tonnes de viande bovine pour un montant approximatif de 28 millions de dollars FOB à Buenos Aires. Par contre, seules quelque 415 tonnes de mouton valant 447.000 dollars ont été exportées vers l'Afrique durant la même période, dont 88 pour cent étaient destinés à la Côte d'Ivoire et le reste (presque pour moitié) au Gabon et au Libéria. La viande chevaline ne se vend pas en Afrique.

Les cinq pays ouest-africains du corridor central -- le Libéria, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin ont reçu ensemble 8.247 tonnes de viande rouge de l'Argentine durant les premiers six mois de 1978, à raison d'une valeur globale de 6,3 millions de dollars. FOB. Sur ce montant, 95 pour cent, soit 7.858 tonnes, représentaient de la viande et des abats bovins dont la valeur se chiffrait en moyenne à 743 dollars par tonne. Bien qu'elle n'ait couvert que 5 pour cent du tonnage, la viande ovine a couvert 7 pour cent de la valeur citée, ce qui traduit son prix moyen plus élevé (1.135 dollars/t). Au sein

TABLEAU 4.1

ARGENTINE : EXPORTATIONS DE VIANDE ET DE PRODUITS DERIVES DE LA VIANDE VERS LES PAYS AFRICAINS, PAR ESPECE, QUANTITE ET VALEUR FOB

JANVIER-JUIN 1978

| Pays | Viande bovine | | Viande ovine | | Viande porcine | | Viande chevaline | | Total[a] | | Pays |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | tonnes | 1000 EU FOB | tonnes | 1000 EU FOB | tonnes | 1000 EU FOB | tonnes | 1000 EU FOB | tonnes | 1000 EU FOB | |
| Bénin | 137 | 97 | | | | | | 137 | 97 | | Bénin |
| Congo | 1.045 | 670 | | | | | | 1.045 | 670 | | Congo |
| Egypte | 6.474 | 5.333 | 3,3 | 6,5 | | | | 6.474 | 5.340 | | Egypte |
| Gabon | 848 | 718 | 22,9 | 29,7 | 10 | 14 | | 881 | 762 | | Gabon |
| Ghana | 807 | 640 | | | | | | 807 | 640 | | Ghana |
| Côte d'Ivoire | 3.124 | 2.458 | 366 | 405 | | | | 3.490 | 2.864 | | Côte d'Ivoire |
| Libéria | 3.045 | 2.119 | 22,6 | 36,2 | | | | 3.068 | 2.155 | | Libéria |
| Mozambique | 2.860 | 2.127 | | | | | | 2.860 | 2.127 | | Mozambique |
| Nigeria | 8.495 | 7.494 | | | | | | 8.495 | 7.495 | | Nigeria |
| Afrique du S.[b] | 10 | 10 | | | | | | 10 | 10 | | Afrique du S |
| Togo | 745 | 521 | | | | | | 745 | 521 | | Togo |
| Tunisie | 5.597 | 5.079 | | | | | | 5.597 | 5,079 | | Tunisie |
| Zaïre | 1.113 | 605 | | | 151 | 81,6 | | 1.264 | 687 | | Zaïre |
| Total | 34.300 | 27.871 | 414,4 | 477,4 | 161 | 95,6 | | 34.876 | 28.446 | | Total |

Source : Junta Nacional de Carnes. Bulletin hebdomadaire No 360/361, août 1978.

[a]Le montant total peut ne pas correspondre pour avoir été arrondi.

[b]Spécialités de boeuf : bouillon, etc.

de ce groupe de pays, la Côte d'Ivoire et le Libéria se distinguent en tant que principaux clients des viandes argentines. Le première absorbe 42 pour cent du poids et 46 pour cent de la valeur des exportations de viande destinées au groupe ; quant au Libéria, les pourcentages respectifs sont 37 et 32 pour cent.

Les trois principaux clients des viandes africaines -- le Nigeria, l'Egypte, et la Tunisie -- couvrent ensemble 60 pour cent des exportations globales de viande bovine destinées à l'Afrique, et 59 pour cent de toutes les exportations de viande. Aucun des trois pays n'importe de viande autre que bovine. Le Nigeria se réserve 25 pour cent des exportations globales de viande vers l'Afrique et 26 pour cent de leur valeur ; l'Egypte compte 19 pour cent à la fois en valeur et en tonnage; la Tunisie couvre également 19 pour cent de leur valeur, mais seulement 16 pour cent du tonnage. Cette répartition du marché se fonde sur des données établies pour les six premiers mois de 1978 ainsi qu'il apparaît au Tableau 4.1.

B. Boeuf en conserve et abats

En termes de tonnage et de valeur, les quartiers et les morceaux de boeuf congelés et réfrigérés représentent la catégorie principale de viande bovine exportée vers les pays ouest-africains : plus de 95 pour cent des exportations globales de viande bovine acheminées vers la Côte d'Ivoire durant les six premiers mois de 1978 ont consisté en boeuf congelé, réfrigéré ou manufacturé ; les abats bovins ont couvert 3 pour cent et le boeuf en conserve les 2 pour cent restants. Le boeuf en conserve a également couvert 2 pour cent des exportations de viande bovine destinées au Libéria durant la même période. Le Ghana, le Togo et le Bénin n'ont pas reçu d'abats ni de boeuf en conserve au début de 1978 (cf. Tableau 4.2).

Par ailleurs, le Nigeria a reçu 11 pour cent de sa viande bovine sous forme de boeuf en conserve, ce qui en termes de valeur représente une plus grande part des importations concernées, à savoir 18 pour cent. Les abats n'ont valu qu'une contribution négligeable aux exportations de viande bovine destinées au Livéria et au Nigeria, mais ils ont atteint le gros volume de 93 pour cent dans le cas de Zaïre. Le solde, 7 pour cent, se compose de boeuf en conserve et couvre 20 pour cent de la valeur des exportations en cause. Les abats comprennent un assortiment d'articles, les principaux étant le foie et les queues, mais cervelle, langue, coeur, rognon, feuillet, tripes, poumons et oreilles n'en apparaissent pas moins dans les expéditions destinées à l'Afrique.

TABLEAU 4.2

COMPOSITION DES EXPORTATIONS DE VIANDE ARGENTINES VERS LES PAYS AFRICAINS
Janvier-Juin 1978

| | Kilogrammes | Dollars EU FOB |
|---|---|---|
| | BENIN | |
| Boeuf congelé | 47.264 | 37.811 |
| Boeuf industriel | 89.847 | 59.299 |
| Total boeuf | 137.111 | 97.110 |
| Total viandes | 137.111 | 97.110 |
| | CONGO | |
| Boeuf congelé | 1.004.204 | 644.061 |
| Abats | 41.000 | 26.170 |
| Total boeuf | 1.045.204 | 670.231 |
| Total viandes | 1.045.204 | 670.231 |
| | EGYPTE | |
| Boeuf congelé | 5.571.323 | 4.585.147 |
| Boeuf industriel | 405.283 | 350.632 |
| Abats | 317.727 | 123.114 |
| Boeuf en conserve | 179.520 | 274.450 |
| Total boeuf | 6.473.853 | 5.333.343 |
| Total mouton | 3.256 | 6.525 |
| Total viandes | 6.477.109 | 5.339.868 |
| | GABON | |
| Boeuf réfrigéré | 139.357 | 167.229 |
| Boeuf congelé | 277.051 | 258.522 |
| Boeuf industriel | 315.105 | 220.627 |
| Abats (bovins) | 116.776 | 72.049 |
| Total boeuf | 848.289 | 718.427 |
| Total mouton | 22.918 | 29.738 |
| Total porc | 10.016 | 13.981 |
| Total viandes | 881.223 | 762.146 |

TABLEAU 4.2

COMPOSITION DES EXPORTATIONS DE VIANDE ARGENTINES VERS LES PAYS AFRICAINS (suite)

| | Kilogrammes | Dollars EU FOB |
|---|---|---|
| | GHANA | |
| Boeuf congelé | 509.984 | 438.337 |
| Boeuf industriel | 297.214 | 202.106 |
| Total boeuf | 807.198 | 640.443 |
| Total viandes | 807.198 | 640.443 |
| | COTE D'IVOIRE | |
| Boeuf régrigéré | 48.171 | 56.774 |
| Boeuf congelé | 1.921.577 | 1.563.622 |
| Boeuf industriel | 1.020.024 | 699.232 |
| Abats | 84.627 | 55.695 |
| Boeuf en conserve | 49.891 | 83.119 |
| Total boeuf | 3.124.290 | 2.458.442 |
| Total mouton | 365.938 | 405.111 |
| Total viandes | 3.490.228 | 2.863.553 |
| | LIBERIA | |
| Boeuf congelé | 988.322 | 711.986 |
| Boeuf industriel | 2.003.949 | 1.322.734 |
| Abats (bovins) | 2.550 | 2.099 |
| Boeuf en conserve | 50.304 | 81.800 |
| Total boeuf | 3.045.125 | 2.118.619 |
| Total mouton | 22.604 | 36.198 |
| Total viandes | 3.067.729 | 2.154.817 |
| | MOZAMBIQUE | |
| Boeuf congelé | 729.122 | 589.118 |
| Boeuf industriel | 2.131.210 | 1.538.276 |
| Total boeuf | 2.860.332 | 2.127.394 |
| Total viandes | 2.860.332 | 2.127.394 |

TABLEAU 4.2

COMPOSITION DES EXPORTATIONS DE VIANDE ARGENTINES VERS LES PAYS AFRICAINS (suite)

| | Kilogrammes | Dollars EU FOB |
|---|---|---|
| | NIGERIA | |
| Boeuf congelé | 1.160.914 | 968.900 |
| Boeuf industriel | 6.416.169 | 5.172.708 |
| Abats | 5.398 | 3.239 |
| Boeuf en conserve | 912.152 | 1.349.456 |
| Total boeuf | 8.494.633 | 7.494.303 |
| Total viandes | 8.494.633 | 7.494.303 |
| | TOGO | |
| Boeuf congelé | 481.284 | 336.899 |
| Boeud industriel | 263.414 | 184.390 |
| Total boeuf | 744.698 | 521.289 |
| Total viandes | 744.698 | 521.289 |
| | TUNISIE | |
| Boeuf congelé | 5.055.773 | 4.715.743 |
| Boeuf industriel | 507.104 | 352.021 |
| Abats | 33.881 | 11.480 |
| Total boeuf | 5.596.758 | 5.079.244 |
| Total viandes | 5.596.758 | 5.079.244 |
| | REP. D'AFRIQUE DU SUD | |
| Spécialité-boeuf | 10.015 | 10.029 |
| Total boeuf | 10.015 | 10.029 |
| Total viandes | 10.015 | 10.029 |
| | ZAIRE | |
| Abats | 1.031.708 | 485.447 |
| Boeuf en conserve | 81.600 | 120.000 |
| Total boeuf | 1.113.308 | 605.447 |
| Total porc | 151.055 | 81.586 |
| Total viandes | 1.264.363 | 687.033 |

SOURCE : JNC, Boletín Semanal de Informaciones Sobre Ganados, Carnes, y Subproductos. No 360, 361, août 1978.

Si l'Afrique, prise dans son ensemble, a reçu 14 pour cent du tonnage global de viande bovine exporté par l'Argentine entre janvier et juin 1978, en termes de valeur, sa part du marché argentin du boeuf ne représente que 9 pour cent. En comparaison, les exportations de viande bovine vers la Communauté européenne, dont le tonnage s'est élevé à 40 pour cent, ont couvert 47 pour cent de la valeur globale des exportations argentines de viande bovine. Le contraste aurait été encore plus marqué si l'on avait inclu d'autres viandes que le boeuf. Le déséquilibre que semble accuser la part africaine du marché traduit les différentes combinaisons de produits et la qualité inférieure des viandes aussi bien que les politiques de prix discriminatoires des exportateurs argentins.

C. Viande bovine réfrigérée

Durant la période examinée (début 1978), la viande bovine réfrigérée, qui est la catégorie de boeuf la plus coûteuse, s'est exportée vers l'Afrique, mais en quantités minimes : 48 tonnes pour la Côte d'Ivoire au prix moyen de 1.180 dollars, et 139 tonnes pour le Gabon à raison de 1.200 dollars par tonne.

D. Viande bovine industrielle

A l'autre extrémité du spectre des prix, on trouve la viande bovine de qualité industrielle. Ainsi que l'indique son appellation, elle est classée comme convenant au traitement plutôt qu'à la consommation directe. Les carcasses de vaches réformées et de taureaux âgés sont la source habituelle des viandes bovines de qualité industrielle. Ce type de viande, maigre et dur, devient généralement du boeuf en conserve. Lorsqu'elle s'exporte, la viande de qualité industrielle s'expédie sous forme de carcasses ou de quartiers congelés, mais non en morceaux. Cette catégorie de viande bovine couvre une part substantielle des exportations de boeuf à destination des pays africains. En dépit de sa classification, il est peu probable que ce genre de viande de boeuf soit traité en Afrique ; il se vend très vraisemblablement sur le marché public à des fins de consommation directe. Durant la première moitié de 1978, un tiers des 3.124 tonnes de boeuf exportées vers la Côte d'Ivoire ont été qualifiées d'industrielles et le prix appliqué s'est chiffré à 685 dollars/t en moyenne. Une proportion du même ordre se retrouve au Togo et au Ghana. Pour le Libéria, toutefois, les deux tiers des 3.045 tonnes étaient de qualité industrielle ainsi qu'au Bénin où, pourtant, le volume s'est avéré plus réduit. Les trois quarts des 8.495 tonnes de viande bovine exportées au plus gros marché ouest-africain, le Nigeria, étaient également de qualité industrielle. Au total, plus de 60 pour cent des exportations globales de viande bovine destinée à l'Afrique de l'ouest se composent de boeuf industriel.

E. Quartiers et morceaux de boeuf

Le boeuf ayant la qualité de viande de table constitue de reste de la catégorie des viandes bovines congelées qui s'exportent en Afrique. A l'intérieur de ce groupe, on peut distinguer entre quartiers et morceaux de boeuf. Ainsi qu'on peut s'y attendre, la majeure partie du boeuf de table s'expédie en quartiers, mais on constate également un volume non négligeable de morceaux de boeuf : ceux-ci absorbent 110 des 988 tonnes de boeuf de table congelé envoyé au Libéria. De même, 334 tonnes de morceaux de boeuf ont été expédiés en Côte d'Ivoire, par rapport à 1.626 tonnes de quartiers. Ni le Togo, ni le Bénin n'ont acheté de morceaux, s'en étant tenus aux quartiers. Chose étonnante, le Ghana n'a absolument pas acheté de quartiers de boeuf pendant la première moitié de 1978 ; les morceaux de boeuf ont absorbé la totalité des 510 tonnes de boeuf de table congelé. Le Nigeria a également acheté une proportion nettement plus importante de morceaux de boeuf : 1.034 tonnes contre seulement 127 en quartiers de boeuf.

Dans l'ensemble, durant la première moitié de 1978, plus de 5.000 tonnes de boeuf de table ont été exportées vers l'Afrique de l'Ouest dont 2.000, soit 40 pour cent, correspondaient à des morceaux ; les 3.000 tonnes restantes se composaient de quartiers. Le Ghana et le Nigeria ont reçu plus des trois quarts des morceaux de boeuf ; les cinq pays du corridor central n'ont, au demeurant, acheté qu'environ 24 pour cent de leurs 4.000 tonnes de boeuf de table sous forme de morceaux.

Les pays africains, en tant que groupe, sont devenus le débouché presque exclusif des quartiers de boeuf argentins : dans la première moitié de 1978, 92 pour cent des expéditions de quartiers sont allés en Afrique, essentiellement en Egypte, en Tunisie, en Angola, en Côte d'Ivoire et au Congo. Ceci traduit la tendance suivie par l'Argentine au cours de la dernière décennie dans le sens d'un abandon progressif des exportations de quartiers congelés au profit des produits comportant une plus grande valeur ajoutée comme les morceaux de boeuf, le boeuf cuit/congelé et le boeuf en conserve. Cette tendance s'est vue renforcée par les règles sanitaires plus rigoureuses de la Communauté économique européenne en ce qui concerne la fièvre aphteuse, de même que par le fait que les Etats-Unis permettent l'importation de viandes traitées (boeuf cuit/congelé, en conserve) provenant de pays où sévit la fièvre aphteuse.

TABLEAU 4.3

EXPORTATIONS TRIMESTRIELLES DE BOEUF REFRIGERE VERS LES PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST CENTRALE PAR PAYS DE DESTINATION 1975-I à 1978-IV

(poids d'expédition en tonnes)

| Trimestre | Côte d'Ivoire | Ghana | Libéria | Togo | Total Africain | Total mondial |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1975-I | - | - | - | - | - | 16.155 |
| II | - | - | 3 | - | 3 | 19.810 |
| III | - | - | 11 | - | 11 | 21.744 |
| IV | 1.105 | - | 14 | - | 1.119 | 21.366 |
| 1976-I | 1.662 | - | 59 | - | 4.802 | 36.257 |
| II | 2.090 | - | 5 | - | 5.335 | 57.965 |
| III | 4.371 | 905 | 1 | - | 11.225 | 61.172 |
| IV | 2.532 | 791 | 94 | - | 10.382 | 68.543 |
| 1977-I | 185 | 5 | - | 1.983[a] | 2.873 | 50.996 |
| II | 1.296 | 304 | 63 | 2.269[a] | 14.983 | 73.235 |
| III | 948 | 309 | 1.488 | 583[a] | 15.446 | 73.769 |
| IV | 299 | - | 526 | 1.737[a] | 13.236 | 80.133 |
| 1978-I | 1.277 | - | 1.191 | 744 | 17.781 | 62.130 |
| II | 1.763 | 807 | 1.801 | - | 15.147 | 86.148 |

SOURCE : JNC, Síntesis Estadística Trimestral, II, 1978.

[a]Les exportations de 1977 vers le Togo sont probablement erronées. Il semble probable que des expéditions destinées en fait à la Côte d'Ivoire aient été imputées au Togo.

TABLEAU 4.4

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE VIANDE ARGENTINES VERS LE LIBERIA, 1969-1978
(VALEUR FOB EN MILLIERS DE DOLLARS EU)

| Produits : | 1978 | 1977 | 1976 | 1975 | 1974[a] | 1973[a] | 1972 | 1971 | 1970 | 1969 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Boeuf : | | | | | | | | | | |
| Quartiers | 576 | 270 | 101 | - | | | - | 7,2 | - | 2,9 |
| Morceaux | 136 | 172 | 19 | 49 | | | - | 11,2 | - | 9,6 |
| Industriel | 1.323 | 1.304 | - | 2 | | | - | 1,3 | - | - |
| Cuit/congelé | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| En conserve | 82 | 131 | 31 | 55 | | | - | 1,8 | 4,5 | 2,1 |
| Bouillon | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Abats | 2 | 9 | - | 0,4 | | | - | 0,3 | - | 0,1 |
| Autres prép. | - | - | - | .. | | | 1,4 | 1,6 | 4,8 | 3,4 |
| Total boeuf | 2.119 | 1.885 | 152 | 107 | | | 1,4 | 23,4 | 9,3 | 18,1 |
| Total mouton | 36 | 58 | 15 | 11 | | | - | 1,5 | - | 0,4 |
| Total porc | - | 1 | - | - | | | - | - | - | 0,6 |
| Total viandes | 2.155 | 1.944 | 167 | 118 | | | 1,4 | 24,9 | 9,3 | 19,1 |
| Pourcentage des exportations argentines | 0,6 | 0,3 | 0 | 0 | | | 0 | 0 | 0 | 0 |

SOURCE : Centre d'établissement des statistiques de la JNC.

[a]Données non disponibles.

TABLEAU 4.5

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE VIANDE ARGENTINES VERS LE LIBERIA, 1969-1978

(tonnes)

| Produits : | 1978 | 1977 | 1976 | 1975 | 1974[a] | 1973[a] | 1972 | 1971 | 1970 | 1969 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Boeuf : | | | | | | | | | | |
| Quartiers | 878 | 362 | 148 | - | | | - | 7,4 | - | 4,6 |
| Morceaux | 110 | 99 | 11 | 25 | | | - | 7,6 | - | 8,3 |
| Industriel | 2.004 | 1.617 | - | 3 | | | - | 1,4 | - | - |
| Cuit/congelé | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Conserve | 50 | 77 | 21 | 33 | | | - | 1,3 | 4,2 | 1,9 |
| Bouillon | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Abats | 3 | 11 | - | 0,5 | | | - | 0,5 | - | 0,5 |
| Autres prép. | - | - | - | - | | | 1,2 | 1,2 | 5,1 | 4,1 |
| Total boeuf | 3.045 | 2.165 | 180 | 60,5 | | | 1,2 | 19,4 | 9,3 | 19,4 |
| Total mouton | 23 | 41 | 11 | 7 | | | - | 2,9 | - | 0,3 |
| Total porc | - | 0,2 | - | - | | | - | - | - | 1 |
| Total viandes | 3.068 | 2.206 | 191 | 67,5 | | | 1,2 | 22,3 | 9,3 | 21,2 |
| Pourcentages des exportations argentines | 1,1 | 0,4 | 0 | 0 | | | 0 | 0 | 0 | 0 |

SOURCE : Centre d'établissement des statistiques de la JNC.

[a]Données non disponibles.

TABLEAU 4.6

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE VIANDE ARGENTINES VERS LA COTE D'IVOIRE, 1969-1978

(tonnes)

| Produit : | 1978 | 1977 | 1976 | 1975 | 1974[a] | 1973[a] | 1972 | 1971 | 1970 | 1969 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Boeuf : | | | | | | | | | | |
| Quartiers | 1.626 | 723 | 5.057 | - | | | - | - | - | - |
| Morceaux | 344 | 186 | 177 | 15 | | | - | - | - | - |
| Industriel | 1.020 | 1.819 | 5.421 | 1.090 | | | - | - | - | - |
| Cuit/congelé | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Conserve | 50 | - | 6 | - | | | - | - | - | - |
| Bouillon | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Abats | 85 | 43 | 72 | - | | | - | - | - | - |
| Autres prép. | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Total boeuf | 3.125 | 2.771 | 10.734 | 1.105 | | | - | - | - | - |
| Total mouton | 366 | 343 | 289 | 10 | | | - | - | - | - |
| Total porc | - | 23 | 11 | - | | | - | - | - | - |
| Total viandes | 3.491 | 3.137 | 11.033 | 1.115 | | | - | - | - | - |
| Pourcentages des exportations argentines | 1,2 | 0,6 | 2,4 | 0,5 | | | - | - | - | - |

SOURCE : Centre d'établissement des statistiques de la JNC.

[a]Données non disponibles.

TABLEAU 4.7

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE VIANDE ARGENTINES VERS LA COTE D'IVOIRE, 1969-1978
(VALEUR FOB EN MILLIERS DE DOLLARS EU)

| Produit : | 1978 | 1977 | 1976 | 1975 | 1974[a] | 1973[a] | 1972 | 1971 | 1970 | 1969 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Boeuf : | | | | | | | | | | |
| Quartiers | 1.105 | 591 | 2.351 | - | | | - | - | - | - |
| Morceaux | 516 | 250 | 210 | 16 | | | - | - | - | - |
| Industriel | 699 | 1.280 | 2.328 | 469 | | | - | - | - | - |
| Cuit/congelé | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Conserve | 83 | - | 9 | - | | | - | - | - | - |
| Bouillon | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Abats | 56 | 26 | 47 | - | | | - | - | - | - |
| Autres prép. | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Total boeuf | 2.459 | 2.147 | 4.946 | 485 | | | - | - | - | - |
| Total mouton | 405 | 374 | 193 | 6 | | | - | - | - | - |
| Total porc | - | 36 | 18 | - | | | - | - | - | - |
| Total viandes | 2.864 | 2.557 | 5.157 | 491 | | | - | - | - | - |
| Pourcentages des exportations argentines | 0,8 | 0,4 | 1 | 0,2 | | | - | - | - | - |

SOURCE : Centre d'établissement des statistiques de la JNC.

[a]Données non disponibles.

TABLEAU 4.8

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE VIANDE ARGENTINES VERS LE GHANA, 1969-1978
(VALEUR FOB EN MILLIERS DE DOLLARS EU)

| Produit : | 1978 | 1977 | 1976 | 1975 | 1974[a] | 1973[a] | 1972 | 1971 | 1970 | 1969 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Boeuf : | | | | | | | | | | |
| Quartiers | - | 265,7 | 88,2 | - | | | - | - | - | - |
| Morceaux | 438,3 | 14 | 238,5 | - | | | - | - | - | - |
| Industriel | 202,1 | 264,1 | 602,2 | - | | | - | - | - | - |
| Cuit/congelé | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Conserve | - | - | - | - | | | - | 4 | 324,6 | 190,6 |
| Bouillon | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Abats | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Autres prép. | - | - | - | - | | | - | - | - | 0,3 |
| Total boeuf | 640,4 | 543,8 | 928,9 | - | | | - | 4 | 324,6 | 190,9 |
| Total mouton | - | - | - | - | | | - | - | - | 0,2 |
| Total porc | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Total viandes | 640,4 | 543,8 | 928,9 | - | | | - | 4 | 324,6 | 191,1 |
| Pourcentages des exportations argentines | 0,2 | 0,1 | 0,2 | - | | | - | 0 | 0,1 | 0 |

SOURCE : Centre d'établissement des statistiques de la JNC.

[a]Données non disponibles.

TABLEAU 4.9

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE VIANDE ARGENTINES VERS LE GHANA, 1969-1978
(tonnes)

| Produit : | 1978 | 1977 | 1976 | 1975 | 1974[a] | 1973[a] | 1972 | 1971 | 1970 | 1969 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Boeuf : | | | | | | | | | | |
| Quartiers | - | 247,2 | 117,6 | - | | | - | - | - | - |
| Morceaux | 510 | 4,8 | 306 | - | | | - | - | - | - |
| Industriel | 297,2 | 366 | 1.272 | - | | | - | - | - | - |
| Cuit/congelé | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Conserve | - | - | - | - | | | - | 4,1 | 374,7 | 226,4 |
| Bouillon | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Abats | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Autres prép. | - | - | - | - | | | - | - | - | 0,3 |
| Total boeuf | 807,2 | 618 | 1.695,6 | - | | | - | 4,1 | 374,7 | 226,7 |
| Total mouton | - | - | - | - | | | - | - | - | 0,3 |
| Total porc | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Total viandes | 807,2 | 618 | 1.695,6 | - | | | - | 4,1 | 374,7 | 227 |
| Pourcentages des exportations argentines | 0,3 | 0,1 | 0,4 | - | | | - | 0 | 0 | 0 |

SOURCE : Centre d'établissement des statistiques de la JNC.

[a]Données non disponibles

TABLEAU 4.10

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE VIANDE ARGENTINES VERS LE TOGO, 1969-1978
(VALEUR FOB EN MILLIERS DE DOLLARS EU)

| Produit : | 1978 | 1977 | 1976 | 1975 | 1974[a] | 1973[a] | 1972 | 1971 | 1970 | 1969 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Boeuf : | | | | | | | | | | |
| Quartiers | 336,9 | 3.630,3 | - | - | | | - | - | - | - |
| Morceaux | - | 239,8 | - | - | | | - | - | - | - |
| Industriel | 184,4 | 1.454,6 | - | - | | | - | | - | - |
| Cuit/congelé | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Conserve | - | 54,6 | - | - | | | - | - | - | - |
| Bouillon | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Abats | - | 24 | - | - | | | - | - | - | - |
| Autres prép. | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Total boeuf | 521,3 | 5.403,3 | - | - | | | - | - | - | - |
| Total mouton | - | 17,2 | - | - | | | - | - | - | - |
| Total porc | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Total viandes | 521,3 | 5.420,5 | - | - | | | - | - | - | - |
| Pourcentages des exportations argentines | 0,1 | 0,9 | - | - | | | - | - | - | - |

SOURCE : Centre d'établissement des statistiques de la JNC.

[a]Données non disponibles.

TABLEAU 4.11

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE VIANDE ARGENTINES VERS LE TOGO, 1969-1978
(tonnes)

| Produit : | 1978 | 1977 | 1976 | 1975 | 1974[a] | 1973[a] | 1972 | 1971 | 1970 | 1969 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Boeuf : | | | | | | | | | | |
| Quartiers | 481,3 | 4.569,4 | - | - | | | - | - | - | - |
| Morceaux | - | 184,4 | - | - | | | - | - | - | - |
| Industriel | 263,4 | 1.817,4 | - | - | | | - | - | - | - |
| Cuit/congelé | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Conserve | - | 36,7 | - | - | | | - | - | - | - |
| Bouillon | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Abats | - | 50,5 | - | - | | | - | - | - | - |
| Autres prép. | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Total boeuf | 744,7 | 6.658,4 | - | - | | | - | - | - | - |
| Total mouton | - | 20 | - | - | | | - | - | - | - |
| Total porc | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Total viandes | 744,7 | 6.678,4 | - | - | | | - | - | - | - |
| Pourcentages des exportations argentines | 0,3 | 1,3 | - | - | | | - | - | - | - |

SOURCE : Centre d'établissement des statistiques de la JNC.

[a]Données non disponibles.

TABLEAU 4.12

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE VIANDE ARGENTINES VERS LE BENIN, 1969-1978

(VALEUR FOB EN MILLIERS DE DOLLARS EU)

| Produit : | 1978 | 1977 | 1976 | 1975 | 1974[a] | 1973[a] | 1972 | 1971 | 1970 | 1969 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Boeuf : | | | | | | | | | | |
| Quartiers | 37,8 | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Morceaux | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Industriel | 59,3 | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Cuit/congelé | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Conserve | - | 6,1 | - | - | | | - | - | - | - |
| Bouillon | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Abats | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Autres prép. | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Total boeuf | 97,1 | 6,1 | - | - | | | - | - | - | - |
| Total mouton | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Total porc | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Total viandes | 97,1 | 6,1 | - | - | | | - | - | - | - |
| Pourcentages des exportations argentines | 0 | 0 | - | - | | | - | - | - | - |

SOURCE : Centre d'établissement des statistiques de la JNC.

[a]Données non disponibles.

TABLEAU 4.13

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE VIANDE ARGENTINES VERS LE BENIN, 1969-1978
(tonnes)

| Produit : | 1978 | 1977 | 1976 | 1975 | 1974[a] | 1973[a] | 1972 | 1971 | 1970 | 1969 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Boeuf : | | | | | | | | | | |
| Quartiers | 47,3 | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Morceaux | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Industriel | 89,8 | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Cuit/congelé | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Conserve | - | 4,1 | - | - | | | - | - | - | - |
| Bouillon | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Abats | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Autres prép. | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Total boeuf | 137,1 | 4,1 | - | - | | | - | - | - | - |
| Total mouton | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Total porc | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Total viandes | 137,1 | 4,1 | - | - | | | - | - | - | - |
| Pourcentages des exportations argentines | 0 | 0 | - | - | | | - | - | - | - |

SOURCE : Centre d'établissement des statistiques de la JNC.

[a]Données non disponibles.

TABLEAU 4.14

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE VIANDE ARGENTINES VERS LE NIGERIA, 1969-1978
(VALEUR FOB EN MILLIERS DE DOLLARS EU)

| Produit : | 1978 | 1977 | 1976 | 1975 | 1974[a] | 1973[a] | 1972 | 1971 | 1970 | 1969 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Boeuf : | | | | | | | | | | |
| Quartiers | 88,7 | 536,3 | - | - | | | - | - | - | - |
| Morceaux | 880,3 | 1.451,2 | - | - | | | 2,8 | 1,9 | 1,4 | - |
| Industriel | 5.172,7 | 6.419,1 | - | - | | | - | - | - | - |
| Cuit/congelé | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Conserve | 1.349,5 | 108,1 | 522,8 | 320,3 | | | - | - | - | - |
| Bouillon | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Abats | 3,2 | 168,5 | - | - | | | - | - | - | - |
| Autres prép. | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Total boeuf | 7.494,4 | 8.683,2 | 522,8 | 320,3 | | | 2,8 | 1,9 | 1,4 | - |
| Total mouton | - | 12,8 | - | - | | | - | - | - | - |
| Total porc | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Total viandes | 7.494,4 | 8.696 | 522,8 | 320,3 | | | 2,8 | 1,9 | 1,4 | - |
| Pourcentages des exportations argentines | 2,1 | 1,4 | 0,1 | 0,1 | | | 0 | 0 | 0 | - |

SOURCE : Centre d'établissement des statistiques de la JNC.

[a]Données non disponibles.

TABLEAU 4.15

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE VIANDE ARGENTINES VERS LE NIGERIA, 1969-1978
(tonnes)

| Produit : | 1978 | 1977 | 1976 | 1975 | 1974[a] | 1973[a] | 1972 | 1971 | 1970 | 1969 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Boeuf : | | | | | | | | | | |
| Quartiers | 126,7 | 726,7 | - | - | | | - | - | - | - |
| Morceaux | 1.034,2 | 1.318 | - | - | | | 0,8 | 0,7 | 1,1 | - |
| Industriel | 6.416.1 | 6.646,5 | - | - | | | - | - | - | - |
| Cuit/congelé | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Conserve | 912,2 | 66 | 364 | 223,8 | | | - | - | - | - |
| Bouillon | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Abats | 5,4 | 292 | - | - | | | - | - | - | - |
| Autres prép. | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Total boeuf | 8.494,6 | 9.049,2 | 364 | 223,8 | | | 0,8 | 0,7 | 1,1 | - |
| Total mouton | - | 10,4 | - | - | | | - | - | - | - |
| Total porc | - | - | - | - | | | - | - | - | - |
| Total viandes | 8.494,6 | 9.059,6 | 364 | 223,8 | | | 0,8 | 0,7 | 1,1 | - |
| Pourcentages des exportations argentines | 3 | 1,8 | 0,1 | 0,1 | | | 0 | 0 | 0 | - |

SOURCE : Centre d'établissement des statistiques de la JNC.

[a]Données non disponibles.

TABLEAU 4.16

EXPORTATIONS DE VIANDE ARGENTINES VERS LES PAYS OUEST-AFRICAINS DU CORRIDOR CENTRAL, PAR ESPECES, JANVIER-JUIN 1978
(tonnes)

| Pays | Toutes viandes | | | | Boeuf | | | | Viande ovine | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Quantité | | Valeur | | Quantité | | Valeur | | Quantité | | Valeur | |
| | tonnes | % | 1000$EU | % | tonnes | % | 1000$EU | % | tonnes | % | 1000$EU | % |
| Bénin | 137 | 1,7 | 97 | 1,5 | 137 | 1,7 | 97 | 1,7 | | | | |
| Ghana | 807 | 9,8 | 640 | 10,2 | 807 | 10,3 | 640 | 11 | | | | |
| Côte d'Ivoire | 3.490 | 42,3 | 2.864 | 45,6 | 3.124 | 39,8 | 2.458 | 42 | 36,6 | 94,2 | 405 | 91,8 |
| Libéria | 3.068 | 37,2 | 2.155 | 34,3 | 3.045 | 38,7 | 2.119 | 36,3 | 22,6 | 5,8 | 36,2 | 8,2 |
| Togo | 745 | 9 | 521 | 8,3 | 745 | 9,4 | 521 | 8,9 | | | | |
| Total | 8.247 | 100 | 6.277 | 100 | 7.858 | 100 | 5.835 | 100 | 388,6 | 100 | 441,2 | 100 |

SOURCE : Centre d'établissement des statistiques de la JNC.

TABLEAU 4.17

COMPOSITION DES EXPORTATIONS DE BOEUF ARGENTINES
VERS LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE
JANVIER-JUIN 1978

| Article | Kilogrammes | Dollars EU FOB |
|---|---|---|
| Boeuf réfrigéré | 6.968.442 | 16.267.116 |
| Boeuf congelé | 31.625.962 | 50.069.917 |
| Boeuf industriel | 8.078.216 | 7.503.439 |
| Boeuf cuit/congelé | 7.272.827 | 14.753.168 |
| Abats | 22.626.430 | 19.624.392 |
| Spécialités | 2.389.173 | 5.833.333 |
| Boeuf salé | 49.829 | 40.880 |
| Boeuf en conserve | 20.662.867 | 33.790.790 |
| Total viande bovine | 99.668.746 | 147.883.035 |
| Total viande ovine | 8.224.098 | 12.490.812 |
| Total viande porcine | 179.287 | 200.060 |
| Total viande chevaline | 10.287.472 | 14.480.419 |
| Total viandes | 118.359.603 | 175.054.326 |

SOURCE : Centre d'établissement des statistiques de la JNC.

CHAPITRE CINQ

# PRODUCTION ANIMALE EN ARGENTINE

## I. Le secteur agricole

L'Argentine jouit de conditions exceptionnellement favorables à la production animale. Son territoire s'étend sur un long triangle allant du Tropique du Capricorne au 50ème parallèle sud, et se trouve ainsi complètement à l'intérieur de la zone tempérée de l'Amérique du Sud. Deux caractéristiques essentielles dominent la topographie du pays : la chaîne montagneuse de la Cordillère des Andes, en brodure da sa frontière occidentale, et les Pampas situées entre les Andes et l'Océan Atlantique. Le terme Pampa est d'origine quechua et signifie herbage dépourvu d'arbres, ce qui décrit exactement le paysage de la région. La pluviométrie est abondante en bordure du littoral atlantique, mais diminue rapidement lorsqu'on se direge vers l'intérieur du pays. Les activités agricoles, tant l'élevage que les cultures se concentrent dans la Pampa humide, une région qui se déploie dans un rayon de 300 kilomètres à partir de Buenos Aires.

Les activités agricoles ont représenté en 1977, 13 pour cent du produit intérieur brut de l'Argentine par rapport aux 37 pour cent du secteur industriel et aux 18 pour cent du secteur commercial (Ministère de l'économie, 1978, p. 38). Cette part représente un léger déclin par rapport aux 16,4 pour cent enregistrés durant la période 1960-64 (Fundación Banco de Boston, 1977, p. 145). Près de la moitié -- 45 pour cent -- de la production agricole consiste en activités animales, parmi lesquelles l'élevage bovin est le plus important (57 pour cent), suivi par l'agriculture (14 pour cent) et l'élevage ovin (19 pour cent) (Cf. Tableau 5.1).

Les produits animaux ont couvert le quart de la valeur globale des exportations argentines intervenues en 1977. Leur importance relative est sujette à d'importantes variations, notamment au cours de la dernière décennie qui les a vues enregistrer un niveau élevé, 50 pour cent en 1972, avant de retomber à 18 pour cent en 1975. La laine et les produits laitiers entrent pour une part non négligeable dans lesdites exportations ; il n'en reste pas moins que le gros des articles exportés (80 pour cent) se compose de viande et de sous-produits connexes (JNC, Síntesis Estadística, 1977, p. 183).

Il existe, en outre, de nombreux liens entre le sous-secteur de l'élevage et le reste de l'économie argentine. L'industrie de l'emballage des viandes, par exemple, a constitué la pierre angulaire du

TABLEAU 5.1

ARGENTINE : CONTRIBUTION DE L'ELEVAGE A CERTAINES ACTIVITES ECONOMIQUES
1965 - 1977

| Année | Agriculture % du PIB | Elevage % agriculture | Bovins % élevage | Ovins % élevage | Volaille % élevage | Produits animaux % exportations |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1965 | 16 | - | - | - | - | 38 |
| 1966 | 15,3 | - | - | - | - | 44 |
| 1967 | 15,5 | - | - | - | - | 46 |
| 1968 | 14,1 | - | - | - | - | 43 |
| 1969 | 13,7 | - | - | - | - | 44 |
| 1970 | 13,7 | 52 | 63 | 6 | 13 | 39 |
| 1971 | 12,5 | 52 | 60 | 6 | 14 | 36 |
| 1972 | 11,1 | 49 | 63 | 11 | 10 | 50 |
| 1973 | 12,2 | 44 | 60 | 12 | 11 | 37 |
| 1974 | 12,2 | 42 | 54 | 9 | 16 | 19 |
| 1975 | 11,9 | 39 | 51 | 12 | 16 | 18 |
| 1976 | 12,7 | 41 | 53 | 10 | 14 | 24 |
| 1977 | 13 | 45 | 57 | 9 | 14 | 24 |

SOURCE: Orientación Pecuaria, 1978.

JNC, Síntesis Estadística, 1977.

développement industriel en Argentine et représente aujoud'hui l'un des plus grands groupes industriels du pays. Les groupes argentins occupés à l'élevage et au traitement des viandes ont été parmi les plus influents de l'histoire politique du pays. La viande absorbe une portion non négligeable du budget alimentaire familial : à lui seul, le boeuf s'accapare 15 pour cent du panier de consommation qui a servi à calculer l'indice des prix (à la consommation), et à l'intérieur de la catégorie alimentaire, il se réserve 25 pour cent. Bien qu'il s'agisse là de chiffres fondés sur une enquête datant de 1960, on estime que les proportions actuelles n'ont dû enregistrer qu'un léger fléchissement (SRA, 1973).

## II. Effectif et répartition du cheptel

### A. Bovins

En 1977, les estimations chiffraient le cheptel bovin argentin à 59,6 millions de têtes, soit plus de deux têtes par personne pour une population de 26 millions d'habitants. Entre 1969 et 1977, le troupeau bovin s'est multiplié au taux annuel composé de 2,7 pour cent. Ceci représente une amélioration considérable par rapport aux deux décennies précédentes. Au cours des vignt-deux années qui se sont écoulées entre 1947 et 1969, le troupeau bovin s'est vu porter de 41 millions à 48,3 millions de têtes, progression modeste qui équivaut à 0,75 pour cent par an. Le secteur de l'élevage traduit dès lors la structure générale de croissance qui a caractérisé l'économie argentine depuis la Seconde guerre mondiale.

La Carte 5.1 illustre la répartition de la population bovine sur l'ensemble du territoire. Ladite carte a été tracée sur la base du Recensement agricole de 1960, mais reflète aussi bien la répartition actuelle. Deux autres cartes opposent à l'emplacement de l'élevage bovin ceux de la culture du blé (Carte 5.2) et de l'élevage ovin (Carte 5.3).

Quatre-vingts pour cent des bovins sont concentrés dans les cinq provinces de Pampa : Buenos Aires, Córdoba, Santa Fe, Entre Rios et La Pampa. La province de Corrientes, au nord-est, apporte un complément de 7 pour cent. Le reste du troupeau (13 pour cent) est disséminé de par les 15 provinces restantes. La répartition régionale des bovins est restée relativement stable d'une décennie à l'autre. Pratiquement aucun bétail bovin ne s'élève en Patagonie, c'est-à-dire dans les provinces situées au sud du Rio Colorado ou, plus ou moins, au 38ème parallèle. Malgré le caractère saisonnier très marqué de la qualité et de la disponibilité des pâturages, les

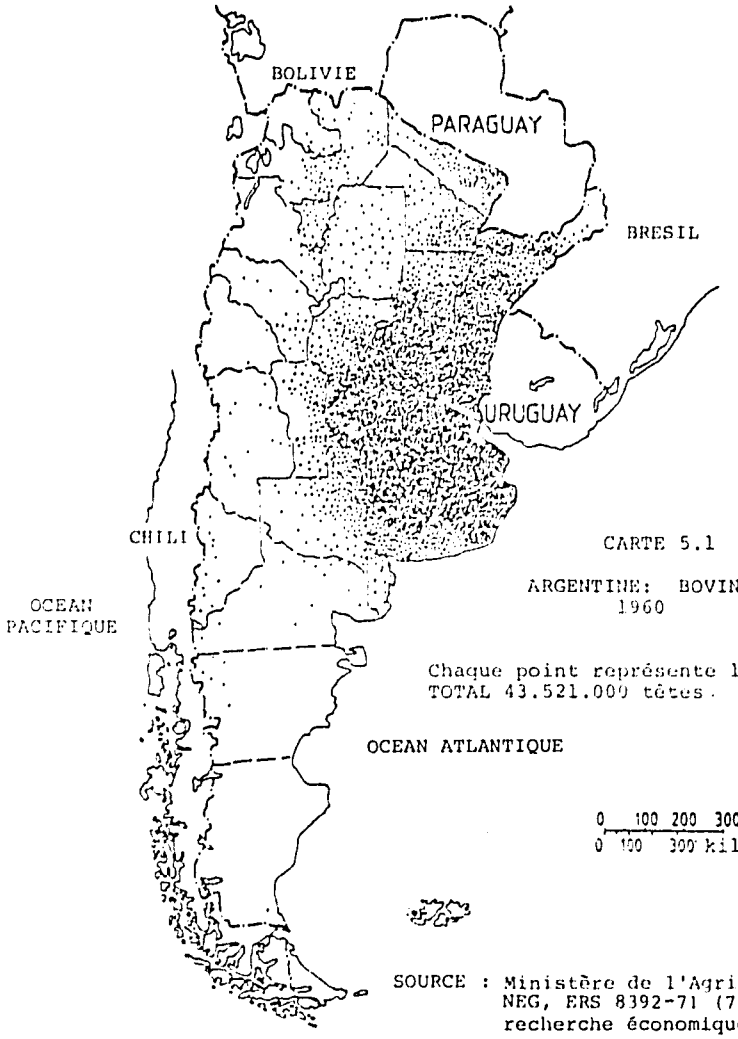


CARTE 5.1

ARGENTINE: BOVINS, 1960

Chaque point représente 10.000 têtes
TOTAL 43.521.000 têtes.

SOURCE : Ministère de l'Agriculture (USDA) NEG, ERS 8392-71 (7) Service de recherche économique.

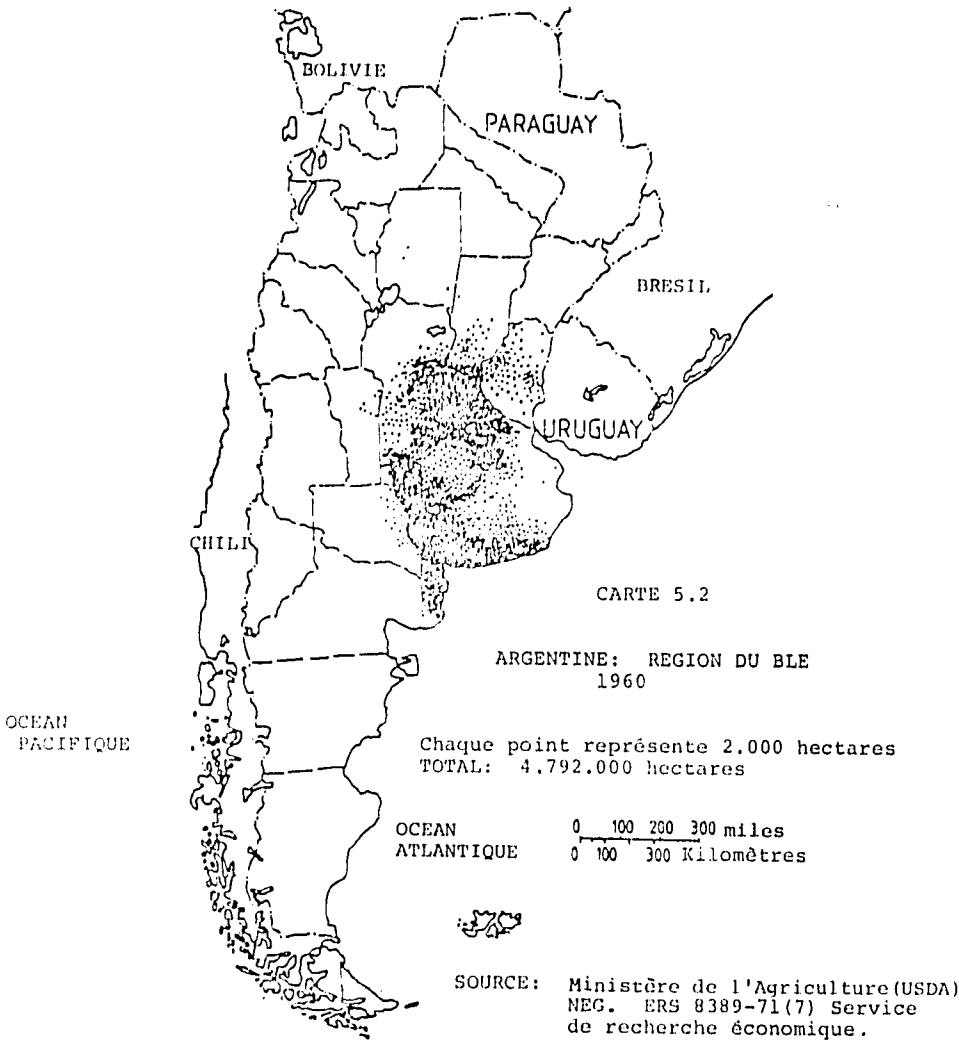


CARTE 5.2

ARGENTINE: REGION DU BLE
1960

Chaque point représente 2.000 hectares
TOTAL: 4.792.000 hectares

SOURCE: Ministère de l'Agriculture (USDA) NEG. ERS 8389-71(7) Service de recherche économique.

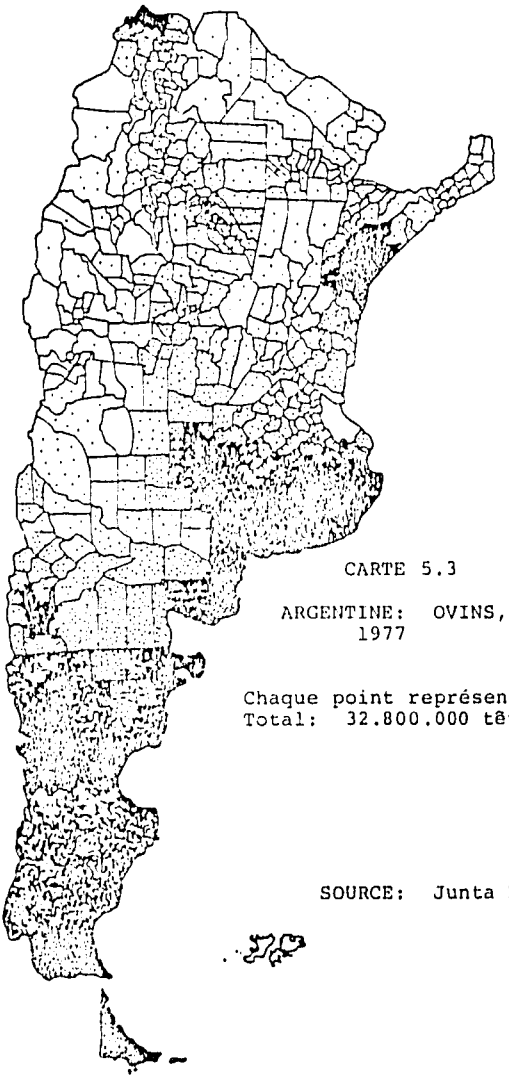

CARTE 5.3

ARGENTINE: OVINS, 1977

Chaque point représente 5.000 têtes
Total: 32.800.000 têtes

SOURCE: Junta Nacional de Carnes

provinces du nord et du nord-ouest offrent un potentiel prometteur à l'élevage de reproduction, encore qu'elles ne comptent jusqu'ici qu'un dixième du cheptel national.

D'après une enquête effectuée en juin 1977, la composition par âge et sexe du troupeau national bovin s'articulait autour des catégories suivantes en termes de pourcentages (JNC, Estadística Trimestral, 2ème trimestre de 1978) :

| | |
|---|---|
| Vaches | 38,5% |
| Génisses | 16,1% |
| Total femelles | 54,6% |
| Mâles - 1 an | 13,1% |
| Mâles - 2 ans | 9,4% |
| Taureaux et boeufs plus âgés | 3,1% |
| Total mâles | 25,6% |
| Veaux (mâles et femelles) | 19,8% |

Les races européennes, notamment les bovins Aberdeen Angus et Hereford avec ou sans cornes, ainsi que la race à courtes cornes (Shorthorn) dominent le bétail argentin : toutefois, dans les provinces septentrionales dont le climat approche des conditions semi-tropicales, les races bovines "zébu" et les races croisées (Brahman, Santa Getrudis, Nelore) sont largement représentées.

L'industrie laitière contribue également dans des proportions substantielles à la production animale argentine. Les estimations portent à 3,5 millions le nombre de vaches laitières, presque exclusivement Holstein-Friesian ou classées. La production laitière se concentre dans les provinces de la Pampa qui entourent Buenos Aires, et se pratique en association étroite avec la production fourragère telle que l'alfalfa, le trèfle et les pâtures améliorées.

La production de bétail bovin en Argentine n'utilise pas les techniques intensives associées aux élevages bovins des pays industrialisés. L'affouragement du bétail est entièrement pastoral, autrement dit, les animaux sont mis en pâture leur vie durant. Il n'exixte pas de parcelles d'embouche pour finir les bovins en leur donnant des rations hautement énergétiques dans une situation de confinement. Une nutrition satisfaisante a résulté de l'introduction d'herbes sélectionnées, et autres cultures fourragères améliorées, ainsi que de l'emploi généralisé des engrais.

On observe une certaine stratification régionale au niveau de la production du bétail bovin. Les zones dotées d'un moindre potentiel agricole se spécialisent dans le naissage, tandis que la région plus riche de la Pampa humide se concentre sur le réélevage des jeunes bêtes fournies par les zones reproductrices. Néanmoins, le degré de cette stratification a diminué au cours des vingt dernières années, ceci d'après les observateurs du milieu. Les reproducteurs ont de plus en plus choisi d'élever leur bétail jusqu'à ce qu'il soit prêt pour l'abattoir en incorporant la production fourragère et les activités de magasinage comme faisant partie de l'entreprise. Le réélevage (invernada) pratiqué dans la zone de Pampa humide se poursuit, mais essentiellement sous forme d'activité saisonnière servant à fournir des animaux de première qualité au marché durant les mois maigres. Trois types fondamentaux d'élevage bovin peuvent par conséquent se distinguer : les opérations vache-veau, le réélevage et des combinaisons des deux premiers types. La production bovine laitières possède, bien entendu, sa propre organisation.

B. Ovins

Contrairement à l'évolution des bovins, le troupeau ovin de l'Argentine s'est contracté en termes absolus au cours de trois dernières décennies. En 1977, dernière année pour laquelle on dispose de chiffres, la population ovine comptait, selon les estimations, 32,8 millions de têtes. Cet effectif correspond à un déclin de 11,5 millions de têtes depuis 1969, lorsque le recensement enregistra une population de 44,3 millions. Le rétrécissement est resté sur sa lancée négative, accusée dès 1947, date à laquelle le troupeau ovin comptait 51,2 millions de têtes. Le facteur qui soustend ce déclin réside dans la contraction mondiale intervenue dans la demande de laine, après la Seconde guerre mondiale, par suite de la concurrence des fibres synthétiques. Il n'est pas encore évident que le regain d'attrait qu'ont connu les fibres textiles à la fin des années soixante-dix (durant les contrecoups induits par la hausse des prix pétroliers) se traduira par une amélioration des perspectives concernant la production ovine pratiquée en Argentine.

La production ovine se concentre dans la zone patagonienne de température glaciale et dans la section méridionale de la province de Buenos Aires (cf. Carte 5.3). Cette dernière a/u, toutefois, son importance s'amenuiser au cours des deux dernières décennies pour être passée de 19 millions de têtes (39 pour cent de l'effectif total) en 1960, à 9,6 millions (29 pour cent) en 1977. En Patagonie, le nombre s'est maintenu à près de 13 millions de têtes, mais en 1974, sa part du cheptel national a été portée des 28 pour cent enregistrés en 1960 à 36,5 pour cent.

C. Porcins

L'effectif porcin de l'Argentine est resté assez stable pour s'être chiffré à quelque 4 millions de têtes durant les trois dernières décennies. Les zones propices à l'élevage porcin doivent également se prêter à la culture, notamment celle du sorgho et du maïs, et se trouver à une proximité relative des grands centres urbains. Plus des trois quarts de la production porcine se pratiquent dans trois provinces proches de la capitale fédérale : Buenos Aires, 33 pour cent, Cordoba, 25 pour cent, et Santa Fe, 18 pour cent.

D. Chevalins

Les chevaux s'élèvent surtout comme bêtes de labeur en Argentine. Une petite quantité de viande chevaline est consommée sur place ou exportée en Europe ; les courses et autre emplois de nature récréative interviennent également. La majorité des chevaux servent aux vachers dans le cadre de l'élevage bovin. La régression constatée au niveau des effectifs chevalins durant les deux dernières décennies, ramenés de 4,2 millions en 1960 à 2,7 millions en 1977, traduit pour une partie leur substitution graduelle par d'autres moyens de transport (cf. Tableau 5.2).

## III. Exploitation et évolution du cheptel

En 1977, l'Argentine a officiellement abattu près de 15 millions de têtes bovines d'après les statistiques collectées par l'office national de la viande (Junta Nacional de Carnes). L'année suivante, en 1978, les abattages devaient atteindre un chiffre record. Pour 1979, on a prévu un léger tassement de la production par rapport à 1978 (USDA, World Agricultural Situation, 1979). Etant donné que l'effectif bovin compte 59,6 millions de têtes, le niveau d'abattage enregistré en 1977 correspond à un taux d'exploitation approchant des 25 pour cent. Les estimations chiffrent à 22 pour cent le taux moyen d'exploitation calculé pour le long terme.

La structure historique particulière aux abattages bovins depuis 1953 fait l'objet du Schéma 5.1 et du Tableau 5.3 où elle se superpose aux structures ovines et porcines. Deux caractéristiques frappantes se dégagent nettement du graphique des abattages bovins : leur tendance séculaire ascendante et leur comportement cyclique.

A. Cycles de la production bovine

La régularité des fluctuations enregistrées par les abattages bovins ne fait pas de doute. Tous les six ou sept ans, les abattages atteignent un niveau de pointe pour accuser aussitôt une chute verti-

TABLEAU 5.2

ARGENTINE: EFFECTIF ANIMAL, 1960-1978
(millions de têtes)

| Année[a] | Bovins | Porcins | Ovins | Chevalins |
|---|---|---|---|---|
| 1960 | 45.484 | 3.881 | 48.457 | 4.200 |
| 1961 | 47.494 | 3.387 | 50.150 | 4.184 |
| 1962 | 48.657 | 3.115 | 45.705 | 3.930 |
| 1963 | 48.520 | 3.340 | 46.067 | 3.761 |
| 1964 | 47.213 | 3.400 | 47.500 | 3.760 |
| 1965 | 49.173 | 3.700 | 49.000 | 3.760 |
| 1966 | 41.792 | 4.000 | 48.500 | 3.780 |
| 1967 | 53.120 | 3.000 | 49.000 | 3.800 |
| 1968 | 53.392 | 3.400 | 46.000 | 3.700 |
| 1969 | 53.291 | 4.098 | 44.320 | 3.660 |
| 1970 | 52.260 | 4.400 | 42.500 | 3.620 |
| 1971 | 51.877 | 4.900 | 39.000 | 3.580 |
| 1972 | 53.667 | 4.500 | 40.000 | 3.540 |
| 1973 | 54.837 | 5.000 | 41.000 | 3.500 |
| 1974 | 56.800 | 4.120 | 38.000 | 2.750 |
| 1975 | 58.700 | 4.200 | 38.500 | 2.700 |
| 1976 | 57.900 | 4.100 | 38.000 | 2.680 |
| 1977 | 57.700 | 4.200 | 37.500 | 2.700 |
| 1978[b] | 56.750 | 4.200 | 37.200 | 2.700 |

SOURCE: USDA, Foreign Agricultural circular: Livestock and Meat, septembre 1978.

[a]Recensement agricole, années: 1960,1969,1974.

[b]Préliminaire.

SCHEMA 5.1
ABATTAGES DE BETAIL ARGENTIN, 1955-77

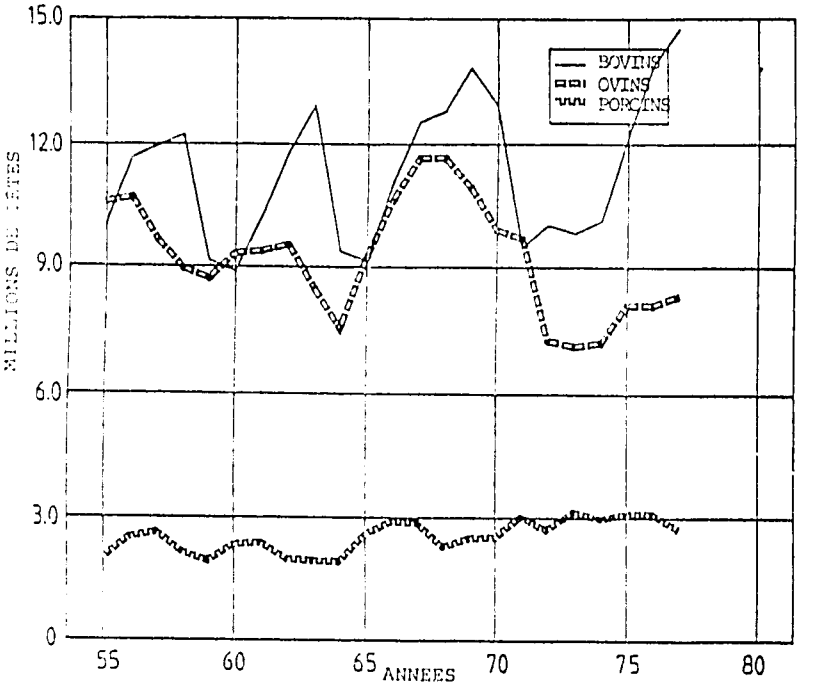

TABLEAU 5.3

ARGENTINE: COMPOSITION DES ABATTAGES BOVINS, 1953-1977
(millions de têtes)

| Année | Boeufs | Mâles de 1 an | Vaches | Génisses | Veaux | Taureaux & boeufs | Bétail global |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1953 | 3.541 | 0,905 | 1.729 | 0,655 | 0,310 | 0,120 | 7.262 |
| 1954 | 4.126 | 0,848 | 1.514 | 0.630 | 0,341 | 0,132 | 7.594 |
| 1955 | 4.164 | 1.116 | 2.149 | 1.282 | 0,588 | 0,157 | 9.640 |
| 1956 | 4.619 | 1.218 | 2.610 | 1.892 | 0,615 | 0,225 | 11.181 |
| 1957 | 4.500 | 1.028 | 2.735 | 2.302 | 0,766 | 0,192 | 11.536 |
| 1958 | 4.682 | 1.180 | 2.835 | 2.125 | 0,797 | 0,256 | 11.877 |
| 1959 | 3.964 | 0,918 | 2.002 | 1.218 | 0,475 | 0,168 | 8.748 |
| 1960 | 3.782 | 1.008 | 1.775 | 1.166 | 0,565 | 0,160 | 8.459 |
| 1961 | 3.617 | 1.457 | 2.267 | 1.470 | 0,794 | 0,204 | 9.812 |
| 1962 | 3.829 | 1.531 | 2.752 | 1.834 | 1.190 | 0,251 | 11.390 |
| 1963 | 4.715 | 1.181 | 3.197 | 1.898 | 1.312 | 0,271 | 12.576 |
| 1964 | 4.470 | 0,659 | 2.139 | 0,999 | 0,499 | 0,239 | 9.007 |
| 1965 | 4.374 | 0,842 | 1.985 | 0,865 | 0,455 | 0,234 | 8.758 |
| 1966 | 4.443 | 1.241 | 2.450 | 1.523 | 0,820 | 0,246 | 10.725 |
| 1967 | 4.481 | 1.370 | 2.915 | 1.878 | 1.285 | 0,290 | 12.220 |
| 1968 | 4.382 | 1.329 | 2.959 | 2.093 | 1.436 | 0,300 | 12.501 |
| 1969 | 5.498 | 1.367 | 2.751 | 2.238 | 1.297 | 0,307 | 13.460 |
| 1970 | 4.775 | 1.490 | 2.825 | 1.826 | 1.327 | 0,317 | 12.564 |
| 1971 | 3.878 | 1.154 | 1.973 | 1.096 | 0,781 | 0,223 | 9.107 |
| 1972 | 4.603 | 0,985 | 2.213 | 1.021 | 0,577 | 0,248 | 9.650 |
| 1973 | 4.568 | 1.096 | 2.227 | 0,865 | 0,493 | 0,226 | 9.477 |
| 1974 | 4.434 | 1.315 | 2.337 | 0,803 | 0,656 | 0,208 | 9.754 |
| 1975 | 3.876 | 2.167 | 2.730 | 1.424 | 1.381 | 0,205 | 11.786 |
| 1976 | 4.432 | 1.193 | 3.673 | 1.767 | 1.402 | 0,299 | 13.488 |
| 1977 | 4.402 | 2.343 | 3.836 | 1.873 | 1.597 | 0,295 | 14.347 |

SOURCE: JNC, Síntesis Estadística, 1977.

gineuse durant les deux ou trois années suivantes ; intervient ensuite une période de rétablissement graduel établie sur trois à quatre ans, après quoi le cycle recommence. La nature cyclique du secteur bovin argentin traduit la structure typique des fluctuations particulières à la production des marchandises : un important laps de temps sépare les décisions concernant la production et le moment où celle-ci atteint le marché. Dans le cas du bétail bovin, il faut compter près de trois ans pour produire une nouvelle génération. Aussi la durée du cycle correspond-elle plus ou moins à deux fois la durée du décalage entre générations.

La logique qui sous-tend les cycles particuliers à la production n'est guère difficile à comprendre en termes généraux. Les éleveurs réagissent à une hausse des prix en s'efforçant d'accroître leur volume de production, opération qui, à son tour, ne peut se réaliser que par le biais d'une multiplication des effectifs reproducteurs. Il s'agit là d'une attitude naturelle et logique de la part des producteurs, quels que soient les produits dont ils s'occupent. De surcroît, les prix élevés attirent également vers l'industrie en question nombre de cultivateurs, et de non-cultivateurs, qui n'étaient pas auparavant concernés par la production animale. Au détriment d'autres usages, la terre sert dès lors aux pâtures ou à la production fourragère. Pour pouvoir agrandir le troupeau naisseur, les éleveurs conservent une plus forte proportion de génisses qui serviront de remplacement au lieu d'être envoyées à l'abattoir. De même, on réduit l'effectif des vaches réformées. Par voie de conséquence, les prix de la viande enregistrent une majoration encore plus prononcée à court terme, laquelle renforce d'autant la décision de ne pas se défaire des femelles. C'est ainsi que le cycle atteint sa phase de reconstitution du cheptel.

Une année plus tard, lorsqu'approchera la saison des vêlages, la production de veaux sera plus importante qu'elle ne l'est en moyenne. où cette génération de veaux atteint l'âge d'être abattue, environ deux ans plus tard, le volume accru de l'offre de viande bovine provoque un fléchissement spectaculaire dex prix. Confrontés à la dépression des prix, de nombreux éleveurs cessent leurs opérations, d'autres se tournent vers des usages plus rentables de leurs terres, et d'autres encore cherchent à réduire la taille de leur élevage. Pour maintenir un niveau de revenu minimal et acquitter le coût de l'expansion antérieure, jusqu'aux effectifs reproducteurs sont vendus et abattus. Ce stade est généralement qualifié de phase de liquidation des troupeaux. Il va sans dire que ces actions se traduiront, trois ans plus tard, par une pénurie d'animaux d'abattoir, laquelle induira

un gonflement proportionnel des prix. Le cycle observé couvre par conséquent six années, trois ascendantes et trois descendantes.

Bien entendu, il s'agit là d'une version extrêmement simplifiée de la séquence des événements qui suscitent un cycle bovin donné. Toutes sortes de perturbations externes affectent la marche et la durée de ce cycle bovin. Dans un pays tel que l'Argentine, où les exportations couvrent environ le quart de la demande globale de viande bovine, la conjoncture économique internationale empiète directement sur le secteur bovin. En fait, la régularité relative qu'a maintenue le cycle bovin tout au long des remous liés aux quatre dernières décennies de l'histoire argentine est absolument remarquable.

Les cycles de la production du boeuf caractérisent également les secteurs bovins d'autres pays producteurs comme les Etats-Unis, le Canada, l'Europe, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Jusqu'en 1973, le cycle des pays européens avait exercé un impact direct sur celui de l'Argentine étant donné que les exportations de viande bovine de cette dernière étaient, en grande majorité, destinées au Royaume-Uni et aux pays du Marché commun. Le cycle de la production bovine particulier à l'Amérique du Nord a moins influencé l'Argentine, car ses réglementations sanitaires lui interdisaient d'exporter aux Etats-Unis du boeuf non traité en raison d'une fièvre aphteuse endémique en Argentine.

Le présent examen des forces qui sous-tendent le secteur bovin propre à l'Argentine ne prétend dont pas être exhaustif. Il n'en reste pas moins que les projections à court et moyen termes des approvisionnement et prix argentins requièrent une considération approfondie des mouvements cycliques. Dans la mesure où les exportations vers les pays africains peuvent faire preuve de sensibilité par rapport aux prix, leur prévision pour les années à venir dépend très nettement du stade où se trouve l'Argentine en ce qui concerne causalité aux cycles de la production bovine.

Des exemples graphiques de l'attitude qu'adoptent les éleveurs au cours du cycle de production bovine sont donnés au Schéma 5.2 et au Tableau 5.3, dans lesquels la composition des abattages bovins correspondant à la période 1953-77 est ventilée par sexe et âge. La catégorie la plus importante d'animaux abattus consiste en boeufs de deux ans ou légèrement plus (novillos), qui pésent 470 kilogrammes en moyenne. Ils représentent entre 50 pour cent des effectifs abattus au cours de la phase de reconstitution, durant laquelle peu de femelles sont acheminées vers le marché final, et 30 pour cent en période

SCHEMA 5.2
ARGENTINE: COMPOSITION DES ABATTAGES BOVINS
1953-77

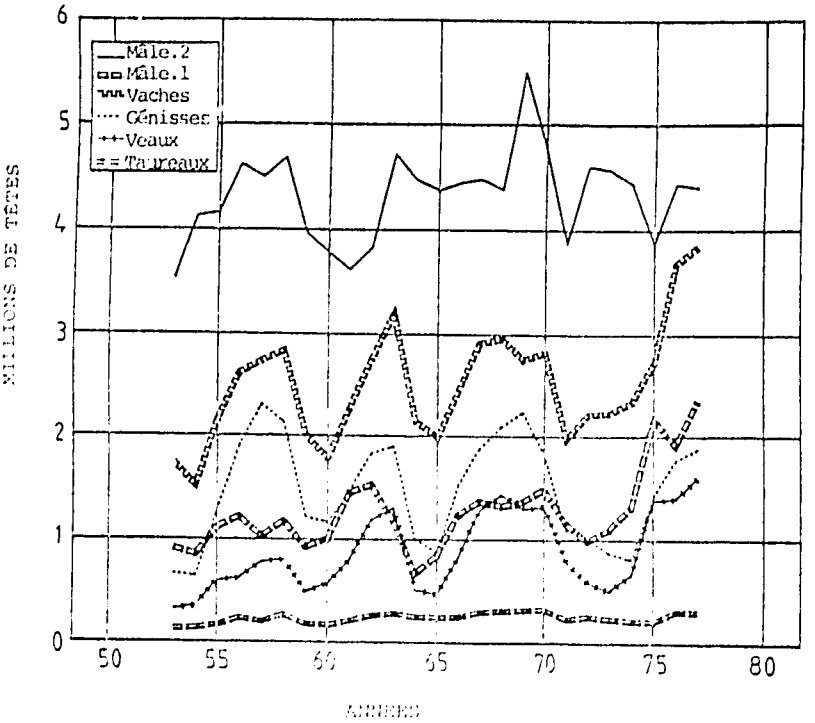

de liquidation. Leurs effectifs réels ne varient pas d'une façon particulièrement marquée ni ne suivent de très près le mouvement du cylce. Le coefficient de variation enregistré pour les boeufs de deux ans durant la période 1853-77 n'a pas dépassé 10 pour cent.

Parmi les catégories de bovins abattus, la seconde place revient aux vaches réformées. Leur graphique accuse le comportement cyclique très prononcé dont il a été question ci-dessus. Le nombre de génisses abattues se traduit par un graphique pratiquement parallèle. Les coefficients de variation applicables aux vaches et aux génisses pour la période 1953-77 se sont chiffrés à 23 et 35 pour cent respectivements : indiquant ainsi l'écart relatif le plus prononcé de leur cycle. Etant donné les niveaux élevés qu'atteignirent les abattages de vaches et de génisses en 1977, nous pouvons supposer que le secteur bovin entrait alors dans une phase de liquidation intensive des troupeaux. Cette hypothèse est confirmée par les enregistrements ultérieurs d'abattages exceptionnellement nombreux en 1978 et par les prévisions établies pour 1979. Le nombre de vaches abattues en 1977 a été très proche de celui (86 pour cent) des boeufs de deux ans. Historiquement parlant, cette proportion représente une valeur extrêmement élevée, vu qu'en dépit des fluctuations des cycles précédents, les vaches abattues n'avaient pas dépassé 50 à 65 pour cent de l'effectif enregistré pour les boeufs de deux ans. La progression également remarquable du rapport génisses-boeufs de deux ans, lequel est passé de 19 pour cent en 1973 à 43 pour cent en 1977, a également traduit le fait que les éleveurs désiraient liquider leurs effectifs reproducteurs. Ces actions reflètent la gravité de la conjoncture économique qui a affecté le secteur bovin de l'Argentine durant la période 1977-78. Les analystes de l'industrie s'étaient inquiétés des effets d'une telle conjoncture et la question faisait l'objet de nombreuses discussions dans la presse spécialisée à l'époque où l'auteur s'est rendu en Argentine, à savoir en août 1978.

Le pronostic auquel conduisent les observations qui précèdent est le suivant : l'effectif des bêtes commercialisables accusera une contraction aiquë en 1980 et restera peu important durant au moins trois ans. Les prix du boeuf accuseront très probablement une hausse proportionnelle.

D'autres exemples du scénario conjoncturel évoqué apparaissent dans deux des graphiques supplémentaires du Schéma 5.2 correspondant aux abattages des mâles d'un an et des veaux (mâles et femelles). Eux aussi se conforment à une structure cyclique ; par temps de prix en baisse, les producteurs jugent peu rentable d'élever les jeunes animaux jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge normal d'abattage

(deux ans). A l'encontre du comportement observé pour les cycles précédents, l'effectif des mâles d'un an abattus depuis 1974 a excédé celui des génisses. Le nombre de veaux abattus a également atteint un chiffre tout à fait exceptionnel en 1977, encore qu'il ne représente qu'une petite proportion (11 pour cent) des abattages globaux. Ces abattages prématurés auront certainement pour conséquence de rétrécir l'effectif des mâles de deux ans atteignant le marché au cours des quelques années à venir.

CHAPITRE SIX

# COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DE LA VIANDE

## I. Circuits de commercialisation des produits animaux

Les éleveurs disposent de trois circuits fondamentaux de commercialisation où écouler leur production : vendre directement au niveau du ranch (estancia), vendre au niveau des ventes aux enchères et vendre sur les grands marchés terminaux. De surcroît, d'après leur destination immédiate, il se peut que les animaux soient vendus à des fins de reproduction, de réelevage, de consommation domestique ou d'exportation. Sur les marchés terminaux, les animaux se vendent essentiellement pour être abattus tandis que sur certains marchés régionaux, la plupart des animaux vendus aux enchères sont susceptibles de servir à la reproduction.

Au cours de la dernière décennie, on a constaté une réorientation certaine dans le sens des ventes de bétail au niveau du ranch plutôt que sur les grands marchés de concentration. Le phéomène apparaît au Schéma 6.1 qui indique les volumes vendus par le biais de chaque circuit. Les ventes contrôlées intervenues au niveau des exploitations agricoles n'accusent pas, par elles-mêmes, un relèvement substantiel pour la décennie. Néanmoins, les ventes non enregistrées au Ministère de l'agriculture ou à l'office national de la viande (ou la JNC) se caractérisent par une progression soutenue et dépassent, depuis 1973, le volume de transactions des marchés terminaux. Il va sans dire que la plupart des ventes non contrôlées se pratiquent dans les exploitations agricoles.

La contraction marquée des ventes effectuées sur les marchés de concentration s'est amorcée en 1969, pour cesser puis se redresser en 1974 ; la récente tendance à la hausse permet de penser que les marchés terminaux ont retrouvré, à la fin des années soixante-dix, une partie de l'importance qu'ils avaient connue par le passé. Les ventes de ces marchés présentent une structure qui coïncide avec le cycle de la production bovine. En période de volume important et de prix modestes, les éleveurs ont tendance à envoyer une proportion plus significative de leur bétail aux grands marchés de concentration ; en revanche, lorsque les prix sont en hausse et les volumes en baisse, les éleveurs opteront pour la vente au ranch même.

SCHEMA 6.1

ARGENTINE: VENTES BOVINES FINALES VENTILEES PAR CIRCUIT DE COMMERCIALISATION

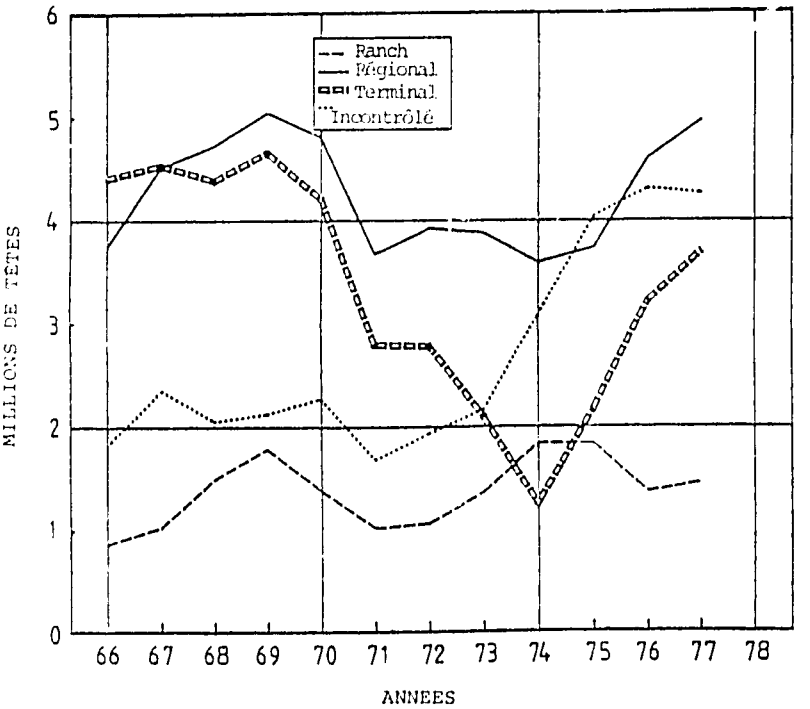

## II. Coûts de commercialisation

Les éleveurs ne reçoivent que quelque 80 pour cent du prix du bétail qu'ils vendent au marché de Liniers. Le reste est déduit sous forme de taxes, commissions, transport et autres redevances. Certains de ces frais sont perçus ad valorem ; d'autres sont fixés par têtes de bétail. A la fin de 1977, les déductions suivantes étaient en vigueur :

(a) Redevances ad valorem (sur la base des prix de vente publique à Liniers)

| | |
|---|---|
| Service de santé animale (SENASA) | 0,8% |
| Office national de la viande (JNC) | 2,35 |
| Fonds national du logement | 1,5 |
| Commission sur la vente (agent de vente) | 2 |
| Fonds de garantie (assurance des paiements) | 1 |
| Ministère de l'assistance sociale | 1 |
| Impôt du trésor national | 4 |
| Impôt sur le profit, Trésor national | 0,27 |
| Droit du marché de Liniers | 0,40 |
| Redevances globales ad valorem | 13,32% |

(b) Redevances par tête (bovins vendus aux marché de Liniers)

| | |
|---|---|
| Service vétérinaire | 10 pesos/tête |
| Chargement, déchargement, pesage | 250 pesos/tête |
| Abreuvement et affouragement | 140 pesos/tête |
| Redevances totales par tête | 400 pesos/tête |

(c) Frais de transport

| | |
|---|---|
| Camion | 11 pesos/km/tête |
| Coût du voyage de 400 km | 4400 pesos/tête |

Au demeurant, on constate une tendance très nette à la baisse des ventes effectuées par le biais des marchés terminaux ; leur part de la totalité des ventes à l'échelon national est tombée de 41 pour cent en 1966 à 26 pour cent en 1977. La tendance est imputable, pour une part, à la décentralisation accrue de l'industrie de l'emballage de la viande. Quelques usines géantes établies dans les environs de Buenos Aires ne traitent plus le gros des bovins abattus. Nombre de ces géantes sont d'un type périmé et ont cessé de fonctionner. De nouvelles usines, plus petites et hautement efficientes, ont été mises en place avec succès, souvent dans des

sites plus rapprochés des sources de bétail. Etant à proximité des exploitations, les conserveries (ou autres usines d'emballage) sont en mesure de se procurer leurs animaux de boucherie directement auprès d'elles. L'ironie veut que les ventes publiques régionales n'aient pas bénéficié de cette tendance ; leur volume est resté relativement stable durant la dernière décennie.

A. Marché de Liniers

Une description du système de commercialisation du bétail bovin appliqué en Argentine doit comprendre, pour être exhaustive, une mention spéciale du marché de Liniers, à lui seul le lien le plus important de tout le système. A n'en juger que par sa taille et son organisation, le spectacle qu'il offre est des plus impressionnants.

Liniers est réellement le marché terminal de l'Argentine. Celle-ci en compte trois autres -- Rosario, Córdoba, Santa Fe -- qui n'absorbent ensemble qu'une petite fraction du volume traité à Liniers. Ce dernier est le marché qui dessert la région métropolitaine de Buenos Aires tout en étant le marché principal des exportations en bovins de qualité. Il se situe, assez curieusement, à une demi-heure de voiture seulement du centre de Buenos Aires. Sous l'effet de l'expansion métropolitaine, le marché de Liniers est à présent entouré de zones résidentielles et industrielles ; par conséquent, des travaux sont en cours qui permettront de lui faire occuper de nouvelles installations à Mercedes, petite ville située à quelque 100 kilomètres de Buenos Aires.

Seul le bétail bovin et porcin est mené au marché de Liniers. Le principal marché terminal de Bétail ovin se situe à Avellaneda, ville adjacente à Buenos Aires. Près de 25.000 têtes bovines ont été vendues le jour où l'auteur s'est rendu au marché, fin août 1978, et l'opération a prix moins de deux heures. Les animaux arrivent en fin d'après-midi et continuent d'arriver la nuit durant. Les grands camions semi-remorques ouverts sont le mode de transport préféré, mais les wagons de chemin de fer transportent également à peu près un quart du bétail. Pour la journée en question, on a enregistré l'arrivée de 718 comions et de 76 wagons de chemin de fer. Après le déchargement, le dénombrement et l'enregistrement de chaque cargaison, le personnel du marché transfère les lots de bêtes des parcs de déchargements aux enclos où ils seront vendus. On compte approximativement 6.000 enclos de ce genre sur une superficie qui excède trente hectares. Chaque enclos peut contenir trente à quarante têtes ; les animaux faisant partie d'un lot sont déjà

triés par sexe, âge et état.

Les ventes aux enchères commencent à 8 heures du matin, étant tenue dans plusieurs endroits simultanément. Chaque lot est gardé dans son enclos au lieu d'être mené aux acheteurs pour être examinés. Les partis intéressés vont d'enclos en enclos soit à dos de cheval, soit en suivant un parcours de corridors surélevés qui traverse les parcs en tous sens. Il ne faut pas plus d'une minute pour vendre un lot aux enchères. Les prix sont annoncés en pesos au kilogramme, et le lot entier se vend d'un seul coup. A 10 heures, tous les approvisionnements de la journée sont ainsi vendus. Le marché fonctionne cinq jours par semaine, les plus gros volumes étant traités les lundi, mardi et mercredi.

Les enchérisseurs sont des bouchers grossistes et des agents d'achat pour les labattoirs et les usines d'emballage. Près de 400 firmes d'achat sont inscrites au marché de Liniers, ainsi que, plus de cent agences de vente. Ces dernières vendent des animaux pour le compte des éleveurs moyennant une commission. Chaque firme de consignation possède un bureau au marché même. Les grandes usines d'emballage ont plusieurs agents d'achat sur les lieux et communiquent avec eux par émetteur-récepteur. Une petite station radio annonce les volumes et prix du jour. A tous égards, on peut dire du marché bovin de Liniers qu'il est libre, ouvert et pleinement compétitif. C'est pour cette raison que les prix de Liniers servent de référence aux autres marchés disséminés dans le pays.

Une fois un lot vendu aux enchères, la marque de l'acheteur est peinte sur le dos des animaux. Peu après, les vachers les emmènent pour les faire peser à l'une des quarante-quatre gigantesques bascules qui peuvent supporter un lot entier en une seule opération. Les documents appropriés sont échangés entre l'agent de vente et la firme d'achat. Les paiements s'effectuent sur le champ ou un à deux jours plus tard, trois banques établies sur les lieux facilitant les règlements financiers. Avant que l'agent de vente ne transfère les fonds à l'éleveur, il en déduit les commissions, redevances et impôts nécessaires. Un fonds spécial sert à garantir les paiements dus aux éleveurs en cas de défaut de la part soit des acheteurs, soit des agents de vente.

Des copies de tous les documents relatifs aux transactions et déplacements du bétail sont remises à l'administration du marché. Un sommaire de toutes les transactions, sans exception, est publié dans le Bulletin d'informations journalières de l'office national

TABLEAU 6.1

ARCENTINE: VENTES FINALES DE BOVINS PAR CIRCUIT DE COMMERCIALISATION, 1966-1977
(millions de têtes)

| Année | Ranch | Ventes aux enchères régionales | Marchés de concentration: total | Liniers | Non contrôlées | Exploitation globale[a] |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1966 | 0,866 | 3.774 | 4.409 | 4.147 | 1.825 | 10.844 |
| 1967 | 1.030 | 4.518 | 4.534 | 4.257 | 2.345 | 12.427 |
| 1968 | 1.496 | 4.727 | 4.384 | 4.077 | 2.056 | 12.663 |
| 1969 | 1.793 | 5.041 | 4.658 | 4.355 | 2.129 | 13.621 |
| 1970 | 1.384 | 4.806 | 4.207 | 3.906 | 2.271 | 12.668 |
| 1971 | 1.016 | 3.675 | 2.789 | 2.596 | 1.686 | 9.166 |
| 1972 | 1.063 | 3.921 | 2.777 | 2.561 | 1.938 | 9.699 |
| 1973 | 1.360 | 3.878 | 2.093 | 1.939 | 2.165 | 9.496 |
| 1974 | 1.836 | 3.595 | 1.247 | 1.098 | 3.080 | 9.758 |
| 1975 | 1.842 | 3.739 | 2.170 | 1.897 | 4.036 | 11.787 |
| 1976 | 1.366 | 4.602 | 3.224 | 2.916 | 4.307 | 13.499 |
| 1977 | 1.456 | 4.957 | 3.701 | 3.267 | 4.254 | 11.368 |

SOURCES: JNC, Síntesis Estadística.

[a]Comprend les exportations d'animaux sur pied.

de la viande (la JNC) avec: noms de l'agent de vente et de l'acheteur, nombre et type d'animaux, leur classification par poids et état, leur poids moyen et prix au kilogramme/poids vif. Ce même bulletin contient des informations analogues sur les autres marchés bovins terminaux du pays -- Rosario, Santa Fe et Córdoba. Des sections séparées couvrent les marchés porcins et ovins. Enfin, des tableaux statistiques sommaires sont établis quotidiennement par l'office national de la viande, (ou la JNC), pour chaque marché et espèce ; lesdit tableaux sont transmis aux média de communication. Ainsi, un éleveur qui, à la fin de 1977, envoie un lot de boeufs âgés de 2 ans au marché de Liniers devrait toucher environ 82 pour cent de leur valeur à la vente aux enchères :

| | |
|---|---|
| Valeur du boeuf | 101.200 pesos |
| (Poids moyen : 440 kg) | |
| (prix moyen par kg de poids vif : 230 pesos) | |
| Redevances ad valorem | 13.480 pesos |
| Redevances par tête | 400 pesos |
| Frais de transport (400 km) | 4.400 pesos |
| Déductions globales | 18.280 pesos |
| Valeur nette remise à l'éleveur | 82.920 pesos |
| Coût de commercialisation | 18% |

Il est entendu que les coûts de commercialisation des vaches réformées et autres animaux de moindre valeur seraient proportionnellement plus importants. Les mêmes calculs, effectués pour une vache réformée de 380 kg vendue vivante à 150 pesos le kilo, produiraient un rendement de 78 pour cent seulement de la valeur correspondant à la vente aux enchères.

Les frais de commercialisation applicables à d'autres marchés terminaux varient quelque peu tout en suivant le même ordre de grandeur. Au marché de Rosario, par exemple, les redevances ad valorem ne s'élevaient qu'à 12,8 pour cent, mais les redevances par tête atteignaient 1.014 pesos. Les chiffres correspondants observés à Santa Fe étaient 12,75 pour cent et 740 pesos par tête.

Les frais de transport sont le facteur essentiel qui détermine le lieu où un éleveur décide de vendre son bétail. Chaque marché terminal a des zones d'approvisionnement bien définies. L'écart des prix entre le marché de Liniers et celui de Rosario excède légèrement le coût du transport, mais la chose est essentiellement imputable à la meilleure qualité des bovins vendus à Liniers plutôt qu'à

des déficiences du système de commercialisation.

## III. L'industrie de la viande

L'abattage du bétail intervient dans deux principaux types d'établissement, les abattoirs (mataderos) et les usines d'emballages (frigoríficos). Ces dernières diffèrent des premier du fait qu'elles sont capables tant de traiter que de réfrigérer les viandes et autres produits animaux. Des petits abattoirs locaux, situés à l'intérieur du pays, satisfont également aux besoins des collectivités peu populeuses. Il va sans dire qu'un nombre non négligeable d'abattages s'effectue aussi dans les ranches sans faire l'objet d'enregistrements officiels.

Près de 120 établissements nationaux étaient inscrits à l'office national de la viande en 1977 et ont, de ce fait, obtenu de ce dernier des services de classification et d'inspection. La majorité d'entre eux se trouvent à proximité de Buenos Aires : trente-six dans les limites mêmes de Buenos Aires (région métropolitaine) et vingt-six autres dans les environs de la ville, c'est-à-dire dans la Province de Buenos Aires. Presque tous sont autorisés à abattre du bétail bovin pour les besoins de la consommation domestique. Ceux qui restent, en petit nombre, sont les abattoirs spécialisés dans les abattages de porcins. Toutefois, parmi les établissements enregistrés, seulement la moitié -- cinquante-cinq pour être précis -- est autorisée à abattre des bovins d'exportation. Etant donné que chaque pays importateur impose ses propres règles en matière d'hygiène, de classification, d'emballage et de manutention, aucun frigorífico n'a le droit d'exporter vers tous les marchés. Par ailleurs, différents types de produits s'assortissent de conditions d'exportation différentes. Ainsi, les frigoríficos qui exportent vers Israël doivent avoir des chaînes d'abattage Kosher séparées. Certaines des plus grosses usines d'emballage du commerce d'exportation méritent d'être mentionnées : Rioplatense, CAP la Negra, Montegrande, Antártico, Swift (de la Plata et Rosario), Nazario Parva, Penta, Bovril et CEPA.

Certains abattoirs ne prennent que leurs propres animaux ; d'autres n'abattent que le bétail apporté par les distributeurs de viande en gros (abastecedores), mais la plupart s'adonnent à une combinaison des deux. Les droits d'abattage varient d'un établissement à l'autre selon la distribution des produits. Par exemple, un frigorífico, Yaguane, paie en réalité au grossiste 30 pesos par kilogramme de poid vif pour detenir le privilège d'abattre ses

animaux ; inutile de dire que ce faisant le frigorífico garde la peau, la tête et les abats. Ces derniers sont vendus à des marchands spécialisés dans le commerce des abats soit pour la consommation, soit pour le traitement.

Le lecteur trouvera ci-dessous une ventilation des différents éléments considérés pour des boeufs de deux ans en fonction du poids après abattage (chiffres de l'office national de la viande).

| | |
|---|---|
| Carcasse | 57,23% |
| Sous-produits (peau, tête, pattes, sang) | 16,41% |
| Abats comestibles (foie, rognons, langue, coeur, cervelle) | 3,79% |
| Viscères (panse et autres estomacs) | 2,53% |
| Graisse comestible | 5,21% |
| Chair à usage pharmaceutique | 0,28% |
| Contenu des boyaux | 11,04% |
| Rétrécissement | 3,51% |
| Total | 100 % |

Outre les abattoirs et frigoríficos, il existe une multitude d'usines spécialisées dans le traitement des viandes (fábricas) qui assurent la préparation des produits dérivés de la viande, comme les saucisses et les viandes préparées, en utilisant des matières premières obtenues des abattoirs. De surcroît, la disponibilité de gros volumes d'autres sous-produits d'abattage a donné lieu à une variété d'industries. Le gras et les pattes sont mis à part pour les utilisateurs industriels ; les laboratoires pharmaceutiques achètent les glandes pituitaires et autres tissus, dont l'épithélium de la langue qui sert à la fabrication du vaccin contre la fièvre aphteuse ; le sang et les os s'utilisent dans la préparation d'aliments équilibrés destinés aux volailles et aux porcins ; enfin, les peaux sont acheminées vers une industrie du cuir florissante.

## IV. Consommation de viande rouge

L'Argentine connaît la plus forte consommation de viande bovine par habitant au monde, encore que l'Australie la devance par sa consommation globale de toutes les viandes. En 1978, les estimations portent à quatre-vingt-dix-huit kilos la consommation de boeuf par personne en Argentine. (Orientación Pecuaria, 1978). Ce chiffre dépasse le niveau de 88,8 kg atteint en 1977. En comparaison, la consommation estimée de boeuf enregistrée en 1977 aux Etats-Unis

était de 58,8 kg et, dans la Communauté européenne, de 25,8 kg (USDA, 1978). Quant aux pays sahéliens, on estime que leur consommation de boeuf approche trois kg par personne ; elle est encore plus faible dans les pays du littoral ouest-africain.

Outre la viande bovine, les argentins ont consommé en 1977 une moyenne de 3,9 kg de viande ovine, 8,9 kg de viande porcine et 10,1 kg de volaille par personne, le total obtenu se montant à 111,7 kg par an de toutes espèces de viande, dont 110,6 kg correspondaient aux viandes rouges. Le poisson, qui n'entre pas dans le total mentionné, joue également un petit rôle dans l'alimentation argentine.

L'évolution de la consommation de boeuf par habitant enregistrée de 1955 à 1977 est représentée au Schéma 6.2 (de même que celle des viandes ovines et porcines). Les structures cycliques accusées par la consommation de boeuf et de toutes les viandes rouges sont très prononcées, et toutes deux ont connu une sensible tendance à la baisse durant les deux dernières décennies. La prépondérance du boeuf par rapport aux autres viandes rouges est évidente. Plus de 87 pour cent de la consommation de viande rouge enregistrée en 1977 a consisté en viande bovine, et ce pourcentage ne s'est que légèrement affaibli au cours du cycle de la production bovine, ainsi que le fait apparaître le Tableau 6.2. Le pourcentage le moins élevé qui ait été enregistré depuis 1960 s'est chiffré à 70 pour cent en 1971. La stabilité de la part du boeuf dans la consommation de viandes rouges implique que la plupart des variations particulières à cette consommation correspondent aux fluctuations de la disponibilité des bovins de boucherie destinés à la consommation domestique. La substitution du boeuf par d'autres viandes intervient, mais sur une petite échelle, et ne suffit donc pas à compenser les fluctuations substantielles du boeuf consommé. Ainsi, la consommation de viande porcine accuse un mouvement cyclique contraire à celui de la consommation de boeuf, mais sa part de l'alimentation argentine est si modeste -- quelque 9 pour cent -- que son impact sur la consommation globale de viande rouge est mineur.

La consommation de viande ovine enregistrée par habitant en Argentine s'est caractérisée par une tendance continue à la baisse au cours des années soixante et soixante-dix. La régression est particulièrement notable durant les années soixante-dix. Après avoir connu un niveau élevé de 6,8 pour cent en 1960, la part du mouton a été ramenée à un modeste 3,8 pour cent en 1977, et même moins en 1976. Ceci équivaut à moins de la moitié de la part reservée à la viande porcine.

SCHEMA 6.2

ARGENTINE: CONSOMMATION DE VIANDE PAR HABITANT, 1955-77

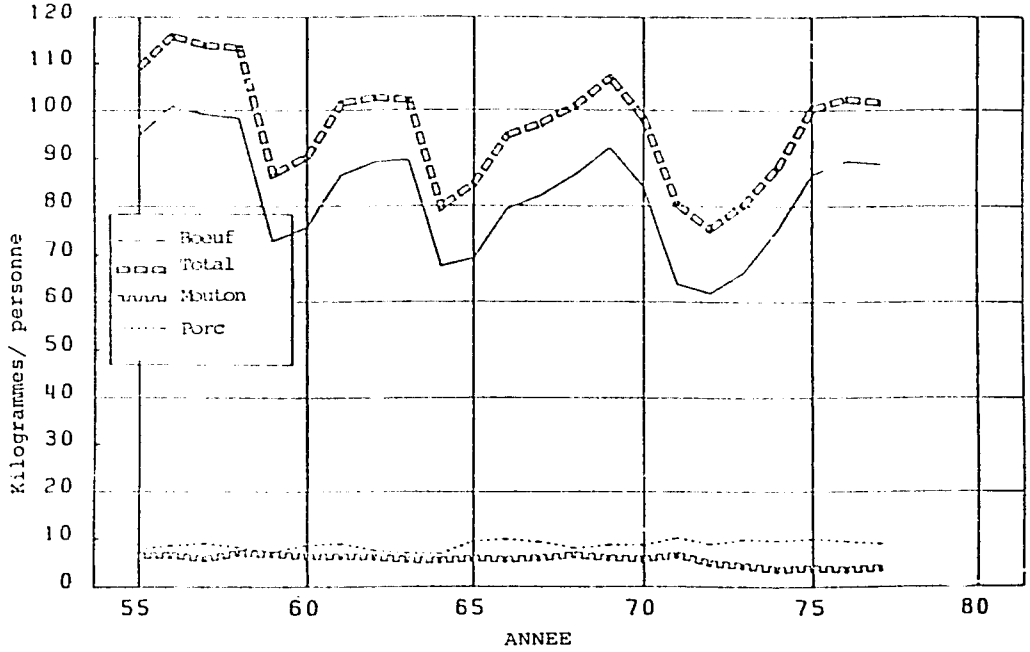

TABLEAU 2.7

Moutons et agneaux néo-zélandais abattus
le 1966/67 à 1977/78

| 30 juin de l'année | Nombre initial de moutons et d'agneaux (en milliers) | Pourcentage de l'évolution | Nombre de moutons abattus (en milliers) | Pourcentage d'effectif initial abattu | Nombre d'agneaux abattus[1] (en milliers) | Pourcentage d'animaux initiaux abattus |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1966/67 | 57.343 | + 6,7 | 8.474 | 14,8 | 24.157 | 42,1 |
| 1967/68 | 60.030 | + 4,7 | 10.159 | 16,9 | 26.424 | 44 |
| 1968/69 | 60.474 | + 0,7 | 9.603 | 15,9 | 26.857 | 44,4 |
| 1969/70 | 59.937 | - 0,9 | 9.844 | 16,4 | 27.539 | 46 |
| 1970/71 | 60.276 | + 0,5 | 10.041 | 16,7 | 27.223 | 45,2 |
| 1971/72 | 58.912 | - 2,3 | 9.379 | 15,9 | 27.948 | 47,4 |
| 1972/73 | 60.883 | + 3,3 | 11.332 | 18,6 | 26.772 | 44 |
| 1973/74 | 56.684 | - 6,9 | 9.764 | 17,2 | 23.085 | 40,7 |
| 1974/75 | 55.883 | - 1,4 | 8.084 | 14,5 | 25.515 | 45,7 |
| 1975/76 | 55.320 | - 1 | 7.584 | 13,7 | 26.049 | 47,1 |
| 1976/77 | 56.400 | + 2 | 7.890 | 14 | 25.505 | 45,2 |
| 1977/78 | 59.105 | + 4,8 | 8.504 | 14,4 | 26.760 | 45,3 |

1. Y compris les abattages dans les exploitations et les abattoirs ruraux.

NB: Les effectifs ovins étant établis au 30 juin et l'abattage au 30 septembre, on pourrait constater pour une année quelconque un léger écart des pourcentages de rendement cités.

En Nouvelle-Zélande, comme en Australie, les pressions économiques et/ou les conditions climatiques affectent dans une grande mesure l'effectif ovin et les taux d'abattage au cours d'une certaine période.

Durant les trois dernières années, le relèvement marqué des effectifs de la population ovine indique généralement des cours améliorés de la laine et de la viande (par rapport à 1974/1975) et les progrès de la rentabilité relative des industries ovines par opposition aux entreprises bovines. Il est intervenu un certain degré de substitution entre les catégories de bétail, et la majoration des effectifs ovins s'est produite, du moins en partie, au détriment de celle de la population bovine. Les taux d'abattage tant des moutons que des agneaux a fléchi, notamment en ce qui concerne les moutons, pour permettre l'accroissement des effectifs.

TABLEAU 2.8

Moutons et agneaux: Analyse de l'évolution des effectifs: Nouvelle-Zélande (en milliers)

| 30 juin de l'année | Nombre au début de la saison | Agneaux marqués | Exportations nettes (vifs) | Moutons et agneaux abattus | Pertes estimatives dans les exploitations | Pourcentage de perte | Nombre en fin de saison |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1966/67 | 57.343 | 39.362 | - | 32.631 | 4.045 | 7,1 | 60.029 |
| 1967/68 | 60.029 | 40.921 | 15 | 36.583 | 3.879 | 6,5 | 60.473 |
| 1968/69 | 60.473 | 40.416 | 4 | 36.460 | 4.488 | 7,4 | 59.937 |
| 1969/70 | 59.937 | 42.078 | - | 37.383 | 4.356 | 7,3 | 60.276 |
| 1970/71 | 60.276 | 39.961 | - | 37.264 | 4.061 | 6,7 | 58.912 |
| 1971/72 | 58.912 | 40.610 | - | 37.327 | 1.312[1] | 2,2 | 60.883[1] |
| 1972/73 | 60.883 | 40.788 | 9 | 38.104 | 6.874 | 11,3 | 56.684 |
| 1973/74 | 56.684 | 37.304 | 98 | 32.849 | 5.158 | 9,1 | 55.883 |
| 1974/75 | 55.883 | 37.411 | 5 | 33.599 | 4.370 | 7,8 | 55.320 |
| 1975/76 | 55.320 | 38.623 | - | 33.633 | 3.910 | 7,1 | 56.400 |
| 1976/77 | 56.400 | 39.699 | 17 | 33.395 | 3.582 | 6,4 | 59.105 |
| 1977/78 | 59.105 | 39.934 | N/D | 35.264 | 3.475 | 5,9 | 60.300 |

Source: Département néo-zélandais des statistiques

[1] A la fin de l'année 1971, un plan d'incitation au maintien des effectifs a été établi et a impliqué le paiement direct fondé sur le nombre de têtes disponibles en juin 1972. Par conséquent, au 30 juin 1972, les effectifs du troupeau sont artificiellement élevés comparés aux enregistrements des autres années.

Le Tableau 2.9 indique la production d'agneaux au cours des douze dernières années.

La production d'agneaux a oscillé entre 304,6 et 378,9 mille tonnes au cours des douze dernières années. Pendant les années soixante-dix, le pourcentage de brebis du troupeau, qui s'est échelonné de 71,2 à 74,3 pour cent, est resté relativement constant ainsi que leur nombre. Les pourcentages d'agnelage ont montré un écart bien plus important puisqu'il sont passés de 90,9 à 99,2 pour cent. Le pourcentage d'agneaux abattus est de 61,9 à 68,8 pour cent. Les poids carcasse des agneaux ont varié de 12,7 à 13,4 kg. Les pourcentages de marquage des agneaux sont essentiellement imputables aux conditions climatiques de l'automne précédent. En 1973/74, la mauvaise performance de l'agnelage a été le résultat direct des mauvaises conditions climatiques de l'année 1972-73. En Nouvelle-Zélande, pratiquement toutes les brebis sont appariées en automne, aussi existe-t-il une corrélation très étroite entre les conditions climatiques de l'été-automne et l'importance des agnelages suivants. On prévoit que les agnelages de 1978/79 seront faibles du fait que l'été et l'automne 1977/1978 ont été éprouvants. Les poids carcasse des agneaux sont attribuables aux conditions climatiques de l'année d'abattage. Par exemple, les années 1972/73 et 1977/78 ont été caractérisées par une pluviométrie faible, ce qui s'est traduit par des poids carcasse moyens inférieurs. Le pourcentage d'agneaux abattus est influencé par le stade du cycle ovin et par les conditions climatiques. Si les éleveurs souhaitent accroître l'effectif ou le maintenir après les lourdes pertes dues par exemple à la sécheresse, il convient qu'ils gardent un plus grand nombre d'agneaux afin de les compenser.

Le Tableau 2.10 fait ressortir la production néo-zélandaise de moutons au cours des douze dernières années.

La production de moutons a oscillé entre 140 et 216,1 mille tonnes. Le niveau de la production de moutons dépend de l'importance du troupeau et du stade du cycle ovin. En période d'expansion, on fait agneler les brebis aussi longtemps que possible de sorte que la production de mouton est habituellement faible par rapport à l'importance du troupeau, en particulier les premières années d'une période semblable.

### 2.2.3 Statistiques concernant la production bovine

L'effectif bovin (évalué à 6,3 millions de têtes en janvier 1978) accuse un fléchissement depuis quatre ans en raison de la crise qui règne sur les marchés mondiaux et du barème des prix par rapport aux

TABLEAU 2,9

Production néo-zélandaise d'agneaux de 1966/67 à 1977/78

| Année finissant au 30 juin | Nombre initial de brebis reproductrices (en milliers) | Pourcentage des brebis rapport à tous les ovins | Agneaux marqués (en milliers) 31 janvier | Pourcentage d'agnelage des brebis | Pourcentage d'agneaux abattus | Production d'agneaux (milliers) de tonnes) | Poids carcasse (kg) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1966/67 | 39.668 | 69,18 | 39.362 | 99,2 | 61,4 | 332,1 | 13,7 |
| 1967/68 | 41.408 | 68,98 | 40.921 | 99,1 | 64,6 | 350,2 | 13,2 |
| 1968/69 | 42.651 | 70,50 | 40.415 | 94,8 | 66,5 | 362,8 | 13,5 |
| 1969/70 | 43.385 | 72,30 | 42.078 | 97 | 65,4 | 362,6 | 13,2 |
| 1970/71 | 42.911 | 71,20 | 39.961 | 93,1 | 68,1 | 358,9 | 13,2 |
| 1971/72 | 43.017 | 73,02 | 40.610 | 94,4 | 68,8 | 378,9 | 13,2 |
| 1972/73 | 44.152 | 72,52 | 40.788 | 92,4 | 65,6 | 341 | 12,7 |
| 1973/74 | 41.017 | 72,36 | 37.304 | 90,9 | 61,9 | 304,6 | 13,1 |
| 1974/75 | 40.366 | 72,23 | 37.411 | 92,7 | 68,2 | 327 | 12,9 |
| 1975/76 | 41.108 | 74,31 | 38.623 | 94 | 67,4 | 357,6 | 13,7 |
| 1976/77 | 41.200 | 73,04 | 39.699 | 96,4 | 64,2 | 341,5 | 13,4 |
| 1977/78 | 42.782 | 72,38 | 39.934 | 93,3 | 67 | 338,1 | 12,9 |
| moyenne de 12 ans | | 71,84 | | 94,7 | 65,7 | | 13,2 |

N.B.: Les effectifs ovins étant établis au 30 juin et les abattages au 30 septembre, on pourrait constater pour une année quelconque un léger écart entre les pourcentages de production cités.

Sources: Département néo-zélandais des statistiques, New Zealand Department of Statistics.
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Ministry of Agriculture and Fisheries.

TABLEAU 2.10

Production néo-zélandaise de moutons de 1966/67 à 1977/78

| Année finissant au 30 septembre | Nombre de moutons abattus | Moutons (milliers de tonnes) (a) | Poids carcasse (kg) |
|---|---|---|---|
| 1966/67 | 8.474 | 188,4 | 22,2 |
| 1967/68 | 10.159 | 216,1 | 21,3 |
| 1968/69 | 9.603 | 199,8 | 20,8 |
| 1969/70 | 9.844 | 199,9 | 20,3 |
| 1970/71 | 10.071 | 204,9 | 20,3 |
| 1971/72 | 9.378 | 195,8 | 20,9 |
| 1972/73 | 11.332 | 215,1 | 19 |
| 1973/74 | 9.764 | 192,9 | 19,7 |
| 1974/75 | 8.084 | 163,9 | 20,3 |
| 1975/76 | 7.584 | 155,2 | 20,5 |
| 1976/77 | 7.890 | 156,2 | 19,8 |
| 1977/78 | 8.504 | 156,5 | 18,4 |
| | | | moy. 20,37 |

(a) hormis les abats

rendements des autres entreprises. Il est toutefois significatif que la baisse du nombre de femelles reproductrices n'ait pas été aussi prononcée qu'on aurait pu le prévoir, car ceci se traduit par un l - ger relèvement comparé aux niveaux antérieurs du nombre de vaches en tant que proportion du troupeau national.

En 1966/67, les effectifs laitiers qui représentaient 45 pour cent de tout le bétail n'en couvrent à présent que 32 pour cent. On pense que la baisse ininterrompue reflétée par les effectifs dits laitiers depuis huit ans se stabilise maintenant. Malgré une nouvelle contraction du nombre des exploitations laitières, selon les évaluations du 31 janv. 1978, le nombre de vaches laitières n'a guère évolué en un an. Une liste détaillée de l'importance et de la structure du troupeau bovin néo-zélandais depuis 1966-67 figure à l'Annexe II.

Le Tableau 2.11 présente un résumé statistique de l'industrie pastorale bovine globale de Nouvelle-Zélande.

Au 30 juin 1978, on estimait l'effectif global de la population bovine à 8,5 millions de têtes, soit 2, 9 pour cent de moins que l'année précédente à la même date et 9 pour cent de moins que le niveau record établi en 1973-74, à savoir le nombre de 9,3 millions de têtes. Outre les facteurs de rentabilité relative soulignés antérieurement, ce mouvement est imputable à quatre ans d'abattages records du bétail bovin et à une conservation moindre des veaux d'origine laitière destinés à la production de viande. En ce qui concerne 1978/79, on prévoit que la population bovine restera inchangée.

TABLEAU 2,11

Statistiques concernant l'industrie bovine néo-zélandaise de 1967/68 à 1977/78

| Années finissant le 31 janvier ou le 30 juin[1] | Nombre global de bovins (en milliers) | Changement du pourcentage du nombre global | Veaux et bovins abattus (en milliers) | Pourcentage abattu du troupeau initial[2] | Production (poids carcasse en milliers de tonnes) | Indice d'abattage (kg) (a) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1966/67 | 7.747 | + 7,4 | 2.432 | 31,39 | 301,7 | 124 |
| 1967/68 | 8.247 | + 6,5 | 2.730 | 33,10 | 344,7 | 126 |
| 1968/69 | 8.605 | + 4,3 | 3.501 | 35,46 | 376,4 | 108 |
| 1969/70 | 8.777 | + 2 | 3.147 | 35,86 | 392,8 | 125 |
| 1970/71 | | | | | | |
| 31.1.71 | 8.819 | + 0,5 | 2.904 | 32,93 | 393,2 | 135 |
| 30.6.71 | 7.994 | | | | | |
| 1971/72 | | | | | | |
| 30.6.72 | 8.631 | - 2,1 | 2.845 | 35,59 | 409,9 | 139 |
| 1972/73 | 8.924 | + 3,4 | 3.122 | 36,17 | 445,5 | 144 |
| 1973/74 | 9.311 | + 4,3 | 3.064 | 34,33 | 404,7 | 132 |
| 1974/75 | 9.292 | - 0,2 | 3.610 | 38,77 | 508,1 | 141 |
| 1975/76 | 9.017 | - 3 | 3.902 | 41,99 | 628,1 | 161 |
| 1976/77 | 8.750 | - 3 | 3.605 | 39,98 | 557,7 | 155 |
| 1977/78 | 8.500 | - 2,9 | 3.627 | 41,45 | 554,5 | 153 |

(a) Boeufs et veaux produits divisés par le nombre abattus

1 1966/67 - 1970/71 années finissant le 31 janvier
1971/72 - 1977/78 années finissant le 30 juin

2 Entre 1966/67 - 1971/72 nombre initial pris comme nombre d'animaux disponibles le 31 janvier de l'année.

Source: N.Z. Meat & Wool Boards' Economic Service (Service Economique des Offices néo-zélandais de la laine et de la viande).

Le Tableau 2.12 fait ressortir le lien entre le rythme d'accroissement de l'effectif et le taux d'abattage.

Entre 1966/67 et 1977/78, l'indice de productivité, qui est le total de la majoration du pourcentage de l'effectif et du pourcentage abattu, a été relativement stable. Les valeurs calculées pour les années 1970/71 et 1971/72 ont été faussées par un changement de date de collecte des statistiques relatives aux bovins. Jusqu'en 1970/71, on a recueilli les données pour le 31 janvier et à partir de 1971/72, on les a recueillies pour le 30 juin. L'indice de productivité est une mesure du niveau de gestion de l'élevage ainsi que des conditions dites saisonnières. Si l'élevage bovin est à un niveau élevé et si les conditions saisonnières sont favorables, l'indice de productivité sera également élevé et réciproquement.

TABLEAU 2.12

Rapport entre le taux d'accroissement du troupeau et le taux d'abattage en Nouvelle-Zélande

| Année finissant le 31 janvier ou le 30 juin[1] | Pourcentage d'accroissement de l'effectif global (A) | Pourcentage initial abattu (B) | Indice de productivité (A & B) |
|---|---|---|---|
| 1966/67 | + 7,4 | 31,39 | 38,99 |
| 1967/68 | + 6,5 | 33,10 | 39,60 |
| 1968/69 | + 4,3 | 35,46 | 39,76 |
| 1969/70 | + 2 | 35,86 | 37,86 |
| 1970/71 | + 0,5 | 32,93 | 33,43 |
| 1971/72 | - 2,1 | 35,59 | 33,49 |
| 1972/73 | + 3,4 | 36,17 | 39,57 |
| 1973/74 | + 4,3 | 34,33 | 38,63 |
| 1974/75 | - 0,2 | 38,77 | 38,57 |
| 1975/76 | - 3 | 41,99 | 38,99 |
| 1976/77 | - 3 | 39,98 | 36,98 |
| 1977/78 | - 2,9 | 41,45 | 38,55 |

1. 1966/67 - 1970/71 année finissant au 31 janvier.
   1971/72 - 1977/78 année finissant le 30 juin.

Le Tableau 2.11 met en évidence la production bovine qui, au cours des douze dernières années, a varié de 301.7 à 628.1 milliers de tonnes de poids carcasse. En 1975/76, on a enregistré le niveau record de production bovine qui s'élevait à 628 milliers de tonnes.

## 2.3 Consommation de viande et statistiques d'exportation néo-zélandaises

### 2.3.1 Consommation et exportation ovines

Le Tableau 2.13 résume la consommation et les exportations ovines durant les onze dernières années.

TABLEAU 2.13

Production, consommation et exportations ovines néo-zélandaises (milliers de tonnes)

| Année le finissant 30 septembre | Tonnes produites (poids carcasse) | Tonnes exportées (poids expédié) | Consommation (poids carcasse) | Kg par per. | Pourcentage consommé |
|---|---|---|---|---|---|
| 1966/67 | 188,4 | 100,7 | 78,6 | 29,1 | 41,7 |
| 1967/68 | 216,1 | 112,1 | 82,4 | 30 | 38,1 |
| 1968/69 | 199,8 | 124,1 | 85,2 | 30,5 | 42,6 |
| 1969/70 | 199,9 | 101,2 | 86,8 | 31 | 43,4 |
| 1970/71 | 204,9 | 111,6 | 88,9 | 31 | 43,4 |
| 1971/72 | 195,8 | 100,2 | 95,4 | 32 | 48,7 |
| 1972/73 | 215,1 | 92,2 | 89,5 | 30 | 41,6 |
| 1973/74 | 192,9 | 110,8 | 84,2 | 28 | 43,6 |
| 1974/75 | 163,9 | 107,2 | 78,7 | 26 | 48 |
| 1975/76 | 155,2 | 80,1 | 66,5 | 21 | 42,8 |
| 1976/77 | 156,2 | 94,9 | 60,2 | 19,2 | 38,5 |

Source: N.Z. Meat Producers Board Annual Report & N.Z. Department of Statistics (Conseil néo-zélandais des producteurs de viande & Département néo-zélandais de statistiques).

Comme cela s'est produit en Australie, la consommation domestique néo-zélandaise est restée constante avec environ 30kg/person. jusqu'en 1974, année de la chute des prix bovins. Après cette baisse, la viande ovine a été remplacée, à un rythme accru, par la viande bovine, de sorte qu'en 1976/77, la consommation par habitant est tombée à 19 kg par personne. Au cours de la même période, la production ovine globale fléchit, si bien que les exportations ovines se maintinrent à peu près aux mêmes niveaux.

Le Tableau 2.14 indique les exportations d'ovins ventilées par destination.

TABLEAU 2.14

Exportations ovines néo-zélandaises ventilées par destination - Poids d'expédition
Année finissant le 30 septembre pour les années 1970-78 et le 31 décembre pour les années 1967-69

| | 1967 | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Royaume-Uni | 22.129 | 32.268 | 26.431 | 20.064 | 22.380 | 13.171 | 7.818 | 3.737 | 5.048 | 11.488 | 7.736 | 14.121 |
| Autres pays de la CEE | 1.779 | 1.438 | 1.599 | 878 | 1.357 | 1.394 | 1.167 | 824 | 835 | 1.127 | 548 | 1.640 |
| URSS | 0 | 0 | 0 | 7.238 | 16.684 | 0 | 0 | 20.060 | 30.836 | 27.659 | 44.951 | 6.171 |
| Amérique du Nord | 150 | 417 | 1.419 | 308 | 1.772 | 233 | 53 | 61 | 8 | 9 | 32 | 75 |
| Pérou | 0 | 511 | 346 | 0 | 2.126 | 5.675 | 3.522 | 4.016 | 1.985 | 2.782 | 0 | 0 |
| Iran | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 12.292 | 67 | 194 | 31 | 0 |
| Autres pays du Moyen-Orient | 0 | 0 | 1 | 0 | 35 | 23 | 82 | 703 | 1.971 | 1.414 | 408 | 644 |
| Dahomey/Bénin | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Ghana | 0 | 57 | 0 | 7 | 6 | 0 | 114 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Côte d'Ivoire | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Libéria | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Togo | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres pays africains | 968 | 56 | 61 | 73 | 63 | 32 | 5 | 44 | 18 | 2 | 8 | 15 |
| Japon | 72.722 | 72.163 | 89.959 | 64.719 | 59.667 | 63.511 | 64.537 | 46.870 | 46.409 | 20.986 | 25.592 | 28.088 |
| Corée du Sud | 0 | 0 | 0 | 12 | 1.067 | 5.455 | 8.741 | 14.860 | 13.171 | 10.919 | 12.651 | 21.411 |
| Autre | 2.957 | 5.148 | 4.359 | 7.924 | 6.475 | 2.753 | 14.188 | 7.350 | 6.856 | 4.381 | 3.001 | 2.503 |
| Total | 100.705 | 112.058 | 124.175 | 101.223 | 111.632 | 92.247 | 100.227 | 110.817 | 107.201 | 80.961 | 94.961 | 74.668 |

Source: New Zealand Meat Producers Board (Conseil néo-zélandais des producteurs de viande).

Ces dernières années, le Japon a été le débouché le plus fiable pour la viande ovine. Durant l'année 1977, l'URSS a intensifié les achats de viande ovine néo-zélandaise,obligeant le Japon à acheter davantage de mouton à l'Australie. Durant l'année 1978, l'URSS a acheté des quantités modestes de viande ovine néo-zélandaise, ce qui a permis d'accroître les approvisionnements ovins exportés au Japon. Il est probable que le Japon restera le client principal de la Nouvelle-Zélande en ce qui concerne la viande ovine.

La Corée du Sud est également un débouché important pour la viande ovine. Toutefois, la majorité de la viande est traitée en Corée avant d'être transbordée au Japon.

Le Royaume-Uni représente aussi un marché relativement important pour le mouton, et est même sensé le rester. Et finalement, ladite section 3.3.4 du présent rapport étudiera l'accroissement des débouchés d'exportation ovine.

### 2.3.2 Consommation et exportation d'agneau

Le Tableau 2.15 résume la consommation et les exportations d'agneau durant les onze dernières années.

En règle générale, on exporte quatre-vingt-dix pour cent de la production d'agneau. En 1976/77, la consommation domestique a accusé une légère baisse.

Le principal débouché de l'agneau néo-zélandais est le Royaume-Uni qui achète plus de deux cent mille tonnes en général. Cependant, pour 1977/78, les exportations à destination du Royaume-Uni ne se sont élevées qu'à cent soixante-dix-neuf mille neuf cent vingt-cinq tonnes (179.925). Le Tableau 2.16 résume les exportations d'agneau depuis 1967 en les présentant ventilées par destination.

Les exportations d'agneau vers le Moyen-Orient, l'Amérique du Nord et le Japon sont également importantes. La section 3.3.5 contenue dans ce rapport étudiera l'expansion ultérieure des débouchés offerts à l'exportation.

TABLEAU 2.15

Production, consommation et exportations d'agneau néo-zélandaises (milliers de tonnes)

| Année finissant le 30 septembre | Production (poids carcasse) | Exportations (poids d'expédition) | Consommation domestique (poids carcasse) | kg/par personne | Pourcentage consommé |
|---|---|---|---|---|---|
| 1966/67 | 332,1 | 297,2 | 27,2 | 10 | 8,2 |
| 1967/68 | 350,2 | 323,1 | 26,8 | 10 | 7,6 |
| 1968/69 | 362,8 | 329,3 | 25,6 | 9 | 7,1 |
| 1969/70 | 362,6 | 330 | 26,8 | 9,5 | 7,4 |
| 1970/71 | 358,9 | 331,9 | 28,8 | 10 | 8 |
| 1971/72 | 378,9 | 339,7 | 33,5 | 12 | 8,8 |
| 1972/73 | 341 | 305,9 | 37,1 | 13 | 10,9 |
| 1973/74 | 304,6 | 250,5 | 32,2 | 11 | 10,6 |
| 1974/75 | 327 | 295,4 | 37,2 | 12 | 11,4 |
| 1975/76 | 357,6 | 315,3 | 37,6 | 12 | 10,5 |
| 1976/77 | 341,5 | 311,3 | 35 | 11,2 | 10,2 |
| 1977/78 | 338,1 | 303,5 | N/D | N/D | N/D |

Source: New Zealand Department of Statistics (Département néo-zélandais de statistiques)

TABLEAU 2 16

Exportations d'agneau néo-zélandaises ventilées par destination, pour les années 1970-78 finissant le 30 septembre et le 31 décembre pour les années 1967-69

(poids d'expédition)

| | 1967 | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Royaume-Uni | 270.920 | 283.784 | 292.034 | 286.879 | 187.264 | 279.338 | 220.704 | 197.501 | 223.853 | 204.069 | 210.067 | 179.925 |
| Autres pays de la CEE | 1.973 | 2.769 | 2.683 | 3.680 | 5.479 | 11.684 | 16.894 | 8.118 | 12.414 | 12.931 | 11.338 | 20.483 |
| Grèce | 3.060 | 6.398 | 6.244 | 8.870 | 14.640 | 16.794 | 24.573 | 5.086 | 5.877 | 15.127 | 4.399 | 14.894 |
| Canada | 4.638 | 9.847 | 1.474 | 2.314 | 2.561 | 4.152 | 5.133 | 4.525 | 15.579 | 8.648 | 7.104 | 9.114 |
| Etats-Unis | 1.459 | 5.912 | 10.139 | 10.714 | 6.088 | 8.165 | 10.600 | 6.129 | 8.184 | 12.293 | 7.328 | 12.477 |
| Iran | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3.303 | 3.343 | 19.408 | 27.381 | 27.145 |
| Iraq | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3.708 | 8.465 | 12.782 | 9.051 | 2.733 |
| Autre pays du Moyen-Orient | 4 | 0 | 16 | 298 | 0 | 328 | 1.811 | 4.156 | 5.840 | 2.132 | 3.241 | 2.852 |
| Dahomey/Bénin | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Ghana | 393 | 436 | 454 | 658 | 547 | 218 | 286 | 761 | 508 | 722 | 610 | 8 |
| Côte d'Ivoire | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Libéria | 1 | 1 | 4 | 2 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 8 | 0 |
| Togo | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autre pays africain | 738 | 634 | 685 | 707 | 461 | 749 | 1.308 | 1.043 | 557 | 424 | 581 | 1.004 |
| Japon | 1.582 | 2.881 | 4.920 | 5.796 | 3.033 | 5.781 | 8.152 | 5.703 | 8.214 | 10.499 | 14.305 | 15.279 |
| Corée du Sud | 0 | 0 | 0 | 5 | 758 | 0 | 0 | 1 | 110 | 1.047 | 717 | 375 |
| Autre | 9.477 | 10.470 | 10.702 | 10.055 | 11.055 | 12.473 | 16.474 | 10.556 | 2.451 | 15.181 | 15.244 | 17.205 |
| Total | 297.245 | 323.132 | 329.355 | 329.978 | 331.887 | 339.683 | 305.935 | 250.490 | 295.395 | 315.263 | 311.377 | 303.504 |

Source: New Zealand Meat Producers Board (Conseil néo-zélandais des producteurs de viande)

### 2.3.3 Consommation et exportation des viandes de boeuf et de veau

La consommation et l'exportation des viandes de boeuf et de veau depuis 1966/67 sont décrites au Tableau 2.17.

Comme en Australie, en Nouvelle-Zélande, la consommation par habitant de boeuf et de veau a accusé un accroissement spectaculaire en 1974, après l'effondrement du marché du bétail. Cet accroissement s'est produit au moment où la production s'est également accentuée, ce qui a permis d'écouler cette production excédentaire. En fait, le pourcentage de la production consommée est resté relativement constant à environ 34 pour cent.

Les exportations de boeuf et de veau depuis 1967, classées d'après les destinations principales, figurent au Tableau 2.18.

L'Amérique du Nord n'a cessé d'être le débouché principal de la viande bovine néo-zélandaise et le restera vraisemblablement. Comme ce fut le cas en Australie, l'effondrement du cours de la viande bovine en 1974 en Nouvelle-Zélande était le fruit d'une baisse substantielle des cours du boeuf aux Etats-Unis. Après 1974, le niveau accru des exportations a été dans une grande mesure reçu par l'URSS, le Moyen-Orient et les nombreux marchés restreints et spécialisés du Pacifique et des régions d'Europe de l'est.

## 2.4 Exportations de viande néo-zélandaises en Afrique de l'Ouest centrale

L'Afrique de l'Ouest centrale est composée du Dahomey, du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Libéria et du Togo. Ces pays ne représentent pas des débouchés importants pour la viande néo-zélandaise. Depuis 1967, il n'y a eu aucune expédition directe de viande au Dahomey, en Côte d'Ivoire et au Togo en provenance de Nouvelle-Zélande. Cependant, tous les ans le Ghana et le Libéria reçoivent des envois notamment d'agneau, mais au cours des trois dernières années, ces deux pays ont également acheté de grosses quantités de boeuf. Tous les détails sur les exportations de viande au Libéria et au Ghana figurent aux Tableaux 2.14, 2.16 et 2.18. Les Annexes VI et VII indiquent la valeur de ces exportations.

TABLEAU 2.1

Production, consommation et exportations des viandes de boeuf et de veau néo-zélandaises
(en milliers de tonnes)

| Année finissant le 30 septembre | Production (poids carcasse) | Exportation (poids expédié) | Consommation domestique (poids carcasse) | Consommation par habitant (kg) (poids carcasse) | Pourcentage consommé |
|---|---|---|---|---|---|
| 1966/67 | 301,7 | 108,5 | 135,2 | 45,5 | 44,8 |
| 1967/68 | 344,7 | 127,8 | 133,7 | 49,1 | 38,8 |
| 1968/69 | 376,4 | 158,3 | 134,5 | 48,6 | 35,7 |
| 1969/70 | 392,8 | 174,5 | 132,1 | 46,8 | 33,6 |
| 1970/71 | 393,2 | 192,5 | 133,1 | 46 | 33,9 |
| 1971/72 | 409,9 | 178,7 | 135,7 | 46 | 33,1 |
| 1972/73 | 445,5 | 206,1 | 145,2 | 49 | 32,6 |
| 1973/74 | 404,7 | 167,5 | 144,7 | 48 | 35,8 |
| 1974/75 | 508,1 | 198,4 | 164,4 | 53 | 32,4 |
| 1975/76 | 628,1 | 242,5 | 174,5 | 56 | 27,8 |
| 1976/77 | 557,7 | 255,1 | 186,2 | 59,5 | 33,4 |
| 1977/78 | 554,5 | 226,8 | N/D | N/D | N/D |

Source: Chiffres relatifs à la consommation - Extrait mensuel des statistiques néo-zélandaises (New Zealand monthly Abstract of Statistics).

TABLEAU 2.18

Exportations de boeuf et de veau néo-zélandaises ventilées par destinations principales, année finissant le 30 septembre pour les années 1970-78 et le 31 décembre pour les années 1967-69.

| | Poids expédié (tonnes) | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1967 | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
| Royaume-Uni | 8.817 | 8.641 | 283 | 14.805 | 14.117 | 12.657 | 14.755 | 7.718 | 5.690 | 7.202 | 11.647 | 4.064 |
| Autres pays de la CEE | 648 | 205 | 2.279 | 323 | 1.091 | 1.815 | 1.833 | 910 | 1.626 | 2.633 | 3.252 | 809 |
| Grèce | 192 | 148 | 61 | 36 | 39 | 0 | 150 | 242 | 1.053 | 8.335 | 4 | 1 |
| URSS | 0 | 0 | 0 | 5.025 | 6.346 | 0 | 0 | 1 | 4.779 | 18.048 | 36.257 | 9.445 |
| Canada | 2.292 | 2.782 | 35.239 | 38.770 | 29.328 | 20.545 | 21.846 | 25.578 | 23.826 | 38.163 | 24.296 | 28.552 |
| Etats-Unis (Hawaii) | 80.075 | 98.713 | 85.922 | 90.219 | 114.423 | 117.791 | 141.254 | 115.849 | 128.477 | 121.477 | 120.637 | 142.175 |
| Moyen-Orient | 2 | 0 | 38 | 0 | 3 | 39 | 151 | 446 | 3.937 | 4.298 | 6.046 | 3.361 |
| Dahomey/Bénin | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Ghana | 11 | 2 | 0 | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1.140 | 609 | 206 | 107 |
| Côte d'Ivoire | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Libéria | 2 | 3 | 13 | 9 | 2 | 3 | 0 | 2 | 0 | 42 | 41 | 0 |
| Togo | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres pays africains | 16 | 28 | 23.977 | 397 | 14 | 0 | 0 | 29 | 693 | 224 | 241 | 7 |
| Japon | 3.026 | 1.778 | 1 | 2.533 | 4.131 | 3.421 | 8.353 | 2.294 | 1.097 | 3.057 | 2.263 | 6.590 |
| Autre | 13.408 | 15.541 | 10.473 | 22.347 | 23.038 | 22.428 | 17.564 | 14.459 | 26.033 | 38.378 | 50.165 | 31.702 |
| Total | 108.489 | 127.841 | 158.285 | 174.467 | 192.530 | 178.699 | 205.906 | 167.528 | 198.356 | 242.466 | 255.055 | 226.811 |

Source: New Zealand Meat Producers Board (Conseil néo-zélandais des producteurs de viande)

Le Tableau 2.19 résume les envois globaux de viande néo-zélandais à l'Afrique de l'Ouest centrale depuis 1967. Ces envois sont insignifiants comparés aux exportations globales de viande néo-zélandaises.

## 2.5 Accords d'expédition entre la Nouvelle-Zélande et l'Afrique de l'Ouest

Les navires de la Nedloyd(Nlle-Zelan.)Ltd. sont les seuls qui se chargent des envois en direction de l'Afrique. Ils ne desservent que les ports de l'Afrique de l'Est et sont réservés dans une grande mesure aux produits secs, bien que certains aient une superficie de congélation de 1650 $m^3$. Le New Zealand dairy board (Office laitier néo-zélandais ) detourne parfois ces navires vers la côte occidentale lorsque ceux-ci sont chargés de produits laitiers. Il arrive aussi que ces navires transportent de la viande congelée.

Les navires de la British Conference Lines ont autrefois desservi les ports africains, mais ces navires sont à présent équipés de conteneurs et,comme les ports de l'Afrique occidentale ne sont pas pourvus pour recevoir des conteneurs,ces navires ne se rendent pas dans les ports de cette région de l'Afrique.

Les lignes d'expédition (par exemple, la Nedloyd) n'enverront des navires dans les ports de l'Afrique occidentale que si le transport est d'au moins 500 tonnes carcasse,et même dans ce cas,il est difficile de soulever un certain intérêt de la part des lignes de navigation.

La Mair and Company Limited,dont le siège est à Christchurch,est une des principales compagnies exportatrices de Nouvelle-Zélande qui envoie ses navires en Afrique de l'Ouest. Elle est forcée d'affréter un navire pour l'expéditions, ce qui exige 2-3.000 tonnes de viande, selon M. J.E. Dickie. Les frais d'expédition s'élèvent de quelque 250 dollars NZ la tonne d'août à décembre à 400 dollars NZ la tonne de décembre à juillet.

Par conséquent, l'expédition de viande entre la Nouvelle-Zélande et l'Afrique occidentale est très complexe si les envois ne comprennent pas de grandes quantités de viande. Il importe de noter que la Mair and Company exporte également au Nigeria et autres pays qui ne sont pas situés dans l'Afrique de l'Ouest centrale.

On trouvera à l'Annexe IV de plus amples détails ayant trait aux frais de transport.

TABLEAU 2.19

Exportations de viande néo-zélandaises en Afrique de l'Ouest centrale

| | 1967 | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Tonnes expédiées de boeuf et de veau | 13 | 5 | 13 | 12 | 3 | 3 | 0 | 2 | 1.140 | 651 | 247 | 107 |
| Pourcentage des exportations globales de boeuf et de veau | - | - | - | - | - | - | 0 | - | 0,57 | 0,27 | 0,01 | - |
| Tonnes expédiées de mouton | 0 | 0 | 57 | 7 | 6 | 0 | 114 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Pourcentage des exportations globales de mouton | - | - | - | - | - | - | 0,11 | - | - | - | - | - |
| Tonnes expédiées d'agneau | 394 | 437 | 458 | 660 | 548 | 219 | 286 | 761 | 508 | 722 | 618 | 8 |
| Pourcentage des exportations globales d'agneau | 0,13 | 0,13 | 0,13 | 0,20 | 0,16 | 0,06 | 0,09 | 0,30 | 0,17 | 0,23 | 0,20 | - |
| Tonnes globales de viande expédiée | 407 | 442 | 428 | 679 | 557 | 222 | 399 | 763 | 1.648 | 1.373 | 865 | 115 |
| Pourcentage des exportations globales de viande | 0,07 | 0,07 | 0,07 | 0,10 | 0,08 | 0,03 | 0,06 | 0,13 | 0,25 | 0,20 | 0,12 | - |

1966/67 - 1969/70, années finissant le 30 juin
1970/71 - 1976/78, années finissant le 30 septembre.

Source: New Zealand Meat Producers Board (Conseil néo-zélandais des producteurs de viande).

## 3. EXPORTATIONS DE VIANDE NEO-ZELANDAISES PREVUES 1978/79-1984/85

### 3.1 Recherche des antécédents ayant permis de formuler les prévisions concernant la viande

En août et septembre 1977, l'Institut de recherche sur les entreprises agricoles décida d'évaluer sur place et en détail l'industrie ovine néo-zélandaise dans le but de déterminer les possibilités de l'industrie en question à fournir de l'agneau maigre aux marchés du Moyen-Orient. En août 1978, on a entrepris une évaluation dite supplémentaire des industries ovine et bovine néo-zélandaises pour les besoins de la présente étude. Entre autres travaux, cette évaluation a impliqué des débats de longue haleine avec les membres du N.Z. Meat Producers Board (Conseil N-Z des producteurs de viande), du N.Z. Meat & Wool Boards' Economic Service (Service économique des Offices N-Z de la laine et de la viande), du Department of Agriculture and Fisheries (Dept. de l'Agriculture et de la Pêche), du Department of Statistics (Dept.de statistiques), de l'Agricultural Economics Research Unit (Unité de recherche en économie agricole) de Lincoln College et les représentants des compagnies N-Z exportatrices de viande. Ces contacts fournirent les renseignements nécessaires à l'élaboration des prévisions.

### 3.2 Taux de charge néo-zélandais prévu

La Section 2.2.1 du présent rapport a conclu que durant les prochaines années, il est très probable que les effectifs globaux s'accroîtront. Durant les trois dernières années, les investissements dans les exploitations agricoles se sont intensifiés, parmi lesquels une hausse des dépenses d'engrais qui est une condition préalable très importante aux accroissements de l'offre en fourrage, ce qui s'est traduit par un relèvement des taux de charge néo-zélandais très substantiel.

De surcroît, une évolution récente intervenue dans la politique officielle néo-zélandaise devrait donner confiance aux agriculteurs néo-zélandais pour l'avenir et les inciter à accroître les taux dits de charge. Les autorités néo-zélandaises ont décidé de créer et de

garantir de nouveaux prix minimums pour les produits agricoles. Ces prix couvrent le lait, la laine, l'agneau,le mouton et le boeuf et sont fixés à des niveaux qui assureront une certaine rentabilité pour l'agriculteur moyen néo-zélandais. De plus, les pouvoirs publics ont accru les niveaux de subvention pour les engrais, ont mis à la disposition des agriculteurs des prêts à coût faible en vue d'encourager le développement de terres sous-utilisées, ont introduit des paiements pour l'immobilisation des effectifs afin d'encourager leur accroissement ainsi qu'un certain nombre de concessions. En d'autres termes, les pouvoirs publics incitent activement les exploitants néo-zélandais à posséder un plus grand nombre d'animaux.

L'Unité de recherche en économie agricole de Lincoln College a fourni des preuves supplémentaires qui sont venues étayer un accroissement prévu du taux de charge. Ces derniers temps, cette Unité a achevé une enquête concernant les intentions des exploitants néo-zélandais, leurs espérances et leurs opinions. L'enquête dont il est question a été menée à l'automne 1978. Les premiers résultats indiquent que les exploitants projettent d'utiliser davantage d'engrais durant l'année 1978/79, à un taux supérieur de 8,3 pour cent aux niveaux de 1977/78. Trente-quatre pour cent d'entre eux projettent d'accroître les investissements destinés à l'ensemencement ou bien au réensemencement des pâturages durant l'année 1978/79, alors que seulement 8 pour cent d'entre eux projetaient de réduire ces dépenses. La majorité des enquêtés était également persuadée des renchérissements des cours de l'agneau, de la laine et du boeuf durant l'année 1978/79. Eu égard aux évolutions intervenues durant l'année 1977/78, les enquêtés ont accru les nombres de vaches laitières de 4,2 pour cent, ont accouplé 2,5 pour cent de plus de brebis reproductrices, mais ont réduit le nombre de vaches de 5,2 pour cent. On s'attend donc à une évolution modeste d'ensemble de la capacité globale de charge durant l'année 1977/78. De 1978/79 à 1983/84, des changements sont anticipés.

Le Tableau 3.1 met en évidence un résumé du taux de charge prévu de 1977 à 1785.

Comme l'indique le Tableau 3.1, il est à prévoir que les effectifs ovins augmenteront plus rapidement que les effectifs bovins. La tradition veut que les exploitants néo-zélandais favorisent les ovins et on s'attend à ce qu'ils continuent à préférer les ovins au détriment des bovins.

TABLEAU 3.1

Taux de charge néo-zélandais prévu de 1977/78 à 1984/85

| Année finissant le 30 juin | Nombre de bovins (en milliers) | Pourcentage de l'évolution du nombre de bovins | Bovins UB (milliers) | Nombre de d'ovins (en milliers) | Pourcentage de l'évolution des nombres d'ovins | Ovins UB (en milliers) | Unités globales du troupeau (en milliers) | Pourcentage de l'évolution des unités globe de troupeau |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1977/78 | 8.500 | - 2,9 | 41.650 | 60.300 | + 1,9 | 56.941 | 98.591 | |
| 1978/79 | 8.500 | 0 | 41.650 | 61.425 | + 1,9 | 58.047 | 99.697 | 1,1 |
| 1979/80 | 8.585 | 1 | 42.067 | 63.268 | + 3 | 59.788 | 101.855 | 2,2 |
| 1980/81 | 8.670 | 1 | 42.483 | 65.166 | + 2 | 61.582 | 104 065 | 2,2 |
| 1981/82 | 8.757 | 1 | 42.909 | 66.469 | + 2 | 62.813 | 105.722 | 1,6 |
| 1982/83 | 8.844 | 1 | 43.335 | 67.792 | + 2 | 64.063 | 107.398 | 1,6 |
| 1983/84 | 8.932 | 1 | 43.767 | 68.470 | + 1 | 64.704 | 108.471 | 1 |
| 1984/85 | 8.932 | 0 | 43.767 | 68.470 | 0 | 64.704 | 108.470 | 0. |

## 3.3 Exportations prévues de mouton et d'agneau

### 3.3.1 Production prévue de mouton et d'agneau

Comme indiqué à la Section 2.2.2 du présent rapport, durant les trois dernières années les effectifs ovins ont accusé un relèvement spectaculaire. Dans une grande mesure, ce relèvement s'est effectué aux dépens des effectifs bovins dont le nombre a rapidement fléchi depuis 1974,année de "l'effondrement" du marché bovin. A l'heure actuelle, il est à prévoir que le taux d'accroissement des effectifs ovins persistera en raison de la stabilisation des effectifs bovins. Autrement dit, le taux d'accroissement des effectifs ovins sera déterminé par le rythme d'accroissement du taux de charge des effectifs et ne sera pas influencé par le remplacement des ovins par les bovins. Dans les exploitations,le pourcentage des bovins a à présent atteint à nouveau des niveaux traditionnels et le marché à bétail a également subi des améliorations importantes, ce qui a encouragé les exploitants à renforcer leurs effectifs bovins durant l'année 1978/79.

On prévoit que les effectifs ovins s'accroîtront à un rythme lent jusqu'à ce que les dépenses accrues en engrais et pâturages effectuées à l'heure actuelle aient une incidence sur l'offre en fourrage. A partir de 1980, selon les prévisions, les effectifs ovins se multiplieront à un rythme plus accéléré avant de se stabiliser à nouveau durant le milieu des années 1980.

La production prévue d'agneau à l'horizon 1985 est présentée au Tableau 3.2. On suppose que le pourcentage d'agneaux abattus est maintenu au niveau le plus élevé possible, compte tenu de la mortalité, des remplacements de brebis et de l'accroissement prévu des effectifs. On s'attend à ce que le niveau prévu de la production d'agneau s'accroisse chaque année, par rapport aux niveaux actuels, et atteigne 407.000 tonnes de poids carcasse en 1984/85.

La production prévue de mouton à l'horizon 1985 est indiquée au Tableau 3.3. Il est à prévoir que la production de mouton croîtra tous les ans et atteindra en 1984/85 une pointe de 214.000 tonnes de poids carcasse. On émet cette prévision en se fondant sur le fait que la Nouvelle-Zélande n'exporte aucun ovin vif.

L'évolution prévue des nombres d'animaux durant les sept prochaines années figure au Tableau 3.4. Ce dernier rassemble les taux d'abattage mentionnés aux Tableaux 3.2. et 3.3 et ne tient pas compte des exportations d'ovins vifs. La différence indiquée par les nombres du Tableau 3.3 correspond à la mortalité ovine.

TABLEAU 3.2

Production néo-zélandaise prévue d'agneau de 1977/78 à 1984/85

| Année finissant le 30 juin | Nombre initial de moutons et d'agneaux (en milliers) | Pourcentage de l'évolution | Nombre initial de brebis (en milliers) | Pourcentage de brebis reproductrices dans le troupeau | Pourcentage de marquage d'agneaux des brebis reproductrices | Agneaux marqués (en milliers) | Pourcentage d'agneaux abattus | Agneaux abattus (en milliers) | Poids carcasse (kg) | Production (milliers de tonnes) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1977/78 | 59.105 | + 4,8 | 42 780 | 72,38 | 93,3 | 39.914 | 67 | 26.760 | 12,9 | 338 |
| 1978/79 | 60.300 | + 1,9 | 43.500 | 72,20 | 91 | 39.585 | 65 | 25.730 | 13,2 | 340 |
| 1979/80 | 61.425 | + 1,9 | 44.349 | 72,20 | 94 | 41.688 | 62 | 25.840 | 13,2 | 341 |
| 1980/81 | 63.268 | + 3 | 45 679 | 72,20 | 94 | 42.938 | 62 | 26.615 | 13,2 | 351 |
| 1981/82 | 65.166 | + 2 | 47.050 | 72,20 | 94 | 44.227 | 63,5 | 28.066 | 13,2 | 370 |
| 1982/83 | 66.469 | + 2 | 47.991 | 72,20 | 94 | 45.111 | 63,5 | 28.633 | 13,2 | 378 |
| 1983/84 | 67.792 | + 2 | 48.946 | 72,20 | 94 | 46.009 | 64,9 | 29.874 | 13,2 | 394 |
| 1984/85 | 68.470 | + 1 | 49.435 | 72,20 | 94 | 46.469 | 66,4 | 30.848 | 13,2 | 407 |

TABLEAU 3.3

Production néo-zélandaise prévue de mouton de 1977/78 à 1984/85

| Année finissant le 31 mars | Nombre de moutons et d'agneaux initial (en milliers) | Pourcentage de l'évolution | Pourcentage initial de moutons abattus | Nombre de moutons abattus (en milliers) | Poids carcasse (kg) | Production (milliers de tonnes) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1977/78 | 59.105 | | 14,4 | 8.504 | 18,4 | 156 |
| 1978/79 | 60.255 | 1,9 | 13,9 | 8.347 | 20 | 167 |
| 1979/80 | 61.425 | 1,9 | 15,6 | 9.582 | 20 | 192 |
| 1980/81 | 63.268 | 3 | 15,6 | 9.870 | 20 | 197 |
| 1981/82 | 65.166 | 2 | 15,6 | 10.166 | 20 | 203 |
| 1982/83 | 66.469 | 2 | 15,6 | 10.369 | 20 | 207 |
| 1983/84 | 67.792 | 2 | 15,6 | 10.576 | 20 | 216 |
| 1984/85 | 68.470 | 1 | 15,6 | 10.681 | 20 | 214 |
| | | 0 | | | | |

TABLEAU 3.4

Evolution prévue des effectifs ovins en Nouvelle-Zélande de 1977/78 à 1984/85 (en milliers)

| Année | Nombre initial | Agneaux marqués | Exportations vives | Moutons et agneaux abattus | Mortalité ovine (a) | Pourcentage de l'effectif du début qui meurt | Nombre final |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1977/78 | 59.105 | 39.934 | - | 35.264 | 3.475 | 5,9 | 60.300 |
| 1978/79 | 60.255 | 39.585 | - | 34.077 | 4.338 | 7,2 | 61.425 |
| 1979/80 | 61.425 | 41.688 | - | 35.422 | 4.423 | 7,2 | 63.268 |
| 1980/81 | 63.268 | 42.938 | - | 36.485 | 4.555 | 7,2 | 65.166 |
| 1981/82 | 65.166 | 44.227 | - | 38.232 | 4.692 | 7,2 | 66.469 |
| 1982/83 | 66.469 | 45.111 | - | 39.002 | 4.786 | 7,2 | 67.792 |
| 1983/84 | 67.792 | 46.009 | - | 40.450 | 4.881 | 7,2 | 68.470 |
| 1984/85 | 68.470 | 46.469 | - | 41.539 | 4.930 | 7,2 | 68.470 |

(a) chiffre qui exprime la différence - hormis les agneaux morts avant le marquage

### 3.3.2 Prévisions des exportations de mouton

Comme on l'a expliqué à la Section 2.3.1 du présent rapport, en 1976/77, la consommation de mouton par habitant a fléchi de 32 kg à 15 kg. Ce phénomène est dans une grande mesure imputable au fait qu'on a remplacé le mouton par du boeuf relativement bon marché. A mesure que les cours du boeuf s'améliorent, la consommation domestique de mouton s'améliorera également. Comme il est à prévoir que les approvisionnements ovins seront considérables, la consommation de viande ovine devrait s'accroître au détriment de la viande bovine à l'horizon 1982/83 avant de se stabiliser. Le Tableau 3.5 donne la prévision de la consommation et des exportations probables de viande ovine.

La disponibilité du mouton néo-zélandais disponible pour l'exportation ne s'accroîtra, selon les prévisions, que peu à peu en raison de la hausse prévue de la consommation domestique.

TABLEAU 3.5

Production, consommation et exportations de mouton prévues en Nouvelle-Zélande (milliers de tonnes de poids carcasse)

| Année finissant le 31 mars | Production | Consommation domestique | Disponible pour l'exportation (poids carcasse) |
|---|---|---|---|
| 1977/78 | 156,5 | 59 | 97,5 |
| 1978/79 | 167 | 66 | 101 |
| 1979/80 | 192 | 80 | 112 |
| 1980/81 | 197 | 85 | 112 |
| 1981/82 | 203 | 90 | 113 |
| 1982/83 | 207 | 95 | 112 |
| 1983/84 | 216 | 95 | 121 |
| 1984/85 | 214 | 95 | 119 |

### 3.3.3 Exportations prévues d'agneau

En Nouvelle-Zélande, la consommation domestique d'agneau par habitant est restée relativement stable. Il est à prévoir que cette situation persistera et que la consommation domestique s'accroîtra à un rythme quasi identique à celui de la croissance démographique. Le Tableau 3.6 met en évidence la prévision de la consommation domestique et la disponibilité pour l'exportation d'agneau néo-zélandais.

TABLEAU 3.6

Production, consommation et exportations d'agneau prévues en Nouvelle-Zélande (milliers de tonnes de poids carcasse)

| Année finissant le 30 septembre | Production | Consommation domestique | Disponible pour l'exportation (poids carcasse) |
|---|---|---|---|
| 1977/78 | 338,1 | 35 | 303 |
| 1978/79 | 340 | 37 | 303 |
| 1979/80 | 341 | 39 | 302 |
| 1980/81 | 351 | 41 | 310 |
| 1981/82 | 370 | 43 | 327 |
| 1982/83 | 378 | 45 | 333 |
| 1983/84 | 394 | 47 | 347 |
| 1984/85 | 407 | 47 | 360 |

### 3.3.4 Destinations des exportations de mouton prévues

Le Japon a été le débouché à long terme le plus fiable pour le mouton néo-zélandais. Durant les onze dernières années, le Japon a absorbé une moyenne de 55 pour cent de toutes les expéditions de mouton. Durant les années 1976 et 1977, ce pourcentage a fléchi à 27 pour cent en raison, dans une grande mesure, à une forte concurrence de l'URSS pour le mouton néo-zélandais qui a déséquilibré le marché du mouton au Japon. En 1977, l'URSS a acheté 49 pour cent de toutes les exportations néo-zélandaises de mouton. Toutefois, l'URSS est un acheteur opportuniste, comme l'illustrent ses achats de mouton de Nouvelle-Zélande en 1978 qui ne représentaient que 8,3 pour cent des exportations ovines globales. Le Conseil néo-zélandais des producteurs

de viande prévoit que le Japon restera le débouché principal pour le mouton à l'avenir. Cependant, ils s'attendent à ce que des quantités plus importantes aillent en Corée du Sud afin d'être traitées avant l'expédition au Japon. Durant l'année 1977/78, les expéditions en Corée du Sud ont doublé comparées à celles de l'année 1976/77 et constituent à présent près de 25 pour cent des exportations globales de mouton.

Le Royaume-Uni n'a cessé d'être un débouché fiable pour le mouton néo-zélandais. Il est à prévoir qu'il restera important et qu'il prendra de l'extension quand les cours internationaux du boeuf renchériront, provoquant le remplacement du boeuf destiné à être manufacturé par du mouton.

Le Moyen-Orient n'est pas un débouché important pour le mouton néo-zélandais et on ne prévoit pas qu'il le devienne à l'avenir. L'exception consisterait en la vague possibilité de moutons vifs exportés de Nouvelle-Zélande.

Le Pérou a été un débouché important mais ne le sera pas à nouveau, selon les prévisions.

L'Afrique est considéré comme un débouché de "dernier recours" pour le mouton néo-zélandais, car la politique imprévisible de cette région, un passé de paiements lents pour la viande et des problèmes d'expédition font de l'Afrique un débouché impopulaire. Peut-être à long terme, le Libéria ou le Maroc pourrait offrir des possibilités, d'après le Conseil des producteurs de viande. En dehors de ça, ce pays n'est pas envisagé comme un débouché important pour le mouton néo-zélandais.

Les destinations prévues du mouton exporté figurent au Tableau 3.7.

TABLEAU 3.7

Exportations prévues de mouton ventilées par destination
pourcentage des exportations globales

| Destinations | 1977/78 (réel) | 1978/79 | 1984/85 |
|---|---|---|---|
| CEE | 18,9 | 7 | 24 |
| URSS | 8,3 | 29 | 2 |
| Les Caraïbes | 1,6 | 1 | 5 |
| Moyen-Orient | 1 | 2 | 1 |
| Asie | 67,1 | 6 | 67 |
| Autre | 3,1 | 1 | 1 |
| | 100 | 100 | 100 |

### 3.3.5 Destinations prévues pour l'exportation de l'agneau

Le Royaume-Uni a de loin été,et d'une manière constante,le débouché principal de l'agneau néo-zélandais. Depuis 1967, le Royaume-Uni a acheté 80 pour cent de toutes les exportations d'agneau néo-zélandaises. Néanmoins, l'avenir de ce débouché,et des débouchés dans d'autres pays de la Communauté économique européenne,est incertain à cause d'une proposition faite par la Commission de la CEE pour établir un Règlement commun concernant la viande ovine. Au demeurant, bien que les modalités d'un règlement de ce genre soient indéterminées, il serait très improbable que la Nouvelle-Zélande soit exclue de ce marché puisqu'il existe des impératifs substantiels d'importation de l'agneau et du mouton, non seulement au Royaume-Uni mais également en France et, dans une moindre mesure, en Allemagne, Italie et au Danemark. Le Conseil néo-zélandais des producteurs de viande projette que les exportations d'agneau au Royaume-Uni totaliseront quelque 200.000 tonnes par an jusqu'en 1980. Après 1980, les exportations d'agneau, selon les prévisions, seront de plus en plus détournées du Royaume-Uni vers le Moyen-Orient en raison des restrictions imposées par la CEE, et de meilleures perspectives du marché.

Le Moyen-Orient a accédé au deuxième rang comme débouché pour l'agneau néo-zélandais. En 1977/78, le Moyen-Orient a importé 10,8 pour cent de toutes les exportations d'agneau. L'Iran est la destination principale au Moyen-Orient. Dans l'hypothèse que la conjoncture intérieure ne porte pas préjudice à ce débouché, il est à prévoir

qu'il se développera au détriment du marché du Royaume-Uni.

Le marché de l'Amérique du Nord a été un débouché relativement important pour l'agneau. Le Conseil néo-zélandais des producteurs de viande, par l'entremise de Devco (The Meat Export Development Co. (N.Z.) Ltd.), fait une promotion de grande envergure de l'agneau néo-zélandais. Cette promotion est couronnée de succès, notamment dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions. Le Conseil des producteurs de viande souhaite que ces exportations continuent à s'intensifier.

Le Japon est un autre débouché important pour l'agneau, mais le Conseil des producteurs de viande expère que le taux de croissance de ce marché ralentira. Ils envisagent qu'à la fin des années 80, il atteindra un plafond de près de 25.000 tonnes.

L'Afrique ne représente pas un débouché dominant pour l'agneau. En 1973, la Nouvelle-Zélande a exporté 1.308 tonnes d'agneau, à savoir la plus grande quantité que l'Afrique ait jamais achetée, et elle représentait moins de 5 pour cent des exportations globales de cette année-là. Comme c'était le cas pour le mouton, l'Afrique est considérée comme un débouché de "dernier recours" pour l'agneau.

Le Tableau 3.8 indique les destinations prévues des exportations d'agneau.

TABLEAU 3.8

Exportations prévues d'agneau ventilées par destination
pourcentage des exportations globales

| Destinations | 1977/78 (réel) | 1978/79 | 1984/85 |
|---|---|---|---|
| CEE | 66 | 78 | 33 |
| Moyen-Orient | 10,8 | 6 | 42 |
| Asie | 5,9 | 4 | 6 |
| Amérique du Nord | 7,3 | 8 | 10 |
| Grèce | 4,9 | 0 | 6 |
| Autre | 5,1 | 4 | 3 |
| | 100 | 100 | 100 |

## 3.4 Exportations bovines prévues

### 3.4.1 Production bovine prévue

La Section 2.2.3 du présent rapport a donné un aperçu des antécédents de la forte réduction des effectifs bovins depuis l'effondrement en 1974 du marché à bétail. Il est à prévoir que, grâce à l'amélioration des marchés à bétail, la baisse des effectifs bovins néo-zélandais se stabilisera en 1978/79 avant le démarrage d'une phase de reconstruction progressive. Selon les prévisions, l'accroissement prévu des effectifs bovins se produira simultanément avec celui de tous les effectifs ovins; des majorations de ce genre seront donc imputables aux accroissements d'ensemble des taux de charge plutôt qu'à toute substitution entre entreprises.

La production bovine néo-zélandaise prévue à l'horizon 1985 figure au Tableau 3.9.

TABLEAU 3.9

Prévisions pour l'élevage bovin néo-zélandais de 1977/78 à 1984/85

| Année finie le 30 juin | Nbre initial (000) | % de l'évolution des nbre globaux | bovins &veaux abattus (000) | % de l'effectif initial abattu | Indice de productivité | Poids carcasse moyen (kg) | Production moyenne (t.) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1977/78 | 8.750 | -2,9 | 3.627 | 41,45 | 39,55 | 152,8 | 554,5 |
| 1978/79 | 8.500 | 0 | 3.230 | 38 | 38 | 150 | 485 |
| 1979/80 | 8.500 | 1 | 3.145 | 37 | 38 | 150 | 472 |
| 1980/81 | 8.585 | 1 | 3.176 | 37 | 38 | 150 | 476 |
| 1981/82 | 8.670 | 1 | 3.208 | 37 | 38 | 150 | 481 |
| 1982/83 | 8.757 | 1 | 3.240 | 37 | 38 | 150 | 486 |
| 1983/84 | 8.844 | 1 | 3.272 | 37 | 38 | 150 | 491 |
| 1984/85 | 8.972 | 0 | 3.394 | 38 | 38 | 150 | 509 |

On suppose qu'à mesure que les cours du boeuf s'améliorent, la gestion de l'élevage, ainsi que celle des pâturages, en fera autant. Toutefois, les possibilités d'amélioration de la gestion sont bien moindres qu'en Australie qui a, à l'heure actuelle, des régions productrices de bovins à gestion médiocre dans les zones septentrionales. Il n'existe pas en Nouvelle-Zélande de région que l'on puisse comparer, aussi les niveaux moyens de gestion y sont plus élevés qu'en Australie.

On prévoit que la production bovine néo-zélandaise suivra un cycle semblable à celui de l'Australie. Selon les prévisions, la production va tout d'abord fléchir, à mesure que les effectifs s'accroîtront, avant de remonter durant le début des années 80.

### 3.4.2 Exportations bovines prévues

Au cours des quatre dernières années, la consommation domestique bovine néo-zélandaise a atteint des niveaux records. Cependant, à mesure que les cours bovins renchérissent, il est à prévoir que la consommation bovine fléchira et que le boeuf sera remplacé par des produits relativement meilleur marché. L'Annexe III renferme de plus amples détails relatifs aux évaluations de la consommation domestique.

Les prévisions concernant la consommation et la quantité de boeuf disponible pour l'exportation figurent au Tableau 3.10.

TABLEAU 3.10

Production, consommation et exportations néo-zélandaises prévues (en milliers de tonnes de poids carcasse)

| Année finissant le 30 septembre | Production | Consommation domestique | Disponibilité pour l'exportation |
|---|---|---|---|
| 1977/78 | 554,5 | 184 | 374,5 |
| 1978/79 | 485 | 180 | 305 |
| 1979/80 | 472 | 169 | 303 |
| 1980/81 | 476 | 170 | 306 |
| 1981/82 | 481 | 171 | 310 |
| 1982/83 | 486 | 172 | 314 |
| 1983/84 | 491 | 178 | 313 |
| 1984/85 | 509 | 186 | 323 |

### 3.4.3 Destinations prévues des exportations de boeuf et de veau

Les Etats-Unis n'ont cessé d'être le débouché principal du boeuf et du veau néo-zélandais. Depuis 1967, 60 pour cent de toutes les exportations de boeuf et de veau sont allées aux Etats-Unis. Néanmoins, les importations bovines aux Etats-Unis sont réglementées par une loi d'importation de la viande et les quotas déterminés par cette loi peuvent subir des changements selon les directives du Président. En ce moment, des projets de loi ont été établis dans le but de changer la loi actuelle sur l'importation de la viande. La loi la plus récente que l'on connaisse est la Loi Poage, comprenant un système de quotas contre-cycliques, qui a été approuvée par les deux chambres du Congrès, mais à laquelle le Président s'est opposé. Si ce projet était devenu loi, les exportations bovines néo-zélandaises aux Etats-Unis n'en auraient pas été affectées à court terme, mais elles l'auraient été sérieusement vers le milieu des années 80. A cette période-là, les importations bovines américaines régies par le projet de loi Poage auraient été réduites à des limites inférieures à celles données par la loi actuelle, à une époque d'accroissement de la production de boeuf et de veau en Nouvelle-Zélande.

Les exportations de boeuf et de veau néo-zélandaises prévues aux Etats-Unis se fondent sur les prévisions du Ministère de l'Agriculture des E.U. (USDA) concernant les importations de viande à des niveaux où des restrictions seront imposées (110 pour cent du quota) d'après les lois actuelles, supposant que le quota néo-zélandais s'élève à près de 21 pour cent des importations. Ces prévisions figurent au Tableau 3.11. Néanmoins, si les Etats-Unis adoptaient un système de quota "contre-cyclique", en 1984/85 les exportations de boeuf et de veau de Nouvelle-Zélande aux Etats-Unis seraient inférieures aux prévisions qui figurent au Tableau 3.11. Il est probable qu'elles seraient de l'ordre de 45-50 pour cent des exportations de boeuf et de veau.

TABLEAU 3.11

Exportations prévues de boeuf et de veau ventilées par destination - Pourcentage des exportations globales

| Destination | 1977/78 (réel) | 1978/79 | 1984/85 |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis | 61 | 70 | 58 |
| Canada | 12,6 | 13 | 10 |
| URSS | 4,2 | 0 | ? |
| Asie | 7,8 | 2,5 | 10 |
| CEE | 2,1 | 1 | 1 |
| Moyen-Orient | 1,5 | 1 | 4 |
| Autre | 10,8 | 12,5 | 15 |
| | 100 | 100 | 100 |

En 1977, les exportations de boeuf et de veau en URSS ont totalisé 14 pour cent des exportations; cependant,comme c'était le cas pour le mouton, en 1978 les exportations de viande bovine en URSS ont accusé une baisse substantielle. L'URSS est un acheteur opportuniste, à qui on ne peut donc se fier quand il s'agit d'achat de viande sur les marchés mondiaux.

Les exportations de viande bovine au Canada ont été importantes, et il est probable qu'elles continueront à l'être à près de 13 pour cent des exportations globales à moyen terme.

Selon les prévisions, les exportations de boeuf et de veau néo-zélandais au Royaume-Uni ne vont pas s'intensifier,mais vont fléchir lentement.

Le Conseil des producteurs de viande considère la Corée du Sud comme un marché ayant des possibilités d'expansion; au demeurant,ce marché préfère les quartiers de boeuf avec os et l'industrie néo-zélandaise se concentre notamment sur l'exportation du boeuf désossé. Il semble que l'Australie soit plus appropriée à approvisionner ce marché. Toutefois, on s'attend à un certain accroissement du marché pour le boeuf néo-zélandais.

Le Moyen-Orient est en passe de devenir un débouché pour le boeuf néo-zélandais, à un rythme lent cependant. Il est à prévoir que cette tendance persistera, bien que l'Australie soit beaucoup mieux placée pour approvisionner le marché en question,en raison d'un service d'expédition supérieur et d'une offre en viande bovine qui dure toute l'année.

En effet, la Nouvelle-Zélande est un fournisseur de viande bovine saisonnier.

La Nouvelle-Zélande a mis en place de nombreux petits marchés spécialisés dans le Pacifique et en Asie, et selon les prévisions, continuera à approvisionner ces marchés.

Les quantités de boeuf et de veau exportées vers l'Afrique sont très modestes. Le Conseil néo-zélandais des producteurs de viande prévoit que la situation ne subira qu'une légère évolution.

## 4. FUTUR ROLE DES MARCHES DU MOYEN-ORIENT ET D'AFRIQUE POUR LES EXPORTATIONS DE VIANDE NEO-ZELANDAISES

### 4.1 Futur rôle des marchés du Moyen-Orient

En 1977/78, l'Institut de recherche sur les entreprises agricoles a coordonné une étude importante portant sur l'expansion du débouché du Moyen-Orient pour la viande ovine et les ovins vifs sur la structure de l'industrie ovine australienne. Il a été nécessaire,pour la présente étude,de tenir compte de la place qu'occupera la Nouvelle-Zélande dans le marché du Moyen-Orient. En conclusion,on a décidé que les exportations de viande ovine néo-zélandaises vers le Moyen-Orient sont susceptibles de continuer à s'accroître à court, voire à moyen terme.

En 1974, les pays de l'OPEP du Moyen-Orient avaient une population de quelque 51 millions d'habitants avec une croissance démographique de 3,4 pour cent par an. Il semble peu probable que la production domestique de protéine animale s'intensifie à un rythme suffisant pour s'apparier au rythme de croissance démographique en raison du caractère limité des terres arables et de l'eau. Cependant, contrairement à plusieurs pays en développement dont les besoins alimentaires excèdent la production domestique, les pays du Moyen-Orient sont à l'heure actuelle en mesure de payer pour les niveaux accrus d'importations des produits agricoles.

On a estimé qu'en 1982,les besoins en importations de viandes ovine et caprine du Moyen-Orient oscilleront problablement entre 320.000 et 385.000 tonnes. Le calcul a été effectué en estimant tout d'abord la consommation globale du Moyen-Orient de viandes ovine et caprine en 1982 en appliquant deux taux de croissance alternatifs de la demande. Les taux de 6,8 et 7,9 pour cent par an ont tout d'abord été obtenus concernant l'Iran, et ceci jusqu'à 1982/83, par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et Bookers Agricultural and Technical Services Ltd., en collaboration avec Hunting Technical Services Ltd., toutes deux sociétés privées d'experts-conseils.

On a évalué la production domestique du Moyen-Orient pour l'année 1982 en appliquant le taux de croissance annuel de 3,25 pour cent par an à la production domestique actuelle. Les prévisions de la FAO à l'horizon 1980 pour les produits de base ont servi de fondement à

l'estimation de ce taux de croissance.

La différence entre la production et la consommation évaluées représente l'étendue probable des importations au Moyen-Orient en 1982.

On a établi qu'en 1982, la Nouvelle-Zélande fournirait 150.000 tonnes de viande ovine, en particulier sous forme d'agneau, sur le total des 320.000 à 385.000 tonnes d'importations nécessaires aux pays du Moyen-Orient.

Ainsi, la future incidence des marchés du Moyen-Orient sur la production d'agneau néo-zélandaise sera de grande portée. Il est à prévoir qu'à compter de 1985, près de 42 pour cent de toutes les exportations d'agneau néo-zélandaises iront au Moyen-Orient. Néanmoins, on ne s'attend pas à voir le Moyen-Orient devenir un marché important pour la viande ovine ou bovine néo-zélandaise.

### 4.2 Futur rôle des marchés de l'Afrique

Comme on l'a expliqué auparavant dans le présent rapport, l'Afrique n'a pas été un débouché important pour les viandes néo-zélandaises, et il est peu probable qu'elle le deviendra à l'avenir. La majorité des exportateurs néo-zélandais considèrent les marchés africains, et notamment les marchés de l'Afrique de l'Ouest, comme des débouchés de dernier recours en raison des incertitudes politiques des gouvernements, de gros problèmes d'expédition et des difficultés soulevées par le passé à cause de paiement lent des importations de viande.

M. J.E. Dickie de Main and Company Limited, exportateur néo-zélandais de viande, signale qu'il pense que les exportations de sa compagnie en Afrique de l'Ouest accusent une majoration. Il considère le Nigeria comme le marché le plus important dans cette région. L'Afrique de l'Ouest demande des morceaux d'agneau bon marché. Selon M. J.E. Dickie, le problème le plus grave à l'avenir sera d'ordre politique et logistique. Si ces problèmes ne sont pas sérieux, les exportations néo-zélandaises vers l'Afrique de l'Ouest en 1979 seront composées de 1.000 à 2.000 tonnes à destination du Nigeria et de 1.000 à 1.500 tonnes à destination du Ghana (de morceaux d'agneau bon marché).

## 5. CONCLUSION

Selon les prévisions, les exportations de viande rouge néo-zélandaises s'accroîtront à l'horizon 1985, mais on ne prévoit pas que le pays rencontre des difficultés à trouver plusieurs nouveaux marchés. Les débouchés traditionnels du mouton et du boeuf du Japon et des Etats-Unis absorberont des quantités accrues de ces produits, selon toute vraisemblance. Cependant, les marchés de l'agneau pour la Nouvelle-Zélande sont susceptibles d'évoluer, le marché très traditionnel du Royaume-Uni sera moins fiable, alors que les débouchés du Moyen-Orient le deviendront à un rythme de plus en plus accru.

On prévoit que les exportations de viandes néo-zélandaises vers l'Afrique de l'Ouest resteront insignifiantes. Par conséquent, des exportations de ce genre n'affecteront pas directement les marchés de la viande rouge de l'Afrique de l'Ouest, selon les prévisions. Néanmoins, il se pourrait qu'il y ait des incidences indirectes en raison des exportations d'agneau prévues au Moyen-Orient.

APPENDICE I

Effectifs ovins, Nouvelle-Zélande

(en milliers)

| | A compter du 30 juin | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1967 | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 |
| OVINS | | | | | | | | | | | |
| Béliers (un an et au-delà) | 980 | 1.004 | 1.008 | 992 | 985 | 1.029 | 937 | 910 | 909 | 880 | 877 |
| Brebis reproductrices (un an et au-delà) | 41.408 | 42.651 | 43.385 | 43.017 | 44.152 | 41.017 | 40.366 | 41.108 | 41.108 | 41.200 | 42.782 |
| Brebis sans lait (un an et au-delà) | 379 | 488 | 383 | 432 | 490 | 426 | 361 | 315 | 336 | 344 | 1.405 |
| Béliers castrés (1 an et plus) | 2.703 | 2.401 | 2.038 | 1.767 | 1.732 | 1.584 | 1.223 | 1.275 | 1.300 | 1.158 | |
| Agneaux et agnelles (de moins d'un an) | 14.560 | 13.930 | 13.124 | 14.173 | 12.688 | 13.692 | 13.146 | 13.017 | 11.667 | 12.818 | 14.041 |
| Nombre global de moutons et d'agneaux | 60.030 | 60.474 | 59.937 | 60.276 | 58.912 | 60.883 | 56.684 | 55.883 | 55.320 | 56.400 | 59.105 |

Source: New Zealand Department of Statistics (Département néo-zélandais de statistiques).

APPENDICE II

## Effectifs bovins, Nouvelle-Zélande

(en milliers)

| Classification | A compter du 30 juin | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1967* | 1978* | 1969* | 1970* | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 |
| LAIT - | | | | | | | | | | | |
| Taureaux de 2 ans et au-delà utilisés ou destinés à servir | 37 | 36 | 37 | 35 | 35 | 36 | 32 | 34 | 34 | 30 | |
| Taurillons de moins de 2 ans destinés à servir | 56 | 59 | 67 | 60 | 52 | 50 | 41 | 38 | 29 | 26 | |
| Vaches avec et sans lait | 2.236 | 2.344 | 2.415 | 2.445 | 2.431 | 2.206 | 2.133 | 2.092 | 2.107 | 2.074 | |
| Génisses de un à deux ans | 558 | 604 | 627 | 605 | 285 | 488 | 476 | 470 | 448 | 416 | |
| Jeunes génisses de moins d'un an | 618 | 653 | 646 | 583 | 395 | 469 | 463 | 423 | 374 | 378 | |
| Veaux | - | - | - | - | - | 39 | 14 | 16 | 6 | 5 | |
| Total | 3.505 | 3.698 | 3.793 | 3.729 | 3.198 | 3.288 | 3.159 | 3.074 | 2.998 | 2.930 | |
| VIANDE - | | | | | | | | | | | |
| Taureaux de 2 ans et au-delà, utilisés ou destinés à servir | 32 | 53 | 56 | 64 | 121 | 151 | 166 | 177 | 158 | 156 | |
| Taurillons de moins de 2 ans destinés à servir | - | - | - | | | | | | | | |
| Nés de vaches et de génisses d'un an et au-delà | 1.536 | 1.567 | 1.706 | 2.755 | 2.206 | 2.468 | 2.599 | 2.749 | 2.311 | 2.230 | |
| Génisses de moins d'un an | 539 | 573 | 598 | 635 | 642 | 691 | 767 | 799 | 794 | 788 | |
| Autres veaux de moins d'un an | 615 | 643 | 724 | 763 | 685 | 747 | 876 | 898 | 849 | 812 | |
| Autre bétail bovin d'un an et au-delà | 1.499 | 1.713 | 1.728 | 1.831 | 1.142 | 1.287 | 1.357 | 1.614 | 2.182 | 2.101 | |
| Total | 4.241 | 4.549 | 4.812 | 5.048 | 4.796 | 5.344 | 5.765 | 6.237 | 6.294 | 6.087 | |
| EFFECTIF GLOBAL BOVIN | 7.746 | 8.247 | 8.605 | 8.777 | 7.994 | 8.634 | 8.924 | 9.311 | 9.292 | 9.017 | 8.750 |

* à compter du 31 janvier.

Source: New Zealand Department of Statistics (Département néo-zélandais de statistiques).

APPENDICE III Consommation de viande néo-zélandaise

(i) Consommation globale estimative - Viandes rouges (000 de tonnes)

| Année finie le 30 sept. | Boeuf et veau | Agneau | Mouton | Viandes porcines | Abats | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1970 | 132,1 | 26,8 | 86,8 | 38,6 | 14,6 | 298,9 |
| 1971 | 133,1 | 28,8 | 88,9 | 40,6 | 16,9 | 308,3 |
| 1972 | 135,7 | 33,5 | 95,4 | 42,4 | 16,7 | 323,7 |
| 1973 | 145,2 | 37,1 | 89,5 | 35,2 | 16,8 | 323,8 |
| 1974 | 144,7 | 32,2 | 84,2 | 33 | 14,3 | 308,4 |
| 1975 | 164,4 | 37,2 | 78,7 | 35,8 | 15,7 | 331,8 |
| 1976 | 174,5 | 37,6 | 66,5 | 35,1 | 17,3 | 331 |
| 1977 | 186,2 | 35 | 60,2 | 39,4 | 17,2 | 338 |
| 1978 | | | | | | |

Source: Monthly Abstract of Statistics, juin 1977 (Extrait mensuel de statistiques).

(ii) Consommation estimative par habitant - Viandes rouges (kilos)

| Année finie le 30 sept. | Boeuf et veau | Agneau | Mouton | Viandes porcines | Abats | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1970 | 47 | 10 | 31 | 14 | 5 | 107 |
| 1971 | 46 | 10 | 31 | 14 | 6 | 107 |
| 1972 | 46 | 12 | 32 | 15 | 6 | 111 |
| 1973 | 49 | 13 | 30 | 12 | 6 | 109 |
| 1974 | 48 | 11 | 28 | 11 | 5 | 102 |
| 1975 | 53 | 12 | 26 | 12 | 5 | 108 |
| 1976 | 56 | 12 | 21 | 11 | 6 | 106 |
| 1977 | 59,5 | 11,2 | 19,2 | 12,6 | 5,5 | 108 |

Source: Dérivé de la consommation totale en utilisant des chiffres démographiques pour le 31 mars (Monthly Abstract, juin 1977).

(iii) Consommation estimative par habitant - Viandes blanches (kilos)

| Annee finie le 31 dec. | Volaille | Poisson |
|---|---|---|
| 1970 | 5 | 6 |
| 1971 | 5 | 7 |
| 1972 | 7 | 5 |
| 1973 | 7 | 5 |
| 1974 | 10 | 5 |
| 1975 | 9 | 6 |

Source: New Zealand Official Year Book 1976.
Department of Statistics and Food Balance Sheet 1975,
Supplement to January -February 1977,
Monthly Abstract of Statistics.
(Registre annuel officiel néo-zélandais de 1976,
Département de statistiques et bilan alimentaire de 1975,
supplément de l'édition jan/fev 1977).

APPENDICE III
(suite)

Prévision de la consommation néo-zélandaise de viande rouge
(en milliersde tonnes-poids carcasse)

| Année | Mouton | Agneau | Boeuf et veau | Total |
|---|---|---|---|---|
| 1978/79 | 66 | 37 | 180 | 283 |
| 1979/80 | 80 | 39 | 169 | 288 |
| 1980/81 | 85 | 41 | 170 | 296 |
| 1981/82 | 90 | 43 | 171 | 304 |
| 1982/83 | 95 | 45 | 172 | 312 |
| 1983/84 | 95 | 47 | 178 | 320 |
| 1984/85 | 98 | 47 | 186 | 328 |

On a calculé les estimations de la consommation domestique après avoir tenu compte d'une hypothétique croissance démographique fondée sur l'estimation du Départ. néo-zélandais de statistiques de 3.451 millions d'habitants,en 1984/85, qui suppose une fécondité moyenne et une émigration nette de 5000 personnes.

APPENDICE IV

Tableau 4a Frais d'expédition de la viande congelée de Nouvelle-Zélande (en date du 30 septembre 1978, sauf avis contraire)

Taux approximatifs en monnaie néo-zélandaise indiqués entre parenthèses (Conversion: 0,946 dollars US - 1.00 dollar NZ, 1.00 L Sterling - 1,864 dollar NZ, au 29 septembre 1978). Vérifier les changements des cours avant d'utiliser le tableau ci-dessous.

| Destination | Voir note | Monnaie | Carcasses d'agneau par 1000 kg net | Cartons d'agneaux par 1000 kg brut | Carcasses de moutons par 1000 kg net | Cartons de boeuf par 1000 kg brut | Cartons de viandes de choix par 1000 kg brut |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Australie | 6 | $ NZ | | | Voir les tarifs de conteneurs ci-dessous | | |
| Belgique | 2.3a | L STG | | | 159,4 (297,1) 168 (313,2) 128 (238,6) 134 (249,8) | | |
| Canada (est) | 1 | $ US | | | Voir les tarifs de conteneurs ci-dessous | | |
| Canada (ouest) | 3b | $ US | 199,4 | (371,7) | | | |
| Chypre | 3a | L STG | 399,24 | (377,7) | 311,14 (294,3) 369,39 (349,4) 298,65 (282,5) 298,65 (282,5) | | |
| Danemark | 3a | L STG | 239,1 | (445,7) | 199,8 (372,4) 208,1 (387,9) 167,4 (312) 173,6 (323,6) | | |
| Afrique de l'Est | | $ US | 238 | (443,6) | 198,5 (370) 206,7 (385,3) 166,7 (310,7) 171,9 (320,4) | | |
| France - Dunkerque | 2.3a | L STG | 354,75 | (335,6) | 286,35 (270,9) 302,4 (286,1) 233,3 (220,7) 244,5 (231,3) | | |
| France - Fos | 3a | L STG | 199,4 | (371,7) | 159,4 (297,1) 168 (313,2) 128 (238,6) 134 (249,8) | | |
| Allemagne | 2.3a | L STG | 239,1 | (445,7) | 199,8 (372,4) 208,1 (387,9) 167,4 (312) 173,6 (323,6) | | |
| Grèce | 3a | L STG | 199,4 | (371,7) | 159,4 (297,1) 168 (313,2) 128 (238,6) 134 (249,8) | | |
| Hawaï | 3b | $ US | 239,1 | (445,7) | 199,8 (372,4) 208,1 (387,9) 167,4 (312) 173,6 (323,6) | | |
| Hong-Kong | 3d | $ NZ | 399,24 | (377,7) | 311,14 (294,3) 369,39 (349,4) 298,65 (282,5) 298,65 (282,5) | | |
| Irak | | $ NZ | 312,71 | | *290,68 319,84 *284,66 *362,95 | | |
| Italie | 3a | L STG | 435 | | 250 435 250 250 | | |
| Japon | 3c | $ NZ | 239,1 | (445,7) | 199,8 (372,4) 208,1 (387,9) 167,4 (312) 173,6 (323,6) | | |
| Corée | 3c | $ NZ | 306,83 | | *267,74 306,83 *254,62 *225,95 | | |
| Malaisie-Singapour | | $ US | 306,83 | | *267,74 306,83 *254,62 *225,95 | | |
| Hollande | 2.3a | L STG | 397,4 | (375,9) | †180,59 (170,8) 397,4 (375,9) †180,59 (170,8) †180,59 (170,8) | | |
| Norvège | 3a | L STG | 199,4 | (371,7) | 159,4 (297,1) 168 (313,2) 128 (238,6) 134 (249,8) | | |
| Pacifique - Fiji | | $ NZ | 238 | (443,6) | 198,5 (370) 206,7 (385,3) 166,7 (310,7) 171,9 (320,4) | | |
| Pacifique - Tahiti | | $ NZ | 337,4 | | 269,85 337,4 269,85 269,85 | | |
| Golfe Persique (dont l'Iran) | | $ NZ | 350 | | 350 350 350 350 | | |
| Philippines | 3d | $ NZ | 415 | | 230 415 230 230 | | |
| Afrique du Sud | 3a | L STG | 312,71 | | *290,68 319,84 *284,66 *362,95 | | |
| Suède | 3a | L STG | 210 | (391,4) | 170,6 (318) 180,1 (335,7) 139,5 (260) 146,1 (272,3) | | |
| Royaume-Uni | 2.3a.4 | L STG | 238 | (443,6) | 198,5 (370) 206,7 (385,3) 166,7 (310,7) 171,9 (320,4) | | |
| Etats-Unis (est) | 1 | $ US | 199,4 | (371,7) | 159,4 (297,1) 168 (313,2) 128 (238,6) 134 (249,8) | | |
| Etats-Unis (ouest) | 3b | $ US | 399,24 | (377,7) | | | |
| Ports principaux des Antilles | 5 | L STG | 256,7 | (478,5) | Voir les tarifs des conteneurs ci-dessous | | |
| | | | | | 311,14 (294,3) 369,39 (349,4) 298,65 (282,5) 298,65 (282,5) | | |
| | | | | | 208,6 (388,8) 218,8 (407,8) 170,7 (318,2) 178,1 (332) | | |

* Poids net

† par mètre cube

Notes du Tableau 4a

Note 1.
ETATS-UNIS et CANADA (est)
TARIFS DES CONTENEURS
Carton de boeuf et de viandes de choix:
Domicile au quai, 5010 dollars US par conteneur
De domicile à domicile, 4695 dollars US par conteneur.
Carton d'agneau - Morceaux avec os:
Domicile au quai, 4223 dollars US par conteneur
TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 1er JANVIER 1979.

Note 2.
Les tarifs s'appliquent aux récipients classiques.
Tarifs minimals pour conteneur à alvéoles, par conteneur:

| | |
|---|---|
| Carcasse d'agneau (PL, PM et OM) | 1592,2 L STG |
| Carcase d'agneau (YL, YM et OL) | 1485,6 L STG |
| Carton d'agneau (avec os) | 1673,7 L STG |
| Carcasse de mouton (ML1) | 1218 L STG |
| Carcasse de mouton (ML2, MH1, MH2 et MF) | 1276,8 L STG |
| Carton de boeuf (sans os) | 1945,6 L STG |
| Carton de viandes de choix | 1565,8 L STG |
| Carton d'agneau réfrigéré | 2062,3 L STG |
| Carton de boeuf réfrigéré | 2243 L STG |

Note 3.
a Tarifs en vigueur à partir du 1er novembre 1978 et sous réserve d'un ajustement négatif de la monnaie de-2,24 pour cent
b Tarifs en vigueur à dater du 1er janvier 1979
c Tarifs sous réserve d'un ajustement positif de la monnaie de + 8,8 pour cent.
d Tarifs sous réserve d'un ajustement négatif de la monnaie de - 2,48 pour cent.

Note 4.
Un droit de 0,70 L STG par 1000 kg est applicable en vue de couvrir les frais d'entreposage en transit au Royaume-Uni.

Note 5.
Une réduction de 3,3 L STG par 1000kg de fret sera appliquée à un conteneur plein de viande chargée aux ateliers d'exportation pour une chambre froide avec un maximum de deux connaissements.

Note 6.
Tarifs des conteneurs Nouvelle-Zélande - Australie:
Wellington-Sydney conteneur de 6,960 mètres - 3060 $ NZ.

APPENDICE V

## Valeur des exportations néo-zélandaises de viande

Année finissant en juin
(en millions de dollars NZ)

| Pays | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Royaume-Uni | 128,8 | 151 | 190,3 | 177,6 | 183,4 | 225,5 | 181,8 | 176 | 222,5 | 259,5 | 282,3 |
| Etats-Unis | 79,9 | 101,5 | 109,3 | 133,5 | 141,4 | 185,9 | 180,7 | 138 | 182,1 | 209,6 | 234,3 |
| Canada | 3 | 8,2 | 37,3 | 26 | 26,5 | 29,3 | 32,4 | 30,2 | 56,2 | 53,3 | 64,3 |
| Japon | 22,9 | 26,4 | 31,6 | 24 | 31,1 | 60 | 55,7 | 30,6 | 50,8 | 54,2 | 67,6 |
| CEE (hormis le Royaume-Uni) | 11,2 | 11,3 | 17,4 | 20,4 | 30,9 | 37,5 | 25 | 20,7 | 36,3 | 40,7 | 40,8 |
| Autres destinations | 15,3 | 17,4 | 28 | 33,5 | 34,4 | 47,5 | 89,8 | 88,9 | 126,6 | 256,8 | 207,5 |
| Total | 261,1 | 315,8 | 413,9 | 415 | 447,7 | 585,7 | 565,4 | 484,8 | 674,5 | 874,1 | 896,8 |

Source: Reserve Bank of New Zealand

APPENDICE VI

## Valeur des exportations néo-zélandaises au Libéria

FOB en dollars NZ pour les années finissant en juin

| | | 1967 | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976[1] | 1977 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| BOEUF | tonnes en | 2,48 | 2,86 | 12,92 | 7,05 | 6,44 | 1,43 | 0,75 | 0 | 0,91 | 0 | 0 |
| | $ NZ | 1618 | 1837 | 9857 | 6472 | 7527 | 2077 | 844 | 0 | 4946 | 0 | 0 |
| VEAU | tonnes en | 0,17 | 0,25 | 0 | 1,97 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | $ NZ | 124 | 195 | 0 | 1152 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| MOUTON | tonnes en | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | $ NZ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AGNEAU | tonnes en | 0,58 | 0,69 | 4 | 1,71 | 1,38 | 0 | 1,42 | 0 | 0,81 | 0 | 0 |
| | $ NZ | 334 | 331 | 2177 | 815 | 792 | 0 | 782 | 0 | 1690 | 0 | 0 |
| VIANDES DE CONSERVE | tonnes en | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | $ NZ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| ABATS | tonnes en | 0 | 0 | 0 | 1,29 | 0,50 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | $ NZ | 0 | 0 | 0 | 888 | 288 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | tonnes en | 3,23 | 3,8 | 16,92 | 12,02 | 8,32 | 1.43 | 2,17 | 0 | 1,72 | 0 | 0 |
| | $ NZ | 2076 | 2363 | 12034 | 9327 | 8607 | 2077 | 1626 | 0 | 6636 | 0 | 0 |

1. Les chiffres de 1976 n'englobent pas les expéditions des mois d'avril, mai, juin 1976, car le Départ. néo-zélandais des statistiques ne pouvait les fournir.

NOTE: Ces chiffres ne se fondent que sur des données provisoires, car aucune donnée définitive concernant le exportations au Libéria n'était disponible. De surcroît, ces chiffres diffèrent des chiffres du Conseil néo-zélandais des producteurs de viande quant à la quantité exportée. (années finissant en juin par opposition aux années finissant en septembre)

Source: Statistics of External Trade, Department of Statistics, New Zealand
Statistiques du Commerce extérieur, Département de statistiques, Nlle-Zélande

APPENDICE VII

## Valeur des exportations néo-zélandaises au Ghana

FOB en dollars NZ, années finissant en juin

| | | 1967 | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976[1] | 1977 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| BOEUF | tonnes en | 10,23 | 1,53 | 0 | 2,43 | 0,70 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1165,26 | 581,42 |
| | $ NZ | 7516 | 898 | 0 | 2075 | 621 | 0 | 0 | 0 | 0 | 488.278 | 418482 |
| VEAU | tonnes en | 0,23 | 0,48 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,5 | 0 | 0 |
| | $ NZ | 206 | 532 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 601 | 0 | 0 |
| MOUTON | tonnes en | 5,68 | 0 | 1,96 | 2,01 | 6,12 | 0,14 | 0,48 | 113,7 | 0 | 0 | 0 |
| | $ NZ | 1556 | 0 | 734 | 1096 | 1620 | 100 | 170 | 88251 | 0 | 0 | 0 |
| AGNEAU | tonnes en | 393,13 | 435,50 | 509,48 | 662,84 | 683,21 | 120,11 | 230,86 | 577,17 | 370,21 | 83 | 631,51 |
| | $ NZ | 56662 | 78130 | 97303 | 109468 | 120348 | 29016 | 74833 | 286035 | 201071 | 27937 | 181484 |
| VIANDES DE CONSERVE | tonnes en | 15,44 | 2,02 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | $ NZ | 9436 | 378 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| ABATS | tonnes en | 2,04 | 9,25 | 0 | 54,81 | 0,07 | 0,03 | 0 | 0,44 | 0 | 0 | 699,17 |
| | $ NZ | 850 | 3797 | 0 | 7370 | 10 | 24 | 0 | 764 | 0 | 0 | 141046 |
| TOTAL | tonnes en | 426,81 | 448,78 | 511,44 | 722,10 | 690,10 | 120,28 | 231,34 | 313,90 | 370,71 | 1248,26 | 191210 |
| | $ NZ | 76226 | 83735 | 98037 | 120009 | 120979 | 29140 | 75003 | 375050 | 201672 | 516215 | 714112 |

1. Les chiffres de 1976 n'englobent pas les expéditions des mois d'avril, mai, juin 1976, car le Départ. néo-zélandais des statistiques ne pouvait les fournir.

NOTE: Ces chiffres ne se fondent que sur les données provisoires, car aucune donnée définitive n'était disponible pour les exportations au Ghana. De surcroît, ces chiffres diffèrent des chiffres du Conseil néo-zélandais des producteurs de viande quant à la quantité exportée. (années finissant en juin par oppositon aux années finissant en septembre).

Source: Statistics of External Trade, Department of Statistics, New Zealand
Statistiques du Commerce extérieur, Département de statistiques, Nlle-Zélande

TOME V

# L'ECONOMIE MONDIALE ET DE LA VIANDE AUTRES PAYS FOURNISSEURS ET CONSOMMATEURS

Edgar J. Ariza-Niño
D. W. Manly
Kenneth H. Shapiro

2/10

LA COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DE LA
VIANDE EN AFRIQUE DE L'OUEST
TOME V

TABLE DES MATIERES

Page

PREFACE. . . . . 245

Partie

I L'économie mondiale de la viande: évolution récente et répercussions sur l'afrique de l'Ouest,
Kenneth H. Shapiro . . . . . 249

II Exportations uruguayennes de viande vers les marchés ouest-africains,
Edgar J. Ariza-Niño. . . . . 291

III Analyze du Danemark et de la France en tant que fournisseurs de viande et de ses dérivés pour certains marchés ouest-africains,
D. W. Manly. . . . . 365

IV Possibilités de commercialisation au Proche-Orient et en Afrique du Nord pour la viande des pays sahéliens,
D. W. Manly. . . . . 397

Previous Pages Blank

## PREFACE

Le présent volume est le cinquième d'une étude sur la commercialisation du bétail et de la viande en Afrique du centre-ouest réalisée par le Centre pour la recherche sur le développement économique de l'Université du Michigan dans le cadre d'un contrat avec le bureau REDSO/WA de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international.

L'étude avait pour sujet la commercialisation de la viande bovine et du bétail dans cinq pays côtiers d'Afrique de l'Ouest--Libéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Bénin. Jusqu'à récemment, les sources d'approvisionnement principales de ces produits étaient deux pays sahéliens--le Mali et la Haute-Volta. L'ensemble des sept pays constitue un "corridor" en Afrique de l'Ouest centrale le long duquel s'est développé un commerce actif d'animaux vifs des états intérieurs vers les centres de consommation proches de la côte.

La longue et sévère sécheresse du Sahel au début des années 1970 a brisé le rythme habituel des échanges. En 1975, les consommateurs côtiers avaient commencé à se tourner vers des fournisseurs non africains dans une proportion inattendue, et les pays du golfe de Guinée ont alors fait leur entrée sur le marché mondial de la viande. Il ne fit bientôt aucun doute que ce changement risquait d'avoir des conséquences importantes pour les pays du Sahel au niveau des politiques de production du bétail, lesquelles se fondaient sur un accès pratiquement exclusif aux marchés côtiers. La présente étude est essentiellement née de l'intérêt suscité par cette évolution et ses implications.

Le volume V est divisé en quatre parties. La première étudie l'évolution de l'économie mondiale de la viande au cours de la dernière décennie, en expliquant les conditions de surabondance qui ont amené les exportateurs non africains sur le marché de la côte ouest-africaine au milieu des années 1970. Elle se penche ensuite sur les implications pour le commerce ouest-africain des modifications récentes de l'économie mondiale de la viande bovine. La deuxième partie du volume est un rapport sur l'Uruguay, important fournisseur sud-américain.

Les auteurs ont apporté une contribution essentielle à d'autres études du Centre sur le secteur de l'élevage en Afrique de l'ouest. Kenneth H. Shapiro a dirigé et révisé une étude intitulée Production et commercialisation du bétail dans les pays du Conseil de l'Entente (1979). Quant à Edgar J. Ariza-Niño, il est directeur de projet pour



Previous Page Blank

trois enquêtes menées sur le terrain sur les problèmes de commercialisation de l'élevage et de la viande actuellement réalisées en Côte d'Ivoire, au Niger et au Nigeria. A l'heure où nous passons sous presse, il mène l'enquête au Nigeria à partir de Kano.

Les deux dernières parties du présent volume ont reçu de généreuses subventions du Centre pour le commerce international CNUCED/GATT à Genève. Elles contiennent des versions abrégées de rapports rédigés par D. W. Manly, conseiller commercial du CCI. Ainsi qu'il est mentionné au début de chaque rapport, son travail a été financé par le gouvernement norvégien et le projet réalisé par le Centre pour le commerce international. Les lecteurs qui désireraient se procurer le texte intégral de l'un ou l'autre rapport sont priés d'adresser leur demande au Centre pour le commerce international CNUCED/GATT, Boîte postale 30, CH-1211, Genève 21, Suisse. Nous souhaitons exprimer nos vifs remerciements au CCI, et tout particulièrement à Alexandre H. Rotival, Directeur adjoint, et S. Skuncke, Directeur de la division technique, pour leur généreuse contribution au projet.

La partie III traite du Danemark et de la France en qualité d'exportateurs de viande vers les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest qui font l'objet de la présente étude. Cela porte à six le nombre de pays fournisseurs non africains pris en compte: Argentine, Australie et Nouvelle-Zélande dans le volume IV; Danemark, France et Uruguay dans le présent volume.

La partie IV explore les possibilités de trouver de nouveaux marchés d'exportation pour le bétail et la viande sahéliens. Elle se concentre essentiellement sur trois pays nord-africains--l'Algérie, la Libye et l'Egypte--mais aborde également la situation commerciale au Koweit, en Arabie Saoudite et dans les Emirats arabes unis. Les lecteurs intéressés par des explications plus détaillées sont priés de noter que le texte intégral du CCI énumère les noms et aussi les adresses des sociétés d'importation dans chaque pays.

Nous aimerions témoigner notre appréciation pour le travail remarquable et le dévouement professionnel dont a fait preuve le personnel du Centre dans la préparation de ces volumes. Beth Fredrickson a démontré une grande habilité à coordonner les diverses activités du projet. Sous la direction de Jayne Owen, le personnel administratif de Tony Nuisser, Lori Roy et Jeane Walkowski a passé de nombreuses heures à préparer, avec un talent et une patience infinis, les rapports pour l'imprimeur. Jane McCormick a dessiné la couverture, prépa-

ré les graphiques et fait les dernières retouches avec le talent qu'on lui connaît bien.

Ann Arbor, Michigan
Mars 1980

Charles Steedman

Les demandes d'exemplaires supplémentaires du présent volume et des autres volumes de La commercialisation du bétail et de la viande en Afrique de l'Ouest doivent être adressées à:

Publications Coordinator
CRED
Lorch Hall
Ann Arbor, MI 48109 (U.S.A.)

Les quatre autres volumes sont intitulés:

I. Rapport de synthèse, Haute-Volta
II. Bénin, Ghana, Liberia, Togo
III. Côte d'Ivoire et Mali
IV. Argentine, Australie, Nouvelle-Zélande

Partie I

# L'économie mondiale de la viande: évolution récente et répercussions sur l'Afrique de l'Ouest

Kenneth H. Shapiro

24 S

L'ECONOMIE MONDIALE DE LA VIANDE

TABLE DES MATIERES

Page

LISTE DES TABLEAUX . . . . . .252

LISTE DES SCHEMAS . . . . . .252

INTRODUCTION . . . . . .253

I. Causes des cycles mondiaux de la viande . . . . . .255
A. Comportement économique des producteurs de viande . . . . . .255
B. Conditions que doivent affronter les producteurs de viande . . . . . .259

II. Aperçu de la production et des échanges mondiaux de viande bovine, 1960-78. . . . . .263

III. Une nouvelle économie mondiale de la viande bovine? . . . . . .271

IV. Conclusions: Répercussions sur l'Afrique de l'Ouest . . . . . .286

NOTES . . . . . .288

REFERENCES . . . . . .289

Previous PagesBlank

## LISTE DES TABLEAUX


| Tableau | | Page |
|---|---|---|
| 1 | Composition de la consommation de viande bovine dans les principaux pays importateurs, 1974-78 | 260 |
| 2 | Prix des céréales et de la farine de poisson, 1972 et 1973 | 267 |
| 3 | Production de boeuf et de veau | 268 |
| 4 | Indice des prix de gros de viande bovine | 269 |
| 5 | Evolution de l'économie mondiale du boeuf et du veau, 1961-1978 | 272 |
| 6 | Importations soviétiques de viandes de boeuf et de veau | 274 |
| 7 | Exportations et importations de viandes de boeuf et de veau de cinquante-quatre pays sélectionnés | 275 |
| 8 | Exportations sélectionnées de boeuf et de veau vers la Communauté européenne | 276 |
| 9 | Exportations de viande d'Argentine et d'Australie vers les Etats-Unis et la CEE, années choisies | 277 |
| 10 | Pourcentage du total des importations de viande bovine en provenance d'autres pays de la CEE | 279 |
| 11 | Production, consommation et exploitation des viandes de boeuf et de veau de la CEE | 280 |
| 12 | Production, consommation et commerce des viandes de boeuf et de veau des principaux exportateurs de la CEE, 1961 et 1979 | 281 |


## LISTE DES SCHEMAS


| Schéma | | Page |
|---|---|---|
| 1 | Effectif des troupeaux | 264 |
| 2 | Poids carcasse des bovins dans la Communauté européenne | 283 |

## INTRODUCTION

Entre 1974 et 1976, les fournisseurs non africains ont consolidé leur position sur le marché ouest-africain de la viande. Au cours de cette période, les importations de la Côte d'Ivoire en viande bovine réfrigérée et congelée, presque entièrement de source non africaine, sont passées de 1.243 tonnes à 16.611 tonnes, alors que la viande des animaux importés du Sahel tombait de 33.885 tonnes à 20.076 tonnes (Staatz, 1980).[1*] En trois ans, la part non africaine des importations ivoiriennes de viande bovine est ainsi passée de 3,5 pour cent à 45 pour cent. Le renversement brutal des parts de marché dans l'un des principaux pays importateurs de boeuf en Afrique de l'Ouest a provoqué l'inquiétude des producteurs sahéliens devant la possibilité de perdre leurs clients côtiers.

Les causes de ce renversement ne sont pas difficiles à identifier. Les troupeaux sahéliens ont été décimés au cours de la sécheresse de la fin des années soixante et du début des années soixante-dix, à la suite de quoi les producteurs ont gardé les quelques animaux qui leur restaient de manière à reconstituer les troupeaux. Au même moment, l'ensemble des principaux producteurs mondiaux de bétail affrontaient de graves problèmes d'excédents, contraignant pour ainsi dire les principaux importateurs à fermer leurs frontières afin de protéger les producteurs domestiques et forçant les exportateurs à trouver de nouveaux débouchés tout en vendant à des prix très bas. Dès lors, au moment précis où les sources traditionnelles de la Côte-d'Ivoire en importations de viande bovine se tarissaient, l'Argentine se présentait sur le marché avec des prix concurrentiels.

Le présent rapport examine l'évolution récente de l'économie mondiale de la viande et plus particulièrement sa nature cyclique. Les objectifs principaux sont premièrement d'expliquer les facteurs sous-jacents des fluctuations de l'offre et des prix dans les principaux pays producteurs du monde, deuxièmement d'identifier et d'expliquer les fluctuations qui ont spécifiquement conduit à la situation de 1976, et troisièmement d'évaluer les nouvelles données de l'économie mondiale de la viande bovine et leurs implications pour l'avenir des échanges ouest-africains en bétail.

La première partie du rapport présente un modèle économique simple du comportement des producteurs d'animaux. Ceci permet d'exposer la raison fondamentale de la réaction négative temporaire de l'offre

---

*Les notes figurent à la page 288.

aux changements de prix, laquelle tend à amplifier les fluctuations des prix et donne naissance aux cycles. Le modèle indique également les réactions probables (opposées) aux modifications des coûts des facteurs de production et du transport. De surcroît, la Section I étudie les autres facteurs des cycles particuliers à la production de la viande, notamment les politiques protectionnistes et la part relativement faible qu'occupent les importations dans la consommation de la majorité des principaux pays importateurs.

La Section II rappelle l'histoire des cycles de la viande bovine de 1960 à 1978. Au début de cette période, de 1960 à 1967, l'Argentine et son client principal, le Marché commun, ont suivi un modèle, tandis que l'Australie et son principal client, les Etats-Unis, en suivaient un autre. En opposition, 1972 a été suivie de l'alignement des cycles dans les quatre principales zones de production, créant ainsi un problème de surabondance massive.

La nouvelle physionomie de l'économie mondiale de la viande bovine ayant été obtenue est examinée dans la Section III qui analyse par ailleurs les implications pour le commerce ouest-africain. Fondamentalement, les sources non africaines ont peu de chances de causer des perturbations majeures à long terme sur les exportations sahéliennes. De nouveaux circuits d'échanges élargis avec l'Argentine continueront probablement à transporter des volumes notablement plus grands que ceux de 1973, mais relativement moins importants qu'en 1976. Par exemple, les importations sahéliennes d'animaux vifs en Côte d'Ivoire étaient, en 1978, supérieures à leur niveau de 1976, à raison de quelque 38 pour cent totalisant 27.644 tonnes, tandis que les importations de viande réfrigérée et congelée avaient augmenté de 3 pour cent par rapport à 1976, après une baisse de 25 pour cent l'année précédente (Staatz, 1980). L'offre non africaine va probablement diminuer pendant la pénurie mondiale de viande bovine prévue pour le début des années quatre-vingt. On peut, en tout état de cause, prédire que le volume va fluctuer avec la structure cyclique du marché mondial, qui devrait continuer en s'accentuant à présent que les principales zones de production sont alignées.

## I. Causes des cycles mondiaux de la viande

La production mondiale de viande présente une structure cyclique liée au comportement économique des producteurs, au faible pourcentage de la consommation totale qui dépend des importations et de politiques protectionnistes généralisées. Ces facteurs sont examinés plus bas.

### A. Comportement économique des producteurs de viande

Les propriétaires d'exploitations d'élevage, d'embouche et autres producteurs de viande réagissent aux signes économiques de la même manière que les entreprises. La nature de leurs produits confère cependant à leurs réactions rationnelles une teinte de perversité dans les premiers temps et fait que ces réactions amplifient les fluctuations des prix. Lorsque le prix de la viande bovine s'élève, le producteur estime plus rentable d'accroître la quantité de viande produite par animal. En d'autres termes, chaque boeuf représente une machine à produire de la viande bovine et, lorsque les prix augmentent, il est avantageux de relever la production de cette machine. Il est possible de produire de la viande bovine en quantité supérieure en augmentant le fourrage et le temps pendant lequel l'animal est engraissé ou élevé sur pâturage. Cette dernière solution revient à reculer le moment de l'abattage. Ainsi, certains animaux qui auraient été abattus vers la période où les prix renchérissent seront épargnés afin de produire plus de viande par la suite. Une hausse des prix de la viande bovine entraîne donc une chute à court terme de l'abattage et de la production. Cela déclenche une nouvelle hausse de prix, qui entraînera une baisse supplémentaire de production, et ainsi de suite.

Point plus important à long terme, le producteur décide généralement d'avoir un plus grand nombre de ces machines à produire de la viande, puisque le prix de leur production, la viande bovine, a progressé. En d'autres termes, il souhaite accroître la taille de son cheptel. Le producteur retarde alors l'abattage des femelles afin qu'elles puissent mettre bas. Le déclin du nombre de femelles abattues comprime encore davantage l'offre et favorise une fois de plus le gonflement des prix.

La hausse des prix et la baisse de production prennent éventuellement fin pour plusieurs raisons. D'abord, les consommateurs achètent moins de viande bovine lorsque les prix sont élevés. L'élasticité-prix négative se traduit par ce qui est communément appelé "la ré-

sistance du consommateur", qui a pour effet de faire tomber les quantités achetées et de tempérer la hausse des prix. Deuxièmement, à mesure que le bétail vieillit, il perd de son efficacité à produire de la viande. En d'autres termes, son rythme de prise de poids diminue. . On atteint finalement le point où, malgré le relèvement des prix de la viande bovine, le délai et/ou le volume de fourrage nécessaire pour que l'accroissement de production devienne rentable est trop important. Troisièmement, les pâturages et parcs d'embouche approchent leur capacité de charge maximale. Quatrièmement, les femelles mettent bas et peuvent à nouveau être abattues à condition que les prix ne soient pas trop élevés pour justifier de les préserver à des fins de reproduction.

Il arrive un moment où les producteurs arrêtent donc d'épargner les boeufs et se mettent à les abattre. Le gonflement de l'offre stoppe la hausse des prix et marque leur chute. De surcroît, les femelles qui ont mis bas peuvent être abattues, et la modération des prix incite plus généralement à l'abattage qu'au retour à la reproduction. Lorsque les prix sont déprimés, il n'est plus rentable de produire autant par machine à viande bovine. La production de viande d'un boeuf est réduite lorsqu'on l'abat relativement tôt. En conséquence, quand les prix s'effondrent, beaucoup de ces animaux sont tués plus tôt que prévu. Il en résulte une offre de viande supérieure au supplément provoqué par le report de l'abattage par les éleveurs lorsque les prix avaient précédemment monté. Cet accroissement de production à retardement, consécutif à une hausse de prix antérieure est, dès lors, amplifié par la hausse de production qui survient dès que les prix baissent. Le résultat cumulatif en est une nouvelle chute des prix et un nouveau regain d'abattages, et ainsi de suite.

Comme dans le cas précédent, ce cycle atteint bientôt un point limite et finit par s'arrêter. L'accroissement du rythme d'abattage finit par décimer le cheptel au point qu'il est nécessaire de réduire l'abattage. A mesure que sont d'abord abattues les bêtes les plus âgées, le cheptel rajeunit. Les jeunes animaux prennent du poids à un rythme accéléré et sont donc des producteurs de viande plus efficaces. Il arrive un âge où les animaux produisent en quantité telle qu'il est plus rentable de continuer à produire davantage que de les abattre, même si les prix diminuent. La tendance des prix à la baisse ralentit enfin, puis se renverse, le cheptel se reconstitue, la production diminue, la hausse des prix accélère la baisse de production, et la phase suivante du cycle est amorcée.

Les principaux coûts de production, autres que l'achat des animaux, sont généralement encourus pour le fourrage (sous forme soit de céréales, soit de pâturages), le transport des animaux au marché

et le coût d'opportunité des intérêts perdus sur la valeur des animaux qui, au lieu d'être vendus, sont gardés jusqu'à ce qu'ils atteignent un âge plus avancé. Le producteur garde les animaux tant que le gain attendu du supplément de poids acquis pendant la durée additionnelle de rétention (un jour, une semaine ou un mois) reste supérieur au coût du maintien et de l'engraissement de l'animal pendant cette période. Les jeunes animaux, au rythme de prise de poids plus élevé, sont gardés plus longtemps. A mesure que la bête vieillit, son rythme de prise de poids baisse, et les suppléments de revenus attendus tombent au niveau du supplément de coût encouru pendant la période, et l'animal est alors abattu.

Si les coûts du fourrage et des intérêts sacrifiés s'élèvent, le supplément de gain attendu tombe rapidement au nouveau niveau supérieur de coûts. Une hausse de ces deux types de coûts, qui sont une fonction du temps, entraîne ainsi l'avancement de l'abattage des animaux, et vice versa. Les frais de transport ne varient pas dans le temps, mais sont souvent établis séparément pour chaque animal. Des frais de transport plus élevés tendent à accroître l'âge de l'abattage, car les producteurs préfèrent étaler les coûts de commercialisation sur un poids supérieur. Le retard de commercialisation fait également baisser la valeur actuelle de ces coûts.

Ces relations entre l'âge de l'abattage, le prix de la viande bovine et le coût des facteurs de production peuvent être grossièrement représentées sous la forme d'un modèle simple où le bétail fait figure de biens de production.[2] D'après Jarvis (1974), on peut décrire le profit d'un producteur comme étant la différence entre la valeur actuelle actualisée du produit de la vente d'un animal et la valeur actuelle actualisée de l'ensemble des coûts de son engraissement. Pour des raisons de simplification, on ignore les autres coûts et on suppose que le gain de poids est la seule variable qui soit une fonction du temps. La ration alimentaire quotidienne, le coût du fourrage et le prix de la viande bovine ne sont donc pas affectés par l'âge au moment de l'abattage. Cette hypothèse n'est à l'évidence pas réaliste, mais l'introduction de ces variables ne changerait rien aux résultats du modèle et accentuerait inutilement la complexité des calculs. Toujours pour plus de simplicité, le modèle s'applique à un bovin mâle et non femelle.

Le profit du producteur peut être décrit comme suit:

$$\Pi(0) = pw(i,0)e^{-r\theta} - ci\int_0^{\theta} e^{-rt}dt$$

Avec: $\Pi$ = profit par animal, fonction de
$\theta$ = âge à l'abattage
p = prix de la viande bovine
w = poids de l'animal, fonction de i et $\theta$
i = ration quotidienne d'affouragement
r = taux d'intérêt
c = coût de la ration quotidienne d'affouragement
t = temps

Le premier terme en partant de la droite est la valeur actuelle des produits de la vente de l'animal et le second terme est le coût d'affouragement de l'animal pendant sa vie.

A l'âge d'abattage qui maximise le profit, on a l'équation d'ordre premier suivante:

$$\frac{\partial \Pi}{\partial \theta} = p\frac{\partial w}{\partial \theta}e^{-r\theta} - rpwe^{-r\theta} - cie^{-r\theta} = 0$$

Ce qui peut s'écrire:

$$p\frac{\partial w}{\partial \theta} = rpw + ci$$

qui affirme que lorsque le profit est à son maximum, le taux d'accroissement de la valeur de la viande produite par un boeuf décrit $(p\frac{\partial w}{\partial \theta})$ s'est contracté jusqu'au point où il égale la somme des intérêts sacrifiés en n'abattant pas l'animal (rpw) et du coût de l'affouragement (ci).

L'incidence d'une hausse du prix de la viande bovine (p) peut être mesurée par la différentiation totale de $\frac{\partial \Pi}{\partial \theta}$, sans toutefois oublier de rendre la différentielle totale égale à zéro puisque nous voulons toujours la solution maximisant le profit.[3]

En posant: $\frac{\partial \Pi}{\partial \theta} = z = \frac{\partial w}{\partial \theta} - rw - \frac{ci}{p}$

Alors: $$\partial z = \frac{\partial^2 w}{\partial \theta^2}\partial\theta - r\frac{\partial w}{\partial \theta}\partial\theta + \frac{ci}{p^2}\partial p = 0$$

soit $$\left(\frac{\partial^2 w}{\partial \theta^2} - \frac{r\partial w}{\partial \theta}\right)\partial\theta = \frac{-ci}{p^2}\partial p$$

soit $$\frac{\partial \theta}{\partial p} = \frac{\frac{-ci}{p^2}}{\frac{\partial^2 w}{\partial \theta^2} - \frac{\partial w}{\partial \theta}r}$$

A présent c, i et p sont tous positifs, $\frac{-ci}{p^2}$ doit donc être négatif. Au dénominateur, $\frac{\partial^2 w}{\partial g^2}$ est négatif si on fait l'hypothèse que le taux de gain de poids diminue à mesure que l'âge avance, et r et $\frac{\partial w}{\partial g}$ sont positifs. Le dénominateur est donc négatif. Le terme est par conséquent positif. Autrement dit, $\frac{\partial g}{\partial p}>0$ signifie qu'une hausse de prix incite les producteurs qui maximisent leurs profits à reculer l'âge de l'abattage. Une hausse de prix entraîne donc une réaction négative de l'offre à court terme. On pourrait suivre une méthode semblable pour indiquer l'impact des changements dans les coûts et taux d'intérêt.

## B. Conditions que doivent affronter les producteurs de viande

La tendance cyclique naturelle propre à la production de viande est renforcée par deux facteurs rencontrés par les producteurs de viande--le faible pourcentage de la consommation tributaire des importations de viande et la vigueur et l'étendue des politiques protectionnistes. Comme l'indique le Tableau 1, pour les deux plus gros importateurs de viande, les Etats-Unis et la Communauté européenne, les importations ne représentent que 7 pour cent environ de la consommation totale domestique de viande bovine. En conséquence, si la consommation d'origine domestique varie, ne serait-ce que très peu, et la consommation totale reste constante, il risque de se produire des variations très importantes dans les importations. Par exemple, si en 1976 la consommation d'origine domestique aux Etats-Unis s'était élevée de 5 pour cent, la consommation totale restant inchangée, on aurait enregistré une baisse de 54 pour cent dans les importations de viande bovine. Etant donné que le commerce américain représente plus d'un tiers du total des exportations australiennes de viande bovine, une égale distribution du recul des importations américaines entre les distributeurs impliquerait que la faible diminution de la consommation des Etats-Unis peut entraîner une chute de presque 20 pour cent des exportations australiennes. Les variations de production domestique des pays importateurs peuvent donc se traduire par des fluctuations relatives nettement supérieures au niveau de la demande de viande bovine pour les pays exportateurs.

Cela ne se produirait probablement pas si les exportateurs pouvaient se battre à armes égales avec les producteurs domestiques. Ce n'est généralement pas le cas puisque les principaux importateurs

TABLEAU 1

COMPOSITION DE LA CONSOMMATION DE VIANDE BOVINE DANS LES PRINCIPAUX PAYS IMPORTATEURS, 1974-78

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
| Consommation (milliers de ton.) | 11.454 | 12.080 | 13.028 | 12.751 | 12.223 |
| Importations (milliers de ton.) | 747 | 808 | 953 | 890 | 1,053 |
| Importations (% de consommation) | 07 | 07 | 07 | 07 | 09 |
| Communauté européenne | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
| Consommation (milliers de ton.) | 6.432 | 6.473 | 6.570 | 6.679 | 6.836 |
| Importations (milliers de ton.)[a,b] | 429 | 286 | 464 | 457 | 430 |
| Importations (% de consommation) | 07 | 07 | 07 | 07 | 06 |
| Japon | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
| Consommation (milliers de ton.) | 381 | 411 | 436 | 478 | 536 |
| Importations (milliers de ton.) | 77 | 64 | 130 | 121 | 143 |
| Importations (% de consommation) | 20 | 16 | 30 | 25 | 27 |

SOURCE: USDA, FAS, Foreign Agriculture Circular: Livestock and Meat, FLM 9-78 and 10-78, septembre 1980; et FLM 2-80, février 1980.

[a]Tiré de Schnittker Associates, "Multilateral Trade Negotiations: Results for U.S. Agriculture." Report to the Committee on Finance, U.S. Senate Committee Print CP 96-11, 1979.

[b]Sans les échanges intra-communautaires.

protègent tous leur industrie domestique et laissent aux exportateurs le soin d'agir en conséquence. C'est ainsi que lorsque la production domestique s'accroît plus vite que la demande, les principaux importateurs élaborent des politiques visant à éviter à leurs producteurs des chutes brutales de prix. Une méthode consiste à réduire les importations pour laisser aux producteurs nationaux une part de marché supérieure, suivant la démarche décrite plus haut. De même, si la demande baisse, les importations seraient également réduites de manière à laisser aux producteurs domestiques une plus grande part du marché restreint.

La Communauté européenne a recours à une combinaison de droits de douane, impôts variables, licences et éliminations pour protéger ses producteurs domestiques de viande.[4] Pour le boeuf et le veau, l'ensemble des importations en provenance de l'extérieur de la CEE sont frappées par des droits de douane relativement stables. Ces produits de base sont, par ailleurs, soumis à des droits d'importation variables. Ils sont dits variables car leur niveau est établi en fonction de la différence entre le prix du marché libre (appelé prix de référence) en vigueur au sein de la Communauté et le prix indicatif, qui est le prix recommandé par les pouvoirs publics pour les producteurs. La base de calcul du droit variable est la différence entre le prix indicatif et le prix d'importation de la viande après prélèvement du droit de douane (c'est-à-dire le prix acquitté par l'importateur plus le droit de douane).

Lorsque le prix de référence est nettement supérieur au prix indicatif, aucun droit variable n'est levé. Lorsque le prix de référence tombe à 106 pour cent du prix indicatif, une taxe de 25 pour cent du droit complet (la différence entre le prix indicatif et le prix d'importation après droit de douane) est prélevée. Le droit variable est de 100 pour cent lorsque le prix de référence se situe entre 98 et 100 pour cent du prix indicatif. Il passe à 114 pour cent lorsque le prix de référence devient inférieur à 90 pour cent du prix indicatif.

Quand le marché est très déprimé, la Clause de protection (Safeguard Clause) peut être invoquée pour suspendre toutes les importations bovines. Cette clause a été appliquée entre juillet 1974 et mars 1977, et on a suspendu les licences d'importation de la plupart des catégories de bétail, veaux, viandes bovine et de veau.

Les Etats-Unis protègent leurs producteurs de viande à l'aide d'un système de quotas d'importation autorisé par la Loi sur l'importation de viande (PL 88-482) d'août 1964.[5,6] On définit chaque année les niveaux autorisés d'importation (ou quantité des quotas) en y fixe

de la production domestique de viandes de boeuf, veau, mouton et chèvre. Lorsque les importations dépassent ces quantités de 10 pour cent (niveau de déclenchement), les quotas d'importation entrent en application. Cela se produit rarement, cependant, car les Etats-Unis obtiennent de leurs principaux producteurs qu'ils limitent volontairement leurs importations. Le niveau des importations se situe donc en général entre les quantités des quotas et le niveau de déclenchement. Lorsque les circonstances l'imposent, les quotas peuvent être soit suspendus, soit augmentés. Ils ont, par exemple, été suspendus à la mi-1974 dans un effort de lutte contre l'inflation.

Le Japon s'efforce de maintenir les prix de production domestique de viande bovine à l'intérieur d'une zone appelée "zone de stabilisation".[7] Ceci est essentiellement réalisé grâce à des quotas d'importation, tarifs ad valorem et taxes d'importation. Le tarif ad valorem est de 25 pour cent du prix CAF, et la taxe d'importation a été relevée de 350 yen à 600 yen par kilogramme en octobre 1977. Malgré le droit et la taxe prélevés, le prix de la viande bovine importée portait préjudice à la viande domestique. Les quotas sont en conséquence appliqués par l'intermédiaire d'un monopole d'importation accordé à la Livestock Industries Promotion Corporation (Corporation pour la promotion de l'elevage). Enfin, il arrive que les importations soient interdites, comme cela s'est passé en 1974.

L'Etat varie la protection accordée par ces politiques selon les conditions domestiques de l'offre et de la demande. Cette flexibilité est due à la nature cyclique de la viande. De graves problèmes naissent quand les cycles des pays importateurs et exportateurs se ressemblent. Le cas échéant, l'offre excédentaire de ces derniers conduit à un protectionnisme accru et à une baisse des importations au moment précis où les exportateurs ont d'énormes excédents à écouler.

Outre ces barrières commerciales variables érigées pour protéger les producteurs domestiques, l'économie mondiale de la viande est également confrontée à d'importantes barrières non tarifaires essentiellement fondées sur des considérations d'ordre sanitaire. La plus importante de ces barrières concerne les restrictions sur la viande en provenance des pays où sévit la fièvre aphteuse. Les Etats-Unis et le Japon n'autorisent que les importations de viande traitée de ces pays, tandis que la Communauté européenne, autrefois beaucoup plus tolérante, n'accepte aujourd'hui que la viande traitée et aussi la viande non traitée mais désossée. Elle acceptait auparavant la viande avec les os. Une conséquence de ces mesures sanitaires est la quasi-exclusion de l'Argentine sur les marchés américain et japonais, principalement ravitaillés par l'Australie et la Nouvelle-Zélande. La Communauté européenne est donc le principal client de l'Argentine.

## II. Aperçu de la production et des échanges mondiaux de viande bovine, 1960-78

Le cheptel mondial, la production et les échanges mondiaux de viande bovine sont entrés dans une longue période de forte croissance au sortir de la seconde guerre mondiale. Cette expansion s'est poursuivie entre 1960 et 1978. Plusieurs modifications sont neanmoins apparues vers la fin de cette période, aboutissant à un important rétrecissement de la taille du cheptel mondial, à la première chute de la production de viande bovine dans les quatre principaux pays producteurs (Etats-Unis, CEE, Australie et Argentine) depuis la deuxième guerre mondiale, et à un renversement notable des circuits commerciaux. La présente section étudie l'économie mondiale de la viande bovine depuis 1960 et esquisse les principales modifications intervenues ces dernières années. L'analyse est centrée sur les Etats-Unis, la Communauté européenne, l'Australie et l'Argentine puisque ces pays dominent la scène en ce qui concerne la production et le commerce.

Au début des années soixante, le cheptel bovin augmentait à un rythme modéré dans les quatre zones en question, comme l'indique le Schema 1. L'Europe était le témoin d'une hausse lente et progressive dont le point de départ remontait à 1950. Les troupeaux argentins se reconstituaient après la chute de 1958, année marquant la remontée de ceux des Etats-Unis. L'Australie souffrait encore de la sécheresse commencée en 1956-57. La production de viande bovine crût aussi dans ces régions au début des années soixante.

En 1961 et 1962, L'Argentine a connu une forte sécheresse, décimant le cheptel et contraignant à une recrudescence de l'abattage jusqu'au niveau de 1958. Approximativement à la même époque, une pénurie de fourrages et la poussée de la demande en Europe ont entraîné la hausse de l'abattage et la baisse de la taille du cheptel après 1962. Les troupeaux argentins et européens ont atteint leur niveau minimum en 1964 avant d'entrer dans une période de reconstitution. Ainsi, l'Europe et son fournisseur principal, l'Argentine, entraient dans un cycle de même phase.

A l'opposé, l'Australie et les Etats-Unis n'ont enregistré ni la chute de leur cheptel, ni une aussi abrupte reprise de production dès le début des années soixante. Leurs troupeaux continuaient à croître. Alors que l'Europe et l'Argentine atteignaient leur niveau le

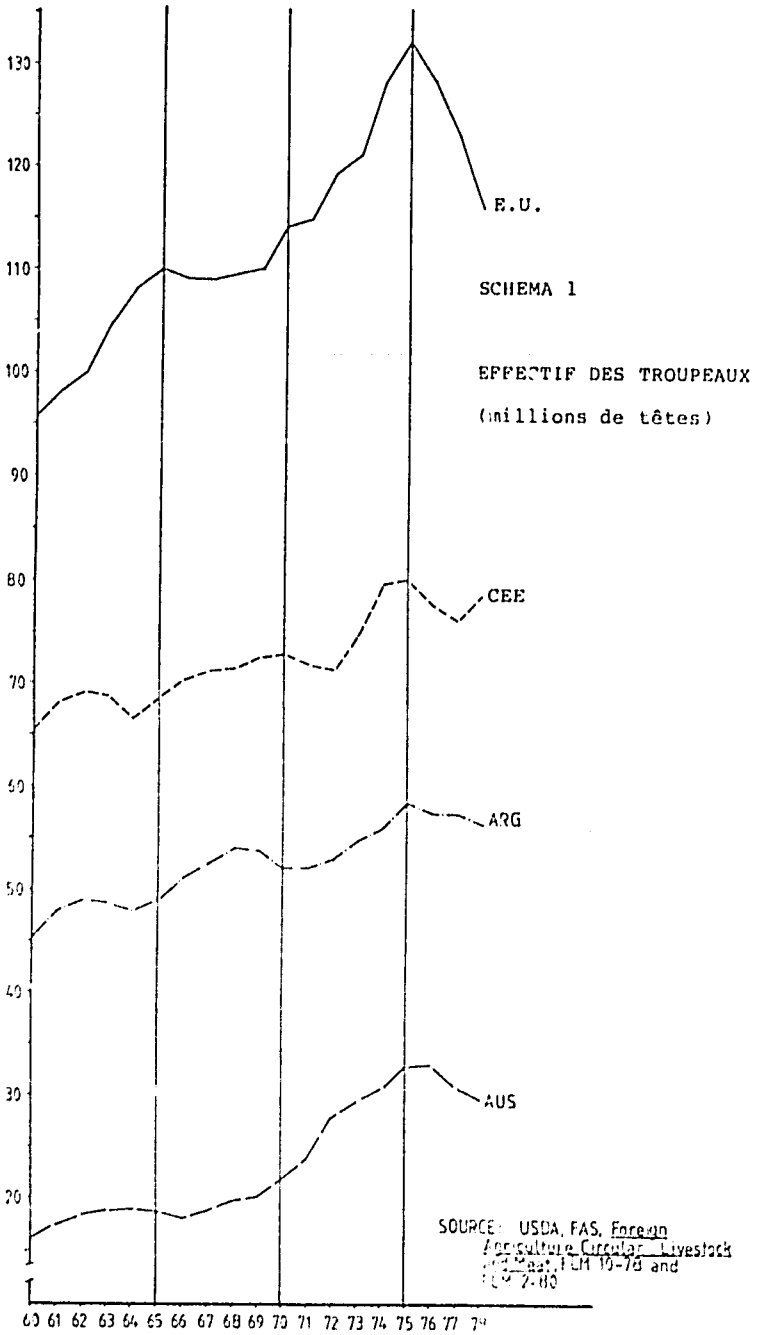


SCHEMA 1

EFFECTIF DES TROUPEAUX

(millions de têtes)

plus bas en 1964, le cheptel australien était au sommet de son cycle la même année, avant de subir d'importantes pertes en 1965 et 1966 sous l'effet de la sécheresse. Le sommet du cycle américain était atteint en 1965, suivi de réductions en 1966 et peu de changements en 1967.

Dans la seconde moitié des années soixante, alors que les troupeaux des Etats-Unis et de l'Australie se trouvaient au creux de la vague ou amorçaient une reprise, les troupeaux argentins et européens atteignaient leur sommet et commençaient leur chute. Ceux de l'Argentine étaient à leur maximum en 1968 et à leur minimum en 1972 tandis que les troupeaux européens atteignaient un plateau en 1967, croissaient très légèrement jusqu'en 1970, puis déclinaient quelque peu jusqu'en 1972.

La situation européenne semble être le résultat des politiques adoptées à la fin des années soixante pour supprimer les excédents de produits laitiers. Regier (1973, p. 36) explique les changements dans ces termes:

> La plupart de la viande bovine en Europe provient de petites exploitations laitières polyvalentes produisant de la viande tant bovine que porcine. Le fait que l'essentiel de la viande bovine européenne provienne d'animaux laitiers a une forte incidence sur le niveau élevé des prix de la viande bovine actuels. L'Europe a un excédent de produits laitiers. Dans la situation excédentaire de la fin des années soixante, des mesures ont été prises pour stimuler et inciter les exploitants agricoles à réduire leurs troupeaux. Non seulement le cheptel laitier a-t-il été réduit, mais cela a eu le charme trompeur d'accroître l'offre en viande bovine. Cette dernière a cependant fini par se contracter et les importations se sont multipliées. Le contrôle des importations de produits laitiers a contribué à la pénurie de de viande bovine du début des années soixante-dix et a contraint l'Europe à chercher des fournisseurs à l'étranger. Les troupeaux se reconstituent à présent et une hausse de la production de viande bovine devrait s'ensuivre. Mais la production laitière augmente également, faisant apparaître de nouveaux excédents laitiers.

Les politiques européennes ont abouti en 1972 à la chute la plus sévère de la production des viandes de boeuf et de veau que l'on ait connu en un an dans la période en question. La production est tombée en 1972 de plus de 500.000 tonnes métriques, soit presque 10 pour cent des quelque 6 millions de tonnes de 1971, et elle s'est maintenue à

ce niveau jusqu'en 1973. L'Argentine n'a malheureusement pas profité de ce déclin car son cheptel se trouvait à un niveau très bas en 1972, et la production de 1972 et 1973 ne représentait que 75 pour cent dudit niveau de 1969 de 2,9 millions de tonnes.

Alors que le début des années-soixante dix a été le témoin du rétrécissement des troupeaux et de la production en Argentine et en Europe, les Etats-Unis et l'Australie assistaient à la croissance régulière du cheptel et à la hausse de la production, à quelques exceptions près. Mais, à la différence du cycle précédent dans ces pays, qui avait vu sa reprise puis sa chute au moment où l'Europe et l'Argentine entraient dans leur phase de reconstruction, cette fois-ci, les troupeaux américain et australien ont poursuivi leur croissance tandis que les deux autres principaux producteurs amorçaient leur reconstitution. Dès lors, à partir de 1972, les quatre principaux producteurs étaient dans la même phase de leurs cycles de croissance du cheptel. Cela marque un vif contraste avec les années soixante-dix, lorsque les deux groupes se faisaient contrepoids de sorte que l'économie mondiale de la viande bovine était relativement à l'abri des chocs sévères.

Malheureusement, l'expansion simultanée du cheptel dans les quatre zones principales de production s'est produite au moment précis où la situation se retournait contre les éleveurs de bétail. Deux facteurs ont favorisé un bond sans précédent de la production de viande bovine alors que les producteurs s'empressaient de vendre les animaux et de réduire la taille de leur troupeau. En premier lieu, l'année 1972 a été suivie d'un déclin de la production de céréales et de farine de poisson qui a provoqué des hausses spectaculaires du prix de ces produits de base, entraînant le renchérissement de l'engraissement du bétail. Le Tableau 2 indique que les prix de la farine de poisson, du maïs, du sorgho, de la farine de soja et du blé ont doublé entre 1972 et 1973.

L'impact exercé par la hausse des prix fourragers a été exacerbé par la modération de la demande de viande bovine à mesure que les revenus des consommateurs progressaient plus lentement, voire se contractaient. Ainsi, après des périodes de croissance rapide, le PNB/habitant du Japon s'est en fait contracté de 1973 à 1974 et se trouvait encore, en 1975, au-dessous du niveau atteint en 73; en Allemagne, le PNB/habitant a accusé une baisse en 75; enfin, aux Etats-Unis ainsi qu' en Grande-Bretagne, il a fléchi tant en 1974 qu'en 1975.

TABLEAU 2

PRIX DES CEREALES ET DE LA FARINE DE POISSON, 1972 et 1973
($ E.U. par unité indiquée)

| | 1972 | 1973 |
|---|---|---|
| Farine de poisson (tonnes métriques, toutes provenances, Hambourg) | 238,60 | 542 |
| Maïs (boisseaux, E.U., Chicago) | 1,31 | 2,30 |
| Sorgho (tonnes métriques, E.U., Rotterdam) | 62,75 | 109,68 |
| Farine de soja (tonnes métriques, E.U., Rotterdam) | 130 | 302 |
| Blé (boisseaux, ports du Golfe du Mexique, E.U.) | 1,90 | 3,81 |

SOURCE: Fonds monétaire international, International Financial Statistics, mai 1978, pp. 53,55.

La montée des prix fourragers et le recul du pouvoir d'achat des consommateurs, plus la durée de la reconstitution des troupeaux aux E.U., a conduit, après 73, à des hausses importantes de l'abattage et de la production pendant que les prix baissaient fortement. En bref, la situation mondiale du boeuf ne tarda pas à passer de la pénurie et de l'expansion des troupeaux à leur réduction et au surplus. Le Tableau 3 donne les hausses uniques ayant marqué la production bovine des 4 zones concernées en 1974/5/6 (retardées en Australie/Argentine grâce au bon climat ayant permis de prolonger l'élevage d'un an en attendant-vainement-des conditions plus propices). Le Tableau 4 donne les prix de la pénurie de viande bovine de 73 et le ralentissement consécutif de la demande suivis du fort relèvement de la production.

La situation des exportateurs en Argentine et Australie a été encore aggravée par l'imposition de restrictions aux importations par les Etats-Unis la Communauté européenne et le Japon. En juillet 1974, la CEE a placé une interdiction sur les importations de viandes de boeuf, de veau et d'animaux vifs. En février 1974, le Japon a suspendu ses achats de viande bovine à l'étranger. Les Etats-Unis ont négocié la restriction volontaire de leurs fournisseurs dans le cadre de la Loi sur les importations de viande (Meat Import Law PL 88-482).

TABLEAU 3

PRODUCTION DE BOEUF ET DE VEAU
(milliers de tonnes)

| Année | Total | E.U. | CEE | Australie | Argentine |
|---|---|---|---|---|---|
| 1960 | 14.193,6 | 7.195 | 4.421 | 684,8 | 1.892,8 |
| 1961 | 15.154,8 | 7.425,8 | 4.854,4 | 729,5 | 2.145,1 |
| 1962 | 15.756,6 | 7.411,3 | 5.086,6 | 878,9 | 2.379,8 |
| 1963 | 16.606,9 | 7.885,8 | 5.159,7 | 956,1 | 2.605,3 |
| 1964 | 16.647,7 | 8.831,1 | 4.799,6 | 997,8 | 2.019,2 |
| 1965 | 16.691,2 | 8.957,2 | 4.774,7 | 964,2 | 1.995,1 |
| 1966 | 17.802,8 | 9.360,4 | 5.172,5 | 949 | 2.320,9 |
| 1967 | 18.560,7 | 9.536,5 | 5.552 | 896,2 | 2.522 |
| 1968 | 18.936,5 | 9.804 | 5.675 | 896,2 | 2.561,3 |
| 1969 | 19.417,2 | 9.902,5 | 5.652,3 | 979,5 | 2.882,9 |
| 1970 | 19.680,6 | 10.103 | 5.950,8 | 1.002,8 | 2.624 |
| 1971 | 19.263,7 | 10.102,3 | 6.058,1 | 1.102,4 | 2.000,9 |
| 1972 | 19.395,7 | 10.377,4 | 5.527,5 | 1.299,7 | 2.191,1 |
| 1973 | 19.041,9 | 9.813,1 | 5.586,8 | 1.493,4 | 2.148,6 |
| 1974 | 20.741,2 | 10.715,8 | 6.594,6 | 1.267,8 | 2.163 |
| 1975 | 22.597,1 | 11.271,6 | 6.600,4 | 1.696,5 | 2.438,6 |
| 1976 | 23.417,1 | 12.166,4 | 6.540,3 | 1.899 | 2.811,4 |
| 1977 | 23.306,1 | 11.844,8 | 6.398,4 | 2.149,1 | 2.913,8 |
| 1978 | 23.030 | 11.282,8 | 6.420,2 | 2.133,8 | 3.193,2 |
| 1979[a] | 21.357,4 | 9.932 | 6.641,6 | 1.793,8 | 2.990 |

SOURCE: USDA, FAS, Foreign Agriculture Circular: Livestock and Meat, FLM 10-78, septembre 1978, et FLM 2-80, février 1980.

[a] Données préliminaires.

TABLEAU 4

INDICE DES PRIX DE GROS DE VIANDE BOVINE
1975 = 100

| | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Toutes provenances (Ports des Etats-Unis) | 101 | 112 | 152 | 119 | 100 | 120 |
| Etats-Unis (New York) | 94 | 111 | 142 | 118 | 100 | 116 |
| Irlande (Londres) | 59 | 71 | 89 | 91 | 100 | 103 |
| Argentine (congelée) | 103 | 133 | 183 | 216 | 100 | 106 |
| Argentine (salée) | 83 | 88 | 110 | 151 | 100 | 99 |

SOURCE: Fonds monétaire international, International Financial Statistics, mai 1978, p. 57.

Il se trouve que la pléthore de viande bovine sur les marchés mondiaux a coïncidé avec une pénurie de viande bovine sur la côte d'Afrique de l'Ouest, consécutive à la sécheresse du Sahel. Ainsi, le tonnage estimé de bovins importés sur pied en Côte d'Ivoire a commencé à fléchir, passant de son maximum de quelque 31 000 tonnes en 1973 à respectivement 27.000, 19 000 et 16 000 tonnes en 1974, 1975 et 1976 (Staatz, 1979, p. 31). Ce déclin a été compensé par les importations en provenance de pays non africains, essentiellement l'Argentine, qui sont passées de 1.000 tonnes en 1973 à 1.200 tonnes, 6.000 tonnes et 16.000 tonnes dans les trois années suivantes (Staatz, 1979, p. 36).

L'abattage mondial record de 1974, 1975 et 1976 a mis fin à la phase ascendante des cycles des quatre producteurs. La taille du cheptel a culminé en 1975 partout sauf en Australie, où le sommet a été atteint en 1976. La Communauté européenne a connu une brève période de léger repli avant de reprendre son expansion en 1977. Le déclin s'est poursuivi pour les autres jusqu'en 1979. On s'attendait à une reprise en 1979 ou 1980 dans ces trois pays. Aux Etats-Unis, les génisses étaient épargnées en 1979 et, en Australie, l'abattage était à son plus bas au milieu de 1979.

La brièveté et la modération de la phase de liquidation dans la CEE reflète l'influence des politiques de soutien des prix de la viande et de maintien d'un niveau proche de l'auto-suffisance pour l'économie de la viande bovine. Cette évolution relativement récente et l'expansion de la Communauté sont parmi les forces qui remodèlent l'économie mondiale du boeuf. La section suivante analyse la nature et les implications de cette évolution.

## III. -Une nouvelle économie mondiale de la viande bovine?

L'économie mondiale de la viande bovine est entrée, depuis 1960, dans une phase de croissance rapide et de changements structurels. Il en résulte que la viande bovine est devenue l'un des produits essentiels du commerce international. Cette croissance s'est accompagnée de l'apparition de nouveaux marchés dans les circuits commerciaux, mais marque également le début d'une tendance à l'instabilité.

Le Tableau 5 illustre la croissance et l'évolution générales de l'économie mondiale de la viande bovine. Depuis 1961, la production et la consommation de viande bovine ont augmenté, au taux annuel de quatre pour cent, sous l'effet cumulatif de la croissance de la taille du cheptel et des taux d'exploitation. Le commerce international de viande bovine s'est accru à un rythme beaucoup plus soutenu (les exportations ont augmenté de 11 pour cent par an), de sorte qu'un pourcentage plus élevé de la production est exporté et un pourcentage plus élevé de la consommation est importé. Cette expansion du commerce international n'a pas été égale pour toutes les sources. L'Argentine n'a enregistré qu'une faible hausse de ses exportations (87 pour cent en 17 ans), tandis que les exportations australiennes quadruplaient. La part de l'Argentine dans les exportations totales[8] est ainsi passée de 26 pour cent à 15 pour cent alors que celle de l'Australie est passée de 15 à 24 pour cent, faisant de ce pays le principal exportateur du monde (à l'exception de certains pays de la CEE dont les principaux marchés font partie de la Communauté).

Il est probable que certains de ces changements sont à l'origine du regain d'instabilité de l'économie de la viande bovine. L'un des facteurs de déstabilisation illustré au Tableau 5 est le rôle croissant que jouent les exportations comme moyen d'écoulement de la production. Dans les 54 pays choisis, la part des exportations dans la production est passée de quelque 6 pour cent à 10 pour cent. Le phénomène le plus frappant a eu lieu en Australie, où le pourcentage est passé de 38 pour cent à 53 pour cent. Comme on l'a indiqué plus haut, les exportations de viande bovine sont vulnérables aux modifications brutales et importantes de la demande du fait qu'elles représentent un pourcentage si faible de la consommation des principaux importateurs (le solde n'étant pas couvert par la production domestique), et que les importateurs adoptent une attitude très protectionniste à l'égard de leurs producteurs domestiques en période de chute de la demande. De tels risques pèsent à présent sur des

TABLEAU 5

EVOLUTION DE L'ECONOMIE MONDIALE DU BOEUF ET DU VEAU, 1961-1978

| | Cinquante-quatre pays[a] | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombres[b] | Abattus[b] | Production[c] | Exportations[c] | Importations[c] | Consommation | Abattages Nombres[d] | Exportations Production[d] | Importations Consommation[d] | Importations Exportations[d] |
| 1961 | 754.670 | 118.731 | 24.470 | 1.522 | 1.435 | 24.383 | 15,7 | 6,2 | 5,9 | 94 |
| 1978 | 950.990 | 199.492 | 41.508 | 4.393 | 3.680 | 40.8[illegible] | 21 | 10,6 | 9 | 84 |
| % Hausse | 26 | 68 | 70 | 189 | 156 | 68 | | | | |

| | Argentine | | | | Australie | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombres[b] | Production[c] | Exportations[c] | Exportations Production[d] | Nombres[b] | Production[c] | Exportations[c] | Exportations Production[d] |
| 1961 | 47.494 | 2.145 | 396 | 18,5 | 17.332 | 729 | 275 | 37,7 |
| 1978 | 61.825 | 3.193 | 740 | 23,2 | 29.379 | 2.134 | 1.131 | 53 |
| % Hausse | 30 | 49 | 87 | | 70 | 193 | 311 | |

| | Communauté européenne | | % des exportations mondiales totales | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Exportations[c] | Importations[c] | Argentine | Australie | Nouvelle-Zélande | CEE |
| 1961 | 336 | 695 | 26 | 18 | 9 | 22 |
| 1978 | 1.303 | 1.627 | 15 | 24 | 9 | 30 |

SOURCE: USDA, FAS, Foreign Agriculture Circular: Livestock and Meat, FLM 10-78 and FLM 2-80.

[a]Les pays incluent tous les principaux consommateurs et producteurs, à l'exception de la République populaire de Chine.

[b]'000 de têtes, bovins et buffles.

[c]'000 de tonnes

[d]Pourcentage.

quantités considérablement plus importantes de viande bovine que dans les années soixante, tant en valeur absolue qu'en pourcentage de la production totale.

Un second facteur de déstabilisation, évoqué à la Section II, est l'alignement actuel des cycles de la viande bovine dans les quatre principales zones productrices, les Etats-Unis la CEE, l'Argentine et l'Australie. Les quatre zones sortent à peine d'une phase de liquidation massive et ont entamé ou vont entamer leur phase d'expansion du cheptel. Cela se traduira par une contraction simultanée de la production par tous les principaux producteurs avec,pour conséquence, une contraction de l'offre et une hausse des prix nettement plus marquées que celles des années soixante, lorsque les cycles n'étaient pas tous alignés. Si cet alignement persiste, l'économie mondiale de la viande bovine risque de connaître des oscillations plus marquées que par le passé entre les phases de pénurie et d'excédent.

Un troisième facteur de déstabilisation est l'entrée remarquée de l'Union soviétique sur le marché mondial. La détermination de l'Union soviétique à accroître la quantité de viande disponible pour ses consommateurs a été à l'origine,par le passé,des achats massifs de céréales pour l'engraissement du bétail et semble expliquer les importants achats de viande bovine que l'on observe aujourd'hui, comme l'indique le Tableau 6. Si l'économie de la viande en Union soviétique s'avère aussi sensible que l'économie céréalière à la sécheresse chronique qui sévit sur de vastes régions, cela risque d'entraîner un courant international important,mais fort irrégulier, de demande en viande bovine en provenance de cette partie du monde.

Il est possible que l'expansion des principaux exportateurs sur plusieurs nouveaux marches offre en contrepartie plus de stabilité à l'économie mondiale de la viande en réduisant la dépendance envers peu de clients et en amortissant l'impact des fluctuations de leur demande.

La modification des courants commerciaux peut fournir aux exportateurs l'occasion d'améliorer leur aptitude à découvrir et exploiter de nouveaux débouchés lorsqu'ils ont de lourds excédents ou que les clients habituels réduisent leur demande. Cette évolution peut signifier que les exportateurs sahéliens de viande à destination des pays de la côte d'Afrique de l'ouest doivent désormais affronter un marché mondial plus compétitif chaque fois que l'une ou l'autre de ces situations se présente.

TABLEAU 6

IMPORTATIONS SOVIETIQUES DE VIANDES DE BOEUF ET DE VEAU[a]

(milliers de tonnes)

| Année | Quantité | Année | Quantité |
|---|---|---|---|
| | | 1970 | 60,3 |
| 1961 | 21,9 | 1971 | 43,5 |
| 1962 | 89,4 | 1972 | 32,1 |
| 1963 | 23,1 | 1973 | 15,9 |
| 1964 | 25,7 | 1974 | 292,8 |
| 1965 | 49,9 | 1975 | 330,9 |
| 1966 | 87 | 1976 | 148,9 |
| 1967 | 20,3 | 1977 | 342 |
| 1968 | 13,7 | 1978 | 56 |
| 1969 | 30,2 | 1979[b] | 145 |

SOURCE: USDA, FAS, Foreign Agriculture Circular: Livestock and Meat, FLM 10-78 et FLM 2-80.

[a]Estimation à partir des statistiques de l'Union soviétique et des données de ses partenaires commerciaux.

[b]Données préliminaires.

L'expansion de l'économie mondiale de la viande est illustrée au Tableau 7. En 1961, les cinquante-quatre pays principaux producteurs et consommateurs de viande analysés dans les publications statistiques de l'USDA formaient essentiellement un système autarcique. De 1961 à 1974, entre 92 et 98 pour cent de l'ensemble des exportations en provenance du groupe étaient importées par des pays du groupe. Mais ce pourcentage a commencé à décliner à partir de 1975, de sorte qu'en 1978, 83,8 pour cent seulement des exportations restaient à l'intérieur du groupe. Les nouveaux marchés représentaient un sixième des exportations en provenance du groupe de 54 pays.

TABLEAU 7

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE VIANDES DE BOEUF ET DE VEAU DE CINQUANTE-QUATRE PAYS SELECTIONNES
(Pourcentage des exportations ne quittant pas le groupe)

| | |
|---|---|
| 1961 | 94,3 |
| 1965 | 92,4 |
| 1970 | 92,5 |
| 1972 | 93 |
| 1973 | 98,3 |
| 1974 | 96,3 |
| 1975 | 86,5 |
| 1976 | 82,4 |
| 1977 | 87,7 |
| 1978 | 83,8 |
| 1979[a] | 86,2 |

SOURCE: USDA, FAS, Foreign Agriculture Circular: Livestock and Meat, FLM 9-78, 10-78 and FLM 2-80.

[a]Etabli à partir de données préliminaires.

L'essentiel de cette diversification est venu de l'Argentine et de l'Australie. Les tableaux 8 et 9 indiquent les destinations de leurs exportations. Avant 1975, la plupart des exportations de l'Argentine en viande bovine fraîche et congelée étaient destinées à la Communauté européenne, comme l'indique le Tableau 8. Le pourcentage

occupé par la Communauté européenne n'est tombé en dessous de 50 pour cent qu'une seule fois en 10 ans avant 1975, et il se situait le plus souvent entre 60 et 75 pour cent. Il est cependant descendu respectivement à quelque 36 pour cent et 33 pour cent en 1975 et 1976. Bien que l'Australie n'ait jamais été aussi dépendante de la CEE, la part de ses exportations à destination de la CEE est également tombée de quelque 8 à 15 pour cent à moins de 4 pour cent en 1976.

TABLEAU 8

EXPORTATIONS SELECTIONNEES DE VIANDES DE BOEUF ET DE VEAU VERS LA COMMUNAUTE EUROPEENNE[a,b]

| Année | Argentine | | Australie | |
|---|---|---|---|---|
| | '000 T | % Total Exportations | '000 T | % Total Exportations |
| 1965 | 250,2 | 71,1 | n.d. | n.d. |
| 1966 | 254,4 | 63,4 | n.d. | n.d. |
| 1967 | 245,5 | 64,6 | 22,8 | 14,7 |
| 1968 | 139,2 | 54,6 | 2,3 | 9,1 |
| 1969 | 254,6 | 62,9 | 20,1 | 8,1 |
| 1970 | 161,5 | 45,9 | 29,2 | 8,6 |
| 1971 | 149,9 | 65 | 1,3 | 0 |
| 1972 | 284,1 | 73,7 | 3,6 | 0,1 |
| 1973 | 213,7 | 74,2 | 95,5 | 15,3 |
| 1974 | 62,7 | 59,6 | 24,1 | 7,2 |
| 1975 | 27,1 | 35,9 | 18,3 | 3,5 |
| 1976 | 74,3 | 32,9 | 18,3 | 3,6 |

SOURCE: ONU, Commodity Trade Statistics, années choisies.

[a]CEE élargie.

[b]Viande bovine, fraîche et congelée, code SITC 011.1.

[c]Sauf pour 1970, les chiffres concernant l'Argentine (ci-dessus) sont proches, mais non identiques à ceux indiqués dans le volume IV du rapport sur l'Argentine présenté dans la présente étude, page 8.

TABLEAU 9

EXPORTATIONS DE VIANDE D'ARGENTINE ET D'AUSTRALIE VERS LES ETATS-UNIS ET LA CEE, ANNEES CHOISIES[a]

| Année | Exportations argentines Vers: Le monde ('000 T) | La CEE ('000 T) | Les E.U. ('000 T) | CEE+E.U. / monde % | Exportations australiennes Vers: Le monde ('000 T) | La CEE ('000 T) | Les E.U. ('000 T) | EEC+E.U. / monde % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1963 | 773,9 | 523,7 | 42,2 | 73,1 | | | | |
| 1966 | 637,2 | 371,2 | 42,1 | 64,9 | 458,3 | 117,4 | 219,1 | 73,4 |
| 1969 | 435,1 | 313,3 | 62,5 | 86,4 | 396,2 | 54,9 | 220,3 | 69,5 |
| 1972 | 610,2 | 415,3 | 47,9 | 75,9 | 759,9 | 124,1 | 344 | 61,6 |
| 1975 | 238,9 | | | | 733 | 57,1 | 311,9 | 50,3 |
| 1976 | 475,7 | 211,4 | 41,1 | 53,1 | | | | |

SOURCE: Nations Unies, Commodity Trade Statistics.

[a]Viande et préparations, codes SITC 011, 012 et 013.

Le marché principal de l'Australie a été les Etats-Unis. Le Tableau 9 indique les exportations de l'Australie et de l'Argentine de toutes les viandes à destination des Etats-Unis et de la CEE. Pour les deux exportateurs, le pourcentage de viande à destination de ces deux principaux marchés est passé de quelque soixante-quinze pour cent vers le milieu des années soixante à seulement cinquante pour cent au milieu des années soixante-dix. L'un et l'autre se tournent de plus en plus vers de nouveaux marchés. Le commerce de l'Argentine avec la Côte d'Ivoire et les échanges de l'Australie avec le Nigeria revêtent une importance particulière pour les exportateurs du Sahel. L'établissement et le renforcement de ces liens commerciaux signifient probablement un regain de compétition pour le boeuf sahélien, bien que peut-être pas aussi vif qu'en 1976, date à laquelle le marché mondial se trouvait surchargé de viande bovine.

L'expansion de l'économie mondiale de la viande vers de nouveaux marchés semble provenir de la conjonction de deux principaux facteurs: la quasi-fermeture de la Communauté européenne au commerce extérieur de viande et l'explosion de la production australienne. La situation de la Communauté européenne peut s'apprécier en notant que les quatre principaux importateurs de viande bovine de la CEE (Italie, Allemagne, G.B. et France) ne se sont approvisionnés qu'à 29 pour cent dans la CEE en 1965 contre 85 pour cent in 1976. Le Tableau 10 illustre en détail cette évolution pour les quatre pays, qui représentent quelque 99 pour cent du total des importations de viande bovine de la CEE.

La question essentielle, à l'évidence, est de savoir si la CEE va maintenir ce niveau relativement élevé d'auto-suffisance. Bien qu'il n'existe encore aucune réponse définitive, il est possible de se forger une première opinion en examinant les données de production, d'échanges et de consommation, ainsi que celles qui concernent les barrières commerciales et les politiques de soutien des prix domestiques. Le Tableau 11 indique que depuis 1974, la Communauté européenne a régulièrement produit de la viande de boeuf et de veau en quantités suffisantes pour la consommation. Ceci marque une différence avec la période de 1961 à 1973, lorsque la production s'est constamment maintenue autour de 90 pour cent de la consommation à l'exception de deux années. Le maintien récent d'un niveau proche de l'auto-suffisance pendant au moins cinq ans traduit deux modifications essentielles:

à l'évidence, en premier, la progression rapide de la production; en second lieu, des politiques qui semblent parvenir à amortir les cycles

TABLEAU 10

POURCENTAGE DU TOTAL DES IMPORTATIONS DE VIANDE BOVINE[a] EN PROVENANCE D'AUTRES PAYS DE LA CEE[b]

| | Allemagne | France | Italie | Royaume-Uni |
|---|---|---|---|---|
| 1976 | 83,6 | 89,4 | 81,2 | 77,6 |
| 1975 | 94,6 | 95,5 | 90 | 84,5 |
| 1974 | 83,1 | 89,6 | 73,5 | 73,2 |
| 1973 | 51,5 | 69,1 | 51,5 | 24,9 |
| 1972 | 50,4 | 55,1 | 31,1 | 33,2 |
| 1971 | 69,3 | 55,5 | 46,7 | 53,7 |
| 1970 | 64,2 | 59,4 | 43,9 | 44,9 |
| 1969 | 67 | 60,7 | 43,3 | 36,1 |
| 1968 | 85,4 | 52,8 | 46,6 | 43,5 |
| 1967 | 73,8 | 50,1 | 32 | 41,4 |
| 1966 | 57,2 | 40,9 | 34,4 | 14,9 |
| 1965 | 50,8 | 41,1 | 36,8 | 10,9 |

SOURCE: Nations Unies, Commodity Trade Statistics, années diverses.

[a]Viande bovine, fraîche, congelée. Code SITC 011.1.

[b]CEE élargie.

de la viande bovine dans la CEE.

L'analyse détaillée des principaux exportateurs nets de viande bovine, le Danemark, l'Irlande et les Pays-Bas, permet de mieux apprécier les hausses de production. Entre 1961 et 1979, ces pays ont connu des hausses de production respectives de 74, 161 et 47 pour cent. La hausse totale pour la CEE a été de 37 pour cent. Comme l'indique le Tableau 12, la quasi-totalité de la hausse de production de ces trois pays a été exportée. Leurs industries de la viande bovine n'ont fait que renforcer leur tendance à exporter. Cette hausse de production et ce regain des exportations ont relevé la production des autres pays de la CEE de sorte que la Communauté est proche de l'auto-suffisance.

TABLEAU 11

PRODUCTION, CONSOMMATION ET EXPLOITATION DES VIANDES DE BOEUF ET DE VEAU DE LA CEE

| Année | Bovins Nombres ('000 têtes) | Abattage ('000 têtes) | Exploitation (%) | Production ('000 T) | Poids carcasse moyen (kg) | Consommation ('000 T) | Production / Consommation (Pourcentage) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1960 | 65.586 | 24.392 | 37,2 | 4.421 | 181 | | |
| 1961 | 67.557 | 26.170 | 38,7 | 4.834 | 185 | 5.219 | 93 |
| 1962 | 68.967 | 27.475 | 39,8 | 5.087 | 185 | 5.496 | 92,6 |
| 1963 | 68.533 | 27.991 | 40,8 | 5.160 | 184 | 5.690 | 91,2 |
| 1964 | 66.635 | 24.888 | 37,3 | 4.800 | 193 | 5.490 | 87,4 |
| 1965 | 68.036 | 24.139 | 35,5 | 4.775 | 198 | 5.411 | 88,2 |
| 1966 | 70.295 | 25.987 | 37 | 5.173 | 199 | 5.797 | 89,2 |
| 1967 | 71.667 | 27.586 | 38,5 | 5.552 | 201 | 5.031 | 110,4 |
| 1968 | 71.853 | 27.706 | 38,6 | 5.675 | 210 | 5.131 | 110,6 |
| 1969 | 72.514 | 27.217 | 37,5 | 5.652 | 208 | 6.263 | 90,2 |
| 1970 | 72.898 | 28.049 | 38,5 | 5.950 | 212 | 6.486 | 91,7 |
| 1971 | 71.902 | 27.927 | 38,8 | 6.058 | 217 | 6.510 | 93,6 |
| 1972 | 71.734 | 24.700 | 34,4 | 5.528 | 224 | 6.345 | 87,1 |
| 1973 | 74.841 | 24.303 | 32,5 | 5.587 | 230 | 6.422 | 87 |
| 1974 | 78.973 | 28.633 | 36,3 | 6.595 | 230 | 6.432 | 102,5 |
| 1975 | 79.307 | 29.121 | 36,7 | 6.600 | 230 | 6.474 | 101,9 |
| 1976 | 77.464 | 28.123 | 36,3 | 6.540 | 233 | 6.570 | 99,8 |
| 1977 | 77.134 | 27.359 | 35,5 | 6.398 | 234 | 6.679 | 97,1 |
| 1978 | 77.218 | 26.968 | 34,9 | 6.420 | 238 | 6.836 | 98,4 |
| 1979 | 77.811 | 27.750[b] | 35,7 | 6.642[b] | 239 | 6.806[b] | 97,6 |
| % changement 1961-79 | +15% | +6% | - | +37% | +29% | +30% | |

SOURCE: USDA, FAS, Foreign Agriculture Circular: Livestock and Meat, FLM 10-78, septembre 1978, et FLM 2-80, février 1980.

[a]CEE élargie

[b]Données préliminaires.

TABLEAU 12

PRODUCTION, CONSOMMATION ET COMMERCE DES VIANDES DE BOEUF ET DE VEAU DES PRINCIPAUX EXPORTATEURS DE LA CEE, 1961 ET 1979[a]

| | Production ('000 T) | Consommation ('000 T) | Production / Consommation (pourcentage) | Exportations ('000 T) | Exportations / Production (pourcentage) | Importations ('000 T) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Danemark | | | | | | |
| 1961 | 140,6 | 78 | 180 | 62,7 | 45 | 0,2 |
| 1979 | 245 | 83,5 | 293 | 182,1 | 74 | 1,5 |
| % Hausse | +74% | | | | | |
| France | | | | | | |
| 1961 | 1.448 | 1.339,1 | 108 | 121,7 | 8 | 12,9 |
| 1979 | 1.791 | 1.734,1 | 103 | 250 | 14 | 242 |
| % Hausse | +24% | | | | | |
| Allemagne | | | | | | |
| 1961 | 1.090,9 | 1.163,8 | 94 | 10,7 | 1 | 83,7 |
| 1979 | 1.520 | 1.470 | 103 | 310 | 20 | 240 |
| % Hausse | +39% | | | | | |
| Irlande | | | | | | |
| 1961 | 144,9 | 45,8 | 316 | 99,1 | 68 | 0 |
| 1979 | 378 | 78 | 485 | 299,3 | 79 | 1,8 |
| % Hausse | +161% | | | | | |
| Pays-Bas | | | | | | |
| 1961 | 231,9 | 220,4 | 105 | 34,8 | 15 | 23,4 |
| 1979 | 342 | 275 | 124 | 170 | 50 | 100 |
| % Hausse | +47% | | | | | |
| Royaume-Uni | | | | | | |
| 1961 | 916,2 | 1.396 | 66 | 0 | 0 | 471,8 |
| 1979 | 1.010 | 1.470 | 69 | 110 | 11 | 565 |
| % Hausse | +10% | | | | | |

SOURCE: USDA, FAS, Foreign Agriculture Circular: Livestock and Meat, FLM 10-78, septembre 1978, et FLM 2-80, février 1980.

[a]Les chiffres de 1979 sont prévisionnels.

Dans la Communauté dans son ensemble, il semble que la principale source de la hausse de production soit l'augmentation du poids carcasse. Comme l'indique le Tableau 11, entre 1961 et 1979, le cheptel bovin a augmenté de 15 pour cent et l'abattage de 6 pour cent seulement, mais le poids carcasse a augmenté de 29 pour cent. Cela a conduit à une hausse de 37 pour cent de la production tandis que la consommation ne gagnait que 30 pour cent.

La situation n'a pas été homogène entre les trois principaux exportateurs nets. L'augmentation de la production danoise entre 1961 et 1979 est essentiellement provenue de l'augmentation du poids carcasse (passant de 152 kg à 223 kg dans le même intervalle) et de l'augmentation de l'exploitation (de 28 à 36 pour cent) d'un cheptel légèrement inférieur. Les hausses en Irlande étaient liées à la combinaison de la hausse de l'exploitation (de 15 à 23 pour cent) d'un troupeau nettement plus important (hausse de 43 pour cent) au poids carcasse plus élevé (de 224 à 264 kg). Les hausses des Pays-Bas s'expliquent par l'élargissement du cheptel (gain de 45 pour cent) et une exploitation inchangée (40 pour cent) et une légère hausse du poids carcasse (de 176 à 180 kg).

Ces précisions laissent présager le maintien de l'auto-suffisance à court et à moyen termes, suivi d'une reprise des importations en provenance de l'extérieur de la CEE. La latitude d'augmentation du poids carcasse semble à présent réduite. Le Schéma 2 indique l'évolution des poids carcasse depuis 1960. Depuis 1973, le taux d'accroissement est tombé de deux pour cent à moins de 0,7 pour cent par an. Il est possible que les augmentations du poids carcasse s'arrêtent prochainement ou du moins ralentissent leur rythme à l'avenir. Dans la mesure où la hausse du poids carcasse expliquait en grande partie l'augmentation de la production, ces augmentations devraient désormais ralentir.

Le tableau est plus confus en ce qui concerne l'exploitation. Le taux global pour la CEE semble s'être maintenu aux alentours de 36 pour cent en 1979, comme l'indique le Tableau 11. Ceci correspond à presque trois points au-dessus des taux canadien et américain pour l'année en question. L'un des principaux exportateurs, l'Irlande, fonctionne cependant toujours avec un taux d'exploitation relativement faible, de seulement 23 pour cent en 1978, en hausse par rapport aux 15 pour cent de 1961. Il existe donc là une marge d'accroissement possible. Enfin, les perspectives d'avenir d'expansion de la taille du cheptel restent incertaines. Deux des principaux exportateurs

SCHEMA 2

POIDS CARCASSE DES BOVINS

DANS LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

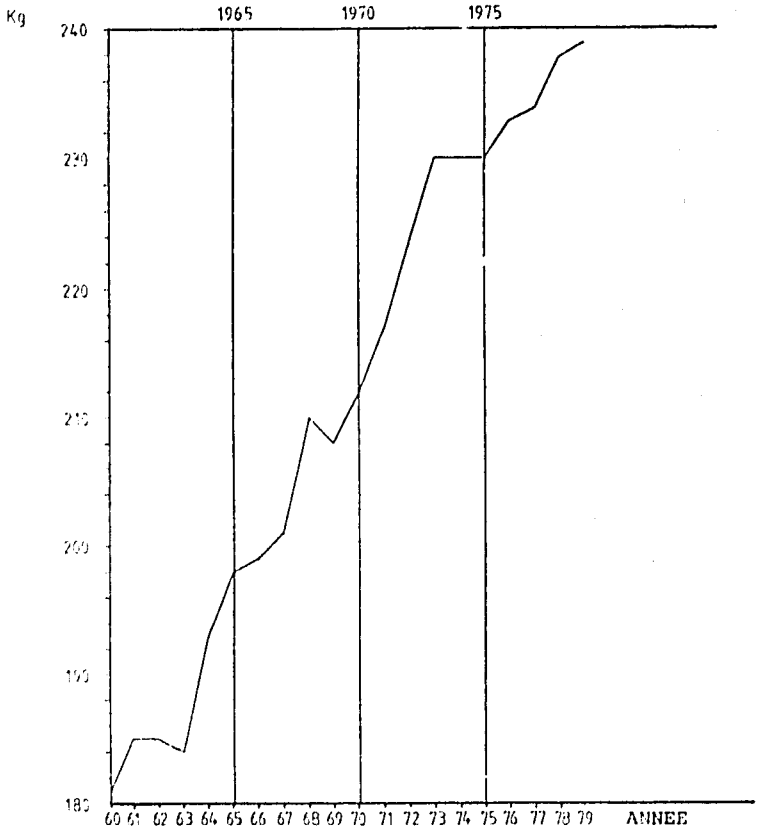


SOURCE USDA, FAS, Foreign Agriculture Circular Livestock and Meat, FLM 10-79 and FLM 7-80

nets ont connu d'importantes hausses de la taille du troupeau. L'Irlande a gagné 43 pour cent depuis 1961 et les Pays-Bas environ 45 pour cent. Il est difficile de prédire dans quelle mesure ces hausses vont se poursuivre.

Les politiques européennes de protection et de soutien de l'industrie de la viande bovine sont présentées dans la Section I qui précède. Il ne fait aucun doute que la hausse des prix qui a suivi ces politiques a favorisé l'augmentation de production dans la CEE. Par ailleurs, il semble que ces politiques aient eu un effet stabilisateur. Ce phénomène est clairement apparu lorsqu'à la suite de l'excédent mondial de viande bovine de 1975/76, d'autres importants producteurs ont brutalement décimé leur cheptel alors que la CEE n'agissait qu'avec modération. Ces politiques continueront probablement à stimuler l'industrie européenne de la viande bovine.

Comme il a été mentionné plus haut, une autre modification majeure de l'économie mondiale de la viande concerne l'expansion importante du troupeau australien et l'apparition de l'Australie au rang des principaux exportateurs mondiaux de viande bovine (à l'exception des échanges internes de la CEE). Entre 1961 et 1979, le troupeau australien a gagné 56 pour cent, passant de 17,3 à 27,1 millions de têtes, contre une hausse de 13 pour cent aux Etats-Unis et de 27 pour cent en Argentine pendant la même période. Les exportations australiennes ont même accru leur rythme d'accroissement entre 1961 et 1979, passant de 275.000 à 1 050 000 tonnes, soit une hausse de 282 pour cent. En revanche, l'Argentine, qui était le plus gros exportateur en 1961 avec 396 000 t, n'a enregistré qu'une hausse de 69 pour cent en 1979, passant à 670 000 t. Les exportations totales des pays sélectionnés par l'USDA sont passées de 1,5 à 4,3 millions de tonnes dans la période en question.

Au cours des années soixante, les autorités australiennes ont mis en vigueur des politiques destinées à augmenter la taille du cheptel bovin. L'USDA évoque l'Australie en ces termes: "les politiques de reconstitution du cheptel de 1960-61." (USDA, World Agricultural Situation, 1962, p. 49). Ces politiques étaient toujours en vigueur à la fin de la décennie. En 1969, on achevait un programme de construction routière dans le Territoire du Nord destiné à faciliter la commercialisation de la viande bovine, et d'autres fonds avaient été alloués à la construction de nouveaux axes de communication. En outre, on a accordé des taux d'intérêt avantageux (1968) pour reconstituer les troupeaux

et combattre la sécheresse. Enfin, des réductions fiscales ont été accordées sur l'impôt foncier aux éleveurs de la Nlle-Galles du Sud entre 1968/69 et 1971/72, et les impôts appliqués sur les pâturages devaient être ensuite supprimés (USDA, 1969, p. 5).

Le développement de la production des viandes de boeuf et de veau en Australie et les politiques protectionnistes de ses principaux clients ont contraint l'Australie à diversifier ses marchés d'exportation. En 1971, les Etats-Unis absorbaient 63 pour cent du total des exportations australiennes de viande de boeuf et de veau, mais en 1977, leur part était tombée à 44 pour cent. L'essentiel des hausses d'exportation allait à l'Union soviétique, l'Asie (Hong-Kong, Malaisie, Philippines) , l'Egypte et aux autres pays du Moyen-Orient (Longworth, 1979, Tableau 11). On ne s'attend pas à ce que le Moyen-Orient augmente encore ses importations, à moins qu'une baisse des prix n'attire un supplément d'achats en provenance de l'Egypte. L'Afrique n'est pas un marché important et ne devrait pas le devenir, mais il est possible que le Nigeria développe ses importations en provenance de l'Australie (Griffith, 1979, p.53-55).

## IV. Conclusions: répercussions sur l'Afrique de l'Ouest

L'évolution récente de l'économie mondiale de la viande a des implications pour l'Afrique de l'Ouest à court, moyen et long terme. Le court terme sera caractérisé par la poursuite du cycle actuel de la viande bovine. L'expansion de l'Australie et la fermeture de la CEE correspondront aux résultats à moyen terme, selon les hauts et les bas du cycle. L'effet prévisible essentiel à long terme sera la familiarisation des principaux exportateurs avec le marché d'Afrique de l'Ouest.

Pour les quelques années à venir, il est clair que l'économie mondiale de la viande sera caractérisée par une aggravation de la pénurie de viande bovine. L'Argentine, l'Australie et les Etats-Unis seront dans la phase de reconstitution du cheptel du cycle de la viande bovine[9] Les prix augmenteront dans cette période; les exportations sahéliennes deviendront donc plus compétitives avec les exportations non africaines vers la côte. Il est possible,par ailleurs,que l'approvisionnement non africain de l'Afrique de l'Ouest marque une récession en raison de la concentration de l'Argentine et de l'Australie sur leurs marchés traditionnels pendant cette période.

La pénurie mondiale de viande bovine qui caractérisera le court terme sera suivie probablement d'une hausse de l'approvisionnement et d'une baisse des prix à l'approche de la phase suivante du cycle. La brutalité de ce changement dépendra de la manière et du moment auquel les producteurs amorceront le passage entre les phases du cycle. Si les principaux producteurs restent relativement synchronisés, il se peut qu'il y ait une pénurie très sévère suivie d'énormes excédents. Le Sahel pourrait alors se présenter en sérieux concurrent, ensuite défié par les ventes de viande non africaine sur la côte d'Afrique de l'Ouest.

La toile de fond des oscillations du cycle de la viande bovine au cours de la prochaine décennie sera marquée par une tendance mondiale accrue à augmenter les exportations et réduire les importations. Cette tendance s'explique principalement par la croissance de la production australienne et la progression de la CEE vers l'auto-suffisance. Il est impossible de prédire avec précision la durée de ces deux phénomènes, mais il est probable que leurs effets se prolongeront pendant les années quatre-vingt. Cela signifie que les exportateurs sahéliens devront affronter un marché mondial qui s'orientera plus vraisemblablement vers la côte d'Afrique de l'Ouest en quête de nouveaux débouchés.

Les prédictions à long terme sont à l'évidence particulièrement délicates et de valeur douteuse. Il est cependant relativement sûr de prédire l'intégration progressive de l'Afrique de l'Ouest à l'économie mondiale de la viande. Ceci implique que les producteurs sahéliens devraient s'attendre à un durcissement de la concurrence par le reste du monde. Les événements du milieu des années soixante-dix, et les prévisions de circuits commerciaux pour le milieu et la fin des années quatre-vingt,devraient mener à l'amélioration des circuits d'échanges entre les importateurs côtiers et les exportateurs non africains. Ceci facilitera la tâche de l'Argentine, de l'Australie et peut-être d'autres pays dans la compétition avec le Sahel pour la conquête d'une part des marchés en expansion de la Côte d'Ivoire, du Nigeria et d'autres pays côtiers d'Afrique de l'Ouest.

Notes

[1]Staatz, 1980, Tome III de la présente étude, Tableaux 2.6 et 2.7.

[2]Cette section peut être évitée par les lecteurs peu intéressés par l'arithmétique de l'analyse statistique comparative.

[3]C'est-à-dire qu'au point de maximisation du profit $\frac{\partial \Pi}{\partial \theta} = Z = 0$, tant avant et après un changement de p. Z ne doit donc pas s'écarter de la valeur nulle, ce qui implique que $z_\theta$ soit égal à 0.

[4]Cette discussion est principalement tirée des délibérations de la Commission sur le bétail et la viande (novembre 1978).

[5]Cette discussion se réfère à l'USDA, ERS (décembre 1974).

[6]La nature contrecyclique de cette loi a été renforcée par PL 96-177, signée le 31 décembre 1979.

[7]Cette discussion est tirée de Hayami (mai 1979).

[8]Total des exportations des cinquante-quatre pays sélectionnés dont les statistiques sont publiées par l'USDA, FAS.

[9]Cette phase du cycle peut raccourcir lorsqu'une hausse brutale des taux d'intérêt diminue la durée optimale de l'investissement dans l'élevage de bovins.

## REFERENCES

Ariza-Niño, Edgar J. "Argentine Meat Exports to the Central West African Coastal Countries," Tome IV de la présente étude, 1979.

Griffith, J.L.P. "A Study of the Direct and Indirect Effects of Australian Meat Exports on the Red Meat Markets of Central West Africa," Tome IV de la présente étude, 1979.

Hayami, Yujiro. "Trade Benefits to All: A Design of the Beef Import Liberalization in Japan," American Journal of Agricultural Economics, vol. 61, no. 2, mai 1979, pp. 342-347.

Jarvis, Lowell. "Cattle as Capital Goods and Ranchers as Portfolio Managers: An Application to the Argentine Cattle Sector," Journal of Political Economy, vol. 82 (1974): 489-520.

Longworth, John. "The Australian Beef Industry." Agricultural Economics Discussion Paper Series. St. Lucia, Queensland, Australia: Department of Agriculture, University of Queensland, 1979.

Meat and Livestock Commission, Economic Information Service. "The Common Agricultural Policy, Beef and Veal," Weekly European Survey, novembre 1979.

Regier, Donald. "World Beef Production Slows," World Agricultural Situation. Washington, D.C.: USDA Economic Research Service, decembre 1973.

Staatz, John. The Economics of Cattle and Meat Marketing in Ivory Coast. Ann Arbor: Center for Research on Economic Development, University of Michigan, 1979.

_____. "Meat Supply in Ivory Coast, 1967-1978," Tome III de la présente étude, 1980.

United States Department of Agriculture (USDA). The Agricultural Situation in the Far East and Oceania. Washington, D.C. : 1969.

_____. World Agricultural Situation. Washington, D.C.: USDA Economic Research Service, plusieurs numéros.

Partie II

# Exportations uruguayennes de viande vers les marchés ouest-africains

Edgar J. Ariza-Niño

URUGUAY

TABLE DES MATIERES

Page

LISTE DES TABLEAUX . . . . . .294

LISTE DES SCHEMAS . . . . . .295

REMERCIEMENTS . . . . . .296

CHAPITRE PREMIER: AGRICULTURE ET ELEVAGE DANS L'ECONOMIE URUGUAYENNE . . . . . .297

I. Faits fondamentaux . . . . . .297
A. Agriculture . . . . . .298
B. Politique des pouvoirs publics . . . . . .299

CHAPITRE DEUX: ELEVAGE ET PRODUCTION DE VIANDE EN URUGUAY . . . . . .303

I. Taille et variété du cheptel. . . . . .303
A. Gestion . . . . . .306
B. Abattage . . . . . .306
C. Production de viande . . . . . .309

CHAPITRE TROIS: COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DE LA VIANDE . . . . . .314

I. Commercialisation du bétail . . . . . .314
A. Caractère saisonnier . . . . . .314
B. Circuits de commercialisation . . . . . .316
C. L'industrie de la viande . . . . . .317

II. Commercialisation de la viande . . . . . .320

III. Consommation de la viande . . . . . .322

CHAPITRE QUATRE: EXPORTATIONS DE VIANDE . . . . . .327

I. Exportations de produits dérivés du bétail . . . . . .327

II. Evolution récente des exportations de viande . . . . . .328
A. Exportateurs . . . . . .331
B. Destinations principales . . . . . .334

III. Exportations de viande à destination de l'Afrique . . . . . .340

APPENDICE A . . . . . .360

APPENDICE B . . . . . .361

BIBLIOGRAPHIE . . . . . .362



Previous PagesBlank

LISTE DES TABLEAUX


| Tableau | | Page |
|---|---|---|
| 1.1 | Uruguay: Production brute du secteur de l'élevage, 1965-76 | 300 |
| 2.1 | Uruguay: Nombre de têtes de bétail, 1960-80 | 304 |
| 2.2 | Uruguay: Abattage du bétail, 1960-1979 | 311 |
| 3.1 | Uruguay: Abattage moyen de bovins par mois, 1970-1974 | 315 |
| 3.2 | Uruguay: Consommation de viande par habitant, 1961-1979 | 324 |
| 3.3 | Uruguay: Consommation de viande rouge, 1961-1979 | 325 |
| 4.1 | Uruguay: Exportations de viande rouge, 1961-1979 | 329 |
| 4.2 | Uruguay: Exportations de viande bovine réfrigérée, volume, valeur et prix moyen par trimestre, 1971-1978 | 333 |
| 4.3 | Uruguay: Exportations de viandes (bovine, ovine et chevaline), abats et dérivés par destinations principales, 1971-1978 | 337 |
| 4.4 | Uruguay: Exportations de viande bovine par pays de destination, 1970-77 | 338 |
| 4.5a | Uruguay: Volume des exportations de viande et de dérivés vers les pays africains, 1971-1978 | 341 |
| 4.5b | Uruguay: Valeur des exportations de viande et de dérivés vers les pays africains, 1971-1978 | 342 |
| 4.6 | Uruguay: Exportations de viande vers les pays africains par pays et produit, 1978(jan/sept) | 344 |
| 4.7 | Uruguay: Exportations de viande vers l'Afrique par pays et type de produit, 1977 | 345 |
| 4.8 | Uruguay: Exportations de viande vers l'Afrique par pays et type de produit, 1977 | 346 |
| 4.9a | Uruguay: Exportations de viande vers le Ghana, accumulées par trimestre et type de produit, 1977 et 1978 | 347 |
| 4.9b | Uruguay: Exportations de viande vers le Ghana, accumulées par trimestre et type de produit, 1971-1976 | 348 |
| 4.10 | Ghana: Statistiques comparatives d'importation-exportation pour la viande bovine issue d'Uruguay et d'Argentine | 349 |

Tableau | Page

4.11a Uruguay: Exportations de viande vers la Côte d'Ivoire, accumulées par trimestre et type de produit, 1977-1978 . . . . . 350

4.11b Uruguay: Exportations de viande vers la Côte d'Ivoire, accumulées par trimestre et type de produit, 1971-1976 . . . . . 351

4.12a Uruguay: Exportations de viande vers le Nigeria, accumulées par trimestre et type de produit, 1977-1978 . . . . . 352

4.12b Uruguay: Exportations de viande vers le Nigeria, accumulées par type de produit, 1971-1976 . . . . . 353

4.13 Uruguay: Quantité et valeur des exportations de viande vers l'Egypte par type de produit, 1972-1978 . . . . . 354

4.14 Uruguay: Valeur des exportations de viande vers le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Nigeria, par type de produit, 1975-1977 . . . . . 356

## LISTE DES SCHEMAS

Schéma | Page

2.1 Uruguay: Effectifs bovins et ovins, 1960-1977 . . . . . 305

2.2 Uruguay: Abattage du bétail, 1960-1977 . . . . . 308

2.3 Uruguay: Poids carcasse moyen du bétail bovin, 1960-1975 . . . . . 310

2.4 Uruguay: Production de viande, 1960-1979 . . . . . 312

3.1 Uruguay: Consommation de viande par habitant, 1961-1977 . . . . . 323

4.1 Uruguay: Exportations de viande, 1961-1979 . . . . . 330

4.2 Uruguay: Prix d'exportation moyen de la viande bovine, 1971-1978 . . . . . 332

4.3 Uruguay: Exportations de viande de l'Uruguay par destinations principales . . . . . 336

## REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été rédigé par Edgar J. Ariza-Niño, maître-assistant de recherche au Centre de recherches sur le développement économique de l'Université du Michigan. Il se fonde sur les informations recueillies à l'occasion d'un séjour d'une semaine à Montevideo en septembre 1978. De nombreuses personnes ont partagé sans compter leur temps et leurs connaissances avec l'auteur, et celui-ci exprime ses plus vifs remerciements à Alberto Fossati, ingénieur agronome de l'OPYPA; à M. Lopez-Abreau et MM. Doll y Matos de l'INAC; à M. Dean Ethridge, conseiller au Ministère de l'Agriculture; et enfin à Mme Iris Lemos et à M. Ricardo Santelli de Foodex.

## CHAPITRE PREMIER

## AGRICULTURE ET ELEVAGE DANS L'ECONOMIE URUGUAYENNE

### I.- Faits fondamentaux

Blotti entre l'Argentine et le Brésil à l'estuaire du fleuve Plate, l'Uruguay occupe un territoire couvrant approximativement les quatre cinquièmes du Ghana ou les deux tiers de la Côte d'Ivoire. Sa population de 2,8 millions d'habitants est inférieure à celle du Bénin (3,2 millions) et ne représente que les deux cinquièmes de la population de la Côte d'Ivoire (7 millions). Prolongeant la pampa argentine, le territoire de l'Uruguay est dominé par des prairies légèrement ondulées, bien adaptées à l'élevage et à l'agriculture.

Le climat est tempéré. Les pluies sont saisonnières, mais abondantes en automne, allant de 900 mm sur la côte à 1,30m dans le nord. Le sol est fertile, mais le manque d'arbres et de caractères topographiques dominants, associé à des vents violents en provenance de l'océan, provoque l'érosion des terres cultivables.

La population est relativement homogène, essentiellement originaire d'Europe méridionale. Bien que l'agriculture soit le pilier de l'économie uruguayenne, seul un sixième de sa population répond à l'appellation de rurale. Une longue tradition de services d'assistance sociale a, entre autres, permis d'atteindre un haut niveau d'alphabétisation (94 pour cent chez les adultes), une distribution relativement homogène des revenus et une santé publique satisfaisante. Le niveau de vie était proche du niveau européen au début des années cinquante, mais il n'a guère évolué depuis. La croissance démographique a été extrêmement faible, atteignant à peine 0,5 pour cent par an.

Malgré ces avantages et une relative abondance de ressources agricoles, l'Uruguay figure parmi les cas les plus décevants de

développement économique dans le monde. Le revenu réel par habitant est pratiquement resté inchangé pendant vingt ans, entre 1954 et 1974. On observe certains signes d'une légère reprise économique depuis 1974, sous l'effet de la politique économique plus favorable suivie par le gouvernement actuel. La légère amélioration du taux de croissance (2,4 pour cent entre 1973 et 1977) est d'autant plus remarquable qu'elle a eu lieu en dépit des répercussions négatives de la hausse mondiale des prix du pétrole, et malgré la fermeture du marché européen au produit essentiel des exportations uruguayennes, la viande. Le Produit national brut (PNB) par habitant était estimé à 1.390 dollars en 1976 (Banque mondiale, 1979).

A.- Agriculture

L'agriculture constitue la base de l'économie uruguayenne. Dans la première moitié de ce siècle, ce secteur productif et en pleine expansion a permis à l'Uruguay d'atteindre l'un des plus hauts niveaux de vie d'Amérique latine. Mais les politiques économiques d'après-guerre ont mis l'accent sur la distribution des revenus et l'industrialisation, entraînant la quasi-stagnation du secteur. Dans la décennie 1966-1976, la valeur de la production agricole n'a augmenté que de 0,4 pour cent par an et sa part dans la Production intérieure brute (PIB) est tombée de 17 à 15 pour cent. De plus, la production agricole s'est, en fait, contractée de 1,3 pour cent en 1977 et de 6,5 pour cent en 1978 (Banque centrale de l'Uruguay et Banque mondiale, 1979).

L'importance de l'agriculture va au-delà de sa simple contribution au PNB; l'industrie traditionnelle uruguayenne est lourdement orientée vers la transformation de produits agricoles, des viandes en particulier. Même les industries non traditionnelles telles que le cuir et la fabrication de produits laineux dépendent de ce secteur pour leurs matières premières. Peut-être le signe le plus éloquent du rôle de l' agriculture dans le développement de l'Uruguay nous est-il donné par sa part dans les exportations: près de quatre-vingt-dix pour cent des produits exportés en 1977 étaient des produits agricoles soit bruts, soit transformés (Banque centrale de l'Uruguay, 1978).

Les neuf dixièmes du territoire uruguayen sont utilisables pour l'agriculture, et 91 pour cent de cette surface utile sont employés à des activités d'élevage. Dix pour cent seulement servent aux cultures. Ce système d'utilisation des terres n'a pas suffisamment évolué depuis le recensement de 1956 (Coirolo, 1979). Le blé occupait près de la moitié des surfaces cultivées pendant la saison 1976/77;

le maïs et le tournesol, la moitié seulement. Les autres récoltes importantes sont le riz, l'avoine, l'orge, les graines de lin et la canne à sucre (Banque mondiale, 1979).

La révolution verte des deux dernières décennies n'a pas eu d'effet sur l'agriculture uruguayenne. Les rendements de blé en Uruguay se sont maintenus aux alentours du niveau de 1961-65 de 950 kilogrammes par hectare, comparés à plus de 3.000 kg par hectare dans les autres pays développés. On peut poursuivre des comparaisons identiques pour le maïs, le riz, le tournesol et les autres récoltes. L'introduction de matériel et autres améliorations technologiques a été retardée par la précarité des profits enregistrés par les producteurs primaires à la fois dans le secteur des récoltes et de l'élevage. Plus d'un tiers des tracteurs agricoles, par exemple, ont au moins quinze ans; on emploie des engrais dans moins d'un dixième des zones de pâturages.

L'élevage l'emporte sur l'agriculture tant en surface qu'en termes de valeur de production. En 1976, les produits de l'élevage ont été évalués à 1,9 million de nouveaux pesos uruguayens (1 dollar EU = 5,76 nou. pesos urug.) contre 1,3 million pour la production agricole. Les deux tiers de la valeur brute de la production agricole globale proviennent traditionnellement des activités d'élevage. La viande représente 50 pour cent des revenus de l'élevage; le lait et la laine respectivement 24 et 19 pour cent (voir Tableau 1.1).

L'élevage bovin et, à un degré moindre, l'élevage laitier constituent l'essentiel des activités, tandis que l'élevage ovin a très fortement régressé en valeur et en importance au cours des dix dernières années.

Globalement, la valeur de la production de l'élevage a décliné en termes constants de douze pour cent entre 1966 et 1976 (voir le Tableau 1.1). Une grande partie de ce déclin peut s'expliquer par le déclin respectif de 31 et 44 pour cent dans les valeurs de la laine et du mouton, mais la production de viande bovine a également subi un léger repli au cours de la décennie.

## B. Politique des pouvoirs publics

La dégradation de l'agriculture uruguayenne, et du sous-secteur de l'élevage en particulier, constitue une lourde accusation des politiques économiques suivies ces deux dernières décennies. A l'évidence, l'évolution très défavorable des marchés internationaux de la viande bovine et de la laine a également joué un rôle. Il n'en

TABLEAU 1.1

Uruguay: Production brute du secteur de l'élevage, 1965-76
('000 de nouveaux pesos uruguayens)

| Année | Viandes | | | | Laine | Lait | Aviculture | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Boeuf | Mouton | Porc | Total | | | | |
| 1965 | 754 | 118 | 103 | 975 | 471 | 428 | 120 | 1.994 |
| 1966 | 829 | 112 | 110 | 1.051 | 525 | 431 | 127 | 2.134 |
| 1967 | 744 | 87 | 103 | 934 | 483 | 361 | 120 | 1.897 |
| 1968 | 853 | 85 | 102 | 1.040 | 507 | 395 | 103 | 2.045 |
| 1969 | 857 | 75 | 108 | 1.040 | 483 | 443 | 117 | 2.083 |
| 1970 | 1.024 | 69 | 117 | 1.210 | 481 | 443 | 131 | 2.265 |
| 1971 | 960 | 61 | 122 | 1.143 | 474 | 410 | 169 | 2.196 |
| 1972 | 898 | 55 | 128 | 1.081 | 340 | 422 | 188 | 2.031 |
| 1973 | 1.017 | 60 | 125 | 1.202 | 342 | 392 | 160 | 2.096 |
| 1974 | 954 | 58 | 125 | 1.137 | 318 | 413 | 139 | 2.007 |
| 1975 | 941 | 60 | 125 | 1.126 | 333 | 433 | 121 | 2.013 |
| 1976 | 760 | 63 | 128 | 951 | 362 | 445 | 125 | 1.883 |

SOURCE: Banque mondiale, Economic memorandum, 1979, Tableau 7.3, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

demeure pas moins que la cause principale de la stagnation chronique du sous-secteur de l'élevage a été une politique qui, dans un effort de promotion de l'industrialisation et de la stabilité des prix à la consommation, a débouché sur des transferts massifs de ressources du secteur rural vers le secteur urbain (Banque mondiale, 1979).

On peut citer plusieurs exemples: (a) Les pouvoirs publics imposent des contrôles rigoureux des prix du bétail et de la viande bovine. En juin 1977, par exemple, le prix domestique officiel du bétail était fixé à 408 dollars la tonne alors que le prix à l'exportation était de 850 dollars la tonne. Même en allouant 150 dollars pour les coûts de transformation, cela représente encore une perte de plus de 40 pour cent du revenu potentiel pour les producteurs. (b) D'importantes subventions sont nécessaires pour le fonctionnement des usines nationalisées d'emballage de la viande, vastes mais surannées, qui alimentent Montevideo. (c) Les autorités exercent un contrôle total sur les finances de l'ensemble des unités d'emballage, empochant tous les revenus des exportations et des ventes. Les directeurs d'usine ne reçoivent aucune prime les incitant à améliorer la rentabilité de leurs opérations. (d) La moitié du marché national de la viande bovine autour de la capitale, Montevideo, est approvisionnée par un monopole d'état destiné à empêcher les gens de profiter du différentiel de prix qui existe entre la capitale et les zones rurales. (e) Le rationnement de la viande bovine, y compris les interdictions totales de consommation de viande bovine imposées de temps à autre, prive les producteurs des revenus nécessaires à la relance des investissements et de la production. (f) Enfin, une monnaie surévaluée porte préjudice aux exportations, dont les deux tiers, dans le cas de l'Uruguay, proviennent du sous-secteur de l'élevage.

En août 1978, lors de la visite de l'auteur en Uruguay, les pouvoirs publics ont annoncé une série de décrets qui devaient, s'ils étaient appliqués, marquer un complet renversement dans la politique observée jusqu'alors. L'objectif essentiel de la nouvelle politique était de supprimer l'intervention de l'état dans la commercialisation du bétail et des viandes. Ainsi, les usines d'emballage nationalisées devaient être soit vendues à des intérêts privés, soit fermées. Le contrôle des prix de la viande bovine et du bétail devait être progressivement levé. Le contrôle financier de l'industrie de l'emballage de la viande devait être éliminé, de même que la séparation artificielle entre les marchés rural et urbain. En dépit de l'incidence négative prévisible des nouvelles mesures sur le niveau de vie des consommateurs, il semble qu'elles aient été appliquées. Les hausses

attendues des prix de la viande bovine et du bétail ont donc été rapportées. De janvier à juillet 1979, les prix du bétail sont passés de 58 à 78 cents des Etats-Unis par kilo vif, et les prix de la viande bovine ont doublé par rapport à l'année précédente. Les producteurs répondent en réduisant les ventes de bétail de manière à reconstituer leurs troupeaux. L'abattage a diminué d'un tiers dans la première moitié de 1979, et les exportations ne devaient atteindre que 50 milles tonnes en 1979, soit une chute de 46 pour cent par rapport au niveau de 1978 (USDA, octobre 1979).

## CHAPITRE DEUX

## ELEVAGE ET PRODUCTION DE VIANDE EN URUGUAY

### I.-Taille et variété du cheptel

On compte quatre têtes de bétail par habitant en Uruguay. En 1977, il y avait 10,8 millions de têtes pour 2,8 millions d'habitants. On estimait par ailleurs à 18,8 millions de têtes la taille du parc ovin, soit sept par habitant, et environ cinq cent mille chevaux et porcins (voir Tableau 2.1). A l'évidence, l'Uruguay figure parmi les pays les mieux placés en termes de ressources d'élevage par habitant.

La taille des troupeaux bovins est restée relativement stable pendant les années soixante et le début des années soixante-dix, mais a amorcé une remontée brutale à partir de 1973, probablement en réponse au niveau exceptionnellement élevé des prix internationaux de la viande bovine entre 1971 et 1973. De 1976 à 1978, le cheptel a fortement régressé à la suite d'un abattage important motivé par le cumul de l'effondrement des prix internationaux de la viande bovine en 1975-77 et les prix domestiques déprimés qu'ont imposés les pouvoirs publics. On affirme que les éleveurs sont en train de reconstituer leurs troupeaux, encouragés par les prix plus favorables en vigueur depuis 1979.

Le troupeau ovin, en revanche, suit une pente fortement négative depuis 1968, lorsqu'il comptait 21,5 millions de têtes (voir Schéma 2.1). En 1975, on ne comptait plus que 15 millions de têtes, mais une certaine reprise s'est opérée depuis et en 1978, on estimait le troupeau ovin à 18,8 millions de têtes. Avant 1968, la taille du troupeau ovin n'avait subi que de légères oscillations autour de 21 millions de têtes. L'évolution opposée dans la taille des troupeaux bovin et ovin entre 1968 et 1977 reflète la bataille ardue à laquelle se livrent les bovins et les ovins pour les mêmes pâturages.

Jusqu'au début du siècle, le bétail uruguayen était principalement issu des premiers troupeaux introduits par l'Espagne aux temps coloniaux. Avec l'expansion des exportations de viande bovine à destination du Royaume-Uni, des races britanniques ont été introduites pour enrichir le troupeau Criollo. Il reste aujourd'hui peu de traces du troupeau originel. La race Hereford domine le troupeau bovin avec plus de la moitié du cheptel, mais la race Shorthorn et celle dite l'Aberdeen Angus sont également bien représentées en tant que races pures. Les croisements représentent un tiers du cheptel bovin; l'élevage laitier constitue huit pour cent environ du total et est

TABLEAU 2.1

Uruguay: Nombre de têtes de bétail, 1960-1980
('000 de têtes)

| Année | Bovins | Porcins | Ovins | Caprins | Chevaux |
|---|---|---|---|---|---|
| 1960 | 8.532 | 405 | 21.700 | 13 | 507 |
| 1961 | 8.792 | 406 | 22.000 | 12 | 503 |
| 1962 | 8.900 | 406 | 21.300 | 12 | 499 |
| 1963 | 8.682 | 407 | 22.000 | 11 | 496 |
| 1964 | 8.698 | 408 | 22.300 | 11 | 495 |
| 1965 | 8.100 | 390 | 21.700 | 10 | 495 |
| 1966 | 8.188 | 296 | 21.800 | 10 | 494 |
| 1967 | 8.570 | 375 | 21.[illegible]00 | 10 | 493 |
| 1968 | 8.622 | 380 | 21.500 | 9 | 493 |
| 1969 | 8.601 | 380 | 19.900 | 9 | 493 |
| 1970 | 8.564 | 380 | 19.800 | 9 | 492 |
| 1971 | 8.727 | 400 | 18.500 | 8 | 490 |
| 1972 | 9.273 | 420 | 16.300 | 8 | 490 |
| 1973 | 9.860 | 410 | 15.902 | 8 | 490 |
| 1974 | 10.961 | 415 | 15.120 | 8 | 492 |
| 1975 | 11.536 | 418 | 15.062 | 8 | 507 |
| 1976 | 10.398 | 229 | 15.665 | 8 | 509 |
| 1977 | 9,843 | 346 | 16.636 | 8 | 511 |
| 1978 | 9.424 | 445 | 18.854 | 8 | 520 |
| 1979 | 9.613 | 400 | 20.690 | n.d. | 525 |
| 1980[a] | 10.480 | 450 | 23.262 | n.d. | 530 |

SOURCE: USDA, Foreign Agriculture Circular: Livestock and Meat, février 1980 et avant.
INAC, Anuario Estadístico de Faena y Exportación, 1977

[a]Préliminaire.

NOTE: n.d. = non disponible.

SCHEMA 2.1

URUGUAY: EFFECTIFS BOVINS ET OVINS, 1960-1977

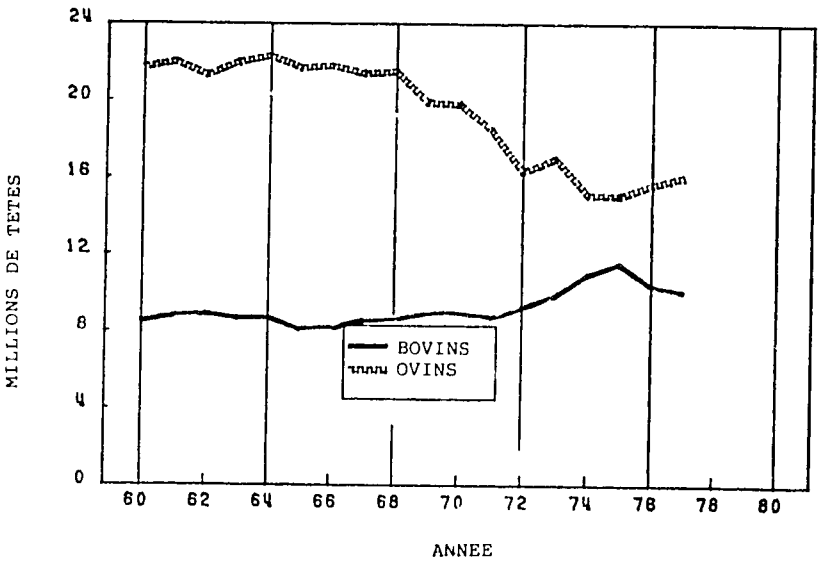

principalement composé des races Holstein ou Suisse brune (Coirolo, 1979).

A.- Gestion

L'élevage bovin et ovin se pratique essentiellement sur des pâturages naturels. Les méthodes d'élevage n'ont guère subi d'améliorations dans le dernier quart de siècle. Le système est toujours extensif, avec une faible productivité à l'hectare et pratiquement aucun investissement en matériel, terre ou améliorations de gestion. Soixante pour cent de l'élevage est pratiqué sur une poignée de vastes exploitations (estancias), tandis que 73 pour cent des exploitations n'élèvent que 8 pour cent du troupeau national. Malgré une telle disparité, des études n'ont trouvé aucune différence sensible de productivité entre les exploitations d'élevage de diverses tailles (Coirolo, 1979).

En dépit de conditions naturelles favorables à l'élevage bovin et ovin, la stagnation des techniques d'élevage explique les faibles indices de productivité de l' Uruguay en comparaison avec d'autres pays éleveurs similaires. La capacité de charge moyenne, par exemple, reste inférieure à une tête par hectare. En termes de quantité de viande bovine produite à l'hectare, l'Argentine produit le double et la Nouvelle-Zélande le triple de l'Uruguay. Il en va pratiquement de même pour la production lainière (Banque mondiale, 1979). L'abattage bovin annuel moyen représente en Uruguay 16 pour cent du cheptel bovin par rapport à 33 pour cent en Nouvelle-Zélande et 19 pour cent en Argentine.

A la fin des années soixante, on plaçait de grands espoirs dans l'amélioration des pâturages pour produire des gains sensibles d'élevage . On a estimé que le fait de planter de meilleures herbes dans les pâtures,associé à la distribution d'engrais et à l'utilisation de méthodes de gestion améliorées,peut faire passer la production de viande bovine en sols profonds de 87 à 350 kilogrammes à l'hectare. Un prêt accordé par la Banque mondiale pour promouvoir l'introduction de meilleurs pâturages a eu une incidence initiale,bien que faible,au début des années soixante-dix, mais la détérioration des prix de la viande bovine au milieu des années soixante-dix a annulé ces effets favorables; en 1977,8,5 pour cent seulement des pâturages avaient été bonifiés de l'avis général.

B.- Abattage

Tranchant avec la relative stabilité de la taille du troupeau de bovins, l'abattage des bovins est caractérisé par deux traits dominants depuis 1960: sa nature cyclique et sa tendance à augmenter légèrement. En 1978,un total de 1,7 million de bovins a été abattu, en net recul par rapport au record de 2 millions de têtes en 1976. Par

comparaison, on a abattu seulement 1,25 million de têtes en 1960, et le nombre le plus bas jamais atteint a été 1,1 million en 1955. Il semble que l'on ait sensiblement réduit l'abattage en 1979, où 1,3 million de têtes ont été décimées, contre 1,7 million en 1978 (USDA, fév. 1980). Entre 1975 et 1978, le ratio du nombre de têtes abattues au nombre total de têtes dans le troupeau a été de 16,7 pour cent.

Le comportement à l'origine des fluctuations cycliques a été expliqué par l'auteur dans le rapport sur l'Argentine ( Tome IV de la présente étude). Dans le cas particulier de l'Uruguay, la structure cyclique a fait l'objet d'une étude entreprise par un économiste agricole uruguayen à Michigan State University (Coirolo, 1979). En substance, les éleveurs répondent à des prix élevés à court terme en réduisant l'abattage de manière à augmenter leur bétail de reproduction, mais cela se traduit en fin de compte par un redoublement de l'abattage au bout de trois ans. La baisse de production de viande sous l'effet de la libéralisation des prix de la viande bovine a été anticipée à juste titre par Coirolo; si l'on s'en tient au même modèle, 1980 connaîtra également de faibles niveaux d'abattage, mais une reprise devrait s'amorcer en 1981 et fera plus que compenser les pertes initiales.

L'abattage des ovins montre, depuis 1960, un degré de variabilité nettement supérieur à celui des bovins ( voir Schéma 2.2 ). Les changements brutaux ont été particulièrement sensibles au cours des années soixante-dix. L'abattage des ovins est tombé de 4,6 millions de têtes en 1971 à 1,9 million en 1973, seulement pour remonter à 4,6 millions en 1975 avant de retomber à 2 millions en 1977. En revanche, pendant les cinq années de 1960 à 1964, on a seulement abattu de 2,8 à 2,6 millions de têtes. Les niveaux élevés d'abattage entre 1967 et 1971 correspondent à la période de déclin du cheptel ovin et à un taux également élevé d'abattage en Argentine. Ces fluctuations énormes traduisent en grande partie la volatilité des marchés lainiers mondiaux des années soixante-dix, mais également les effets indirects de la situation de la viande bovine sur les marchés uruguayens et mondiaux.

Le poids carcasse moyen du bétail bovin abattu varie entre 200 et 230 kilogrammes et ne révèle aucune tendance à long terme vers la hausse depuis 1960. Comme il est à prévoir, le poids carcasse moyen et les taux d'abattage varient en sens inverse. La raison principale en est la variation de la répartition de l'abattage entre les mâles et le femelles. En période de liquidation du troupeau, une plus forte proportion de femelles est abattue, ce qui a tendance à faire

SCHEMA 2.2

URUGUAY: ABATTAGE DU BETAIL, 1960-1977

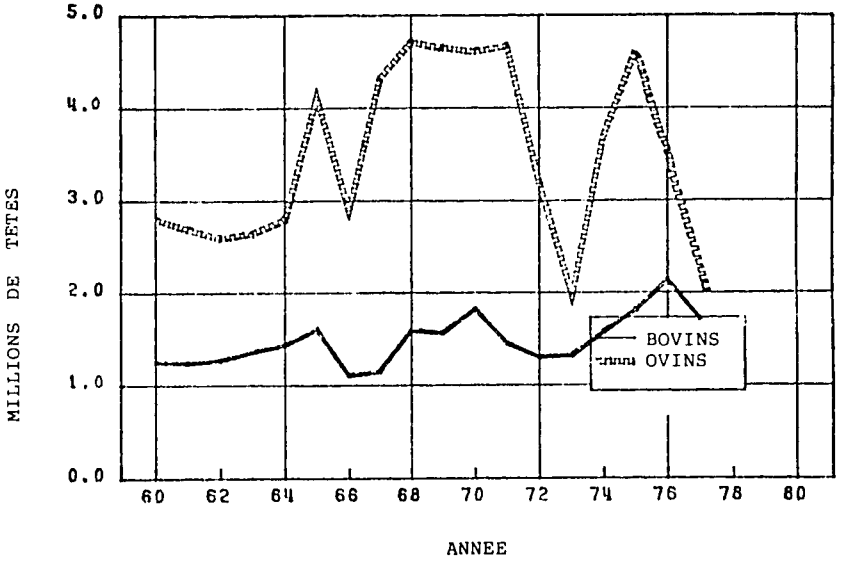

tomber le poids carcasse moyen (voir Schéma 2.3). A l'inverse, lorsque le troupeau est reconstitué sous l'impulsion de la hausse des prix, les bouvillons peuvent être abattus à un poids supérieur à la moyenne.

C.- Production de viande

Les légères variations du poids carcasse ne compensent cependant pas les fortes fluctuations du nombre d'animaux abattus. La production de viande bovine reflète donc le courant cyclique général et la légère tendance ascendante du nombre d'animaux abattus (voir Sché.2.4 & Tabl.2.2). Les premières estimations des analystes de l'USDA pour 1979 prévoient que la production de viande bovine atteindra son point le plus bas, 268 kilotonnes, dans douze ans. Cela correspond à un peu plus de la moitié du niveau de 1978, 354 kilotonnes, ou du record de 405 kilotonnes en 1976. La chute extraordinaire de production en 1979 reflète, à l'évidence, l'abattage massif qui a eu lieu en 1976-78, lorsque les éleveurs liquidaient leurs troupeaux,mais elle traduit également le désir des producteurs de reconstituer rapidement leurs troupeaux en réponse à la politique de libéralisation des prix adoptée par les pouvoirs publics vers la fin de 1978.

La tendance cyclique de fonds de la viande bovine en Uruguay est aisément observable. La production a culminé en 1965, 1970 et 1976, alors qu'elle atteignait ses valeurs les plus faibles en 1967, 1972 et 1979. On s'attend à un revirement de tendance en 1980,suivi d'une nouvelle poussée en 1982 ou 1983. La production de viande bovine a indubitablement augmenté au cours des vingt dernières années. Entre 1974 et 1979,la production annuelle a été en moyenne de 338 kilotonnes, soit 18 pour cent supérieure à la moyenne de la période 1960-65, située à 287 kilotonnes.

La viande bovine a assuré 84 pour cent de la production totale de viande rouge en 1978. Cela dépasse la moyenne de 80 pour cent enregistrée les années précédentes. Les viandes de mouton et de porc ont représenté 10 et 6 pour cent de la production totale de viande rouge en 1978 (USDA, Foreign Agriculture Circular). Finalement, la production de viande de porc a fait preuve d'une remarquable stabilité entre 1960 et 1975, oscillant entre 22 et 25 kilotonnes par an. Elle est tombée de 25 à 13 kilotonnes en 1976 et n'est remontée qu'à 16 kilotonnes en 1978. Cette baisse s'explique en partie par l'effet de substitution entre les viandes de porc et de boeuf qui s'est produit lorsque la production de viande bovine était à son plus haut.

La production de viandes de mouton et de porc a atteint 36 kilotonnes en 1978, marquant un bond de 34 pour cent par rapport à 1977, mais encore loin de la moyenne de 85 kilotonnes atteinte au cours de

SCHEMA 2.3

URUGUAY: POIDS CARCASSE MOYEN DU BETAIL BOVIN, 1960-1975

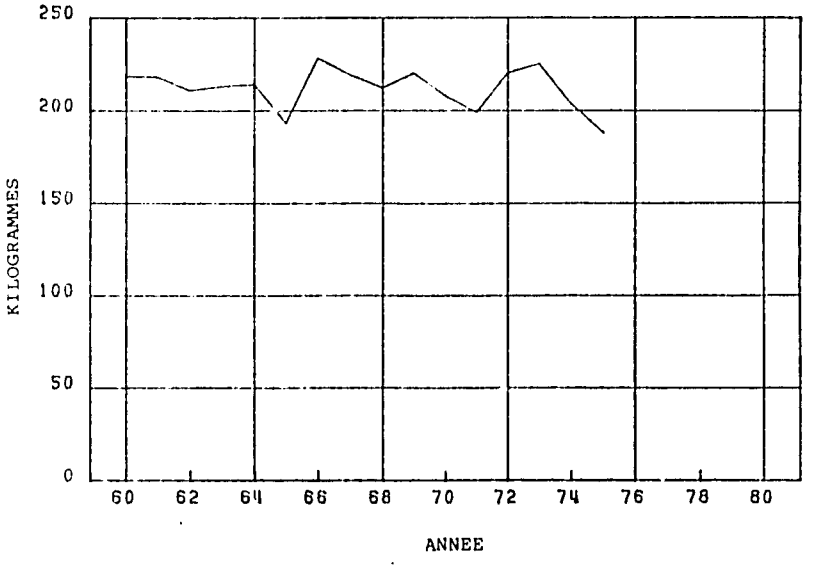

TABLEAU 2.2

URUGUAY: ABATTAGE DU BETAIL, 1960-1979
(milliers de têtes)

| Année | Bovins | Porcins | Ovins et caprins | Equins |
|---|---|---|---|---|
| 1960 | 1.253 | 291 | 2.801 | -- |
| 1961 | 1.239 | 298 | 2.692 | -- |
| 1962 | 1.271 | 306 | 2.597 | -- |
| 1963 | 1.361 | 307 | 2.646 | -- |
| 1964 | 1.438 | 303 | 2.795 | -- |
| 1965 | 1.604 | 265 | 4.120 | 26 |
| 1966 | 1.107 | 286 | 2.891 | 38 |
| 1967 | 1.151 | 317 | 4.317 | 3 |
| 1968 | 1.596 | 270 | 4.704 | -- |
| 1969 | 1.568 | 297 | 4.645 | 5 |
| 1970 | 1.821 | 268 | 4.605 | 6 |
| 1971 | 1.450 | 211 | 4.666 | 7 |
| 1972 | 1.302 | 237 | 3.192 | 6 |
| 1973 | 1.316 | 285 | 1.964 | 6 |
| 1974 | 1.573 | 315 | 3.700 | 6 |
| 1975 | 1.834 | 315 | 4.600 | 10 |
| 1976 | 2.050 | 155 | 3.012 | 10 |
| 1977 | 1.730 | 170 | 1.960 | 7 |
| 1978 | 1.685 | 190 | 2.628 | 7 |
| 1979[a] | 1.315 | 180 | 1.988 | 7 |

SOURCE: USDA, Foreign Agriculture Circular: Livestock and Meat, février 1980 et numéro précédent.
Banque mondiale, Uruguay: Economic Memorandum.

[a]Préliminaire.

SCHEMA 2.4

URUGUAY: PRODUCTION DE VIANDE, 1960-1979

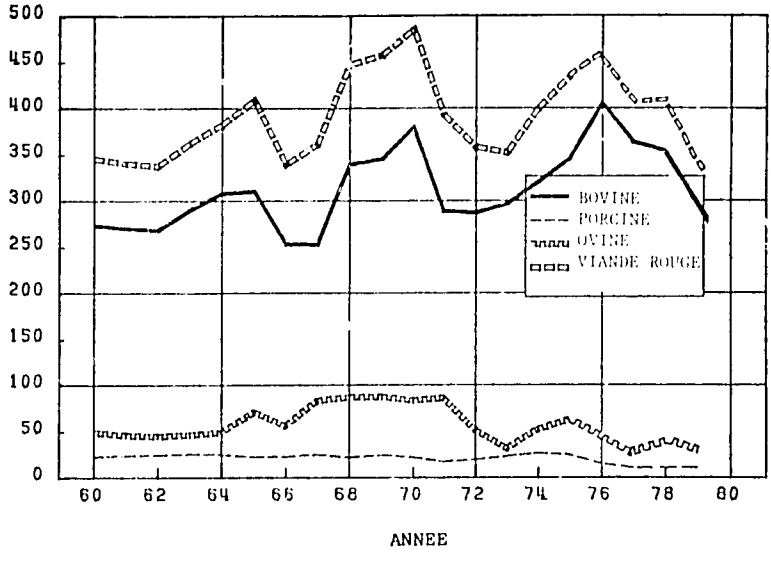

la période 1967-71. D'une manière générale, la production de viande de mouton évolue parallèlement aux variations de l'abattage des ovins examiné plus haut. Le poids carcasse moyen était de 14 kg en 1977 et 1978, mais dans les années d'abattage exceptionnel telles que 1975, il peut descendre jusqu'à 13 kg en raison du fort pourcentage d'agneaux. Etant donné la prédominance de la viande bovine sur les autres catégories en termes de rendement en viande, la production totalede viande rouge varie avec la production de viande bovine. Le Schéma 2.4 en donne l'illustration. La production totale de viande rouge en 1978 était estimée à 406 kilotonnes, mais les prévisions pour 1979 indiquent une réduction brutale à 311 kilotonnes en raison de la chute de 50 pour cent de la production de viande bovine. Il est prévisible que la production de viande de mouton,et de porc en particulier, augmentera sensiblement en 1979 pour compenser la baisse de production de viande bovine sur le marché domestique.

## CHAPITRE TROIS

## COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DE LA VIANDE

### I.- Commercialisation du bétail

#### A.- Caractère saisonnier

Les deux caractéristiques du système uruguayen de commercialisation du bétail et de la viande sont le caractère saisonnier de l'abattage et le rôle prépondérant des pouvoirs publics.

L'abattage du bétail subit de grandes variations d'une saison à l'autre. En août 1978, lorsque l'auteur s'est rendu à Montevideo, les usines d'emballage étaient fermées pour la saison, et la ville se ravitaillait grâce aux stocks de viande bovine congelée constitués par les pouvoirs publics pendant les mois précédents. Le Tableau 3.1 présente une ventilation de l'abattage du bétail pendant la période 1970-74. Plus de la moitié de l'abattage annuel prenait place pendant les quatre mois de mars à juin (saison zafra). L'abattage est concentré dans ces mois d'automne, lorsque l'abondance des pluies et des pâturages permettent aux bêtes d'atteindre leur poids maximal. En revanche, 17 pour cent seulement de l'abattage a lieu les quatre mois suivants, qui correspondent à l'approche de l'hiver et qui marquent l'arrêt de la croissance des fourrages. Il n'est pas coutumier, en Uruguay, de récolter les plantes fourragères et de les emmagasiner pour les mois d'hiver. Le bétail paît sur des pâturages naturels tout au long de l'année. L'engraissement d'hiver (hivernada) sur des pâturages enrichis n'est guère répandu en Uruguay, bien que cela se pratique couramment plus au sud, en Argentine.

Le caractère très saisonnier de l'abattage est également dû aux politiques de prix de la viande bovine. Dans des conditions de marché libre, le système des prix contribue à stabiliser les fluctuations de l'offre d'une saison à l'autre. Les prix des produits agricoles de base sont déprimés au moment de la récolte et augmentent ensuite pour absorber les coûts et les risques de stockage. Sans intervention des pouvoirs publics, les prix du bétail et de la viande bovine subiraient une hausse suffisante en hiver pour inciter les éleveurs à engraisser et vendre les animaux pendant la saison creuse. Inversement, les prix de saison haute pour l'abattage reculeraient. Ce mécanisme n'a pas l'occasion de fonctionner en Uruguay. Les prix du

TABLEAU 3.1

URUGUAY: ABATTAGE MOYEN DE BOVINS PAR MOIS, 1970-1974

| Mois | Têtes | Pourcentage |
|---|---|---|
| Janvier | 70.378 | 8,2 |
| Février | 73.622 | 8,6 |
| Mars | 91.273 | 10,6 |
| Avril | 114.013 | 13,2 |
| Mai | 139.052 | 16,2 |
| Juin | 94.662 | 11 |
| Juillet | 40.195 | 4,7 |
| Août | 35.432 | 4,1 |
| Septembre | 31.890 | 3,7 |
| Octobre | 38.154 | 4,5 |
| Novembre | 49.464 | 5,8 |
| Décembre | 79.350 | 9,3 |
| Total | 857.485 | 100 |

SOURCES: Instituto Nacional de Carnes.

Coirolo, Luis O., op., cit.

bétail et de la viande bovine sont largement déterminés par décret des autorités. Les prix des bouvillons sont établis en soustrayant les coûts de transformation du prix pratiqué à l'exportation; les prix reflètent donc les conditions du marché international plutôt que les forces de l'offre et de la demande domestiques. En conséquence, les éleveurs trouvent plus intéressant de vendre avant l'hiver, lorsque les animaux sont à leur poids maximal; le report de la vente entraînerait des coûts supplémentaires, des poids inférieurs et aucune valorisation du prix. La politique actuelle de retrait de l'intervention des pouvoirs publics dans le mécanisme d'établissement des prix devrait permettre une meilleure répartition de l'abattage dans l'année. Cet effet sur l'abattage est déjà visible à l'intérieur du pays, où les prix du bétail vif fluctuent librement sous l'effet des forces du marché. Dans la période 1975-77, le taux d'abattage moyen du bétail dans les provinces de l'intérieur n'a varié que de 7,5 pour cent en février à 9,3 pour cent en novembre (Facultad de Agronomía, 1978).

B.- Circuits de commercialisation

Nous nous intéressons principalement ici aux circuits de commercialisation suivis par le bétail destiné à être immédiatement abattu. Il existe également un circuit pour le bétail vendu pour l'engraissement (engorde), mais ce cuicuit joue un rôle moins important en Uruguay qu'en Argentine. Les éleveurs ont le choix entre quatre options lorsqu'ils vendent leur bétail:

(a) aux grands abattoirs industriels et usines d'emballage,
(b) aux bouchers grossistes
(c) par l'intermédiaire d'agents d'expédition, ou
(d) à des ventes régionales aux enchères

Un faible volume d'animaux seulement est vendu directement par les producteurs aux usines d'emballage (frigoríficos) et aux abattoirs industriels. Ces grosses entreprises sont concentrées dans la région de Montevideo-Canelones et s'approvisionnent aux deux tiers par l'intermédiaire d'agents d'expédition. Les éleveurs confient les jeunes bovins engraissés à ces intermédiaires, qui les revendent ensuite aux gros abattoirs en prenant une commission. Les bouchers grossistes (abastecedores) jouent un rôle important dans les provinces de l'intérieur, mais ils ne sont pas autorisés à exercer sur le marché de la capitale (Montevideo-Canelones). La région de la capitale, qui représente la moitié du marché domestique, est ravitaillée par

un monopole d'état, la CADA (Commission d'administration de l'approvisionnement). Les ventes aux enchères régionales jouent un rôle particulièrement important dans la fourniture de vaches engraissées à la consommation dans les provinces. Les jeunes bovins ne sont pas autorisés dans les ventes aux enchères régionales afin de garantir leur disponibilité à la consommation dans la capitale et à l'exportation. Les usines de transformation de la viande se procurent également leur matière première -- des vaches réformées pour la plupart-- aux ventes aux enchères régionales.

Les frais de commercialisation varient d'un circuit à l'autre. Les impôts représentent une part importante de ces frais. Les ventes aux enchères imposent une commission de 10 pour cent versée dans une proportion de 45/55 respectivement par le vendeur et l'acheteur. Il existe en outre une taxe à la valeur ajoutée de 18 pour cent sur cette commission, un impôt municipal de 3 pour cent ad valorem et un impôt léger pour l'amélioration de l'habitat. Le total s'élève à 15 pour cent de la valeur des enchères, sans compter le coût du transport entre le point de départ et le lieu de la vente.

Les bouchers grossistes versent des redevances supplémentaires au moment de l'abattage des animaux: une participation de 7 pour cent à la caisse de chômage de l'industrie de l'emballage de la viande et un impôt de 4 pour cent sur la totalité des transactions agricoles. Le total s'élève à 14 pour cent du prix d'achat, sans compter les frais de transport, le bain contre les tics ni la redevance d'abattage demandée par l'abattoir municipal (Facultad de Agronomía, 1978). Les agents d'expédition déduisent du prix de vente une commission de base de deux pour cent ainsi que les coûts de transport et autres frais encourus à l'occasion du transfert des animaux du producteur aux grands abattoirs.

L'abattage a lieu dans trois catégories officielles d'établissements: (a) les usines d'emballage ou <u>frigoríficos</u>, (b) les abattoirs industriels et (c) les abattoirs municipaux. Il existe en outre un nombre important, mais non connu, de petits abattoirs clandestins, notamment dans les zones rurales.

C.- <u>L'industrie de la viande</u>

Les usines d'emballage ou <u>frigoríficos</u> sont les entreprises les plus visibles de la production de viande et des activités de commercialisation. Leur force et leur importance émanent de leur capacité à transformer, réfrigérer, emmagasiner et commercialiser d'importants volumes de viande. Les entreprises anglaises et américaines

ont créé et dominé l'industrie uruguayenne de la viande dans les premières décennies du siècle, mais se sont retirées depuis longtemps. L'industrie est aujourd'hui aux mains des autochtones, mais l'Etat maintient une forte participation. On comptait en 1978 16 frigoríficos, dont cinq étaient nationalisés, parmi lesquels les deux plus importants, Nacional et EFCSA. En 1977, les cinq unités nationalisées ont abattu 487.000 têtes de bétail, soit 49 pour cent du total abattu par les maisons d'emballage.

En sus des frigoríficos, 26 abattoirs industriels ont abattu 180.000 têtes de bovins en 1977 pour la préparation de boeuf salé, saucisses et autres viandes. Alors que les jeunes boeufs représentent 85 pour cent de l'abattage dans les frigoriffícos, ils n'occupent qu'une part négligeable de l'abattage des abattoirs industriels. En revanche, les vaches représentent 57 pour cent de l'activité de ces derniers, le reste étant composé de veaux.

Les abattoirs municipaux dans le reste du pays (hors des états de Montevideo-Canelones) ont abattu 467.000 têtes de bétail, dont 87 pour cent de vaches en 1977. L'abattage des jeunes boeufs dans les abattoirs locaux n'est pas autorisé par la loi; de plus, le volume hebdomadaire d'abattage est contrôlé par les autorités centrales, bien que ces abattoirs soient gérés ou réglementés par les administrations locales et centrale. Cette dernière établit la production hebdomadaire des abattoirs individuels et des bouchers grossistes.

Les prix payés par les frigorífícos pour les jeunes boeufs et autres bovins engraissés sont fixés par les pouvoirs publics. Le prix des vaches à l'intérieur du pays n'est pas directement contrôlé, mais il est fortement influencé par les prix établis pour les frigorífícos et par les restrictions imposées sur le volume d'abattage dans chaque état. L'administration centrale contrôle également tous les aspects financiers des frigorífícos par l'intermédiaire de la Banque de la République. Cette main mise va jusqu'à payer directement les éleveurs pour les animaux livrés aux usines d'emballage.

Le bétail est transporté aux usines d'emballage et aux abattoirs par chemin de fer et par camionnage. Montevideo est relié au reste du pays par un bon réseau ferroviaire, et le transport du bétail fait l'objet d'une attention particulière de la part de la compagnie des chemins de fer. Les trains à bestiaux, par exemple, ont la priorité de passage. Le transport ferroviaire entraîne moins de pertes et de blessures pour les animaux que le camionnage. Les

tarifs de fret ferroviaire sont également plus avantageux: en 1978, le coût était de 9,2 pesos uruguayens (1,60 dollar E.U.) par tête aux 100 kilomètres. Par comparaison, le transport routier coûtait de 14,7 à 22 pesos uruguayens (2,56 à 3,80 dollars E.U.) selon l'itinéraire (Facultad de Agronomía, 1978). Le camionnage est donc plus intéressant pour les courtes distances, ou lorsque le bétail ne se trouve pas à proximité d'une tête de ligne.

En dépit du système de contrôle des prix du bétail, les frigoríficos ne peuvent fonctionner sans d'importantes subventions directes et indirectes. C'est notamment le cas des usines d'Etat, qui sont pour la plupart imposantes, vieilles et technologiquement arriérées. Ces usines sont maintenues artificiellement en service sous prétexte qu'elles assurent un emploi à 8.000 personnes. Les nouvelles usines moins importantes construites sur des initiatives privées satisfont aux normes sanitaires internationales et aux techniques de transformation; elles sont, par ailleurs, plus efficaces que les usines nationalisées.

Les coûts élevés d'exploitation et de commercialisation des usines d'emballage nationalisées se traduisent par des moindres prix pour les éleveurs puisque l'état fixe le prix du bétail livré aux frigoríficos, après déduction du coût moyen de transformation et de commercialisation dans les usines d'Etat du prix à la consommation déterminé pour Montevideo. Ce prix est établi à un niveau nettement inférieur au prix international. Les prix qui en résultaient à la production pour le bétail vif en Uruguay étaient parmi les plus bas dans le secteur au printemps 1978, à 1,45 peso uruguayen par kilo vif (0,20 dollar E.U.). "En prenant en considération le prix international de la viande bovine uruguayenne pendant la période s'étalant de juillet 1976 à juin 1977, et en établissant le niveau efficace des coûts de transformation locaux à la somme approximative de cent cinquante dollars américains par tonne de viande, une étude extrêmement importante menée à exécution à la demande de l'association des producteurs, a estimé que la politique des prix de la viande bovine suivie par les pouvoirs publics représentait 64 millions de dollars E.U. de subventions des producteurs aux consommateurs et à l'industrie de l'emballage de la viande au cours de ces douze mois" (Banque mondiale, 1979, p. 47). L'une des premières priorités des nouvelles mesures adoptées à la mi-1978 a été la vente ou la fermeture des maisons d'emballage nationalisées.

## II.- Commercialisation de la viande

Il convient en premier lieu de distinguer trois segments individuels du système uruguayen de commercialisation de la viande: le marché à l'exportation, le marché de la région de Montevideo-Canelones et le marché de l'intérieur du pays. La présente section traitera des deux marchés domestiques; les exportations de viande seront abordées au chapître suivant.

La séparation artificielle, mais néanmoins stricte, entre la capitale et le reste du pays lorsqu'on en vient à la commercialisation de la viande bovine constitue un trait paradoxal pour un pays qui présente l'un des taux les plus élevés de consommation de viande bovine. Une composante essentielle de la politique économique nationale est de maintenir une offre abondante et bon marché de viande bovine pour la population urbaine concentrée à Montevideo et dans l'état voisin de Canelones.

Montevideo et sa zone métropolitaine, qui représentent ensemble la moitié du marché domestique, sont exclusivement ravitaillées par le monopole d'état de la CADA (Comision Administradora de Abastecimientos) qui se ravitaille elle-même aux cinq maisons d'emballage nationalisées: Nacional, EFCSA, Fray Bentos, Melilla et Comargen. Un faible pourcentage (14 en 1977) du volume de la CADA est composé de viande bovine originellement destinée à être exportée par des frigoríficos privés qui, pour cette raison, n'ont pas trouvé de marché à l'étranger. La demande de la CADA en viande bovine est répartie entre les cinq frigoríficos d'Etat en fonction de leur abattage et de leur capacité de stockage. La répartition n'est pas effectuée par la CADA elle-même mais par l'INAC (Instituto Nacional de Carnes), organisme qui fait office de conseil national de commercialisation de la viande.

Etant donné le caractère saisonnier de l'abattage dans les frigoríficos, il est nécessaire de congeler et stocker un fort pourcentage de la viande bovine produite pendant les quelques mois zafra. Les stocks congelés sont ensuite progressivement écoulés par la CADA pendant la saison creuse. La capacité de stockage nécessaire pour assurer un approvisionnement régulier dépasse la capacité disponible dans les cinq frigoríficos d'Etat; la CADA loue souvent de l'espace de stockage dans les usines privées d'emballage, mais le manque de capacité de stockage réfrigéré persiste. Le résultat final est que la capitale finit par se ravitailler presqu'entièrement en viande bovine congelée pendant la période post-zafra.

Lorsque les stocks congelés des usines d'emballage nationalisées devenaient insuffisants, les pouvoirs publics ont, par le passé, impo-

sé que les usines d'emballage privées partagent leurs stocks avec la CADA au prix établi pour Montevideo, plutôt qu'au prix plus avantageux de la viande à l'exportation. Pour alléger le problème de la pénurie de viande en saison creuse, la CADA a reçu l'autorisation de lancer un programme de création d'un stock important de viande congelée de manière à assurer un approvisionnement continu pendant l'année à Montevideo. Le problème inverse se présente parfois à Montevideo. Lorsque les stocks de viande congelée sont trop lourds au début de la nouvelle saison zafra, l'Etat peut décréter l'interdiction temporaire d'abattre jusqu'à épuisement des stocks congelés.

Les consommateurs de Montevideo sont censés bénéficier de tous ces mécanismes d'ajustement. Il est donc paradoxal que ces consommateurs aient une préférence marquée pour la viande fraîche par rapport à la viande congelée et fassent parfois d'énormes efforts pour se procurer de la viande bovine fraîche meilleur marché dans des abattoirs clandestins aux environs de Montevideo.

Les opérations de la CADA se limitent au niveau grossiste et à la région de Montevideo-Canelones. La distribution de la viande bovine au détail est entre les mains de près de mille cinq cent boucheries de quartier (carnicerías), mais comporte aussi des supermarchés et des étalages de marché. Chacun de ces centres dits de distribution reçoit un quota hebdomadaire de la CADA et est autorisé à hausser les prix de 12 pour cent. En 1978, une moyenne hebdomadaire de 2.600 tonnes a été distribuée dans la zone métropolitaine, dont 600 tonnes pour Canelones et le reste à Montevideo. Les prix pratiqués à la consommation sont étroitement contrôlés par les agents de la CADA. Les boucheries ne sont autorisées à vendre que la viande bovine fournie par la CADA. Des codes et étiquettes spéciaux sont employés pour assurer le respect de cette interdiction (Facultad de Agronomía, 1978).

La CADA paie les carcasses en créditant le compte des usines d'emballage à la Banque de la République du montant demandé aux boucheries diminué de:

| | |
|---|---|
| Commission de la CADA | 1,5 pour cent du montant de la facture |
| Taxe à la valeur ajoutée | 7,2 pour cent du montant de la facture |
| Inspection vétérinaire | 1 pour cent du montant de la facture |
| Coûts de transport et autres | 6 pesos uruguayens par cent kilogrammes. |

La clientèle institutionnelle telle que les hôpitaux, écoles et forces armées s'approvisionnent auprès de la CADA par un autre circuit, appelé la Petite chambre (Camarita), qui reçoit ses fournitures de l'usine d'emballage "Nacional".

Le contrôle de la commercialisation de la viande à l'intérieur du pays par l'administration centrale est limité à l'interdiction d'abattre des jeunes bovins et à l'imposition de volumes maximaux d'abattage par état. Les administrations locales gèrent la plupart des abattoirs publics dans les zones rurales et ont l'autorité de délivrer la licence des bouchers et des centres de distribution de viande ainsi que de leur distribuer les quotas d'abattage.

## III.- Consommation de viande

Les Uruguayens ont l'un des taux les plus élevés de consommation de viande bovine par habitant, bien qu'il varie amplement d'une année à l'autre. Entre 1972 et 1977, la consommation a été de 71 kg par personne en moyenne, par rapport à 56 kg aux Etats Unis, 50 en Australie et 77 en Argentine. La Communauté européenne, en revanche, s'est maintenue à 25 kg par habitant pendant cette période de six ans (USDA, 1978). Si on inclut cependant les viandes de mouton, agneau et de porc, les Australiens et les Néo-zélandais sont les plus gros consommateurs de viande du monde, avec plus de 100 kg par personne. La viande de mouton ne représente ici qu'une faible portion de la consommation de viande, laquelle va en déclinant comme l'indiquent le Sch.3.1 & les Tab.3.2 & 3.3. Le déclin de la consommation de mouton a été particulièrement marqué en 1976 lorsqu'elle est tombée de 19,1 kg à 8,7 kg par personne pendant que les producteurs de viande de mouton réduisaient l'abattage en réponse à la hausse des prix internationaux de la laine.

La viande bovine occupe généralement soixante-dix à quatre-vingt pour cent de la consommation de viande rouge et subit d'amples fluctuations; elle est ainsi repassée de 63 kg en 1972 à près de 84 kg en 1975 pour tomber à nouveau à 67,7 kg en 1979. La consommation de porc représente une faible mais régulière portion de la viande rouge en Uruguay. Les larges fluctuations dans la consommation totale de viande rouge proviennent essentiellement des variations de la consommation de viande bovine; cette dernière est soumise aux variations cycliques de la production et aux conditions du marché international.

Jusqu'à août 1978, le principal souci des autorités uruguayennes en ce qui concerne le bétail était d'assurer un approvisionnement

SCHEMA 3.1

URUGUAY: CONSOMMATION DE VIANDE PAR HABITANT, 1961-1977

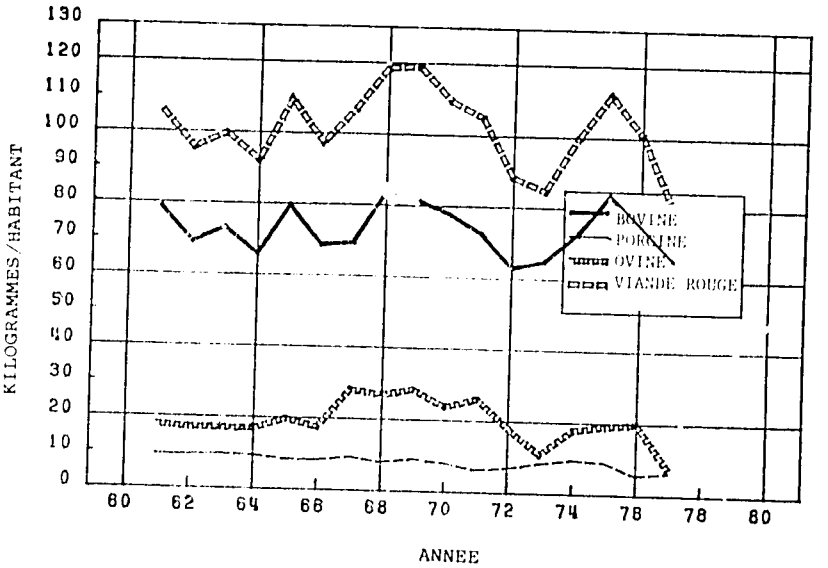

TABLEAU 3.2

URUGUAY: CONSOMMATION DE VIANDE PAR HABITANT, 1961-1979
(kilogrammes)[a]

| Année | Viande bovine et veau | Porc | Agneau mouton/chèvre | Total viande rouge |
|---|---|---|---|---|
| 1961 | 79 | 9,3 | 17,7 | 105,9 |
| 1962 | 69,2 | 9,4 | 17,1 | 95,6 |
| 1963 | 73,2 | 9,6 | 17 | 99,8 |
| 1964 | 65,9 | 9,4 | 16,9 | 92,2 |
| 1965 | 79,6 | 8,4 | 19,7 | 109,6 |
| 1966 | 68,7 | 8,3 | 17,6 | 97,4 |
| 1967 | 69,4 | 9,3 | 28,2 | 106,9 |
| 1968 | 83,7 | 8 | 26,9 | 118,6 |
| 1969 | 81,6 | 9 | 28,5 | 119,1 |
| 1970 | 77,8 | 8 | 23,8 | 109,6 |
| 1971 | 72,6 | 6,3 | 26,1 | 105 |
| 1972 | 63,1 | 7 | 18 | 88,4 |
| 1973 | 64,9 | 8,4 | 10,9 | 84,6 |
| 1974 | 72,6 | 9,5 | 17,9 | 100 |
| 1975 | 83,7 | 9 | 19,1 | 111,9 |
| 1976 | 75,1 | 4,6 | 8,7 | 88,4 |
| 1977 | 83,3 | 5 | 7,7 | 96 |
| 1978 | 85,5 | 5,6 | 10,6 | 101,7 |
| 1979[b] | 67,7 | 5,3 | 8,4 | 81,4 |

SOURCE: USDA, FAS, Foreign Agriculture Circular: Livestock and Meat, février 1980 et numéro précédent.

[a]Sur une base de poids carcasse.

[b]Préliminaire.

TABLEAU 3.3

URUGUAY: CONSOMMATION DE VIANDE ROUGE, 1961-1979
(kilotonnes, base de poids carcasse équivalent)

| Année | Viande bovine et veau | Porc | Agneau mouton/chèvre | Total viande rouge[a] |
|---|---|---|---|---|
| 1961 | 203,7 | 23,9 | 45,7 | 273,3 |
| 1962 | 181,2 | 24,6 | 44,7 | 250,5 |
| 1963 | 195,1 | 25,5 | 45 | 264,6 |
| 1964 | 176,5 | 25,1 | 45,4 | 247,1 |
| 1965 | 212,5 | 22,4 | 52,6 | 292,6 |
| 1966 | 184,1 | 22,2 | 47,2 | 261 |
| 1967 | 186,8 | 24,9 | 75,8 | 287,5 |
| 1968 | 226 | 21,6 | 72,6 | 320,3 |
| 1969 | 221,1 | 24,3 | 77,2 | 322,8 |
| 1970 | 211,7 | 21,8 | 64,6 | 298,2 |
| 1971 | 198,1 | 17,2 | 71,3 | 286,6 |
| 1972 | 172,9 | 19,1 | 49,3 | 242,4 |
| 1973 | 178,5 | 23,2 | 29,8 | 232,7 |
| 1974 | 200,3 | 26,3 | 49,5 | 276,1 |
| 1975 | 232 | 25 | 52,9 | 309,9 |
| 1976 | 210,2 | 12,9 | 24,3 | 247,4 |
| 1977 | 234,3 | 14,2 | 21,7 | 270,2 |
| 1978 | 241,9 | 15,9 | 29,9 | 287,6 |
| 1979[b] | 192,3 | 15 | 23,8 | 231,2 |

SOURCE: USDA, Foreign Agriculture Circular: Livestock and Meat, février 1980 et numéro précédent.

[a]Inclut de petites quantités de viande de cheval pour certaines années avant 1974.

[b]Préliminaire.

abondant et bon marché en viande bovine aux consommateurs urbains de Montevideo. La viande bovine représentant 11 pour cent du panier des ménagères, une telle préoccupation était compréhensible. Mais la série de décrets parus en août 1978 marque un net éloignement de cet objectif. Les nouvelles mesures promettent de simplifier le système de commercialisation du bétail et de la viande décrit plus haut en supprimant l'intervention de l'Etat. La nouvelle politique met l'accent sur l'établissement d'un marché libre destiné à fonctionner en remplacement de la structure inefficace des contrôles et réglementations des pouvoirs publics. Il a été permis de faire varier les prix suivant les conditions du marché; en août 1979, les prix des jeunes bovins vifs ont quadruplé par rapport à l'année précédente, et l'abattage du bétail en 1979 aurait baissé de 18 pour cent par rapport à 1978 en raison de l'effort de reconstitution des troupeaux par les éleveurs (USDA, Foreign Agriculture Circular, datée de janvier 1980). Outre l'élimination des contrôles des prix, la nouvelle politique présente d'autres composantes visant à supprimer la séparation administrative entre le marché de Montevideo-Canelones et le reste du pays et à démanteler la lourde infrastructure nationale du secteur de la commercialisation de la viande. Ainsi, les usines nationalisées d'emballage devaient être vendues à des intérêts privés ou fermées le cas échéant; le contrôle financier de l'industrie privée d'emballage de la viande devait également être levé.

## CHAPITRE IV

## EXPORTATIONS DE VIANDE

### I.- Exportations de produits dérivés du bétail

Les exportations de viande et de produits dérivés de l'Uruguay ont rapporté 122,6 millions de dollars E.U. en 1977, soit vingt pour cent de la valeur globale des exportations uruguayennes. La contribution de la viande et des produits dérivés a été légèrement supérieure en 1976, où elle a représenté 135 millions de dollars E.U., soit 25 pour cent des exportations totales; cela restait néanmoins largement inférieur à la contribution de 48 pour cent atteinte en 1972.

Les viandes ne représentent cependant qu'une partie de la gamme de produits exportés dans le secteur de l'élevage. La laine a, par exemple, rapporté 121 millions de dollars E.U. en 1977, presqu'autant que les produits de la viande. Les cuirs des bovins et ovins ont rapporté 29,4 millions de dollars E.U., soit cinq pour cent du total des exportations. Un fait marquant dans le tableau des exportations depuis 1973 concerne la croissance rapide des exportations de produits du cuir; en 1977, ces exportations représentaient 17 pour cent du total, marquant un progrès sensible par rapport à 1972 où elles ne totalisaient qu'un pour cent des exportations. Les exportations d'articles de la laine ont fait un bond en avant similaire. La valeur globale des exportations mentionnées ci-dessus a atteint 421 millions de dollars, soit 69 pour cent de l'ensemble des marchandises exportées par l'Uruguay en 1977 (INAC, Datos Basicos, 1978).

Les exportations d'animaux vifs jouent un rôle négligeable dans le commerce international. Au début des années 1970, cependant, un nombre considérable d'animaux franchissait illégalement la fontière pour tirer parti des prix plus élevés offerts à l'abattage au Brésil. Ce commerce illicite a été définitivement interrompu par un contrôle strict du mouvement des animaux, par l'obligation de mentionner le nombre de têtes du troupeau et par l'obligation de faire payer le transport des animaux abattus par les frigoríficos au lieu des producteurs. Cette dernière mesure a été abandonnée en 1977, mais les autorités brésiliennes collaboraient déjà à mettre fin au transport illégal dans le cadre d'un accord national à long terme d'importation d'importants volumes de viande en provenance de l'Uruguay.

## II.- Evolution récente des exportations de viande

L'évolution des exportations de viande au cours des deux dernières décennies est présentée dans le Tableau 4.1 et le Schéma 4.1. Les exportations de viande rouge consistent presqu'entièrement de viande bovine. Même à leur plus haut niveau de 18,1 kilotonnes en 1970, les exportations des viandes de mouton et d'agneau ne représentaient que 9,4 pour cent du total des viandes rouges. A la lumière de la tendance déclinante du troupeau ovin, il est probable que le volume des exportations de mouton et d'agneau restera faible au début des années 1980. Pour ce qui est des autres races, les exportations sont inexistantes, mais la viande de cheval représente un léger pourcentage - 1,2 pour cent en 1978 - des exportations uruguayennes de viande rouge.

Les exportations de viande bovine ont subi des variations considérables au cours des vingt dernières années. Outre les fluctuations saisonnières évoquées antérieurement dans ce rapport, les exportations de viande bovine présentent une structure fortement cyclique. Le Schéma 4.1 met en évidence trois cycles entre 1961 et 1979. Les sommets ont été atteints en 1964 avec 131,5 kilotonnes, en 1970 avec 167,1 kilotonnes et en 1976 avec 194,9 kilotonnes. Les creux se sont produits en 1961, 1967, 1971 et 1979 avec des exportations respectives de 66,8, 65,6, 90,5 et 80 kilotonnes. Le cycle entamé en 1971 traduit les perturbations de la difficile année 1974.

En dépit de la chute brutale des exportations entre 1976 et 1979, la tendance générale des exportations de viande bovine a été légèrement ascendante au cours des deux dernières décennies, avec 1 hausse de 3 kilotonnes par an. Cette tendance est obscurcie par les variations prononcées des cycles. Il semble en outre que l'amplitude des mouvements cycliques ait augmenté depuis le début des années soixante; alors que la baisse des exportations a été de 50 pour cent entre 1964 et 1967, on estime à près de 60 pour cent la chute qui s'est produite entre 1976 et 1979. L'accentuation de l'instabilité s'explique en grande partie par l'évolution particulière du marché mondial de la viande bovine dans les années soixante-dix. Le net repli des exportations en 1979 provient cependant avant tout de la montée des prix domestiques de la viande bovine, activée par les politiques de libéralisation économique. Les conditions des années 1980 devraient être moins dramatiques, tant au plan national que sur le marché international.

TABLEAU 4.1

URUGUAY: EXPORTATIONS DE VIANDE ROUGE, 1961-1979
(kilotonnes, base de poids carcasse équivalent)[a]

| Année | Viande bovine et veau | Agneau, mouton et chèvre | Viande de cheval | Total viande rouge |
|---|---|---|---|---|
| 1961 | 66,8 | .1 | 0 | 66,9 |
| 1962 | 86,9 | 0 | 0 | 86,9 |
| 1963 | 96,1 | 1,3 | 0 | 97,4 |
| 1964 | 131,5 | 3,2 | 0 | 134,7 |
| 1965 | 97,4 | 18,1 | 0 | 115,6 |
| 1966 | 68,7 | 8,5 | 0 | 77,7 |
| 1967 | 65,6 | 6,6 | 1,1 | 73,5 |
| 1968 | 112,7 | 13,7 | 0,5 | 126,8 |
| 1969 | 124,2 | 9,4 | 0,7 | 134,3 |
| 1970 | 167,1 | 18,1 | 1,2 | 186,4 |
| 1971 | 90,5 | 14,2 | 1,4 | 106,1 |
| 1972 | 114,1 | 1,2 | 0 | 115,3 |
| 1973 | 118,1 | 1,1 | 0 | 119,2 |
| 1974 | 119,9 | 2,3 | 1,2 | 123,4 |
| 1975 | 113 | 9,2 | 1,9 | 124,1 |
| 1976 | 194,9 | 5 | 1,9 | 201,8 |
| 1977 | 129 | 4,7 | 0,9 | 134,6 |
| 1978 | 112 | 5,6 | 1,2 | 118,8 |
| 1979[b] | 80 | 3 | 1 | 84 |

SOURCE: USDA, Foreign Agriculture Circular: Livestock and Meat, février 1980 et numéro pécédent.

[a]Exclut la graisse, les abats et les animaux vifs.

[b]Préliminaire.

SCHEMA 4.1

URUGUAY: EXPORTATIONS DE VIANDE, 1961-1979

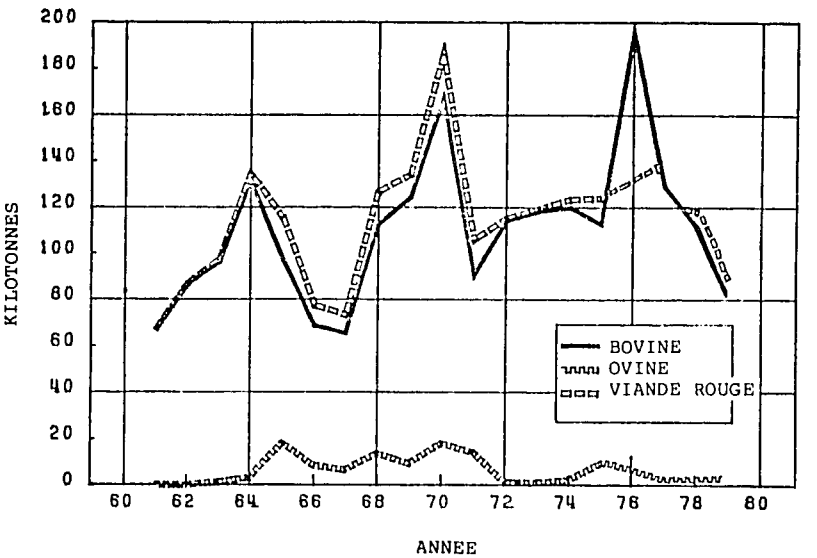

Le Schéma 4.2 indique le mouvement des prix à l'exportation pendant les années 1970. Ces derniers suivent une évolution inverse de celle du volume des exportations. La relation n'est cependant pas précise, du fait que les volumes d'exportation reflètent à la fois des variations de l'offre domestique et des prix internationaux. Il est particulièrement intéressant de noter la chute brutale des prix en 1974 et 1975, entre la moyenne record de 1.786 dollars E.U. la tonne au premier trimestre 1974 et 684 dollars E.U. au dernier trimestre 1975, soit une chute de 62 pour cent en 20 mois. Le volume des exportations, en revanche, a augmenté de 48 pour cent entre 1973 et 1976 (voir Tableau 4.2). La lente reprise des prix à l'exportation depuis 1976 devrait se poursuivre en 1980.

A.- Exportateurs

Un petit nombre d'usines d'emballage sont autorisées à exporter de la viande à partir de l'Uruguay. Le Ministère de l'Agriculture accorde ces autorisations après la stricte application des codes sanitaires imposés par les pays importateurs. Il y avait seize usines d'exportation habilitées en 1977, dont onze privées et cinq nationalisées. Les usines privées sont Canelones, Colonia, Carrasco, Codadesa, Cruz del Sur, La Caballada, San Jacinto, Santos Lugares, Tacuarembo, Cerro Largo et Clay. Les usines d'exportation nationalisées sont les mêmes que celles chargées de l'approvisionnement en viande de la zone métropolitaine, à savoir Nacional, EFCSA, Fray Bentos, Melilla et Comargen. Toutes ces usines sont situées à Montevideo ou dans ses environs de manière à être proches du port et des installations commerciales de la capitale.

Les contrats d'exportation peuvent être négociés directement par les usines d'emballage, mais les usines ne font le plus souvent que remplir les commandes passées par agents d'exportation ou par l'Institut national de la viande, l'INAC. Depuis la création en 1973 d'un service spécial de commercialisation au sein de l'INAC par les pouvoirs publics, l'INAC est l'instrument principal pour la passation de contrats à l'étranger. Près des trois quarts des exportations de viande bovine en 1974 ont été largement réalisées par l'intermédiaire de l'INAC, et l'on donne le même ordre de grandeur pour les années suivantes. L'INAC est particulièrement efficace dans les offres d'Etat à Etat. Les importants tonnages négociés avec l'Espagne, le Brésil, l'Egypte et le Portugal sont le fruit des initiatives de l'INAC. Son service de commercialisation

SCHEMA 4.2

URUGUAY: PRIX D'EXPORTATION MOYEN DE LA VIANDE BOVINE, 1971-1978

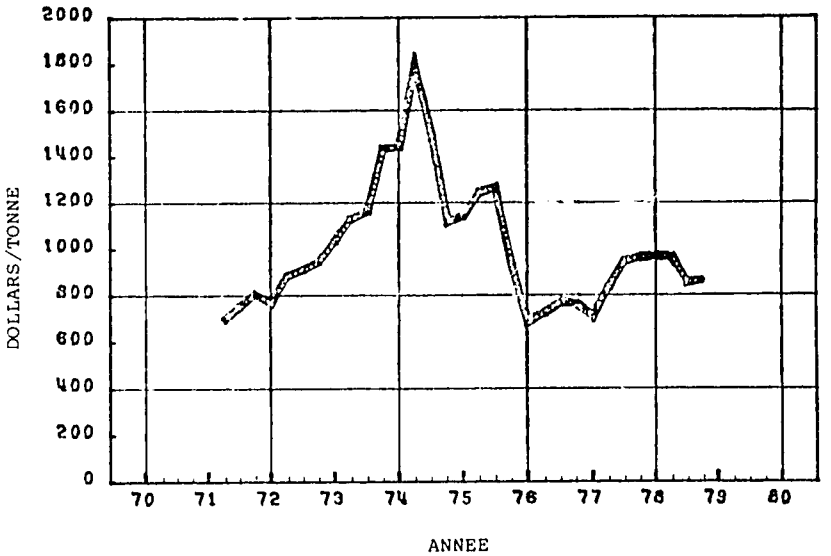

TABLEAU 4.2

URUGUAY: EXPORTATIONS DE VIANDE BOVINE REFRIGEREE, VOLUME, VALEUR ET PRIX, 1971-1978

| Année - trimestre | Tonnes | Valeur FOB US $'000 | Prix moyen US $/ton | Année trimestre | Tonnes | Valeur FOB US $'000 | Prix moyen US $/ton |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1971 - I | 29.337 | 20.331 | 690 | 1975 - I | 11.229 | 13.943 | 1.242 |
| 1971 - II | 35.960 | 26.885 | 748 | 1975 - II | 9.202 | 11.635 | 1.264 |
| 1971 - III | 9.200 | 7.393 | 804 | 1975 - III | 14.407 | 13.431 | 932 |
| 1971 - IV | 4.995 | 3.832 | 767 | 1975 - IV | 42.612 | 29.138 | 684 |
| 1971 Total | 79.492 | 58.641 | 738 | 1975 Total | 77.450 | 68.147 | 880 |
| 1972 - I | 15.598 | 13.758 | 882 | 1976 - I | 34.728 | 25.033 | 721 |
| 1972 - II | 40.629 | 36.945 | 909 | 1976 - II | 45.982 | 35.353 | 769 |
| 1972 - III | 24.603 | 23.168 | 942 | 1976 - III | 42.824 | 32.690 | 763 |
| 1972 - IV | 22.738 | 23.445 | 1.031 | 1976 - IV | 22.211 | 15.738 | 709 |
| 1972 Total | 103.568 | 97.316 | 940 | 1976 Total | 145.745 | 108.814 | 747 |
| 1973 - I | 40.200 | 45.305 | 1.127 | 1977 - I | 26.089 | 21.696 | 832 |
| 1973 - II | 34.978 | 40.513 | 1.158 | 1977 - II | 45.617 | 43.175 | 946 |
| 1973 - III | 7.558 | 10.832 | 1.433 | 1977 - III | 13.543 | 13.048 | 963 |
| 1973 - IV | 15.656 | 22.519 | 1.438 | 1977 - IV | 23.253 | 22.525 | 969 |
| 1973 Total | 98.392 | 119.169 | 1.211 | 1977 Total | 108.501 | 100.443 | 926 |
| 1974 - I | 25.379 | 45.339 | 1.786 | 1978 - I | 12.316 | 11.886 | 966 |
| 1974 - II | 15.164 | 22.766 | 1.501 | 1978 - II | 58.869 | 50.323 | 855 |
| 1974 - III | 44.634 | 49.755 | 1.115 | 1978 - III | 13.873 | 11.975 | 863 |
| 1974 - IV | 17.399 | 19.825 | 1.139 | 1978 - IV | | | |
| 1974 Total | 102.576 | 137.685 | 1.342 | 1978 Total | | | |

SOURCES: INAC, Anuario Estadístico de Faena y Exportación, 1973-1977.
INAC, Boletín Estadístico, septembre 1978.

à l'étranger a également agressivement recherché des débouchés en Afrique, au Proche-Orient et aux Caraïbes.

Les contrats obtenus par l'INAC sont répartis entre les frigoríficos tant privés que publics, qualifiés pour l'exportation, conformément à des quotas préétablis qui font l'objet d'une révision régulière.

Bien que les usines d'Etat aient d'importantes capacités de production, la majeure partie de leur production est destinée à la consommation de Montevideo et Canelones; les exportations sont donc comparativement plus importantes pour les usines d'emballage privées. Les plus gros exportateurs en 1977 ont été l'EFSCA (20 kilotonnes), Tacuarembo (14 kilotonnes), San Jacinto (10 kilotonnes), Canelones, Carrasco, Fray Bentos et La Caballada (9 kilotonnes chacun).

Les agents d'exportation indépendants jouent également un rôle important en organisant les ventes à l'exportation. Il s'agit parfois de représentants de grandes sociétés internationales spécialisées dans le commerce de la viande. Par l'intermédiaire de leur réseau mondial de liens commerciaux, ces sociétés ont joué un rôle essentiel dans l'identification de débouchés d'exportation dans les marchés non traditionnels. Leurs commandes sont composées de produits de plusieurs frigoríficos. Certaines usines d'emballage ont néanmoins été incapables de livrer les commandes à temps, contraignant les agents d'exportation à se tourner vers les maisons d'emballage de l'autre côté du fleuve Plate, à Buenos Aires, pour compléter leur expéditions.

Enfin, plusieurs usines d'exportation privées ont créé leur propre service de commercialisation, le Comite Empresarial de Frigorificos Exportadores, chargé entre autres de les représenter dans leurs ventes à l'étranger.

B.- Destinations principales

La dépendance de l'Uruguay vis-à-vis de la viande bovine comme produit essentiel de ses exportations l'a rendu extrêmement vulnérable aux changements dramatiques qui ont bouleversé le marché mondial de la viande bovine dans les années 1970. La nature de ces changements a été examinée dans la partie I du présent volume. Il suffira ici de rappeler trois faits majeurs: (a) la récession économique dans les nations industrialisées d'Europe consécutive à la hausse des prix du pétrole en 1973; (b) l'adoption en 1974 de politiques de restriction des importations de viande par la Communauté européenne dans le cadre de son Programme agricole commun, et (c) l'arrivée de la production mondiale de viande à son niveau maximal.

Un des résultats de ces événements a été la soudaine contraction du marché européen traditionnel pour la viande uruguayenne. Les pays européens ont représenté une portion considérable des exportations de viande en 1972 et 1973 (voir le Schéma 4.3 et les Tableaux 4.3 et 4.4). Les exportations de viande à destination de l'Europe ont atteint 101 kilotonnes, sur un total de 109 kilotonnes en 1973. Le pourcentage était légèrement inférieur en 1972, lorsque le volume des exportations vers l'Europe était de 96 kilotonnes, soit 87 pour cent du total des exportations de 113 kilotonnes. Le Marché commun était à l'évidence le groupe principal d'acheteurs européens, avec respectivement 43 et 45 pour cent du total des exportations en 1972 et 1973. Au sein de la CEE, les principaux acheteurs étaient la France, l'Italie et l'Allemagne de l'Ouest. Le Royaume-Uni a interdit les importations de viande bovine en provenance de l'Uruguay entre 1969 et 1975 à la suite d'une épidémie de fièvre aphteuse (voir Tableau 4.4).

Les autres pays européens hors de la CEE étaient également de gros acheteurs de viande uruguayenne. L'Espagne importait à elle seule 32 kilotonnes de viande bovine en 1973, presqu'autant que les 37 kilotonnes expédiés aux neuf membres de la CEE combinés. Les autres importants acheteurs européens en 1972 et 1973 étaient le Portugal et la Grèce. L'Europe de l'Est est également devenu un partenaire important au début des années 1970.

Les circuits d'exportation décrits ci-dessus ont brusquement été interrompus en 1974. Les exportations de viande bovine à destination de la CEE sont tombées de 77 pour cent, à 8,6 kilotonnes cette année-là (voir Tableau 4.4). Le déclin a été moins dramatique pour l'ensemble des produits de la viande, mais s'est néanmoins traduit par une chute de 49 pour cent, de 43,9 kilotonnes à 17,9 en 1974 (voir Tableau 4.3). Bien qu'on ait assisté à une reprise des exportations à destination de l'Europe en 1975 et 1976, la Communauté n'est plus le marché dominant des viandes uruguayennes. En 1977, la part de la CEE n'était que de 15 pour cent, et on prévoyait un pourcentage du même ordre pour 1978.

L'Europe de l'Est a pratiquement disparu des rangs des importateurs depuis 1973, à l'exception des 6,2 kilotonnes achetées par l'Allemagne de l'Est en 1977. Les exportations de viande vers les pays non membres de la CEE ont, pour leur part, été moins affectées par la crise de la viande bovine de 1974. Le Portugal es devenu le client principal dans ce groupe, avec 19,9 kilotonnes en 1977, tandis que l'Espagne importait 7,4 kilotonnes la même année. Les

SCHEMA 4.3

EXPORTATIONS DE VIANDE DE L'URUGUAY
PAR DESTINATIONS PRINCIPALES

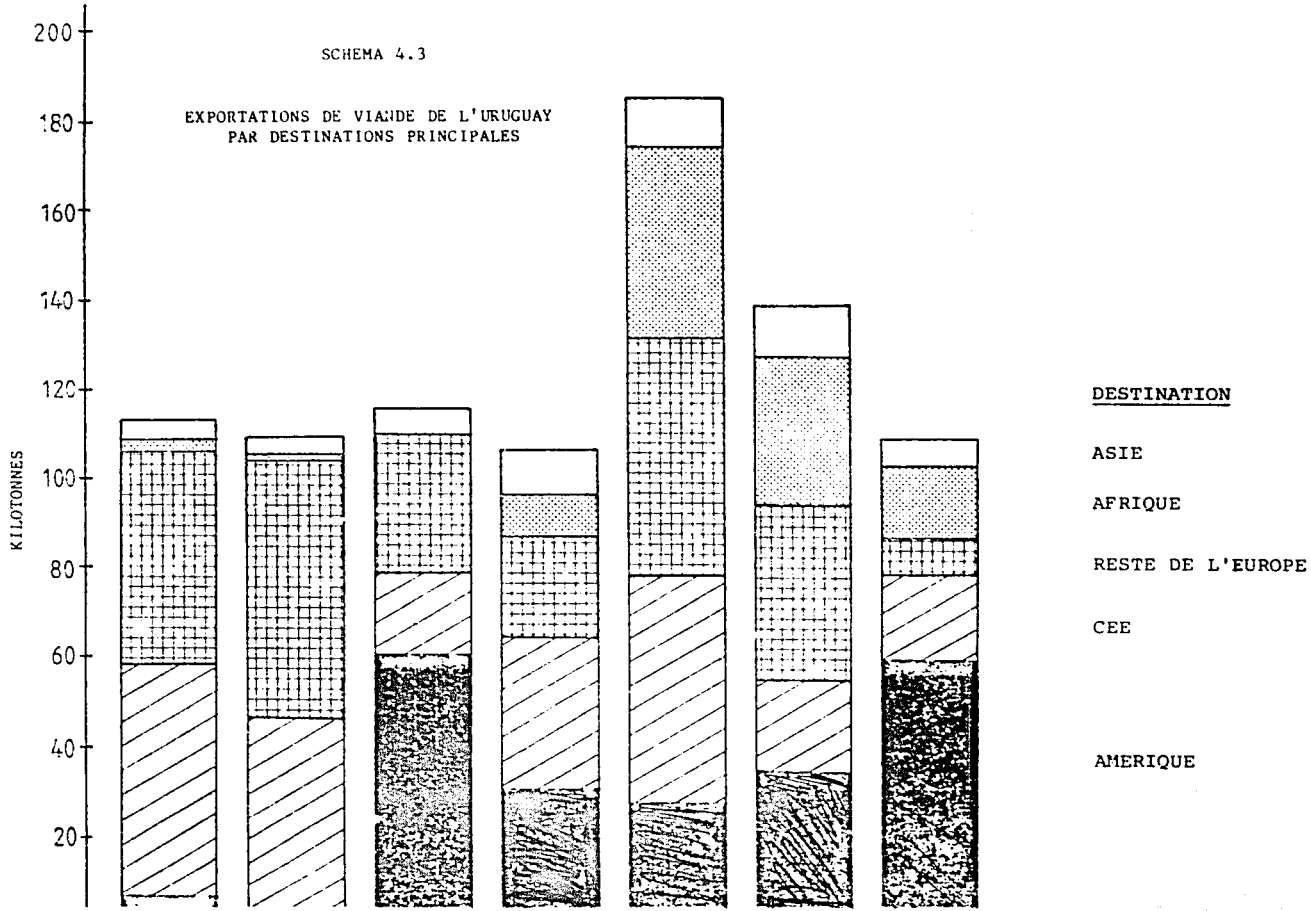

TABLEAU 4.3

URUGUAY: EXPORTATIONS DE VIANDES (BOVINE, OVINE ET CHEVALINE), ABATS ET DERIVES PAR DESTINATIONS PRINCIPALES, 1971-1978
(tonnes)

| Destination | 1978 | | 1977 | | 1976 | | 1975 | | 1974 | | 1973 | | 1972 | | 1971 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | % | Ton. | % | Ton. | % | Ton. | % | Ton. | % | Ton. | % | Ton. | % | Ton. | % | Ton. |
| Pays LAFTA | 51,5 | 56.126 | 23,7 | 32.991 | 13,7 | 25.420 | 28,9 | 30.797 | 52,2 | 60.400 | 2,2 | 2.358 | 6,2 | 6.948 | 18,2 | 19.336 |
| Reste Amérique | 2,8 | 3.001 | 1,1 | 1.574 | 1,1 | 2.122 | 0,1 | 194 | 0,1 | 150 | 0,1 | 124 | b | 164 | b | 224 |
| CEE | 17,8 | 19.398 | 14,5 | 20.206 | 27,4 | 50.650 | 31,5 | 33.504 | 15,5 | 17.908 | 40,3 | 43.921 | 45,2 | 51.129 | 42,6 | 45.357 |
| Europe de l'Est | - | - | 4,5 | 6.207 | b | 20 | - | - | 0,5 | 561 | 14,7 | 15.970 | 7,[illegible] | 8.397 | 1,9 | 2.036 |
| Reste Europe | 7,7 | 8.339 | 24 | 33.289 | 29 | 53.719 | 21,3 | 22.543 | 26,6 | 30.829 | 37,9 | 41.462 | 34,5 | 39.057 | 24,1 | 25.644 |
| Afrique | 14,5 | 15.762 | 23,8 | 33.125 | 22,9 | 42.383 | 8,6 | 9.178 | b | b | 1,2 | 1.300 | 2,4 | 2.720 | 5,2 | 5.502 |
| Asie | 5,8 | 6.319 | 8,4 | 11.606 | 5,9 | 10.895 | 9,6 | 10.165 | 5,1 | 5.882 | 3,6 | 3.943 | 4,1 | 4.663 | 7,8 | 8.268 |
| Total mondial | 100 | 108.946 | 100 | 138.988 | 100 | 185.113 | 100 | 106.381 | 100 | 115.730 | 100 | 109.108 | 100 | 113.062 | 100 | 106.372 |

SOURCE: INAC, Anuario Estadístico de Faena y Exportación, 1973-1978.

[a] Les neuf premiers mois de 1978 uniquement.

[b]

TABLEAU 4.4

URUGUAY: EXPORTATIONS DE VIANDE BOVINE PAR PAYS DE DESTINATION, 1970-77
(tonnes)

| | 1977 | 1976 | 1975 | 1974 | 1973 | 1972 | 1971 | 1970 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CEE | 7.598 | 32.284 | 18.781 | 8.591 | 37.044 | 44.520 | 37.930 | 45.894 |
| Royaume-Uni | 299 | 704 | 495 | - | - | - | - | - |
| Allemagne de l'Ouest | 1.974 | 7.983 | 5.058 | 2.774 | 9.543 | 10.834 | 6.700 | 14.994 |
| Italie | 2.158 | 10.468 | 7.761 | 3.137 | 13.163 | 11.088 | 19.760 | 18.249 |
| Pays-Bas | 554 | 2.366 | 1.664 | 584 | 2.850 | 2.478 | 5.135 | 8.899 |
| France | 2.816 | 10.727 | 3.568 | 1.350 | 8.592 | 18.533 | 4.276 | 2.138 |
| Belgique | 100 | 136 | 235 | 746 | 2.896 | 1.537 | 2.049 | 1.524 |
| Reste du monde | 100.845 | 113.358 | 58.669 | 93.986 | 61.348 | 59.037 | 41.763 | 85.668 |
| Espagne | 7.409 | 21.097 | 4.184 | 15.888 | 31.991 | 23.142 | 5.958 | 12.082 |
| Suisse | - | 151 | 1.700 | 2.409 | 295 | 1.123 | 356 | 245 |
| Grèce | 3.033 | 16.040 | 8.962 | 7.608 | 2.108 | 5.210 | 11.045 | 12.889 |
| Israël | 5.579 | 2.768 | 6.759 | 4.351 | 3.485 | 3.658 | 3.912 | 7.751 |
| Allemagne de l'Est | 6.011 | - | - | 310 | 3.240 | 5.467 | 1.417 | 26.656 |
| Tchécoslovaquie | - | - | - | - | - | - | 410 | 15.397 |
| Brésil | 26.380 | 20.438 | 23.658 | 48.567 | - | 1.002 | 7.851 | 2.397 |
| Egypte | 24.507 | 29.162 | 5.416 | - | 1.000 | 2.986 | 3.546 | 3.887 |
| Pérou | 1.488 | 1.994 | 2.803 | 473 | 622 | 102 | 388 | 300 |
| Bulgarie | - | - | - | - | - | - | - | 1.474 |
| Hongrie | - | - | - | - | 1.942 | 2.929 | 209 | 1.004 |
| Portugal | 19.890 | 8.230 | 1.160 | 2.537 | 4.825 | 7.577 | 2.519 | 500 |
| Chili | - | - | - | 59 | - | 5.097 | 3.903 | 502 |
| Pologne | - | - | - | 241 | 10.753 | - | - | 159 |
| Autriche | 208 | 1.816 | 366 | - | 787 | 744 | 33 | - |
| Tunisie | - | 1.471 | - | - | 300 | - | - | - |
| Argentine | - | - | - | 10.536 | - | - | - | - |
| Irak | - | - | - | 1.007 | - | - | - | - |
| Zaïre | 106 | 1.904 | 1.211 | - | - | - | - | - |
| Ghana | 4.272 | 3.702 | 2.428 | - | - | - | - | - |
| Maroc | 738 | 3.073 | - | - | - | - | - | - |
| Côte d'Ivoire | 666 | 247 | - | - | - | - | - | - |
| Autres pays | 558 | 665 | 21 | - | - | - | 216 | 425 |
| Total | 108.443 | 145.742 | 77.450 | 102.577 | 98.392 | 103.557 | 79.743 | 131.472 |

SOURCE: Banque mondiale (1979) d'après des données fournies par l'Instituto Nacional de Carnes.

exportateurs de viande en Uruguay sont inquiets devant la possibilité que l'Espagne et le Portugal, ainsi que la Grèce, entrent dans le Marché commun dans les années à venir, puisque ces pays sont devenus leurs principaux clients européens.

Par opposition au déclin du marché européen, l'Afrique, l'Asie et notamment l'Amérique latine sont devenus de gros acheteurs de viande uruguayenne. Le changement le plus notoire a été l'apparition du Brésil comme principal destinataire. Les pays d'Amérique latine ont absorbé 54,3 pour cent du total des exportations de viande dans les neuf premiers mois de 1978; le Brésil à lui seul a absorbé 55,4 kilotonnes, soit 51 pour cent des 108,9 kilotonnes expédiés dans le monde. Etant donné la rapide croissance de l'économie brésilienne et l'incapacité de son propre secteur de l'élevage à faire face à la demande domestique en viande, l'Uruguay peut compter son voisin septentrional au nombre des clients réguliers de ses exportations de viande à l'avenir.

Paradoxalement, le Brésil est également en concurrence avec l'Uruguay et l'Argentine pour l'exportation de viande à destination des nouveaux marchés d'Afrique, notamment le Nigeria. Les statistiques d'exportation brésiliennes pour 1977 indiquent des expéditions de 10,8 kilotonnes de viande bovine pour une valeur FOB de 14,3 millions de dollars E.U. à destination du Nigeria seulement. L'Uruguay lui-même n'a enregistré que 555 tonnes d'exportations à destination du Nigeria la même année, pour un montant de 830.000 dollars E.U. A l'évidence, le Brésil trouve avantageux d'exporter sa propre viande au Nigeria tout en important la viande bovine uruguayenne pour sa consommation domestique.

Les différents types de viande bovine produits au Brésil et en Uruguay peuvent expliquer cette relation triangulaire. Alors que le bétail uruguayen est composé de races européennes et est élevé dans des conditions relativement favorables, le bétail brésilien est essentiellement composé de races indiennes apparentées aux zébus et est élevé sur des pâturages tropicaux ou semi-tropicaux. Il s'ensuit que le bétail brésilien est plus maigre et correspond de plus près aux caractéristiques de la viande bovine des troupeaux de zébus en Afrique de l'Ouest. En Côte d'Ivoire, par exemple, on a signalé que la viande plus grasse en provenance d'Argentine se heurte à des problèmes d'acceptation chez les consommateurs. Il ne s'agit là toutefois que d'une tentative d'explication; toutes les recherches en cours au Nigeria et en Côte d'Ivoire pourront peut-être éclairer la question dans un proche avenir.

L'Afrique et l'Asie sont également devenus des marchés importants pour la viande bovine uruguayenne depuis 1973. Leur apparition a été soudaine et leurs importations se sont rapidement développées. D'un marché absorbant seulement 1,2 pour cent des exportations de viande uruguayenne en 1973, l'Afrique achetait en 1977 près de 24 pour cent du volume des exportations et légèrement moins en valeur. La hausse des exportations vers l'Asie a été moins spectaculaire, passant de 3,6 à 8,3 pour cent entre 1973 et 1977. En termes de tonnage, l'Afrique a absorbé 33,1 kilotonnes et l'Asie 11,6 kilotonnes sur les 139 kilotonnes de produits de la viande exportés par l'Uruguay en 1977. Le nombre de pays clients en Afrique et en Asie s'est également rapidement développé. Alors que seules la Tunisie et l'Egypte achetaient de la viande bovine uruguayenne en 1973, quatre années plus tard,une douzaine de pays africains importaient.

En un mot, les exportations uruguayennes de viande ont subi une réorientation totale de leur distribution géographique. Alors que l'Europe perdait de l'importance, de nombreux marchés nouveaux ont émergé en Amérique latine, en Afrique et en Asie. Le Brésil est devenu le principal importateur de viande bovine uruguayenne.

## III.- Exportations de viande à destination de l'Afrique

Au début des années 1970, l'Egypte était déjà un gros consommateur de viande bovine uruguayenne. En 1971,par exemple, 5,5 kilotonnes de viande bovine et d'autres produits de la viande étaient expédiés à destination de l'Egypte. Cela représentait 5,2 pour cent du tonnage de l'Uruguay cette année-la.Alors que les prix de la viande bovine augmentaient, le volume des achats par l'Egypte diminuait. La Tunisie a également fait une courte apparition en 1973 avec 300 tonnes.

L'année 1975 n'a pas marqué la réapparition de l'Egypte comme gros client, avec seulement 5,4 kilotonnes,mais a vu l'entrée de trois autres pays africains qui sont depuis devenus des clients réguliers: le Ghana, le Zaire et le Nigeria. Ces quatre pays africains ont reçu 9,2 kilotonnes de viande sur un total de 106,4 kilotonnes vendues dans le monde (voir Tableau 4.5).

Le total du tonnage exporté en Afrique est passé en 1976 à un niveau record de 42,3 kilotonnes,mais est redescendu à 33,1 kilotonnes en 1977; on attendait un volume plus faible pour 1978. Outre les quatre déjà mentionnés, huit pays africains ont acheté de la viande uruguayenne: La Côte d'Ivoire, le Maroc, le Congo,

TABLEAU 4.5-a

URUGUAY: VOLUME DES EXPORTATIONS DE VIANDE ET DE DERIVES VERS LES PAYS AFRICAINS, 1971-1978
(tonnes)

| Pays | 1978[a] | 1977 | 1976 | 1975 | 1974 | 1973 | 1972 | 1971 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Algérie | - | - | - | 1 | - | - | - | - |
| Congo | 34 | 558 | - | - | - | - | - | - |
| Egypte | 9.533 | 24.507 | 29.679 | 5.416 | - | 1.000 | 2.720 | 5.502 |
| Gabon | 10 | - | - | - | - | - | - | - |
| Ghana | 2.880 | 4.273 | 3.702 | 2.428 | - | - | - | - |
| Côte d'Ivoire | 958 | 666 | 847 | - | - | - | - | - |
| Liberia | - | - | 100 | - | - | - | - | - |
| Maroc | - | 1.368 | 3.073 | - | - | - | - | - |
| Nigeria | 1.518 | 555 | 335 | 122 | - | - | - | - |
| Seychelles | - | - | 8 | - | - | - | - | - |
| Afrique du Sud | 20 | 193 | 70 | - | b | - | - | - |
| Tunisie | 202 | - | 1.886 | - | - | 300 | - | - |
| Zaïre | 608 | 1.005 | 2.603 | 1.211 | - | - | - | - |
| Total Afrique | 15.763 | 33.125 | 42.303 | 9.178 | b | 1.300 | 2.720 | 5.502 |
| Total mondial | 108.946 | 138.998 | 185.113 | 106.381 | 115.730 | 109.108 | 113.068 | 106.372 |
| Afrique/mondial | 14,5% | 23,8% | 22,9% | 8,6% | b | 1,2% | 2,4% | 5,2% |

SOURCE: INAC, Anuario Estadístico.

[a]Premiers neuf mois seulement.

[b]Montant négligeable.

TABLEAU 4.5-b

URUGUAY: VALEUR DES EXPORTATIONS DE VIANDE ET DE DERIVES VERS LES PAYS AFRICAINS, 1971-1978
(milliers de dollars)

| Pays | 1978[a] | 1977 | 1976 | 1975 | 1974 | 1973 | 1972 | 1971 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Algérie | | - | - | b | - | - | - | - |
| Congo | | 431 | - | - | - | - | - | - |
| Egypte | | 21.836 | 18.446 | 3.548 | - | 940 | 1.885 | 2.967 |
| Gabon | | - | - | - | - | - | - | - |
| Ghana | | 2.602 | 1.884 | 1.257 | - | - | - | - |
| Côte d'Ivoire | | 455 | 421 | - | - | - | - | - |
| Liberia | | - | 72 | - | - | - | - | - |
| Maroc | | 966 | 1.748 | - | - | - | - | - |
| Nigeria | | 833 | 401 | 172 | - | - | - | - |
| Seychelles | | - | 12 | - | - | - | - | - |
| Afrique du Sud | | 58 | 40 | - | b | - | - | - |
| Tunisie | | - | 1.181 | - | - | 427 | - | - |
| Zaïre | | 544 | 1.777 | 811 | - | - | - | - |
| Total Afrique | | 27.725 | 25.982 | 5.788 | b | 1.367 | 1.885 | 2.967 |
| Total mondial | | 122.562 | 135.352 | 88.621 | 148.218 | 127.055 | 102.601 | 69.677 |
| Afrique/mondial | | 22,6% | 9,2% | 6,6% | b | 1,1% | 1,8% | 4,3% |

SOURCE: INAC, Anuario Estadístico.

[a]Premiers neuf mois seulement.

[b]Montant négligeable.

l'Afrique du Sud, le Libéria, le Gabon, l'Algérie et les Seychelles. Pris dans leur ensemble, les pays africains ont représenté 14,5 pour cent des exportations uruguayennes de viande en 1978, part sensiblement inférieure aux pourcentages records de 23,8 et 22,9 pour cent en 1977 et 1976. Il ya a lieu de garder à l'esprit que les chiffres de 1978 donnés dans ce chapitre ne concernent que les neuf premiers mois de l'année.

L'Egypte reste de loin le principal client africain; en fait, les trois quarts des expéditions de viande vers l'Afrique sont destinées à un seul pays, l'Egypte. Le Ghana vient au second rang depuis 1975, où il a acheté 2,4 kilotonnes de viande, soit 26 pour cent du volume africain. La part relative du Ghana a diminué, et en 78, elle ne représentait que 18 pour cent du total pour l'Afrique.

A l'exception de l'Egypte et du Ghana, les autres marchés africains encore importants pour l'Uruguay sont le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Zaïre et le Maroc. Le Nigeria pourrait devenir un client de taille de par l'importance de ses besoins; il est pour le moment approvisionné par le Brésil et l'Argentine. Dans les neuf premiers mois de 1978, 1,5 kt de produits de la viande a été exporté vers le Nigeria, marquant un progrès sensible par rapport aux 555 tonnes expédiées en 1977. La Côte d'Ivoire figure dans les statistiques d'exportation depuis 1976, où elle a acheté 847 tonnes, mais n'a guère progressé depuis. Le Zaïre est un client régulier depuis 1975, mais ses volumes d'importation ont reculé de 2,6 kilotonnes en 1976 à moins d'un kilotonne en 1978.

Depuis 1971, les importations africaines occupent un pourcentage plus faible en valeur qu'en volume. Par exemple, l'Afrique a reçu en 1976, 22,9 pour cent du tonnage des exportations uruguayennes, mais ce volume n'a représenté que 19,2 pour cent de la valeur FOB. Le prix moyen pour l'Afrique était de 837 $EU/ton. alors que celui du reste du monde était de 882$. Cet écart traduit la différence dans la composition et la qualité des produits. L'Uruguay et l'Argentine n'accordent aucune concession de prix à l'Afrique.

Les Tableaux allant de 4.6 à 4.13 répartissent les exportations/viande vers les pays africains par type de produit. La viande bovine, la principale catégorie, est à son tour ventilée en viandes réfrigérée, congelée et transformée. Par ailleurs, on fait apparaître des rubriques séparées pour les abats et les produits dérivés des bovins. La rubrique de la viande bovine réfrigérée est répartie par morceaux et quartiers. Il arrive que les importateurs indiquent une grande variété de quartiers, dont chacun présente des exigences anatomiques très spécifiques. Chaque morceau est individuellement

TABLEAU 4.6

URUGUAY: EXPORTATIONS DE VIANDE VERS LES PAYS AFRICAINS PAR PAYS ET PRODUIT, 1978
(janv. - sept.) (tonnes)

| Produit | Egypte | Nigeria | Ghana | Côte d'Ivoire | Zaïre | Tunisie | Congo | Afrique du Sud | Gabon |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande bovine, total | 9.507 | - | 2.880 | 958 | 217 | 202 | - | - | - |
| Réfrigérée, tot. part. | - | - | - | 141 | - | - | - | - | - |
| Morceaux | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Quartiers | - | - | - | 141 | - | - | - | - | - |
| Congelée, total partiel | 9.507 | - | 2.880 | 817 | 217 | 202 | - | - | - |
| Morceaux, désossés | 4.496 | - | - | - | 15 | - | - | - | - |
| Morceaux, non dés. | - | - | - | 817 | 53 | 202 | - | - | - |
| Quartiers | 5.010 | - | - | - | 150 | - | - | - | - |
| Usine, désos. | 0,4 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Usine, non dés. | - | - | 2.880 | - | - | - | - | - | - |
| Traitée, total | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Viande ovine, total | - | - | - | - | 11 | - | 10 | - | - |
| Viande chevaline, total | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Abats, total | - | - | - | - | 355 | - | 14 | - | 10 |
| Abats bovins | - | - | - | - | 355 | - | 14 | - | 10 |
| Sous-produits, total | - | - | - | - | - | - | - | 20 | - |
| Sous-produits bovins | - | - | - | - | - | - | - | 20 | - |
| Viande de volaille, total | - | 500 | - | - | 25 | - | 10 | - | - |
| Autres produits à base de viande, total | 26 | 1.018 | - | - | - | - | - | - | - |
| Toutes viandes | 9.533 | 1.518 | 2.880 | 958 | 608 | 202 | 34 | 20 | 10 |

SOURCE: INAC, Estadísticas Mensuales, sept. 1978.

TABLEAU 4.7

URUGUAY: EXPORTATIONS DE VIANDE VERS L'AFRIQUE PAR PAYS ET TYPE DE PRODUIT, 1977 (tonnes)

| Produit | Egypte | Ghana | Maroc | Nigeria | Zaïre | Côte d'Ivoire | Congo |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande bovine, total | 24.507 | 4.273 | 738 | 545 | 106 | 666 | 558 |
| Réfrigérée, tot. part. | - | - | - | - | - | - | - |
| Morceaux | - | - | - | - | - | - | - |
| Quartiers | - | - | - | - | - | - | - |
| Congelée, tot. part. | 24.507 | 4.272 | 738 | - | 106 | 666 | 558 |
| Morceaux, dés. | - | 101 | 2 | - | 13 | - | - |
| Morceaux non dés. | - | - | - | - | - | - | - |
| Quartiers | 24.487 | - | 736 | - | 43 | 666 | 558 |
| Usine, désossée | 20 | 198 | - | - | - | - | - |
| Usine, non désossée | - | 3.973 | - | - | 50 | - | - |
| Traitée, tot. part.[b] | - | 0,8 | - | 545 | - | - | - |
| Viande ovine, total | - | - | 118 | - | 30 | - | - |
| Viande chevaline | - | - | - | - | - | - | - |
| Abats, total | - | - | - | - | 864[a] | - | - |
| Abats bovins | - | - | - | - | 842 | - | - |
| Sous-produits, total | - | - | 512 | - | - | - | - |
| Sous-produits bovins | - | - | 512 | - | - | - | - |
| Viande de volaille, total | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres produits/viande, total | - | - | - | 10 | 5 | - | - |
| Toutes viandes, total | | | | | | | |
| Toutes viandes, total | 24.507 | 4.273 | 1.368 | 555 | 1.005 | 666 | 558 |

SOURCE: INAC. Anuario Estadístico de Faena y Exportación, 1977.

[a] Inclut 22 tonnes d'abats ovins.

[b] Viande bovine salée de conserve.

TABLEAU 4.8

URUGUAY: EXPORTATIONS DE VIANDE VERS L'AFRIQUE PAR PAYS ET TYPE DE PRODUIT, 1977
(valeur en milliers de dollars EU)

| Produit | Egypte | Ghana | Maroc | Nigeria | Zaire | Côte d'Ivoire | Congo |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande bovine, total | 21.836 | 2.602 | 633 | 808 | 84 | 455 | 431 |
| Réfrigérée, tot. par. | - | - | - | - | - | - | - |
| Morceaux | - | - | - | - | - | - | - |
| Quartiers | - | - | - | - | - | - | - |
| Congelée, tot. par. | 21.836 | 2.601 | 633 | - | 84 | 455 | 431 |
| Morceaux, dés. | - | 83 | 3 | - | 15 | - | - |
| Morceaux, non dés. | - | - | - | - | - | - | - |
| Quartiers | 21.818 | - | 631 | - | 31 | 455 | 431 |
| Usine, désossée | 18 | 162 | - | - | - | - | - |
| Usine, non désossée | - | 2.357 | - | - | 38 | - | - |
| Traitée, tot. par.[a] | - | 1,3 | - | 808 | - | - | - |
| Viande ovine, total | - | - | 105 | - | 36 | - | - |
| Viande chevaline, total | - | - | - | - | - | - | - |
| Abats, total | - | - | - | - | 418 | - | - |
| Abats bovins | - | - | - | - | 406 | - | - |
| Abats ovins | - | - | - | - | 12 | - | - |
| Sous-produits, total | - | - | 228 | - | - | - | - |
| Sous-produits bovins | - | - | 228 | - | - | - | - |
| Viande de volaille, total | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres produits/viande, total | - | - | - | 24 | 6.5 | - | - |
| Toutes viandes, total | 21.836 | 2.602 | 966 | 833 | 544 | 455 | 431 |

SOURCE: INAC. Anuario Estadístico.

[a]Viande bovine salée de conserve.

TABLEAU 4.9-a
URUGUAY: EXPORTATIONS DE VIANDE VERS LE GHANA ACCUMULEES PAR TRIMESTRE ET TYPE DE PRODUIT, 1977 ET 1978
(tonnes)

| Produit | 1978 - accumulées | | | | 1977 - accumulées | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1-3 | 1-6 | 1-9 | 1-12[a] | 1-3 | 1-6 | 1-9 | 1-12 |
| Viande bovine, total | 1.563 | 2.134 | 2.880 | | 414 | 2.150 | 3.525 | 4.273 |
| Réfrigérée, tot. part. | - | - | - | | - | - | - | - |
| Morceaux | - | - | - | | - | - | - | - |
| Quartiers | - | - | - | | - | - | - | - |
| Congelée, tot. part. | 1.563 | 2.134 | 2.880 | | 414 | 2.150 | 3.525 | 4.272 |
| Morceaux, dés. | - | - | - | | - | 101 | 101 | 101 |
| Morceaux, non dés. | - | - | - | | - | - | - | - |
| Quartiers | - | - | - | | - | - | - | - |
| Usine, désossée | - | - | - | | - | 198 | 198 | 198 |
| Usine, non désossée | 1.563 | 2.134 | 2.880 | | 414 | 1.851 | 3.227 | 3.973 |
| Traitée, tot. part. | - | - | - | | - | - | - | 0,8 |
| Viande ovine, total | - | - | - | | - | - | - | - |
| Viande chevaline, total | - | - | - | | - | - | - | - |
| Abats, total | - | - | - | | - | - | - | - |
| Abats bovins | - | - | - | | - | - | - | - |
| Sous-produits, total | - | - | - | | - | - | - | - |
| Sous-produits bovins | - | - | - | | - | - | - | - |
| Toutes viandes, total | 1.563 | 2.134 | 2.880 | | 414 | 2.150 | 3.525 | 4.273 |

SOURCE: INAC. Estadísticas Mensuales de Faena, Abasto, y Exportación de Carnes. Différentes publications, 1978.

[a]Non disponible.

TABLEAU 4.9-b
URUGUAY: EXPORTATIONS DE VIANDE VERS LE GHANA, ACCUMULEES PAR TRIMESTRE ET TYPE DE PRODUIT, 1971-1976
(tonnes)

| Produit | 1976 - accumulées | | | | 1975 - accumulées | | 1971-1974 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1-3 | 1-6 | 1-9 | 1-12 | Jan.-Sept. | Jan.-Déc. | |
| Viande bovine, total | 1.581 | 2.937 | 2.937 | 3.702 | 1.399 | 1.946 | - |
| Réfrigérée, tot. part. | - | - | - | - | - | - | - |
| Morceaux | - | - | - | - | - | - | - |
| Quartiers | - | - | - | - | - | - | - |
| Congelée, total partiel | 1.581 | 2.937 | 2.937 | 3.702 | 1.399 | 1.946 | - |
| Morceaux, désos. | - | 183 | 183 | 183 | - | - | - |
| Morceaux, non dés. | - | - | - | - | - | - | - |
| Quartiers | - | - | - | - | - | - | - |
| Usine, désossé | - | - | - | - | - | - | - |
| Usine, non dés. | 1.581 | 2.754 | 2.754 | 3.519 | 1.399 | 1.946 | - |
| Traitée, total partiel | - | - | - | - | - | - | - |
| Viande ovine, total | - | - | - | - | - | - | - |
| Viande chevaline, total | - | - | - | - | - | - | - |
| Abats, total | - | - | - | - | - | - | - |
| Abats bovins | - | - | - | - | - | - | - |
| Sous-produits, total | - | - | - | - | - | - | - |
| Sous-produits bovins | - | - | - | - | - | - | - |
| Toutesviandes, total | 1.581 | 2.937 | 2.937 | 3.702 | 1.399 | 1.946 | - |

SOURCES: INAC, Anuario Estadístico de Faena y Exportación, 1976.
INAC, Estadísticas Mensuales, diverses publications.

TABLEAU 4.10

GHANA: STATISTIQUES COMPARATIVES D'IMPORTATION-EXPORTATION POUR LA VIANDE BOVINE ISSUE D'URUGUAY ET D'ARGENTINE
(tonnes)

| Année et trimestre | Importations du Ghana de: | | | Importations du Ghana de: | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Uruguay | Argentine | Les deux | Uruguay | Argentine | Les deux |
| 1975-I | - | - | - | - | - | - |
| 1975-II | - | - | - | - | - | - |
| 1975-III | 1.397,3 | - | 1.397,3 | 1.399 | - | 1.399 |
| 1975-IV | 1.028,6 | - | 1.028,6 | 547 | - | 547 |
| 1975 | 2.425,9 | - | 2.425,9 | 1.946 | - | 1.946 |
| 1976-I | 789,1 | - | 789,1 | 1.581 | - | 1.581 |
| 1976-II | 620,2 | - | 620,2 | 1.356 | - | 1.356 |
| 1976-III | 522,7 | 887,4 | 1.410,1 | 0 | 905 | 905 |
| 1976-IV | - | 599 | 599 | 765 | 791 | 791 |
| 1976 | 1.932 | 1.486,4 | 3.418,4 | 3.702 | 1.696 | 5.398 |
| 1977-I | 419 | - | 419 | 414 | 5 | 419 |
| 1977-II | 1.449,9 | - | 1.449,9 | 1.736 | 304 | 2.040 |
| 1977-III | 2.814,7 | - | 2.814,7 | 1.375 | 309 | 1.684 |
| 1977-IV | 2.718,2 | - | 2.718,2 | 748 | - | 748 |
| 1977 | 7.401,8 | - | 7.401,8 | 4.273 | 618 | 4.891 |
| TOTAL 1975 - 1977: | | | 13.246,1 | | | 12.235 |

SOURCES: INAC. Estadísticas Mensuales; JNC. Síntesis Estadística Trimestral; Meat Marketing Board, Ghana, ainsi qu'il est précisé au Tome II, p.148 et 229 à 234.

TABLEAU 4.11-a
URUGUAY: EXPORTATIONS DE VIANDE VERS LA COTE D'IVOIRE, ACCUMULEES PAR TRIMESTRE ET TYPE DE PRODUIT, 1977-1978 (tonnes)

| Produit | 1978 - accumulées | | | | 1977 - accumulées | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1-3 | 1-6 | 1-9 | 1-12[a] | 1-3 | 1-6 | 1-9 | 1-12 |
| Viande bovine, total | - | 419 | 958 | | 73 | 160 | 666 | 666 |
| Réfrigérée, tot. part. | - | 107 | 141 | | - | - | - | - |
| Morceaux | - | - | - | | - | - | - | - |
| Quartiers | - | 107 | 141 | | - | - | - | - |
| Congelée, total partiel | - | 312 | 817 | | 73 | 160 | 666 | 666 |
| Morceaux, désossés | - | - | - | | - | - | - | - |
| Morceaux, non dés. | - | - | 817[b] | | - | - | - | - |
| Quartiers | - | 312 | -[b] | | 73 | 160 | 666 | 666 |
| Usine, déso... | - | - | - | | - | - | - | - |
| Usine, non dés. | - | - | - | | - | - | - | - |
| Traitée, total | - | - | - | | - | - | - | - |
| Viande ovine, total | - | - | - | | - | - | - | - |
| Viande chevaline, total | - | - | - | | - | - | - | - |
| Abats, total | - | - | - | | - | - | - | - |
| Abats bovins | - | - | - | | - | - | - | - |
| Sous-produits, total | - | - | - | | - | - | - | - |
| Sous-produits bovins | - | - | - | | - | - | - | - |
| Toutes viandes | - | 419 | 958 | | 73 | 160 | 666 | 666 |

SOURCES: INAC, Anuario Estadístico de Faena y Exportación, 1977, 1978.
INAC, Estadísticas Mensuales, diverses publications.

[a]Non disponible.

[b]Incompatible avec le trimestre précédent; il s'agit probablement de quartiers congelés.

TABLEAU 4.11-b
URUGUAY: EXPORTATIONS DE VIANDE VERS LA COTE D'IVOIRE, ACCUMULEES PAR TRIMESTRE ET TYPE DE PRODUIT, 1971-1976
(tonnes)

| Produit | 1976 - accumulées | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 1-3 | 1-6 | 1-9 | 1-12 | 1971-1975 |
| Viande bovine, total | 341 | 341 | 847 | 847 | - |
| Réfrigérée, total partiel | - | - | - | - | - |
| Morceaux | - | - | - | - | - |
| Quartiers | - | - | - | - | - |
| Congelée, total partiel | 341 | 341 | 847 | 847 | - |
| Morceaux, dés. | - | - | - | - | - |
| Morceaux, non dés. | - | - | - | - | - |
| Quartiers | 341 | 341 | 847 | 847 | - |
| Usine, désossée | - | - | - | - | - |
| Usine, non désossée | - | - | - | - | - |
| Traitée total partiel | - | - | - | - | - |
| Viande ovine, total | - | - | - | - | - |
| Viande chevaline, total | - | - | - | - | - |
| Abats, total | - | - | - | - | - |
| Abats bovins | - | - | - | - | - |
| Sous-produits, total | - | - | - | - | - |
| Sous-produits bovins | - | - | - | - | - |
| Toutes viandes, total | 341 | 341 | 847 | 847 | - |

SOURCE: INAC. Anuario Estadístico de Faeno y Exportación, 1973-1976; INAC; Estadísticas mensuales, différentes publications, 1976.

TABLEAU 4.12-a
URUGUAY: EXPORTATIONS DE VIANDE VERS LE NIGERIA, ACCUMULEES PAR TRIMESTRE ET TYPE DE PRODUIT, 1977-1978
(tonnes)

| Produit | 1978 - accumulées | | | | 1977 - accumulées | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1-3 | 1-6 | 1-9 | 1-12[a] | 1-3 | 1-6 | 1-9 | 1-12 |
| Viande bovine, total | - | - | - | | - | - | - | - |
| Réfrigérée, total partiel | - | - | - | | - | - | - | - |
| Morceaux | - | - | - | | - | - | - | - |
| Quartiers | - | - | - | | - | - | - | - |
| Congelée, total partiel | - | - | - | | - | - | - | - |
| Morceaux, dés. | - | - | - | | - | - | - | - |
| Morceaux, non dés. | - | - | - | | - | - | - | - |
| Quartiers | - | - | - | | - | - | - | - |
| Usine, désossée | - | - | - | | - | - | - | - |
| Usine, non désossée | - | - | - | | - | - | - | - |
| Traitée, total partiel[b] | - | - | - | | - | 418 | 545 | 545 |
| Viande ovine, total | - | - | - | | - | - | - | - |
| Viande chevaline | - | - | - | | - | - | - | - |
| Abats, total | - | - | - | | - | - | - | - |
| Abats bovins | - | - | - | | - | - | - | - |
| Sous-produits, total | - | - | - | | - | - | - | - |
| Sous-produits bovins | - | - | - | | - | - | - | - |
| Viande de volaille, total | 500 | 500 | 500 | | - | - | - | - |
| Autres produits de viande, total | 1.018 | 1.018 | 1.018 | | - | - | 10 | 10 |
| Toutes viandes, total | 1.518 | 1.518 | 1.518 | | - | 418 | 555 | 555 |

SOURCE: INAC. Estadísticas mensuales. Différentes publications, 1977-1978. INAC. Anuario Estadístico de Faena y Exportación, 1977.

[a]Données non disponibles pour le dernier trimestre de 1978.

[b]Viande bovine de conserve.

TABLEAU 4.12-b
URUGUAY: EXPORTATIONS DE VIANDE VERS LE NIGERIA, ACCUMULEES PAR TYPE DE PRODUIT, 1971-1976
(tonnes)

| Produit | 1976 - accumulées | | | | 1975 | 1974 | 1973 | 1972 | 1971 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1-3 | 1-6 | 1-9 | 1-12 | | | | | |
| Viande bovine, total | 122 | 163 | 291 | 281 | 122 | - | - | - | - |
| Réfrigérée, total partiel | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Morceaux | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Quartiers | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Congelée, total partiel | - | - | - | 36 | - | - | - | - | - |
| Morceaux, dés. | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Morceaux, non dés. | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Quartiers | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Usine, désossée | - | - | 36 | 36 | - | - | - | - | - |
| Usine, nondésossée | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Traitée, total partiel [a] | 122 | 163 | 245 | 245 | 122 | - | - | - | - |
| Viande ovine, total | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Viande chevaline | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Abats, total | - | - | 54 | 54 | - | - | - | - | - |
| Abats bovins | - | - | 43 | 43 | - | - | - | - | - |
| Abats ovins | - | - | 11 | 11 | - | - | - | - | - |
| Sous-produits, total | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sous-produits bovins | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Toutes viandes, total | 122 | 163 | 335 | 335 | 122 | - | - | - | - |

SOURCE: INAC. Anuario Estadístico de Faena y Exportación, 1973-1976; INAC. Estadísticas Mensuales, différentes publications, 1976.

[a] Viande bovine de conserve.

TABLEAU 4.13
URUGUAY: QUANTITE ET VALEUR DES EXPORTATONS DE VIANDE VERS L'EGYPTE PAR TYPE DE PRODUIT, 1972-1978

| Produit | 1978[a] | 1977 | | 1976 | | 1975 | | 1974 | | 1973 | | 1972[b] | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | tonnes | tonnes | US $'000 | tonnes | US $'000 | tonnes | US $'000 | tonnes | US $'000 | tonnes | US $'000 | tonnes | US $'000 |
| Viande bovine, total | 9.507 | 24.507 | 21.836 | 29.162 | 18.071 | 5.416 | 3.548 | | | 1.000 | 940 | | |
| Réfrigérée, total | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | | |
| Morceaux | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | | |
| Quartiers | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | | |
| Congelée, tot. par. | 9.507 | 24.507 | 21.836 | 29.162 | 18.071 | 5.416 | 3.548 | - | - | 1.000 | 940 | | |
| Morceaux, désossés | 4.494 | - | - | 0,4 | 0,6 | - | - | - | - | - | - | | |
| Morceaux, non dés. | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | | |
| Quartiers | 5.010 | 24.487 | 21.818 | 29.162 | 18.070 | 5.416 | 3.548 | - | - | 1.000 | 940 | | |
| Usine, désos. | 0,433 | 20 | 18 | - | - | - | - | - | - | - | - | | |
| Usine, non dés. | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | | |
| Traitée, total part. | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | | |
| Viande ovine, total | - | - | - | 517 | 375 | - | - | - | - | - | - | | |
| Viande chevaline, tot. | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | | |
| Abats, total | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | | |
| Abats bovins | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | | |
| Sous-produits, total | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | | |
| Sous-produits bovins | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | | |
| Viande de volaille, tot. | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | | |
| Autres produits à base de viande, total | 26 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | | |
| Toutes viandes | 9.533 | | | | | | | | | | | | |

SOURCES: INAC, Anuario Estadístico de Faena y Exportación, 1973-1977.
INAC, Estadísticas Mensuales, septembre 1978.

[a]Seules les quantités correspondant aux neuf premiers mois sont disponibles.

[b]Seul le total de toutes les viandes est disponible pour 1972.

emballé dans des sacs soit de cellophane,soit de polyéthylène,et mis en carton. Les quartiers pour leur part sont doublement emballés, d'abord dans un sac épais en polyéthylène puis dans un sac de toile. Dans la catégorie de la viande bovine congelée, on fait apparaître en sus des morceaux et quartiers ,la viande manufacturée désossée/non désossée. Ces deux dernières classifications correspondent à la viande des vaches et boeufs réformés, par opposition aux jeunes boeufs et génisses engraissés qui sont normalement destinés à l'exportation. Les quartiers congelés comprennent généralement les quartiers compensés, ou deux quartiers avant par quartier arrière. Il arrive cependant que les importateurs précisent d'autres proportions. La viande bovine transformée consiste en viande de conserve. A l'évidence, les morceaux sont vendus à un prix moyen supérieur à celui des quartiers et le boeuf manufacturé à un prix inférieur.

Outre les produits de la viande bovine, les tableaux font figurer d'autres articles de boucherie de manière à présenter une liste exhaustive. Les viandes de mouton et d'agneau figurent dans une seule rubrique; la viande chevaline figure également bien qu'elle soit exportée vers l'Europe et non l'Afrique. La viande de volailles figure,car elle est exportée vers plusieurs pays africains. Les abats et produits dérivés sont mentionnés séparément, avec des sous-catégories dans le cas des bovins.

La viande congelée est le principal produit de boucherie exporté vers l'Afrique. La seule exception importante concerne le Nigeria, dont les commandes en 1978 comportaient 500 tonnes de viandes de volaille et 1.018 tonnes"d'autres produits de boucherie non spécifiés". Ces derniers comportent en général des viandes préparées telles que saucisse ou mortadelle. De même en 1977, le Nigeria a acheté 54' tonnes de boeuf de conserve et 10 tonnes de viandes préparées. Les importations des années 1976 et 1975 ont également été essentiellement composées de boeuf de conserve. Il est intéressant de noter l'absence d'exportations de viande bovine uruguayenne congelée à destination du Nigeria, notamment depuis que le Brésil et l'Argentine exportent vers ce pays. Se reporter au tableau 4.12 pour les données trimestrielles sur le volume de produits de boucherie exportés vers le Nigeria et au tableau 4.14 pour leur valeur.

L'Egypte pour sa part importe presqu'exclusivement de la viande bovine congelée (voir tableau 4.6). En 1978,la viande bovine congelée était également répartie en morceaux désossés et quartiers congelés, d'environ 5 kilotonnes chacun. Dans les années précédentes, les expéditions à destination de l'Egypte consistaient presqu'entièrement de quartiers congelés (voir tableau 4.13). Cette amélioration

TABLEAU 4.14

URUGUAY: VALEUR DES EXPORTATONS DE VIANDE VERS LE GHANA, LA COTE D'IVOIRE ET LE NIGERIA, PAR TYPE DE PRODUIT, 1975-1977

(milliers de dollars EU FOB)

| Produit | Ghana | | | Côte d'Ivoire | | | Nigeria | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1975 | 1976 | 1977 | 1975 | 1976 | 1977 | 1975 | 1976 | 1977 |
| Viande bovine, total | 1.257 | 1.884 | 2.602 | - | 421 | 455 | 173 | 375 | 808 |
| Réfrigérée, tot. part. | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Morceaux | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Quartiers | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Congelée, total partiel | 1.257 | 1.884 | 2.601 | - | 421 | 455 | - | 27 | - |
| Morceaux, désossés | - | 68 | - | - | - | - | - | - | - |
| Morceaux, non dés. | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Quartiers | - | - | - | - | 421 | 455 | - | - | - |
| Usine, désos. | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Usine, non dés. | 1.257 | 1.816 | - | - | - | - | - | 27 | - |
| Traitée, total | - | - | 1,3 | - | - | - | 173 | 348 | 808 |
| Viande ovine, total | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Viande chevaline, total | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Abats, total | - | - | - | - | - | - | - | 26 | - |
| Abats bovins | - | - | - | - | - | - | - | 24 | - |
| Sous-produits, total | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sous-produits bovins | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres produits dérivés de la viande | - | - | - | - | - | - | - | - | 24 |
| Toutes viandes, total | 1.257 | 1.884 | 2.602 | - | 421 | 455 | 173 | 401 | 833 |

SOURCE: INAC, Anuario Estadístico.

de la qualité des commandes par l'apparition de morceaux désossés a été bien accueillie par l'Uruguay, car elle est le signe que ce marché aborde la phase suivante dans le processus de maturation, caractérisée par des lignes de produits de meilleure qualité et aux prix plus élevés.

Le Ghana importe principalement des quartiers de viande bovine de type destiné à être manufacturé. A l'exception de deux petites commandes de morceaux de viande bovine congelée désossée aux deuxièmes trimestres 1976 et 1977, les 4,3 kilotonnes expédiées par l'Uruguay depuis 1975 sont entièrement composées de viande pour la transformation (voir Tableau 4.6 pour la quantité et le tableau 4.14 pour les valeurs FOB). Une partie de cette viande bovine servait originellement à la production de boeuf de conserve au Ghana, mais elle est aujourd'hui vendue pour être consommée directement. Les Tableaux 4.9a et 4.9b fournissent des données trimestrielles sur les exportations de viande au Ghana. A la seule exception du troisième trimestre 1976, les importations trimestrielles ont été régulières depuis le milieu de 1975. La majorité des importations chaque trimestre représentent 1.500 tonnes chacune, mais on observe une chute sensible au dernier trimestre de chaque année, lorsque l'abattage du bétail ghanéen atteint son maximum mais également, et avant tout, lorsque les licences d'importation annuelles arrivent à expiration (voir le rapport sur le Ghana de Sullivan au Tome II de la présente étude).

Le Tableau 4.10 fournit une comparaison intéressante des statistiques d'importation ou d'exportation de viande bovine publiées par le Ghana, l'Argentine et l'Uruguay. Les données d'importation du Ghana sont tirées de Sullivan. Les données d'exportation de l'Argentine proviennent du rapport de l'auteur sur ce pays au Tome IV. L'apparition du Ghana sur le marché d'exportation d'Amérique latine remonte sans erreur possible au troisième trimestre 1975, puisque les années précédentes ne font figurer aucun commerce. L'expédition initiale par l'Uruguay de 1.399, tonnes au cours de ce trimestre apparaît clairement dans les statistiques du Ghana, qui indiquent des importations de 1.397,3 tonnes pour la même période. Les quantités pour les trimestres suivants se correspondent rarement toutefois. Deux facteurs au moins viennent perturber les statistiques. En premier, il existe un décalage pouvant aller jusqu'à quatre-vingt-dix jours entre le départ d'un navire de Montevideo ou Buenos Aires et son déchargement à Tema. En second lieu, il se peut que l'origine de la viande soit incorrectement enregistrée.

Ce facteur de retard apparaît dans la compensation des différences entre deux arrivages consécutifs; une différence positive dans un trimestre est partiellement contrebalancée par une différence négative au trimestre suivant, et inversement. Il subsiste néanmoins des écarts inexplicables, tels que lorsque le Ghana signale des importations de 1.028 tonnes au dernier trimestre 1975, alors que seulement 547 tonnes sont censées avoir quitté l'Amérique latine. Il est possible que le Ghana ait reçu des cargaisons d'un troisième pays exportateur, disons le Brésil. Sur la période de trois années, le Ghana rapporte 13.246 tonnes d'importations alors que l'Argentine et l'Uruguay indiquent avoir expédié 12.235 tonnes; la différence est faible, 8,3 pour cent des exportations, mais elle va dans le mauvais sens.

Un autre écart apparaît dans l'origine des expéditions. A chacun des trois premiers trimestres de 1977, par exemple, l'Argentine mentionne des exportations vers le Ghana, mais le Ghana ne mentionne rien. Il se peut que le premier trimestre 1977 fournisse une indication, lorsque l'Uruguay a signalé 414 tonnes d'exportations et l'Argentine 5 tonnes; les statistiques ghanéennes indiquent des importations de 410 tonnes en provenance de l'Uruguay. Il semblerait que la viande exportée par l'Argentine ait été incorporée aux expéditions enregistrées par le Ghana au départ de l'Uruguay. C'est sûrement le cas, ce qui est facile à comprendre. Premièrement, les achats ghanéens de viande bovine congelée ont été organisés par une société de commerce établie à Genève, Infoodco, qui a un représentant local à Montevideo, Foodex. Deuxièmement, le cargo frigorifique chargeant à Montevideo de la viande congelée à destination des côtes ouest-africaines peut avoir été partiellement chargé à Buenos Aires. Il serait donc facile de remplir une commande avec des produits en provenance des deux pays. Troisièmement, il arrive que des agents indépendants complètent des expéditions avec de la viande argentine si le prix est plus intéressant ou si les maisons d'emballage uruguayennes posent des problèmes de livraison. En conséquence, les statistiques combinées des exportations uruguayennes et argentines sont plus cohérentes que les statistiques nationales individuelles. Le Tableau 4.10 indique le sous-total pour les importations et les exportations.

Les exportations de viande bovine vers la Côte d'Ivoire en 1978 ont consisté en 317 tonnes de morceaux congelés non désossés et en 141 tonnes de quartiers réfrigérés. Ces produits ont un prix supérieur à celui des 666 tonnes de quartiers congelés évalués à 455.000 dollars E.U. FOB expédiés par l'Uruguay en 1977. La lecture des exportations trimestrielles de viande vers la Côte d'Ivoi-

re du Tableau 4.11 explique bien que les expéditions vers ce pays ont débuté au premier trimestre de l'année 1976 avec 341 tonnes de quartiers congelés. Le Tableau 4.14 en donne les valeurs FOB. La plupart des expéditions sont concentrées dans les deuxième et troisième trimestres et les volumes restent modestes, inférieurs à 500 tonnes par quartier. On n'a relevé aucune exportation au dernier trimestre de 1976/1977, et on ne prévoit rien pour 1978. Les exportations vers la Côte d'Ivoire au premier trimestre sont également restées insignifiantes. On peut expliquer cette structure par la hausse de l'abattage du bétail bovin à la fin de l'année et au début de la saison sèche en Afrique. Les exportations à destination de la Côte d'Ivoire sont organisées par un agent indépendant, de même que pour le Ghana; on a avancé le nom de la Société de Gestion Evge à Genève dans ce rôle, mais aucune confirmation n'a été possible.

Le Zaïre est le pays qui présente la plus grande variété dans ses importations de viande en provenance de l'Uruguay. Sur un total de 608 tonnes importées en 1978, 355 tonnes étaient composées d'abats bovins et 217 tonnes de quartiers et morceaux de viande bovine congelée. Une proportion supérieure d'abats bovins a été importée en 1977: 842 tonnes sur 1.005 de produits de boucherie. L'avenir du marché zaïrois est incertain étant donné les difficultés économiques chroniques qu'éprouve ce pays.

APPENDICE A

URUGUAY: PRODUCTION DE VIANDE, 1960-1979
(kilotonnes, base de poids carcasse)

| Année | Boeuf et veau | Porc | Agneau, mouton et chèvre | Cheval | Total de viande rouge |
|---|---|---|---|---|---|
| 1960 | 273,8 | 22,4 | 48,9 | -- | 345,2 |
| 1961 | 270,5 | 23,9 | 45,8 | -- | 340,2 |
| 1962 | 268,1 | 24,6 | 44,7 | -- | 337,4 |
| 1963 | 290,2 | 25,5 | 46,2 | -- | 361,9 |
| 1964 | 308 | 25,1 | 48,6 | -- | 381,8 |
| 1965 | 309,9 | 22,4 | 70,7 | 5,1 | 408,2 |
| 1966 | 252,8 | 22,8 | 55,7 | 7,5 | 338,7 |
| 1967 | 252,4 | 25,1 | 82,5 | 0,6 | 360,5 |
| 1968 | 338,7 | 21,6 | 86,3 | | 446,6 |
| 1969 | 345,3 | 24,3 | 86,6 | 0,9 | 457,1 |
| 1970 | 378,8 | 21,8 | 82,8 | 1,3 | 484,7 |
| 1971 | 288,6 | 17,2 | 85,4 | 1,5 | 392,7 |
| 1972 | 287 | 19,1 | 50,4 | 1,1 | 357,6 |
| 1973 | 296,6 | 23,2 | 31 | 1,2 | 351,9 |
| 1974 | 320,2 | 26,3 | 51,8 | 1,2 | 399,5 |
| 1975 | 345 | 25 | 62,1 | 1,9 | 434 |
| 1976 | 405,1 | 12,9 | 40,7 | 1,2 | 459,9 |
| 1977 | 363,3 | 14,2 | 26,5 | 0,9 | 404,8 |
| 1978 | 353,9 | 15,9 | 35,5 | 1,2 | 406,3 |
| 1979[a] | 268,3 | 15 | 26,8 | 1 | 311,1 |

SOURCE: USDA, Foreign Agriculture Circular: Livestock and Meat, février 1980 et publications précédentes.

[a]Préliminaire.

APPENDICE B

URUGUAY: VALEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE DANS L'ECONOMIE URUGUAYENNE, 1965-1977
(millions de nouveaux pesos uruguayens)

| Année | PIB[a] | Secteur agricole[b] | Secteur manufacturier | Production culturale[c] | Production animale[c] |
|---|---|---|---|---|---|
| 1965 | 15,645 | 2,501 | 3,577 | 1,067 | 1,955 |
| 1966 | 16,177 | 2,738 | 3,635 | 1,176 | 2,136 |
| 1967 | 15,507 | 2,343 | 3,486 | 0,924 | 1,889 |
| 1968 | 15,753 | 2,310 | 3,658 | 0,674 | 2,047 |
| 1969 | 16,715 | 2,643 | 3,871 | 1,078 | 2,085 |
| 1970 | 17,498 | 2,872 | 4,030 | 1,126 | 2,267 |
| 1971 | 17,327 | 2,839 | 3,956 | 1,083 | 2,198 |
| 1972 | 16,723 | 2,560 | 3,942 | 0,962 | 2,033 |
| 1973 | 16,851 | 2,659 | 3,932 | 1,016 | 2,098 |
| 1974 | 17,382 | 2,669 | 4,077 | 1,093 | 2,009 |
| 1975 | 18,156 | 2,758 | 4,351 | 1,253 | 2,015 |
| 1976 | 18,642 | 2,857 | 4,524 | 1,349 | 1,885 |
| 1977[d] | 19,257 | 2,819 | 4,809 | 1,261 | n.d. |

SOURCES: Banque centrale d'Uruguay.
Ministère de l'Agricultre et de la Pêche.
Banque mondiale.

[a] Au coût des facteurs.

[b] Inclut la pêche.

[c] Valeur de la production brute.

[d] Préliminaire.

# BIBLIOGRAPHIE

Azzarini, Mario; Bonecarrère, Luis M.; Deambrosis, Alfredo; del Puerto, Jorge; Echavarren, Arnoldo; Rovira, Jaime; Vigorito, Raul. Producción y Comercialización de Carnes. Montevideo: Universidad de la República, 1972.

Banco Central del Uruguay. Boletín Estadístico Mensual. Montevideo: plusieurs numéros, 1977.

_____. Indicadores de la Actividad Económico-Financiera. Montevideo: juin 1978.

Banco de la República. Cifras de Comercio Exterior. Montevideo: Banco de la República Oriental del Uruguay, 1976, 1977.

Cairolo, Luis O. "An Econometric Analysis of the Beef-Cattle Industry of Uruguay." Ph.D. dissertation. Michigan State University, East Lansing, 1979.

El Chasque Agropecuario (Uruguayan periodical). Montevideo: juin 1977.

Facultad de Agronomía. Coeficientes Técnicos para la Zona Agrícola-Ganadera del Litoral Oeste del Uruguay. Montevideo: Universidad de la República, mai 1978.

_____. Producción y Comercializacion de Carne Vacuna. Montevideo: Tésis, Universidad de la República, juillet 1978.

Federación Rural. Federural. Montevideo: plusieurs numéros.

GIRA. Business Opportunities in the Meat Market in Uruguay. Genève: avril 1978.

Instituto Nacional de Carnes. Anuario Estadístico de Faena y Exportación de Carnes. Montevideo: plusieurs années.

_____. Estadísticas Mensuales de Faena y Exportación. Montevideo: plusieurs numéros, 1975.

_____. Carnes: Boletín Oficial del INAC. Montevideo: plusieurs numéros, 1975.

_____. "Informe sobre la Reunión de la OPIC en Buenos Aires." Rapport non publié. Montevideo: juillet 1975.

_____. Datos Básicos, 1977. Papier non publié. Montevideo: 1978.

Jarvis, Lowell. "El Costo Social de la Márgenes Excesivos de los Frigoríficos." Papier non publié. Montevideo: OPYPA, Ministerio de Agricultura y Pesca, 1975.

Ministerio de Agricultura y Pesca. Dirección Nacional de Controlar de Semovientes, Frutos del Pais, Marcas y Señales (DI.NA.CO.SE.). Investigaciones sobre la Problemática Agropecuaria Actual. Montevideo: Editorial Hemisferio Sur, 1976.

_____. Información histórica de Precios Pecuarios. Serie Informativa No. 4. Montevideo: 1976.

_____. Oficina de Programación y Política Agropecuaria. "Uruguay: Políticas de Desarrollo a Largo del Sector Agropecuario." Papier non publié. Montevideo: mai 1977.

_____. Análysis Económico de los Sistemas de Producción Actual y Mejorado en la Zona Agrícola-Ganadera del Litoral Oeste. Serie Técnica No. 7. Montevideo: septembre 1977.

_____. Precio de Haciendas - Decreto des Poder Ejecutivo. Montevideo: le 6 novembre, 1977.

_____. Ley 14.810: Establecense Normas sobre Comercialización de Carnes en el Mercado Interno. Montevideo: Mensaje y Proyecto de Ley, août 1978.

_____. "Diseño de la Política General para el Sector Agropecuario." Rapport non publié. Montevideo: novembre 1979.

Muñoz-Durán, Roberto. La Lana en el Uruguay y en los Principales Mercados Mundiales, 1967-1972. Montevideo: Banco Central del Uruguay, 1973.

_____. Aspectos Básicos de la Industria de Carnes del Uruguay. Montevideo: Banco Central del Uruguay, 1974.

_____. Informe sobre el Comercio de Carne Bovina en la Comunidad Europea y los Estados Unidos: Perspectivas. Montevideo: Instituto Nacional de Carnes, novembre 1974.

_____. "Los Mercados de Carne del Medio Oriente y Africa Arabe." Papier non publié. Montevideo: Instituto Nacional de Carnes, décembre 1974.

_____. "El Proceso de la Comercialización de Ganado y Carne Bovina en los Principales Mercados en 1973 y 1974. La Crisis de 1974 y sus Repercusiones de Futuro." Papier non publié. Montevideo: Instituto Nacional de Carnes, avril 1975.

_____. "Las Nuevas Medidas Projectadas por la Comisión de Bruselas, en el Sector de la Carne Bovina." Papier non publié. Montevideo: Instituto Nacional de Carnes, mai 1976.

Plan Agropecuario. Anuario. Montevideo: plusieurs années.

_____. Revista. Montevideo: juillet 1978.

_____. Trabajos Técnicos. Montevideo: plusieurs numéros.

Lages, Walter Hugo. Rol de la Agropecuaria en el Uruguay que Busca su Desarrollo. Montevideo: Editorial Hemisferio Sur, 1978.

Rouse, John E. World Cattle, vol. I. Norman (Oklahoma): University of Oklahoma Press, 1970.

United States Department of Agriculture (USDA). Foreign Agriculture Circular: Livestock and Meat. Washington, D.C.: USDA Foreign Agricultural Service, février 1980 et les numéros précédents.

_____. "Uruguay: Agricultural Reports." Papier non publié. Washington, D.C.: Foreign Agricultural Service, 1978.

World Bank (International Bank for Reconstruction and Development). Uruguay: Economic Memorandum. Washington, D.C.: 1979.

Partie III

# Analyse du Danemark et de la France en tant que fournisseurs de viande et de ses dérivés pour certains marchés ouest-africains

Version abrégée d'un rapport de

D. W. Manly

Conseiller en commercialisation de la viande
Centre du commerce international CNUCED/GATT

Octobre 1979

364

La mission que décrit le présent rapport a été effectuée par M. David W. Manly, conseiller en commercialisation de la viande, du 1er juin au 7 août 1979, dans le cadre d'un programme intégré de coopération technique, intitulé Projet No RAF/15/53 - "Aide aux pays sahéliens en matière de commercialisation des exportations de la viande et de ses dérivés". Le projet en question a été financé par les autorités norvégiennes et mis en oeuvre par le Centre du commerce international (CCI) de la CNUCED et du GATT.

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'une révision formelle par le Centre du commerce international CNUCED/GATT. Les conclusions de l'étude relèvent uniquement de la responsabilité de l'auteur.

Les termes utilisés et la présentation des documents de cette étude n'impliquent nullement l'expression d'une opinion quelconque de la part du Centre du commerce international quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une région quelconque ou de ses autorités, ou au tracé de ses frontières ou de ses limites. Lorsque le terme "pays ou zone" apparaît dans le texte et dans les en-têtes de listes ou de tableaux, il désigne des pays, des territoires, des villes ou des zones.

Les termes "industrialisé", "développé" et "en développement" appliqués à des économies et des pays ou des régions s'emploient par souci de brièveté et de facilité statistique ; ils ne traduisent pas forcément un jugement du stade de développement atteint par un pays ou une région en particulier.

Previous Pages Blank

## TABLE DES MATIERES

Page

LISTE DES TABLEAUX . . . . . 370

TERMINOLOGIE . . . . . 371

INTRODUCTION . . . . . 373

SOMMAIRE . . . . . 374

CHAPITRE PREMIER: COMMERCE DU DANEMARK ET DE LA FRANCE AVEC LES MARCHES COTIERS OUEST-AFRICAINS: BENIN, GHANA, COTE D'IVOIRE, LIBERIA ET TOGO . . . . . 377

I. Observations principales . . . . . 377

II. Exportations du Danemark vers le Bénin, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Liberia et le Togo, 1968-77 . . . . . 378
A. Aperçu d'ensemble . . . . . 378
B. Analyse des exportations danoises par produit et destination . . . . . 379
1. Produit . . . . . 379
2. Destination . . . . . 379
a. Liberia . . . . . 379
b. Ghana . . . . . 382
c. Bénin, Côte d'Ivoire et Togo . . . . . 382
C. Conclusion . . . . . 382

III. Exportations françaises vers le Bénin, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Liberia et le Togo, 1968-77 . . . . . 383
A. Aperçu d'ensemble . . . . . 383
B. Analyse des exportations françaises par produit et destination . . . . . 383
1. Produit . . . . . 383
2. Destination . . . . . 384
a. Côte d'Ivoire . . . . . 384
b. Ghana . . . . . 387
c. Bénin, Liberia et Togo . . . . . 387

IV. Commerce et distribution: Danemark et France vers les marchés ouest-africains . . . . . 388
A. Aperçu d'ensemble . . . . . 388
B. Fret: Danemark/France . . . . . 389
1. Air . . . . . 389
2. Mer . . . . . 390
a. Ports allemands . . . . . 390
b. Ports français . . . . . 390

CHAPITRE DEUX: POLITIQUE DE L'AVENIR: NATIONALE/CEE . . . . . 391

I. Danemark . . . . . 391

II. France . . . . . 393

III. Implications de l'accession future de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal à la CEE . . . . . 395



Previous Page Blank

# LISTE DES TABLEAUX


| Tableau | | Page |
|---|---|---|
| 1.1 | Danemark: Exportations globales de viande et de ses dérivés vers certains marchés ouest-africains, 1968-77 | 379 |
| 1.2 | Danemark: Exportations de viande et de ses dérivés vers certains pays africains, 1968-77 | 380 |
| 1.3 | France: Exportations totales de viande et de ses dérivés vers certains marchés ouest-africains, 1968-77 | 384 |
| 1.4 | France: Exportations de viande et de ses dérivés vers certains pays africains, 1968-77 | 385 |
| 2.1 | Danemark: Effectifs bovins | 392 |
| 2.2 | France : Effectifs bovins | 394 |
| 2.3 | Consommation et production de viande bovine et de veau dans la CEE et trois pays candidats | 396 |

# TERMINOLOGIE

Tous les tonnages sont exprimés en tonnes métriques. Suit une liste de termes, et sigles le cas échéant, communément utilisés dans le contexte des politiques agricoles de la CEE :

## Communauté économique européenne (CEE)

Droit de douane (viande bovine et veau, mouton et agneau)

Ce droit est normalement une redevance représentée par un pourcentage fixe appliqué à certains produits importés dans les pays de la Communauté.

Droit variable (viande bovine et veau, porc)

Redevance prélevée sur les importations des pays non membres de la Communauté qui peuvent varier selon les rapports de prix existant à l'intérieur ou à l'extérieur de la Communauté.

Jumelage/Exim

Mécanismes auxquels recourt la CEE pour écouler les stocks d'intervention, ou à titre de procédés de vente jumelée, qui permettent d'importer de la viande bovine issue de pays tiers à condition que certaines quantités de viande bovine proviennent des stocks d'intervention ou soient exportées vers des pays tiers.

Pays tiers

Tous les pays qui ne sont pas membres de la CEE.

## Politique agricole commune (PAC)

Prix indicatif (viande bovine et veau)

Fixé chaque année pour les bovins et les veaux et normalement appliqué pendant 12 mois à partir du premier lundi d'avril. Les prix indicatifs sont établis à un niveau jugé souhaitable pour les producteurs dans le cadre d'une conjoncture normale du marché. Les prix indicatifs servent à déterminer les droits variables et les prix de soutien.

Prix seuil (ovins)

Le niveau des prix qui détermine si des licences seront délivrées ou non pour l'importation de viande ovine ou d'ovins en France à partir de pays n'appartenant pas à la Communauté originelle. Lorsque le prix du marché dépasse le prix seuil en France, des licences d'importation sont délivrées sous réserve de paiement des droits variables. Lorsque le prix du marché est inférieur au prix seuil, aucune licence n'est délivrée.

Stockage d'intervention

Dans le cadre du système PAC, la CEE a été contrainte de retirer du marché de vastes quantités de produits agricoles et de les entreposer. En ce qui concerne la viande, l'"intervention" a essentiellement affecté la viande bovine. Le volume de viande bovine en stockage d'intervention est tombé à 220.000 tonnes vers la fin de 1978.

Subvention à l'exportation (viande bovine et veau, porc)

Paiement accordé à un exportateur de la CEE pour lui permettre de soutenir la concurrence des marchés d'exportation mondiaux caractérisés par des prix moins élevés.

Unité de compte (UC)

Jusqu'en mars 1979, unité monétaire de la CEE. La monnaie de chaque état membre a un rapport fixe avec l'unité de compte.

Unité monétaire européenne (UME/ECU)

Tous les prix et montants communs de la CEE sont désormais exprimés en termes d'ECU, unité monétaire qui a remplacé l'Unité de compte en mars 1979.

## Tableaux

Les chiffres des tableaux ne représentent pas forcément des montants exacts du fait que les résultats ont été arrondis. Un tiret (-) indique que le montant est nul ou négligeable.

## INTRODUCTION

La présente étude sur les exportations de viande du Danemark et de la France vers les cinq marchés ouest-africains qui nous intéressent -- le Bénin, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Liberia et le Togo -- fait partie du programme d'aide du Centre du commerce international CNUCED/GATT pour les pays du Sahel. Le projet, qui comporte des travaux de recherche et des missions sur le terrain à Bruxelles, Copenhague, Genève, Paris et Rome, a été financé par les pouvoirs publics de Norvège et mis en oeuvre par D.W. Manly, conseiller en commercialisation du CCI.

Les objectifs essentiels de l'étude ont consisté à :

- examiner les incidences imputables aux politiques agricoles de la Communauté économique européenne, l'accent étant mis sur les pratiques du commerce de la viande d'exportation au Danemark et en France durant la période 1968-1977 ;

- analyser le volume et les sortes de viande et produits dérivés de la viande exportés par le Danemark et la France vers les marchés côtiers de l'Afrique de l'Ouest;

- analyser les données concernant la distribution et les coûts au niveau des expéditions de la viande et de ses dérivés pour les deux exportateurs de la CEE négociant avec les marchés visés;

- considérer les tendances qu'enregistreront probablement les exportations de viande du Danemark et de la France vers les cinq marchés ouest-africains étudiés.

Les pages qui suivent constituent une version abrégée du rapport de M. Manly. Son examen des politiques agricoles de la CEE a été omis. Les lecteurs intéressés par cet aspect du rapport sont priés de s'adresser au Centre du commerce international au sujet du rapport No ITC/DTC/172, octobre 1979.

## SOMMAIRE

En 1973, les six membres fondateurs de la Communauté économique européenne, signataires du Traité de Rome en 1957, ont été rejoints par le Danemark, la République irlandaise et le Royaume-Uni. Le commerce intra-régional de la viande de la CEE devait alors subir des changements radicaux, avec répercussions mondiales éventuelles liées à des facteurs cycliques et économiques dans le cas de la production bovine. Pour le Danemark, en tant qu'exportateur net de boeuf, porc et volaille, cette situation offrait de nouveau des possibilités dans les marchés avoisinants. Pour la France, l'arrivée du Royaume-Uni représentait un développement bilatéral du commerce, en particulier en ce qui concerne la viande carcasse bovine fraîche et réfrigérée.

Il est possible que d'ici à 1985, la Communauté élargie des neuf se soit agrandie jusqu'à douze avec l'entrée de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne. Pour ce qui a trait à la politique agricole commune (PAC) de la CEE, cette expansion entraînera plusieurs implications de taille. La question relative aux fruits, légumes et vins pose déjà des problèmes alors que le commerce de la viande, et plus particulièrement celui de la viande bovine, entrevoit de nouvelles possibilités pour les exportateurs des "Neuf". Ceci se fera probablement aux dépens de fournisseurs internationaux actuels tels que l'Argentine qui, une fois de plus, se verra forcée de chercher d'autres marchés, comme dans les années soixante-dix, lorsque les importations de boeuf dans la CEE ont été suspendues.

Le Danemark et la France continueront à approvisionner les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest en une variété de viandes et de leurs dérivés. Toutefois, à l'exceptio . possible de la Côte d'Ivoire, aucun n'est considéré comme un marché important. Toute l'attention est accordée au potentiel offert par le Nigeria, en dépit des fluctuations erratiques et des restrictions arbitraires, brusques et fréquentes des importations au cours des dernières années. Un certain nombre d'exportateurs danois ont également admis que leurs missions de vente africaines omettaient souvent des pays comme le Bénin et le Togo, et plus récemment le Ghana, en raison de leur situation économique.

Le maximum d'exportations de viandes fraîche, réfrigérée et congelée en partance de France et à destination de la Côte d'Ivoire a

atteint 6.075 tonnes en 1975 (dont la quasi-totalité a consisté en viande bovine congelée d'intervention), contre 98 tonnes en 1968.* Néanmoins, en 1977, le niveau était ramené à 1.703 tonnes. En termes de quantité, la viande de conserve et les autres préparations de viande ont été les seuls produits à soutenir un niveau de continuité et un certain volume, que ce soit pour le Danemark ou la France. Les produits de conserve peuvent mieux supporter des moyens de transport/distribution souvent inadéquats, bien que les produits réfrigérés en cartons non scellés soient également expédiés. Les quantités de viandes de conserve et autres préparations de viande issues de France à destination de la Côte d'Ivoire ont oscillé entre 300 et 701 tonnes par an durant la période 1968-1977. Pour la même période, le Danemark a accusé une structure analogue à celle présentée par la France. Les volumes de viande bovine fraîche/congelée destinés à un marché quelconque à partir du Danemark n'ont jamais excédé 242 tonnes (1970) exportés au Liberia, son client principal pour les préparations de porc et autres produits traités.

Bien que les liens économiques traditionnels soient maintenus entre la France et l'Afrique de l'Ouest francophone, ce qui lui permet de conserver son rôle de premier partenaire commercial auprès de ces pays, la viande et ses dérivés n'en paraissent pas moins devoir être des produits de base peu prioritaires dans le proche avenir, la croissance prévue étant faible ou nulle. Les exportateurs français et danois traditionnels seront peut-être à même de conserver leur part du marché pour le secteur fragmentaire de la viande traitée qui s'adresse aux coopérants et aux groupes dotés de revenus élevés.

---

*Note du rédacteur : Les chiffres Eurostat/CEE des exportations de la France vers la Côte d'Ivoire cités par le présent rapport sont sensiblement plus élevés que ceux des importations issues de France enregistrées en Côte d'Ivoire et mentionnées au Volume III du rapport de Staatz. Une partie de cette incohérence peut s'expliquer par le déchargement partiel dans les ports d'escale avant d'atteindre Abidjan, et l'autre par la sous-estimation constante des importations de viande en Côte d'Ivoire. Voir Staatz, Appendice A.

Les compagnies internationales spécialisées dans le commerce de la viande sont moins intéressées par les marchés ouest-africains, bien que la Côte d'Ivoire soit censée conserver ses liens avec la France. La plupart de ces échanges devraient porter sur des morceaux de choix tant de boeuf que de veau, mais en quantités relativement modestes. Les approvisionnements en gros de l'Amérique du Sud devraient se poursuivre, ayant été amorcés, selon des informations françaises, après 1974, à une époque où la CEE invoquait son droit de veiller aux intérêts des producteurs de la CEE. C'est ainsi que les importateurs français ont été contraints de trouver des débouchés de rechange où écouler la viande bovine des pays tiers, notamment d'Argentine.

Malgré les prévisions voulant que la production de la CEE soit excédentaire en 1982, en ce qui concerne la viande bovine, les prix devraient concurrencer ceux des producteurs appartenant aux systèmes de production extensive, tels que l'Argentine et l'Australie. Les frais de distribution et de transport, auxquels s'ajoutent la petite taille de la majorité des marchés-cibles et d'autres considérations, ne risquent pas davantage d'attirer des exportations majeures de produits avicoles et porcins. Dans le cas du mouton/agneau, la France devrait maintenir son rang d'importateur principal tandis que le Danemark ne serait ni producteur ni consommateur de premier plan.

En conclusion, les cinq marchés ouest-africains, la Côte d'Ivoire exceptée, ne revêtent qu'un intérêt marginal pour les négociants internationaux de la viande. On peut espérer des approvisionnements en diverses préparations de viande de la part du Danemark et de la France, mais les antécédents des pratiques commerciales donnent à penser que les modifications de politique, fussent-elles de l'administration locale ou de la CEE, ne réussiront pas à provoquer une transformation radicale de la situation actuelle. A l'évidence, une énorme accumulation de stocks de viande bovine excédentaires pourrait aboutir à certains changements, pour autant que des subventions suffisantes rendent les prix CAF compétitifs, et d'autres marchés seront recherchés pour les produits avicoles et porcins. Il n'en reste pas moins que les prix galopants du carburant, assortis de redevances de fret accusant un renchérissement du même ordre, rendront les petites expéditions de moins en moins attrayantes à moins d'être garanties par des ventes caractérisées par des valeurs unitaires élevées.

## CHAPITRE PREMIER

## COMMERCE DU DANEMARK ET DE LA FRANCE AVEC LES MARCHES COTIERS OUEST-AFRICAINS : BENIN, GHANA, COTE D'IVOIRE, LIBERIA ET TOGO

### I. Observations principales

Il existe depuis 1968 une documentation statistique exhaustive sur le commerce d'exportation pratiqué par la CEE, c'est-à-dire depuis la mise en vigueur intégrale du Régime commun de la viande bovine. Les données disponibles donnent à penser que ce commerce se caractérise par une structure erratique, pour ce qui est des exportations vers le Ghana, et un volume d'échanges comparativement négligeable avec le Bénin et le Togo, notamment en provenance du Danemark. Pour ce dernier, seul le Libéria a continué de susciter de véritables efforts au plan des ventes cependant que la Côte d'Ivoire devait rester le premier marché ouest-africain de la France.

Les statistiques présentées ci-après traduisent un taux de croissance négatif des exportations issues des pays de la CEE pour les années 1975-1977, après une période de faible croissance de 1968 à 1973. Les sources afférentes aux échanges enregistrés tant au Danemark qu'en France signalent à l'heure actuelle un intérêt modéré pour les marchés en question, essentiellement axés sur les viandes de conserve et les préparations à base de viande. Le volume n'est le plus souvent que modeste, et certains fournisseurs n'approvisionnent plus directement les petits marchés.

Pour les raisons que nous examinerons ci-après, les marchés cités, notamment les pays autres que la Côte d'Ivoire, revêtent une importance comparativement peu prioritaire, notamment de la part du Danemark. Aux yeux de maints fournisseurs français et danois de l'Afrique de l'Ouest, la continuité des échanges a été entravée par les opportunités qu'offrent les marchés intrarégionaux de la CEE, le manque de croissance, l'instabilité économique, les niveaux fluctuants des stocks d'intervention, les plus gros marchés alternatifs des pays tiers et la hausse des redevances de fret.

Malgré le système de subventions accordées aux exportations qu'applique la CEE, tout fluctuant et incertain qu'il fût, on ne peut tirer aucune conclusion primordiale de l'examen des expéditions

vers les marchés ouest-africains, hormis éventuellement dans le cas des approvisionnements de pointe échangés entre la France et la Côte d'Ivoire en 1975 et 1976. La seule tendance significative se manifeste au niveau de l'offre en viandes préparées ou de conserve, bien que l'éventail soit étendu et le volume réduit en comparaison des exportations globales issues du Danemark et de la France. Les deux pays sont également devenus d'importants fournisseurs pour la volaille, bien que le volume fourni aux marchés en cause soit une fois de plus insignifiant par comparaison avec les autres produits, excepté pour des années exceptionnelles. Ceci mis à part, le Danemark a surtout recherché au Liberia des débouchés pour des produits à base de porc, tandis que la France procurait aux marchés francophones une gamme de produits, encore qu'en quantités relativement modestes. Le volume de mouton/agneau exporté est faible dans le cas des deux pays.

## II. Exportations du Danemark vers le Bénin, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Libéria et le Togo, 1968-1977

### A. Aperçu d'ensemble

Les exportations globales de bétail, viandes et préparations de viande n'ont jamais dépassé en un an les 1.304 tonnes du volume total enregistré en 1971 pour l'ensemble des marchés. A l'exception de la volaille vive exportée vers le Ghana de 1969 à 1971, aucun bétail n'a été exporté vers ces marchés. Le Liberia est le plus gros marché pour les produits danois ; vient ensuite le Ghana, encore que les volumes en cause soient loin d'être substantiels. Depuis l'accession du Danemark à la CEE, ses exportations à destination de ces marchés ont régressé dans l'ensemble, malgré le faible niveau du taux de croissance enregistré depuis 1973 pour un petit nombre de catégories de produits.

Les exportations de viande globales du Danemark vers les cinq pays ouest-africains qui nous intéressent figurent au Tableau 1.1. Les années 1969-1971 ont vu de plus grandes quantités s'exporter vers ces marchés, une contraction progressive intervenant par la suite.

TABLEAU 1.1

DANEMARK : EXPORTATIONS GLOBALES DE VIANDE ET DE SES DERIVES VERS CERTAINS MARCHES OUEST-AFRICAINS, 1968-1977

(tonnes)

| | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Liberia | 683 | 726 | 728 | 743 | 643 | 462 | 383 | 437 | 260 | 305 |
| Ghana | 128 | 217 | 235 | 185 | 50 | 222 | 223 | 69 | 37 | 89 |
| Togo | 23 | 38 | 70 | 48 | 27 | 47 | 10 | 5 | 1 | 45 |
| Côte d'Ivoire | 20 | 122 | 42 | 132 | 37 | 41 | 23 | 15 | 11 | 16 |
| Bénin | 1 | 1 | 78 | 196 | 130 | 2 | 65 | 42 | 50 | 1 |
| | 860 | 1.104 | 1.153 | 1.304 | 887 | 774 | 704 | 568 | 359 | 456 |

SOURCE: 1968/72 Denmark's Vareindförsel og undfösel.
1973/77 Eurostat.

B. Analyse des exportations danoises par produit et destination

Produit

Les données fournies par la Commission de la CEE à Bruxelles (Tableau 1.2) présentent une ventilation détaillée des catégories de viande/dérivés auxquelles correspondent les exportations danoises vers les marchés retenus. D'autres commentaires concernant ces produits sont insérés dans les analyses des différentes destinations ouest-africaines.

2. Destination

a. Liberia. Des cinq marchés côtiers, le Liberia est celui qui importe le plus de viande danoise pour avoir atteint le record de 743 tonnes en 1971, sans pour autant éviter en 1977 un recul ramenant ce volume à moins de 50 pour cent. Mises ensemble, les quantités de viande fraîche, réfrigérée et congelée ont accusé le même déclin en 1977 lorsqu'elles sont passées de 300-400 tonnes par an (1968-1972) à moins de 120 tonnes. Seuls les dérivés de la viande ont maintenu un niveau de continuité raisonnable. Il n'empêche qu'ils ont également régressé par rapport à la pointe antérieure à 1972, qui excédait 300 tonnes par an, pour tomber à 200 tonnes en 1976 et 1977.

TABLEAU 1.2

DANEMARK: EXPORTATIONS DE VIANDE ET DE SES DERIVES
VERS CERTAINS PAYS AFRICAINS, 1968-1977
(tonnes)

| | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **BENIN** | | | | | | | | | | |
| Boeuf )réfrigéré/ | - | - | - | 2 | 2 | - | - | - | - | - |
| Mouton )frais/ | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Porc )congelé | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Volaille) | - | - | - | - | - | - | - | 1 | - | - |
| Porc (séché/salé/fumé) | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 1 |
| Saucisses, etc. | 1 | 1 | - | 1 | 1 | 1 | 1 | - | - | - |
| Conserve/préparations | - | - | 78 | 194 | 128 | 1 | 64 | 41 | 50 | - |
| Total | 1 | 1 | 78 | 196 | 130 | 2 | 65 | 42 | 50 | 1 |
| **GHANA** | | | | | | | | | | |
| Boeuf )réfrigéré/ | 26 | 18 | 16 | 24 | 13 | 10 | 3 | 23 | 9 | 3 |
| Mouton )frais/ | 1 | - | - | - | - | - | 1 | 3 | - | - |
| Porc )congelé | 7 | 1 | 2 | 1 | - | - | 1 | - | - | - |
| Volaille) | 28 | 27 | 19 | 24 | 12 | 11 | 5 | 9 | 3 | 58 |
| Porc (séché/salé/fumé) | 3 | 9 | 46 | 11 | - | 40 | 1 | 27 | - | - |
| Saucisses, etc. | 34 | 44 | 71 | 33 | 11 | 55 | 82 | 4 | - | 1 |
| Conserve/préparations | 29 | 118 | 81 | 92 | 14 | 106 | 130 | 5 | 25 | 27 |
| Total | 128 | 217 | 235 | 185 | 50 | 222 | 223 | 69 | 37 | 89 |
| **COTE D'IVOIRE** | | | | | | | | | | |
| Boeuf )réfrigéré/ | 1 | 7 | 3 | 1 | 2 | - | - | - | - | - |
| Mouton )frais/ | - | 3 | 3 | 4 | 3 | 5 | 3 | 5 | 1 | - |
| Porc )congelé | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 3 | 3 | - | - |
| Volaille) | 4 | 10 | 9 | 7 | 2 | 1 | - | - | 2 | 3 |
| Porc (séché/salé/fumé) | 2 | 2 | 1 | 7 | 2 | 2 | 7 | 2 | 1 | 2 |
| Saucisses, etc. | 9 | 8 | 16 | 14 | 10 | 9 | 6 | 4 | 3 | 5 |
| Conserve/préparations | 3 | 91 | 9 | 98 | 17 | 33 | 4 | 1 | 4 | 6 |
| Total | 20 | 122 | 42 | 132 | 37 | 41 | 23 | 15 | 11 | 16 |

TABLEAU 1.2 (suite)

| LIBERIA | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Boeuf )réfrigéré/ | 217 | 194 | 242 | 222 | 144 | 43 | 75 | 110 | 68 | 92 |
| Mouton )frais/ | 2 | 2 | 4 | 2 | 7 | 3 | 4 | 4 | - | 1 |
| Porc )congelé | 36 | 46 | 43 | 35 | 86 | 19 | 8 | 7 | - | 13 |
| Volaille) | 66 | 100 | 126 | 82 | 134 | 97 | 110 | 61 | - | 6 |
| Porc (séché/salé/fumé) | 239 | 245 | 155 | 209 | 170 | 168 | 96 | 158 | 118 | 123 |
| Saucisses, etc. | 38 | 52 | 62 | 68 | 45 | 61 | 25 | 28 | 22 | 23 |
| Conserve/préparations | 90 | 87 | 96 | 125 | 57 | 71 | 65 | 69 | 52 | 47 |
| Total | 688 | 726 | 728 | 743 | 643 | 462 | 383 | 437 | 260 | 305 |
| **TOGO** | | | | | | | | | | |
| Boeuf )réfrigéré/ | - | 2 | 3 | 2 | 1 | - | - | - | - | - |
| Mouton )frais/ | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Porc )congelé | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Volaille) | - | 1 | 1 | 2 | 1 | 2 | 2 | 2 | - | 1 |
| Porc (séché/salé/fumé) | - | 1 | - | 1 | - | - | - | - | - | - |
| Saucisses, etc. | 2 | 1 | 3 | 4 | 1 | 3 | 4 | 1 | - | 1 |
| Conserve/préparations | 21 | 33 | 63 | 39 | 24 | 42 | 4 | 22 | 1 | 43 |
| Total | 23 | 38 | 70 | 48 | 27 | 47 | 10 | 25 | 1 | 45 |

SOURCES: 1968-1972 Denmark's Vareindförsel og udfösel.
1973-1977 Eurostat.

b. Ghana. En termes de volume, le Ghana s'est classé, de 1968 à 1977, au second rang des marchés que constituent les cinq pays ouest-africains. Il n'a approché le volume exporté au Liberia qu'en 1974 avec 223 tonnes contre 383 tonnes. Même durant sa meilleure année, 1970, les exportations globales n'ont atteint que 235 tonnes, se chiffrant par la suite au modeste niveau de 37 tonnes en 1976. Vu la conjoncture économique que connaît actuellement le Ghana, les volumes importés ne devraient pas augmenter dans le proche avenir.

c. Bénin, Côte d'Ivoire et Togo. De ces trois marchés francophones, seule la Côte d'Ivoire peut être taxée de zone de croissance potentielle, bien que probablement pas aux dépens des produits français concurrentiels. Les exportations de viandes fraîches, réfrigérées et congelées ont été minimales vers les trois marchés et n'ont pas dépassé le chiffre annuel de 122 tonnes de viandes bovine, ovine, porcine et avicole fournies à la Côte d'Ivoire en 1969.

Ici encore, c'est dans le secteur des préparations de viande que s'est enregistré le plus gros volume d'échanges, bien que dès 1977, le volume total exporté vers ces pays pour les trois catégories (porc séché - salé - fumé, saucisses, viande de conserve et préparée) se soit chiffré à 62 tonnes de produits seulement, contre les 358 tonnes du volume de pointe observé en 1971.

C. Conclusion

D'après les données relatives aux importations, le commerce a connu une régression constante depuis 1972, année de l'accession du Danemark à la CEE. Les destinations considérées obligent souvent à recourir aux expéditions par transit pour les produits danois, le plus souvent via des ports allemands, d'où l'absence d'incitations à exporter des volumes peu importants de produits réfrigérés.

Il reste que le commerce des produits à base de viande préparée devrait se maintenir à son niveau actuel. Il s'agit essentiellement des saucisses de conserve, des jambons et autres préparations de viandes bovine et porcine. Ils ont l'avantage d'être faciles à transporter et de durer plus longtemps en rayon et d'avoir une valeur unitaire plus élevée. Etant donné les prix importants, ces produits s'adressent surtout aux groupes de consommateurs étrangers et aux classes aisées, mais on ne prévoit pas de taux de croissance particulièrement élevé.

Le Danemark restera un fournisseur d'agneau/mouton peu important, en dehors des retombées indirectes d'autres activités commerciales. Etant donné que l'on s'attend(dans la CEE)à une hausse de la production de volaille aussi bien que de viande porcine, les sources commerciales indiquent qu'il serait possible à l'avenir de pratiquer certaines activités de promotion en Afrique de l'Ouest, notamment si le marché nigérian s'ouvre.

## III. Exportations françaises vers le Bénin, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Liberia et le Togo, 1968-1977

### A. Aperçu d'ensemble

A l'exception d'une expédition expérimentale de bétail bovin et d'envois de volailles vives de France vers la Côte d'Ivoire, il n'y a guère eu d'échanges avec les pays cités. Les données d'exportation pour la période de 1968-1977 montrent le niveau relativement insignifiant du commerce intervenu entre ces pays ouest-africains, la Côte d'Ivoire et le Ghana exceptés. Ce dernier a importé de grosses quantités de produits de conserve en 1974 (597 tonnes) et 1977 (456 tonnes).

La Côte d'Ivoire est le marché le plus important du groupe, le chiffre total de pointe se montant à 6.663 tonnes de viande en 1975, la part de la viande bovine atteignant 6.075 tonnes (voir le Tableau 1.3 ci-dessous). Néanmoins, le volume est actuellement en baisse, n'ayant pas dépassé 2.474 tonnes en 1977. Les viandes de conserve et autres préparations se sont maintenues à un niveau relativement élevé pour avoir oscillé entre 300 tonnes en 1969 et 701 tonnes en 1973, accusant un niveau constant de plus de 500 tonnes durant 1976-1977.

### B. Analyse des exportations françaises par produit et destination

#### 1. Produit

Les statistiques Eurostat fournies par la CEE traduisent une structure analogue, des exportations de France vers les marchés ouest-africains, à celle présentée pour le Danemark à la section précédente. Toutefois, le Tableau 1.4 indique également que dans le cas de la France, la Côte d'Ivoire est de loin le pays ouest-africain le plus important, ainsi que nous le verrons dans les analyses des différents pays.

Sur les exportations totales de viande bovine à leur plus haut point (plus de 6.000 tonnes) destinées à la Côte d'Ivoire en 1975, 5.810 tonnes ont été exportées sous forme de quartiers avant congelés, 60 tonnes sous forme carcasses et 27 tonnes sous forme de quartiers arrière. Seules 86 tonnes ont été fournies sous forme de viande bovine désossée en carton. Une structure similaire a été notée en 1976, lorsque 2.218 tonnes ont été exportées comme quartiers avant non désossés congelés et 158 tonnes comme quartiers arrière congelés. Une fois encore, seules 31 tonnes représentaient de la viande bovine désossée.

TABLEAU 1.3

FRANCE: EXPORTATIONS TOTALES DE VIANDE ET DE SES DERIVES VERS CERTAINS MARCHES OUEST-AFRICAINS, 1968-1977(ton.)

| | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Bénin | 43 | 58 | 54 | 38 | 61 | 71 | 57 | 40 | 42 | 30 |
| Ghana | 2 | 90 | 8 | 26 | - | - | 597 | - | - | 456 |
| Côte d'Ivoire[a] | 602 | 581 | 704 | 656 | 923 | 1.030 | 1.054 | 6.663 | 3.382 | 2.474 |
| Liberia | 29 | 10 | 11 | 38 | 31 | 10 | 11 | 11 | 7 | 17 |
| Togo | 36 | 40 | 55 | 54 | 63 | 92 | 71 | 68 | 52 | 113 |
| Total | 712 | 779 | 832 | 812 | 1.078 | 1.203 | 1.290 | 6.781 | 3.484 | 3 090 |

SOURCE: Eurostat/CEE.

[a]Voir note de la page 375.

2. Destination

a. Côte d'Ivoire. L'envergure de la position dominante de la Côte d'Ivoire en tant qu'importateur de viande vis-à-vis de ses quatre voisins est nettement démontrée par comparaison des totaux relatifs. Hormis les deux exemples isolés du Ghana, en 1974 et 1977, les montants globaux des exportations annuelles vers les autres marchés n'arrivent même pas à dépasser les 100 tonnes.

Le commerce le plus continu pratiqué à un niveau constant, à raison de 600 tonnes par an de 1968 à 1977, a été celui des exportations de viandes de conserve/préparations et de saucisses. Ces catégories ont couvert plus de 50 pour cent du commerce des années 1968 à 1974. Cependant, le niveau élevé des exportations de viande bovine enregistré en 1975, 6.075 tonnes, ne s'est pas maintenu durant les années consécutives, les chiffres étant désormais 2.624 tonnes et 1.703 tonnes, avec une moyenne annuelle de quelque 100 tonnes par an avant 1975.

TABLEAU 1.4

FRANCE: EXPORTATIONS DE VIANDE ET DE SES DERIVES
VERS CERTAINS PAYS AFRICAINS, 1968-1977
(tonnes)

| | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **BENIN** | | | | | | | | | | |
| Boeuf )réfrigéré/ | - | 4 | 6 | 7 | 7 | 5 | 3 | 3 | - | 1 |
| Mouton )frais/ | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Porc )congelé | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Volaille) | - | - | - | - | - | - | 3 | - | - | 2 |
| Porc (séché/salé/fumé) | - | - | - | - | - | 2 | 1 | 1 | - | - |
| Saucisses, etc. | 9 | 11 | 6 | 6 | 7 | 7 | 5 | 2 | - | 5 |
| Conserve/préparations | 34 | 43 | 42 | 25 | 47 | 57 | 45 | 34 | 42 | 22 |
| Total | 43 | 58 | 54 | 38 | 61 | 71 | 57 | 40 | 42 | 30 |
| **GHANA** | | | | | | | | | | |
| Boeuf )réfrigéré/ | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Mouton )frais/ | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Porc )congelé | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Volaille) | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Porc (séché/salé/fumé) | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Saucisses, etc. | - | - | - | 3 | - | - | - | - | - | - |
| Conserve/préparations | 2 | 90 | 8 | 23 | - | - | 597 | - | - | 456 |
| Total | 2 | 90 | 8 | 26 | - | - | 597 | - | - | 456 |
| **COTE D'IVOIRE** | | | | | | | | | | |
| Boeuf )réfrigéré/ | 98 | 106 | 95 | 82 | 94 | 93 | 150 | 6.075 | 2.624 | 1.703 |
| Mouton )frais/ | 18 | 7 | 8 | 8 | 8 | 10 | 7 | 5 | 19 | 16 |
| Porc )congelé | - | - | - | - | 18 | 17 | 7 | 26 | - | - |
| Volaille) | 70 | 77 | 93 | 88 | 97 | 117 | 164 | 116 | 103 | 81 |
| Porc (séché/salé/fumé) | 9 | 10 | 12 | 14 | 20 | 18 | 20 | 19 | 38 | 32 |
| Saucisses, etc. | 69 | 81 | 72 | 75 | 81 | 74 | 79 | 66 | 77 | 78 |
| Conserve/préparations | 338 | 300 | 424 | 389 | 605 | 701 | 627 | 356 | 521 | 564 |
| Total | 602 | 581 | 704 | 656 | 923 | 1.030 | 1.054 | 6.663 | 3.382 | 2.474 |

TABLEAU 1.4 (suite)

| LIBERIA | 1963 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Boeuf )réfrigéré/ | - | - | - | - | - | 1 | 1 | - | 1 | 1 |
| Mouton )frais/ | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Porc )congelé | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Volaille) | - | - | - | - | 2 | - | - | - | - | - |
| Porc (séché/salé/fumé) | - | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | - | 1 |
| Saucisses, etc. | 3 | 1 | 2 | 1 | 3 | 3 | 2 | 2 | 2 | 5 |
| Conserve/préparations | 26 | 8 | 8 | 36 | 25 | 5 | 7 | 8 | 4 | 10 |
| Total | 29 | 10 | 11 | 38 | 31 | 10 | 11 | 11 | 7 | 17 |
| **TOGO** | | | | | | | | | | |
| Boeuf )réfrigéré/ | 4 | - | 5 | 5 | 4 | 3 | 3 | 4 | - | 6 |
| Mouton )frais/ | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Porc )congelé | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Volaille) | - | - | - | - | - | 13 | 4 | 5 | - | 7 |
| Porc (séché/salé/fumé) | - | 1 | - | 2 | - | 2 | 1 | 2 | - | 1 |
| Saucisses, etc. | 10 | 10 | 9 | 11 | 10 | 7 | 7 | 6 | - | 6 |
| Conserve/préparations | 22 | 29 | 41 | 36 | 49 | 67 | 56 | 51 | 52 | 93 |
| Total | 36 | 40 | 55 | 54 | 63 | 92 | 71 | 68 | 52 | 113 |

Quant aux autres viandes fraîches, réfrigérées et congelées, seule la volaille a été exportée sur une base régulière au point d'atteindre 100 tonnes par an de 1968 à 1977 et d'osciller entre 70 tonnes (1968) et 164 tonnes (1974). De même, de petites quantités de mouton/agneau ont été exportées, entre 7 et 19 tonnes par an, tandis que la viande porcine n'a été fournie qu'entre 1972 et 1975, les quantités allant de 7 tonnes à 26 tonnes par an.

b. Ghana. Aucune exportation n'a été enregistrée pour la viande fraîche - réfrigérée - congelée d'une sorte quelconque, si ce n'est sur une base très erratique. Les seules quantités dignes d'être mentionnées l'ont été entre 1974 et 1977 (597 tonnes et 456 tonnes respectivement). Les sources commerciales estiment que le gros de ces approvisionnements a probablement compris des produits du type viande bovine de conserve. Durant les années 1972, 1973, 1975 et 1976, le Ghana n'a enregistré aucune exportation de France. Selon des sources françaises (Ministère du budget, Direction générale des douanes et droits indirects), les exportations de 1978 de viandes et d'abats comestibles se sont montées à 25 tonnes. Les chiffres combinés correspondant aux préparations de viande/poisson, non divisées par catégories séparées, ont atteint 1.572 tonnes.

c. Bénin, Liberia et Togo. Aucun de ces trois pays n'est un importateur de premier plan de viande française, bien que les produits traités et de conserve aient été fournis sur une base régulière. Il n'empêche que les volumes n'ont pas été significatifs, la moyenne étant de 50-60 tonnes par an pour le Togo, même si la période 1975-1977 a enregistré une certaine croissance. La structure particulière au Bénin est analogue à celle du Togo, les approvisionnements annuels de la France étant modestes en ce qui concerne la viande bovine (1-7 tonnes), à quoi s'ajoute une moyenne de 40-50 tonnes de produits à base de viande traitée. En termes de quantités totales, le Liberia semble avoir été le marché le moins important du groupe, bien que les approvisionnements annuels de produits de conserve et traités, allant de 6 à 38 tonnes, soient plus réguliers que ceux du Ghana.

Dans la mesure où les exportations globales annuelles de viande n'ont pas même réussi à atteindre la centaine de tonnes, à l'exception du Togo en 1977 (113 tonnes), la plupart des fournisseurs français n'attachent que peu d'importance à ce segment du marché africain, et les sources commerciales ne s'attendent pas davantage à voir une évolution marquée se produire dans un proche avenir.

## IV. Commerce et distribution : Danemark et France vers les marchés ouest-africains

### A. Aperçu d'ensemble

La plupart des organismes d'exportation de viande visités à l'occasion de voyages au Danemark et en France ont reconnu que le volume du marché ne justifiait pas d'importantes tournées de vente dans ces pays. L'initiative de la vente venait principalement des importateurs, notamment en ce qui concerne les produits de transformation de la viande.

La majorité des organismes d'importation traitent une large gamme de marchandises qui approvisionnent essentiellement le nombre croissant de supermarchés en Afrique de l'Ouest. Un certain nombre de ces organismes ont des représentants dans divers pays d'Afrique de l'Ouest, et utilisent une centrale d'achat dans l'un des pays de la CEE pour coordonner leurs achats. Des organisations comme la CFAO (Compagnie française de l'Afrique occidentale) sont représentées dans toute la région, y compris sur les marchés anglophones. D'autres, telles que la chaîne Chellaram, sont de même représentées en Afrique de l'Ouest. Elles sont en rapport direct avec leurs acheteurs en Europe.

Dans le cas de livraisons en gros de viande congelée comme en Côte d'Ivoire, ou de viande de conserve au Ghana, la centrale d'achat est le plus souvent sous le contrôle des pouvoirs publics ou est habilitée à agir pour le compte de l'Etat.

Peu de compagnies interrogées considéraient les marchés suffisamment importants pour justifier l'implantation d'agences exclusives, à moins que la législation des pouvoirs publics ne le leur imposât. En fait, l'un des principaux établissements danois de transformation de la viande n'en possédait pas une seule sur tout le continent africain.

En ce qui concerne les offres pour d'importantes quantités de viande congelée, les exportateurs internationaux comptent essentiellement sur les informations fournies par leurs organisations de commerce nationales telles que le "Kodbranchens Foellesrad" au Danemark, l'ONIBEF (Office national interprofessionnel du bétail et des viandes) en France, les Chambres de commerce ou les services

consulaires. Relativement peu de demandes ont cependant été transmises par les cinq marchés sélectionnés au cours de ces dernières années, d'après la plupart des organismes de commerce.

B. Fret : Danemark/France

En l'absence d'un volume substantiel d'échanges, on dispose de peu d'informations générales sur les taux de fret pratiqués pour la viande réfrigérée et congelée en provenance du Danemark et de la France. Dans le cas de la première, les cargaisons doivent souvent être transbordées dans un port allemand pour être acheminées vers leur destination africaine. En ce qui concerne la France, on s'est heurté à une réticence générale de la part des compagnies d'expédition (à fournir des précisions sur le fret), malgré les garanties données sur l'enquête. Les commentaires recueillis ça et là suggèrent que des taux spécifiques et officieux sont appliqués sur les marchés côtiers d'Afrique de l'Ouest, en fonction du volume et de la régularité des livraisons. Les précisions qui suivent proviennent de quelques réponses favorables aux questionnaires détaillés sur les produits et les destinations. Les organismes d'expédition au Danemark et en France ont également laissé entendre que la hausse des prix du carburant et des surtaxes enlève à ces informations leur valeur, étant donné les faibles quantités de viande exportées vers les marchés étudiés.

1. Air

Puisque les exportations aériennes du Danemark vers les marchés africains sélectionnés sont négligeables, et qu'il n'existe aucune liaison aérienne régulière, les taux de fret aérien concernent exclusivement la France. Les indications de quantités mensuelles de viande et des taux actuels (juin 1979), citées par une grosse compagnie aérienne, sont les suivantes, le taux étant fonction du volume et de la continuité :

| Destination | | Quantité (p.m.) |
|---|---|---|
| Bénin | 7,65 à 8,40 FF le kg | 2-3 tonnes |
| Ghana | 9 FF le kg | négligeable |
| Côte d'Ivoire | 6,25 FF le kg | 30 tonnes |
| Libéria | 8,75-9,75 FF le kg | négligeable |
| Togo | 8,40 FF le kg | 3 tonnes |

2. Mer

a. Ports allemands. Les cargaisons sont en général transbordées dans les ports allemands, et les prix suivants étaient affichés en deutschmarks (DM) par poids/mesure (tonne/mètre cube à l'avantage du cargo) en juillet 1979 :

Arrimage ordinaire (marchandises non périssables/en conserve)

| | |
|---|---|
| Côte d'Ivoire | 266 DM + 13,5% de surtaxe |
| Liberia | + 3,10 DM de frais portuaires |
| Bénin | |
| Togo | 304 DM + 13,5% de surtaxe + 3,30 DM de |
| Ghana | frais portuaires |

(Note : les frais portuaires sont à la charge du destinaire)

Cargaison de navire frigorifique

Tous pays: 1,20 DM le kg de viande carcasse plus la surtaxe plus les frais portuaires ; 621 DM le kg de viande emballée (poids/mesure) plus la surtaxe plus les frais portuaires.

b. Ports français. Chargement à Dunkerque/Rouen/Le Havre/Bordeaux et déchargement "jusqu'au treuil" à Abidjan/Lomé/Cotonou/Takoradi/Monrovia en juillet 1979 :

Arrimage ordinaire

| | |
|---|---|
| a) Abidjan ou Monrovia : | 469 FF poids/mesure |
| b) Lomé/Cotonou/Takoradi : | 561 FF poids/mesure plus une surtaxe de 15,2% |

Remises généralement accordées : entre 25 et 35%.

Cargaison de navire frigorifique

Viande carcasse/emballée

a) au-dessus de -15°C = 1 174 FF poids/mesure

b) moins de -15°C = 1 401 FF

Plus surtaxe : 15,2%

Remises généralement accordées : environ 15%

## CHAPITRE DEUX

## POLITIQUE DE L'AVENIR : NATIONALE/CEE

### I. Danemark

On peut observer au Danemark certaines tendances dans l'orientation des échanges ainsi que dans la structure de l'élevage. La production de viande bovine danoise a conservé sa place de seconde derrière le secteur laitier, et les problèmes soulevés par la baisse des profits et la hausse des excédents européens en produits laitiers ont entraîné d'inévitables changements. D'après les prévisions de l'OCDE pour 1982 (Tableau 2.1), on peut observer la chute du cheptel de vaches laitières, quoique la production de viande bovine dût se maintenir à son niveau de 1979 de 237.000 tonnes. Des sources commerciales et autres indiquent que le cheptel bovin pourrait diminuer encore plus rapidement, en raison de l'attirance des exploitants agricoles vers les meilleurs rendements offerts actuellement par la production céréalière et charcutière.

Une importante détérioration de la situation économique italienne pourrait également avoir des répercussions de taille sur la politique du Danemark. Plus de 55 pour cent de la viande bovine est exportée, les jeunes animaux de meilleure qualité étant destinés à son plus gros marché, l'Italie. L'Allemagne de l'Ouest et le Royaume-Uni reçoivent une part importante de ses excédents à l'exportation de viande bovine manufacturée qui continue à manquer dans la CEE. Il ne serait pas aisé de trouver un marché de substitution pour sa viande bovine de qualité supérieure, mais même dans la nouvelle organisation de l'exportation de la viande bovine, il n'y a guère de chances que les marchés africains deviennent des cibles de choix, en raison des quantités en jeu.

Bien que l'on s'attende à ce que le Danemark garde son haut niveau de production de charcuterie, de viande transformée et de volailles, on prévoit une poursuite de l'orientation vers les marchés du Proche-Orient et de l'Asie du Sud-Est des excédents par rapport aux besoins du commerce intra-européen. Seule une hausse des taux de subvention spécifiques à des destinations ouest-africaines particulières pourrait modifier les courants d'échanges actuels. La taille des marchés, liée à d'autres contraintes mentionnées

TABLEAU 2.1

DANEMARK: EFFECTIFS BOVINS[a]
(en millions de têtes)

| | 1974 | 1975 | 1976 | 1979 | 1982 |
|---|---|---|---|---|---|
| Effectif total | 2,96 | 3,15 | 3,06 | 3,04 | 3 |
| Vaches reproductrices dont: | 1,20 | 1,23 | 1,20 | 1,16 | 1,13 |
| Vaches laitières | 1,15 | 1,13 | 1,10 | 1,06 | 1,03 |
| Vaches de boucherie | 0,05 | 0,10 | 0,09 | 0,10 | 0,10 |

VIANDE BOVINE ET VEAU
(en milliers de tonnes-poids carcasse)

| | 1974 | 1975 | 1976 | 1979 | 1982 |
|---|---|---|---|---|---|
| Production indigène | | | | | |
| Viande bovine | 241 | 239 | 242 | 237 | 237 |
| Veau | 4 | 4 | 4 | 3 | 3 |
| Total | 245 | 243 | 246 | 240 | 240 |
| Consommation domestique | | | | | |
| Viande bovine | 73 | 79 | 81 | 85 | 90 |
| Veau | - | - | - | - | - |
| Total | 73 | 79 | 81 | 85 | 90 |
| Solde | +172 | +164 | +165 | +155 | +150 |

SOURCE: OCDE.

[a]A dater du mois de décembre de l'année précédente.

plus haut, ne devrait cependant pas renverser la perte d'intérêt pour cette région dans un Proche avenir.

## II. France

Certaines informations laissent prévoir une poursuite de la baisse des exportations de viande et des produits dérivés vers les marchés africains. Les modifications de politique prévues, telles que la possibilité de l'entrée en vigueur d'un Régime commun de viande ovine, ne devraient pas affecter les pratiques commerciales avec la zone concernée, en particulier tant que la France reste un importateur net de viande ovine. Les niveaux traditionnels d'échanges avec la Côte d'Ivoire, le Togo et le Bénin se maintiendront, soutenus par les maisons de commerce françaises établies sur place et les services réguliers de fret aérien et maritime, souvent à des taux préférentiels.

Les récents événements suggèrent un resserrement des liens économiques entre la France et un nombre de pays africains. Ces liens pourraient à l'évidence s'étendre aux produits agricoles, renforçant encore davantage son rôle de principal partenaire commercial en import-export. Les données du commerce de viande fraîche ou congelée français indiquent cependant un maigre intérêt pour ces marchés d'Afrique de l'Ouest, à l'exception de la Côte-d'Ivoire. Il est possible d'assister à des ventes et achats sporadiques mais on n'envisage pas de hausse progressive des échanges, à l'exception possible des morceaux de premier choix à prix élevé pour les secteurs du tourisme et pour les coopérants.

En qualité de fournisseur de charcuterie spécifiquement française, la France devrait maintenir son rôle dominant. Ce marché est extrêmement fragmenté et couvre une large gamme de produits, mais il continue à intéresser les importateurs ouest-africains.

La taille du troupeau laitier français devrait décliner (Tableau 2.2), de même qu'au Danemark,bien que cela soit compensé par une hausse du cheptel bovin. D'après les prévisions de l'OCDE, la production nationale pourrait passer à 1.950.000 tonnes d'ici à 1982. Malgré la hausse de la consommation intérieure, il pourrait y avoir un excédent de 275.000 tonnes, en regard des 225.000 tonnes

TABLEAU 2.2

FRANCE: EFFECTIFS BOVINS
(en millions de têtes)

| 1er janvier | 1974 | 1975 | 1976 | 1979 | 1982 |
|---|---|---|---|---|---|
| Effectif total | 23,95 | 24,30 | 23,64 | 24 | 24,50 |
| Vaches reproductrices dont: | 10,16 | 10,21 | 10,23 | 10,30 | 10,30 |
| Vaches laitières | 7,68 | 7,75 | 7,55 | 7,60 | 7,50 |
| Vaches de boucherie | 2,48 | 2,46 | 2,68 | 2,70 | 2,80 |

VIANDE BOVINE ET VEAU
(en milliers de tonnes-poids carcasse)

| | 1974 | 1975 | 1976 | 1979 | 1982 |
|---|---|---|---|---|---|
| Production indigène | | | | | |
| Viande bovine | 1.518 | 1.502 | 1.535 | 1.450 | 1.600 |
| Veau | 368 | 366 | 386 | 380 | 350 |
| Total | 1.886 | 1.868 | 1.921 | 1.830 | 1.950 |
| Consommation domestique | | | | | |
| Viande bovine | 1.208 | 1.257 | 1.281 | 1.280 | 1.360 |
| Veau | 343 | 338 | 350 | 325 | 315 |
| Total | 1.551 | 1.595 | 1.631 | 1.605 | 1.675 |
| Solde | +335 | +273 | +290 | +225 | +275 |

SOURCE: OCDE.

d'excédent en 1979, mais ceci se situera encore en dessous de l'excédent exceptionnel de 1975. L'abattage des veaux devrait également diminuer. La hausse des excédents pourrait à l'évidence entraîner une hausse des exportations vers la Côte d'Ivoire, comme cela s'est produit en 1976, mais les prix devront être très compétitifs par rapport à ceux des fournisseurs africains et sud-américains.

## III. Implications de l'accession future de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal à la CEE

Bien que le niveau d'échanges, notamment pour la viande bovine, ait continué de croître entre la CEE et ses trois membres potentiels, l'accession formelle devrait offrir de nouveaux débouchés tant pour le Danemark que pour la France. Ainsi que l'indique le Tableau 2.3, la consommation de boeuf/veau a entregistré une hausse spectaculaire dans ces pays entre 1960 et 1977, bien qu'on prévoie un ralentissement, voire une stabilisation d'ici à 1985. Néanmoins, l'un et l'autre pays connaîtront probablement une situation déficitaire.

On s'attend à ce que le Danemark et la France maintiennent leur rôle d'exportateurs nets de boeuf/veau, bien que l'excédent risque d'accuser un fléchissement entre 1979 et 1985. Par ailleurs, on estime que la Grèce est le plus gros importateur ; elle voit d'ores et déjà dans la CEE un fournisseur de premier plan, notamment la France en tant que fournisseur de viande bovine désossée congelée. Il n'en reste pas moins que l'Espagne devrait fournir le plus gros débouché aux exportateurs de la CEE. On estime que quelque 80 pour cent des importations de viande bovine espagnoles (46.000 tonnes) ont eu pour origine l'Amérique du Sud. La Grèce a également acquis de grosses quantités de viande en Amérique latine par le passé. L'accession à la CEE et les restrictions de la PAC imposées aux importations des pays tiers pourraient aboutir à une répétition, encore que sur une moindre échelle, de la quête d'autres débouchés de la part des exportateurs sud-américains.

TABLEAU 2.3

CONSOMMATION ET PRODUCTION DE VIANDE BOVINE ET DE VEAU DANS LA CEE ET TROIS PAYS CANDIDATS

| | 1960 | 1972/74 | 1977 | 1985[a] |
|---|---|---|---|---|
| Par habitant (kg) | | | | |
| Grèce | 4,9 | 15,5 | 21,4 | 18,6 |
| Portugal | 5,8 | 13,2 | 15,5 | 13,9 |
| Espagne | 5,6 | 11,8 | 13,4 | 13,5 |
| CEE des neuf | 21 | 24,7 | 25,2 | 26 |
| Indice | | | | |
| Grèce | 100 | 334 | 386 | 424 |
| Portugal | 100 | 207 | 195 | 271 |
| Espagne | 100 | 224 | 266 | 288 |
| CEE des neuf | 100 | 127 | 142 | 150 |

SOURCE: Estimations de la FAO, de l'OCDE et de l'OBV (MLC).

[a]Projections de la Fao.

Partie IV

# Possibilités de commercialisation au Proche-Orient et en Afrique du Nord pour la viande des pays sahéliens

Version abrégée d'un rapport de

D. W. Manly

Conseiller en commercialisation de la viande
Centre du commerce international CNUCED/GATT

Octobre 1979

La mission décrite dans le présent rapport a été conduite par M. David W. Manly, conseiller pour la commercialisation de la viande, entre le 1er avril et le 31 mai 1979, dans le cadre d'un programme intégré de coopération technique, Projet No RAF/15/53 - "Aide aux pays sahéliens en matière de commercialisation des exportations de la viande et de ses dérivés". Ce projet a été financé par le gouvernement norvégien et réalisé par le Centre du commerce international CNUCED/GATT (CCI).

Ce rapport n'a pas été formellement révisé par le Centre pour le commerce international CNUCED/GATT. Les conclusions de l'enquête sont l'entière responsabilité de l'auteur.

Les termes employés et la présentation des documents dans la présente étude ne représentent en aucun cas l'opinion du Centre pour le commerce international CNUCED/GATT sur la situation légale d'un quelconque pays, territoire, ville ou zone ou de ses autorités, ou sur la définition de ses frontières ou limites. Le "pays" ou la "zone" dans le texte et les titres de listes ou tableaux nomment les pays, territoires, villes ou zones.

Les termes "industrialisé", "développé" et "en développement", lorsqu'ils sont appliqués aux économies et aux pays ou zones, sont employés par souci de brièveté et de commodité statistique ; ils n'expriment pas nécessairement un jugement sur le niveau atteint par une zone ou un pays particulier dans le processus de développement.

Previous Page Blank

PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

TABLE DES MATIERES

Page

LISTE DES TABLEAUX . . . . . 404

NOTE SUR LES TAUX DE CHANGE ET LA TERMINOLOGIE . . . . . 405

INTRODUCTION . . . . . 406

I. Résumé des conclusions et recommandations . . . . . 407
A. La demande . . . . . 407
B. Contraintes . . . . . 407
C. Recommandations . . . . . 408

CHAPITRE PREMIER: POSSIBILITES DE COMMERCIALISATION EN ALGERIE . . . . . 410

I. L'offre et la demande . . . . . 410
A. Introduction . . . . . 410
B. Bétail . . . . . 411
C. Production de viande . . . . . 412
D. Importations . . . . . 413
E. Exportations . . . . . 416
F. Consommation apparente . . . . . 416

II. Caractéristiques du marché . . . . . 418
A. Préférences des consommateurs . . . . . 418
B. Besoins du marché . . . . . 419
C. Politique des prix . . . . . 419
D. Prix au détail . . . . . 420
E. Concurrence . . . . . 422
F. Produits de substitution . . . . . 423
G. Promotion . . . . . 424

III. Circuits d'importation . . . . . 424

IV. Distribution . . . . . 425
A. Installations portuaires, d'entreposage et distribution intérieure . . . . . 425
B. Moyens de communication avec les pays sahéliens . . . . . 426

V. Accès au marché . . . . . 427
A. Pratiques commerciales/réglementation des importations . . . . . 427
B. Restrictions quantitatives et droits de douane . . . . . 428
C. Réglementations vétérinaires et sanitaires . . . . . 430
D. Modalités de marquage et d'étiquetage . . . . . 430

VI. Perspectives du marché et recommandations . . . . . 430

CHAPITRE DEUX: POSSIBILITES DE COMMERCIALISATION EN EGYPTE . . . . . 432

I. L'offre et la demande . . . . . 432
A. Introduction . . . . . 432
B. Taille du cheptel . . . . . 433
C. Production de viande . . . . . 434
D. Importations . . . . . 438



Previous Page Blank

Page

E. Consommation apparente . . . . . 441

II. Caractéristiques du marché . . . . . 442
A. Préférences des consommateurs . . . . . 442
B. Besoins du marché . . . . . 443
C. Fixation/majoration/subvention des prix . . . . . 443
D. Concurrence . . . . . 444
E. Promotion . . . . . 445

III. Circuits commerciaux d'importation . . . . . 445
A. Généralités . . . . . 445
B. Agents . . . . . 446

IV. Distribution . . . . . 447
A. Ports . . . . . 447
B. Installations d'entreposage . . . . . 447
C. Distribution à l'intérieur du pays . . . . . 447
D. Installations pour les communications avec les pays sahéliens . . . . . 448

V. Accès au marché . . . . . 449
A. Pratiques commerciales et réglementation concernant l'importation . . . . . 449
B. Restrictions quantitatives et droits de douane . . . . . 450
C. Réglementations vétérinaires et sanitaires . . . . . 450
D. Autres conditions . . . . . 451

VI. Perspectives pour le marché et recommandations . . . . . 451

CHAPITRE TROIS: LIBYE . . . . . 454

I. L'offre et la demande . . . . . 454
A. Introduction . . . . . 454
B. Population animale . . . . . 454
C. Production de viande . . . . . 455
D. Importations . . . . . 455
E. Consommation apparente . . . . . 458

II. Caractéristiques du marché . . . . . 460

III. Circuits commerciaux d'importation . . . . . 461

IV. Accès au marché . . . . . 463

V. Perspectives du marché et recommandations . . . . . 464

CHAPITRE QUATRE: AUTRES MARCHES EVENTUELS . . . . . 465

I. Koweït . . . . . 465
A. L'offre et la demande . . . . . 465
B. Caractéristiques du marché . . . . . 467
C. Circuits commerciaux d'importation et accès au marché . . . . . 468
D. Perspectives du marché et recommandations . . . . . 469

II. Arabie saoudite . . . . . 470
A. L'offre et la demande . . . . . 470

Page

B. Caractéristiques du marché . . . . . 471
C. Circuits commerciaux d'importation et accès au marché . . . . . 472
D. Perspectives du marché et recommandations . . . . . 473

III. Emirats arabes unis . . . . . 473
A. L'offre et la demande . . . . . 473
B. Caractéristiques du marché . . . . . 474
C. Circuits commerciaux d'importation et accès au marché . . . . . 475
D. Perspectives du marché et recommandations . . . . . 476

LISTE DES TABLEAUX


| Tableau | | Page |
|---|---|---|
| 1.1 | Algérie: Taille du troupeau, 1968-1978 | 411 |
| 1.2 | Algérie: Production de viande, 1968-1978 | 413 |
| 1.3 | Algérie: Importations de viande/bétail,1968-77 | 414 |
| 1.4 | Algérie: Consommation apparente de viande de boeuf/mouton/volaille, 1968-1977 | 417 |
| 1.5 | Algérie: Consommation annuelle de viande par habitant | 418 |
| 1.6 | Algérie: Prix de la viande au détail dans le Grand-Alger | 421 |
| 1.7 | Algérie: Prix de la viande au détail, 1978-79 | 421 |
| 1.8 | Algérie: Importations de viande, 1977 | 423 |
| 1.9 | Algérie: Production halieutique | 424 |
| 1.10 | Algérie: Système global de droits de douane appliqué à la viande bovine | 429 |
| 2.1 | Egypte: Taille du cheptel, 1968-1978 | 433 |
| 2.2 | Egypte: Production de viande, 1968-1978 | 435 |
| 2.3 | Egypte: Demande en viande jusqu'à 1980 et 1985 | 436 |
| 2.4 | Egypte: Prévisions pour la demande de viande à l'horizon 1985 | 437 |
| 2.5 | Egypte: Importations de viande/bétail, 1968-77 | 439 |
| 2.6 | Egypte: Consommation apparente de viande bovine/ovine et de volailles, 1968-1977 | 441 |
| 3.1 | Libye: Population animale, 1968-1978 | 456 |
| 3.2 | Libye: Production de viande, 1968-1978 | 456 |
| 3.3 | Libye: Importations de viande/bétail, 1968-77 | 457 |
| 3.4 | Libye: Consommation apparente de viande bovine, de mouton et de volaille, 1968-77 | 459 |
| 3.5 | Libye: Prévisions de la demande de viande, 1985 | 459 |
| 4.1 | Koweït: Importations de viande/bétail, 1968-1977 | 466 |
| 4.2 | Arabie saoudite: Consommation annuelle de viande par habitant | 470 |

## NOTE SUR LES TAUX DE CHANGE ET LA TERMINOLOGIE

A moins qu'il ne soit autrement précisé, toutes les expressions en dollars expriment des dollars des Etats-Unis et les tonnes sont des tonnes métriques.

| | Devises (= 1 dollar de 1978) | |
|---|---|---|
| Algérie | dinar (DA) | 3,96 |
| Egypte | livre (LE) | 2,55 |
| Koweït | dinar (DK) | 3,63 |
| Libye | dinar (DL) | 3,37 |
| Arabie saoudite | rial (RS) | 3,39 |
| Emirats arabes unis | dirham | 3,87 |

SOURCE : Fonds monétaire international, International Financial Statistics, juillet 1979.

### Tableaux

Les chiffres présentés dans les tableaux ne correspondent pas nécessairement aux sommes en raison des arrondissements.

En raison de la rareté des informations exactes et à jour de source nationale, une partie importante des données est tirée des publications annuelles de la FAO et de statistiques plus récentes mais non publiées. Il convient cependant de noter que nombre de ces données sont établies à partir d'estimations provisoires ou de prévisions.

Un tiret (-) indique que le montant est nul ou illisible.

Les lettres "n.d." indiquent que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas enregistrées séparément.

# INTRODUCTION

La présente étude des possibilités de commercialisation au Proche-Orient et en Afrique du Nord pour la viande et les produits dérivés s'intègre à un programme d'aide aux pays sahéliens réalisé par le Centre du commerce international CNUCED/GATT, et est financée par les pouvoirs publics de la Norvège. Des recherches ont été menées à partir des bureaux de Genève et Rome sur les marchés sélectionnés, accompagnées de visites sur le terrain en Algérie et en Egypte. Les autres pays inclus dans l'étude en cause sont l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, l'Arabie saoudite et les émirats arabes unis.

L'étude a eu pour objectif principal d'examiner :

- la situation de l'offre et de la demande pour les produits de l'élevage ;
- les tarifs douaniers, quotas, réglementations sanitaires et l'incidence des facteurs sociologiques ;
- la structure des importations ;
- les structures de distribution et de prix.

L'objectif général de l'étude a été d'identifier les marchés potentiels pour la viande en provenance du Sahel. Les principaux marchés du Proche-Orient et d'Afrique du Nord sont examinés à l'aide d'informations sur la situation et les besoins du marché, les possibilités de commercialisation et les pratiques commerciales de ces pays.

INTRODUCTION

## I. Résumé des conclusions et recommandations

### A. La demande

Quantitativement, les huit marchés sélectionnés pour la présente enquête, menée tant à partir des bureaux que sur le terrain, présentent un potentiel considérable pour les fournisseurs éventuels de viandes bovine et ovine. Les importations totales de viande pour 1977 se sont élevées à 398.000 tonnes, pour une valeur de 701 millions de dollars, et ont poursuivi leur hausse en 1978 et 1979.

A moyenne et longue échéance, il est peu probable qu'aucun de ces pays soit en mesure de satisfaire la demande par la production nationale, à l'exception peut-être du secteur de la volaille dans certains pays. Qualitativement, il existe une demande et un marché pour la viande africaine, notamment les viandes d'agneau et de mouton. La majorité des marchés sélectionnés importent de la viande sous des formes diverses : désossée et non désossée, fraîche, réfrigérée et congelée, ainsi que du bétail destiné à être abattu sur place. Il existe également un marché plus limité pour les produits transformés, parmi lesquels le boeuf de conserve, la viande de mouton salée et la mortadelle.

Les qualités de saveur et de maigreur de la viande africaine, notamment de mouton et d'agneau, sont largement appréciées dans les marchés du Proche-Orient, et elle se vend souvent aux meilleurs prix. Il existe également une préférence marquée pour la viande des animaux fraîchement abattus, bien que les importations de viande congelée continuent d'augmenter. Les traditions musulmanes, et leur application aux coutumes de l'abattage, s'observent dans la plupart des pays sahéliens exportateurs, et les importateurs potentiels y voient un facteur favorable.

### B. Contraintes

Les principales contraintes imposées à l'établissement de liens commerciaux efficaces avec la majorité de ces marchés sont :

1) les mauvais circuits de distribution entre les pays exportateurs, qui sont généralement dépourvus de débouchés maritimes, et les marchés envisagés ;

2) la hausse du fret liée au problème énergétique actuel ;

3) la concurrence internationale à grande échelle et les activités promotionnelles de l'Australasie et de l'Amérique du Sud ;

4) la réputation généralement mauvaise des fournisseurs africains en termes d'instabilité des prix, du contrôle de qualité, des livraisons et des obligations contractuelles générales ;

5) la demande croissante pour les normes hygiéniques et sanitaires internationales telles qu'elles sont appliquées par les fournisseurs internationaux traditionnels de bétail et de viande.

6) la réclamation de facilités de crédit supplémentaires, déjà offertes par de nombreux concurrents de taille ;

7) l'absence d'informations commerciales à jour, d'organisation promotionnelle et de liens commerciaux avec les marchés cibles.

C. Recommandations

En dépit des possibilités commerciales évidentes offertes par l'Iran, l'Irak, le Koweït, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, la nature libérale, souvent fragmentaire, des opérations commerciales dans la plupart de ces pays laisse entrevoir la possibilité d'établir des liens commerciaux épisodiques plutôt que continus. L'Iran et l'Irak sont cependant munis d'une organisation centrale, en ce qui concerne les importations de viande, et il est possible que ces deux pays offrent de meilleures possibilités de communication. Toutefois, malgré les aspects positifs de la situation, les difficultés géographiques et de transport, ajoutées aux facteurs économiques et autres, étudiées dans les enquêtes individuelles de pays, laissent présager des obstacles majeurs viv-à-vis de la concurrence actuelle.

De par sa relative proximité géographique, et par la croissance de son marché, l'Egypte se présente comme une possibilité plus attrayante. Nombre de contraintes examinées plus haut s'appliquent néanmoins dans le cas de l'Egypte. L'aggravation des problèmes économiques, prévisibles à la lueur des récents événements dans la région, suggèrent la nécessité de mettre encore davantage l'accent sur la question critique des prix et des crédits, à moins qu'on ne puisse établir une forme d'échanges bilatéraux.

Le plus gros marché potentiel existe probablement en Algérie et en Libye, malgré la rupture occasionnelle des communications entre les fournisseurs potentiels du Sahel et ces deux pays. L'un et l'autre possèdent des centrales d'achat contrôlées par l'Etat, et certains liens commerciaux officiels et officieux existent ou ont existé, et il est fortement recommandé de les reprendre ou de les prolonger afin d'assurer la poursuite des échanges en viande et bétail. Le renchérissement des coûts de transport impose d'étudier la possibilité d'utiliser pleinement les chargements de retour, bien que le commerce saisonnier des fêtes religieuses puisse être moins affecté du fait des prix traditionnellement plus élevés pendant cette période.

Avec la préférence pour le bétail ou la viande fraîche ou réfrigérée, la priorité devrait être accordée au commerce avec les pays voisins, sous réserve qu'il existât une certaine garantie de la compétitivité des prix, du contrôle de qualité et de régularité des approvisionnements. Bien qu'ils ne soient en aucun cas les plus gros importateurs des pays sélectionnés, l'Algérie et la Libye semblent offrir des possibilités réalistes, notamment en ce qui concerne le lancement d'opérations continues à petite échelle dans le secteur de la viande et de l'élevage.*

---

*Note du rédacteur : Le Mali a fait une expédition expérimentale de carcasses de boeuf congelées à destination de l'Algérie en 1978 et est associé avec la Libye pour l'expédition de viande bovine de Gao vers ce pays. Le Mali exporte également une certaine quantité d'animaux vifs vers l'Algérie : 17.200 petits ruminants en 1977. Se reporter au rapport de Delgado sur le Mali, au Tome III de la présente étude, p. 458-62-64, 495-suite.

## CHAPITRE PREMIER

## POSSIBILITES DE COMMERCIALISATION EN ALGERIE

### I. L'offre et la demande

#### A. Introduction

Malgré son essor économique et l'augmentation de ses réserves sous le flux des revenus pétroliers, l'Algérie continue d'éprouver des difficultés dans le secteur agricole. Avec une population maintenant supérieure à 18 millions d'habitants, et croissant au rythme de 3,6 pour cent par an, il est peu probable que l'Algérie puisse répondre à sa demande en viande à court et moyen terme à l'aide de ses seules ressources.

Les objectifs à court terme comprennent l'auto-suffisance industrielle et agricole, mais on affirme que les importations de produits alimentaires absorbent 30 pour cent des revenus pétroliers. On estime par ailleurs que ce chiffre pourrait atteindre 50 pour cent, à moins de faire un meilleur usage des terres disponibles. L'irrigation devrait couvrir quelque 500.000 ha d'ici à 1980, mais il sera indispensable de majorer les dépenses dans le secteur agricole pour obtenir une amélioration rapide de la conjoncture de l'offre nationale.

Il existe une tendance croissante à s'écarter de l'agriculture pour s'orienter vers les complexes industriels en plein essor. La production et la mise en valeur de l'agriculture sont, par ailleurs, compliquées par l'existence de plusieurs systèmes dans le pays : les secteurs public, coopératif et privé. Plus de 90 pour cent du cheptel national est aux mains d'exploitants privés. La plupart d'entre eux possèdent moins de 12 hectares, quelques animaux de trait et laitiers. Ils emploient des techniques d'élevage traditionnelles, accompagnées de matériel tout aussi usager, donc, il est difficile d'envisager des politiques gouvernementales capables d'avoir une forte incidence à court terme. Les pouvoirs publics ont cependant réussi à introduire certains contrôles dans le secteur de l'Etat, lesquels ont été assortis de stratégies d'importation visant à contenir et stabiliser les prix de la viande au détail.

B. Bétail

L'effectif est passé de 985.000 têtes en 1968 à 1.166.000 têtes en 1978. Le cheptel se répartit en 705.000 vaches et 605.000 bêtes de race locale à faible rendement, appartenant aux exploitants du secteur traditionnel. On estime que le surpâturage et les années successives d'extrême sécheresse ont freiné la croissance du troupeau, y compris les ovins. Ces derniers ont atteint 11 millions de têtes en 1978, et on s'attend à une amélioration à la suite des précipitations importantes de 1978/1979.

La politique délibérée de réduction du nombre de caprins afin de protéger les pâturages surchargés est désormais assouplie, et les effectifs ont atteint leur précédent niveau de 2,5 millions de têtes, comme l'indique le Tableau 1.1.

Ainsi qu'on le verra plus bas, ces effectifs sont insuffisants pour satisfaire la demande nationale. Même les projections des effectifs et des poids carcasses supérieurs établies par la FAO en ce qui concerne la demande de viande pour 1985 laissent un déficit de 30.000 à 50.000 tonnes pour une population qui devrait atteindre 21,7 millions d'habitants d'ici là.

TABLEAU 1.1

ALGERIE: TAILLE DU TROUPEAU, 1968-1978
(milliers de têtes)

| | 1968 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
|---|---|---|---|---|---|
| Bovins | 985 | 1.002 | 1.015 | 1.130 | 1.166 |
| Buffles | nil | nil | nil | nil | nil |
| Ovins | 7.534 | 9.773 | 9.337 | 10.299 | 10.535 |
| Caprins | 2.515 | 2.269 | 2.242 | 2.422 | 2.519 |
| Porcins | 2 | 4 | 4 | 4 | 4 |
| Chameaux | 173 | 155 | 141 | 145 | 147 |
| Volaille | 12.600 | 16.000 | 16.500 | 16.900 | 17.572 |

SOURCE: Bulletins annuels de production et données non publiées de la FAO.

Les effectifs bovins devraient atteindre entre 1,58 et 1,64 million de têtes d'ici à 1985, bien que les effectifs d'ovins et de caprins ne soient pas censés se développer à un rythme aussi soutenu. Les projections établies à leur sujet vont de 11,85 à 13,57 millions de têtes.

Seule la production avicole devrait s'accroître au rythme de la demande, tandis que les produits des autres animaux devront être complétés par des importations. Le coût de ces importations devra certainement être absorbé par la hausse des revenus pétroliers, éventuellement après la fin de ce siècle.

C. Production de viande

Une contrainte majeure à l'accroissement plus rapide de la production de viande rouge est que les animaux sont fréquemment abattus avec un poids carcasse insuffisant, soit parce qu'ils sont trop jeunes, soit parce qu'ils sont trop âgés. L'Etat met par ailleurs progressivement sur pied un système de parcs d'embouche pour un engraissement supplémentaire. La résistance est également manifeste dans le secteur de l'Etat où l'intérêt pour les céréales et autres cultures, au rendement supérieur, est plus élevé. On a cependant reconnu le besoin d'instaurer de meilleurs facteurs d'incitation pour les éleveurs sous forme de hausses de prix pratiqués par les centrales d'achat nationalisées.

La production de viande bovine est essentiellement concentrée dans le littoral du nord. Les caprins, ovins et chameaux se rencontrent plus à l'intérieur des terres, et sont élevés selon les méthodes nomades traditionnelles adaptées à l'aridité du relief. Ils servent également à alimenter les principales zones urbaines du nord ainsi que la demande croissante pour les viandes d'agneau et de mouton.

Comme l'indiquent les chiffres du Tableau 1.2, la production n'a suivi entre 1975 et 1978 qu'une croissance relativement faible, à l'exception possible des volailles. Les services commerciaux en Algérie signalent néanmoins un chiffre nettement supérieur aux estimations de la FAO pour la production nationale. Ils ont évalué à 400.000 le nombre de têtes de bétail bovin abattues en 1978, produisant quelque 40.000 tonnes de viande bovine, et à 6 millions le nombre d'ovins, agneaux compris (1,8 million pour la principale fête religieuse), pour une production avoisinant 120.000 tonnes de

TABLEAU 1.2

ALGERIE: PRODUCTION DE VIANDE, 1968-1978
('000 tonnes)

| | 1968 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
|---|---|---|---|---|---|
| Total des viandes | 95 | 126 | 134 | 134 | 137 |
| dont: | | | | | |
| Bovins/buffles | 21 | 28 | 29 | 29 | 29 |
| Ovins;caprins | 42 | 55 | 60 | 57 | 58 |
| Porcins | n.d. | | | | |
| Volailles | 27 | 36 | 38 | 40 | 42 |

SOURCE: Rapports annuels de production et données non publiées de la FAO.

viande. Malgré l'écart apparemment marqué entre ces chiffres, les sources françaises confirment toutefois la nécessité de compléter la production nationale par des importations (15.000 tonnes de viande bovine et 1.500 tonnes de viande ovine en 1978).

D. Importations

Les derniers chiffres officiels fournis par les sources algériennes remontent à 1977, comme ceux de la FAO. Les échanges et d'autres sources semblent néanmoins indiquer une hausse de 100 pour cent des importations de viande bovine (passant à 15.000 tonnes), et de près de 300 pour cent (passant à 1.500 tonnes) pour la viande ovine en 1978. On pense que certains de ces chiffres comprennent le bétail importé et abattu en Algérie. Les données de la FAO pour la période 1968-1977 (voir Tableau 1.3) suggèrent l'importance du changement structural des importations.

Bien que cette structure ait été quelque peu irrégulière, les années 1975 à 1977 ont marqué la hausse des viandes fraîche/réfrigérée/congelée, notamment dans le cas de la viande bovine (passant de 97 tonnes à 7.000 tonnes). Cette période s'est également accompagnée du relèvement des importations de viande de conserve, bien que les importations de bétail vif soient tombées de 5.755 à 4.600 têtes, aucune trace d'importations d'ovins vifs n'apparaissant après 1975.

TABLEAU 1.3

ALGERIE: IMPORTATIONS DE VIANDE/BETAIL, 1968/1977
Quantité (Q): tonnes
Valeur (V): milliers de dollars

| | "SITC" Code | 1968 | | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Q | V | Q | Q | Q | Q | Q | V |
| Total viande fraîche/réfrigérée/congelée | 011 | 1.128 | 1.162 | - | - | 97 | 3.564 | 7.400 | 14.860 |
| dont: | 011,1 | 1.000 | 1.000 | - | - | 97 | 3.207 | 7.000 | 14.000 |
| Boeuf frais | 011,2 | - | - | - | - | - | 357 | 400 | 860 |
| Mouton frais | 011,4 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Volaille fraîche | 013 | 556 | 572 | 1 | 466 | 47 | 1.243 | 1.800 | 2.400 |
| Conserve (n.e.s.) | 001,1 | 7.092 | 3.931 | 3.203 | 937 | 5.755 | 4.567 | 4.600 | 5.500 |
| Bovins (têtes) | 001,2 | 4.362 | 103 | 16.142 | 18.839 | 181 | - | - | - |
| Ovins/caprins (têtes)[a] | | | | | | | | | |

SOURCE: Annuaires de commerce de la FAO et données non publiées.
(n.e.s. - mentionné nulle part)

La France a été, et est toujours, un important fournisseur de viande, de produits de boucherie et de bétail. Des sources françaises fournissent également une ventilation plus detaillée des types de viandes importées par l'Algérie, non fournie par les statistiques officielles algériennes. Une part comparativement faible de viande a été importée par le passé sous forme desossee, car les consommateurs préfèrent toujours que la viande soit découpée de la carcasse au moment de l'achat. De même, des quantités inférieures de viande ont été importées par le passé sous forme congelée, en raison de :

(i) l'insuffisance des installations d'entreposage frigorifique ;

(ii) des préférences des consommateurs ;

(iii) la peur que l'abattage ne se soit pas déroulé selon les rites islamiques.

Toutefois, le boeuf congelé a été et est toujours importé. Des listes de prix pour différents types/morceaux sont offerts dans les magasins algériens, illustrant les bas prix entraînés par cette marchandise. Parfois, cependant, seule la viande fraîche paraît être en vente. On a conclu que le principal consommateur de boeuf congelé importé (ou en boîte) était l'Armée, bien qu'aucun chiffre officiel ne soit disponible.

Les produits importés de France sont essentiellement expédiés frais ou congelés sous forme de morceaux entiers et de quartiers compensés, avec une répartition approximativement égale entre les animaux de catégorie "A" et de catégorie "N" (selon le mode de classification français), le plus souvent des jeunes bovins d'un poids carcasse de 280 à 320 kg, ou des génisses (surtout l'été) de 260 à 290 kg, bien que les chiffres de 1977 indiquent surtout des vaches. L'Algérie importe également une viande de qualité inférieur, destinée pour l'essentiel aux secteurs industriel et institutionnel, pour lesquels le prix est généralement l'élément déterminant.

On ne s'étonnera pas que la plus grande part des importations s'effectue en provenance de la France, en raison de l'excellent réseau de communications qui relie les deux pays, notamment entre Alger et Marseille. Un service d'expédition maritime régulier permet, grâce à un système efficace de chargement et déchargement des camions frigorifiques, d'assurer le transport des marchandises

de manière rapide et relativement peu coûteuse tout en réduisant les manipulations. Certains abattoirs français sont, par ailleurs, spécialement adaptés au marché algérien, disposant d'un abatteur algérien sur place pour abattre les animaux suivant le rite.

Il convient de noter que les importations font toujours l'objet d'un strict contrôle des prix en raison de leur taux de croissance rapide, et sont frappées de droits de douane élevés lorsqu'on estime qu'elles ne sont pas indispensables. Bien qu'on ne dispose généralement pas de données détaillées sur les autres sources d'approvisionnement, on a relevé 266 tonnes d'importation de viande bovine en provenance de Roumanie en 1976, au prix de 7,10 DA le kg contre 8,00 DA pour la marchandise française, et on a vu que l'Europe de l'Est était encore un fournisseur essentiel en 1977.

Les importations de viande ovine ne sont, à l'heure actuelle, pas très élevées (bien qu'une quantité d'animaux vifs franchissent probablement les frontières des pays voisins sans être enregistrés) en dépit de la préférence des consommateurs pour ce type de viande. Cela peut s'expliquer par le désir de limiter la quantité totale de viande importée et par la préférence marquée pour le goût et la faible teneur en graisse des animaux élevés sur place.

E. Exportations

Bien que jusqu'à 1971 d'importantes quantités de viande aient été exportées, de viande ovine en particulier, seule la viande de porc a été exportée entre 1974 et 1976, à laquelle s'ajoutaient des expéditions de viande de cheval à destination du marché français.

F. Consommation apparente

Bien que les données pour la période 1968-1977 indiquent une préférence continue pour les viandes de mouton et d'agneau, dont l'essentiel provient du troupeau local, les chiffres officiels fournis pour la viande et le bétail importés concernent essentiellement la viande bovine. Les chiffres de consommation pour la période en question traduisent toutefois une croissance accélérée de l'offre et de la demande en volaille, comprise dans la hausse de 50 pour cent enregistrée par la consommation totale de viande entre 1968 et 1977 :

TABLEAU 1.4

ALGERIE: CONSOMMATION APPARENTE DE VIANDE

DE BOEUF/MOUTON/VOLAILLE, [a] 1968-1977

(tonnes)

| | 1968 | 1975 | 1976 | 1977 |
|---|---|---|---|---|
| Boeuf/buffle | 22.000 | 28.097 | 32.207 | 36.000 |
| Mouton/chèvre | 42.000 | 55.000 | 60.357 | 57.400 |
| Volaille | 27.000 | 36.000 | 38.000 | 40.000 |
| Total | 91.000 | 119.097 | 130.554 | 133.400 |

SOURCE : Annuaires de la FAO sur les échanges et la production, et données non publiées.

[a]A l'exception des abats comestibles et des produits transformés importés.

Les prévisions de la FAO pour la demande de 1985 suggèrent que la demande totale pourrait atteindre 289.000 tonnes. Ce chiffre comprend 58.000 tonnes pour la viande de boeuf et de veau, 108.000 pour la viande de mouton et d'agneau et 123.000 pour la volaille. On prévoit que seul le secteur avicole permettra d'atteindre l'autosuffisance, tandis qu'il pourrait apparaître un déficit brut de 17.000 tonnes de viande bovine et de 35.000 tonnes de viande ovine.

La hausse de la consommation, surtout en volaille, apparaît plus clairement si on compare la consommation annuelle par habitant entre 1972 et 1974 avec les prévisions de la FAO pour 1985.

Bien que ces projections de la FAO pour 1985 n'indiquent qu'une faible croissance du niveau annuel de la consommation par habitant des viandes ovine et bovine (de 3,5 kg à 4-5 kg par habitant pour la viande ovine, et de 1,8 à 2,1-2,7 kg pour la viande bovine), une enquête récemment réalisée par la France sur la demande en viande bovine indique une intensification du goût manifesté pour cette dernière. On s'attend cependant à un doublement, voire davantage, de la consommation de produits avicoles au cours de la même période.

TABLEAU 1.5

ALGERIE: CONSOMMATION ANNUELLE DE VIANDE PAR HABITANT

| | 1972-74 | 1985 (projection de base) | 1985 (suppose une croissance économique plus rapide) |
|---|---|---|---|
| Viande de boeuf/veau | 1,8 kg | 2,1 kg | 2,7 kg |
| Mouton/agneau | 3,5 kg | 4 kg | 5 kg |
| Volaille | 2,2 kg | 4,4 kg | 5,6 kg |
| Total | 7,5 kg | 10,6 kg | 13,3 kg |

## II. Caractéristiques du marché

### A. Préférences des consommateurs

Il subsiste une préférence marquée pour toutes les formes de viande de mouton/agneau, malgré la hausse de la consommation de viandes bovine et avicole, notamment dans les principaux centres urbains où les habitudes alimentaires gagnent en sophistication, et où l'on trouve du steak à cuire sur le gril ou à la poêle à des prix de l'ordre de ceux du traditionnel gigot d'agneau, jusqu'à présent plus onéreux. Mais à l'exception des morceaux de choix de viande bovine, la viande d'agneau et de mouton est encore la plus fortement demandée, et reste plus chère que les précédentes. L'approvisionnement des collectivités exerce également une influence sur les modes alimentaires et les quantités consommées, puisque la viande bovine et le poulet constituent des alternatives à meilleur marché. Un autre facteur important est le déséquilibre de la consommation provoqué par les fêtes religieuses musulmanes traditionnelles, sur lesquelles on a estimé qu'environ 25 ou 30 pour cent de la consommation annuelle de nombreuses familles sont concentrés.

Alors que l'on avait tendance à cuire la viande destinée aux plats traditionnels de manière identique, en la faisant mijoter avec des céréales et des légumes, on s'habitue progressivement à la faire griller ou frire, à en croire le nombre de bouchers qui vendent les morceaux destinés à cet usage. La viande sert également à la préparation de brochettes, de saucisses et de hachis. Dans les grandes villes telles qu'Alger, on peut aussi se procurer des plats préparés tels que du poulet cuit au barbecue prêt à emporter.

Bien que les magasins contrôlés par la Société nationale des nouvelles galeries algériennes (SNNGA) vendent des morceaux de viande réfrigérée d'importation ainsi que des morceaux découpés à même la carcasse, à des prix souvent meilleur marché qu'ailleurs, le petit boucher de quartier garde en général sa propre clientèle et propose souvent un meilleur choix. On découpe généralement la viande ovine à même la carcasse entière, suspendue à un crochet, alors que la viande bovine est découpée à partir du quartier suspendu. Les excès de gras sont habituellement ôtés, et les abats, la tête et les pieds sont tous offerts gratuitement.

B. Besoins du marché

On a évoqué plus haut les exigences de qualité qui sont imposées par les sociétés d'importation sous la tutelle de l'Etat, mais il convient d'ajouter que la hausse du revenu disponible pourrait accroître la demande pour des morceaux de viande bovine encore plus spécifiques. Les importations étant entièrement contrôlées par des organismes publics, il est difficile de prévoir l'évolution à long terme des procédures actuelles.

Les normes en vigueur pour la viande et les produits dérivés d'importation sont généralement celles reconnues par le commerce international de la viande, la viande et les volailles congelées étant emballées en cartons doublés de polyéthylène et la viande carcasse protégée par de la toile à sac lorsqu'elle est livrée fraîche, réfrigérée ou congelée. Les spécifications incluses dans les contrats individuels mentionnent généralement l'âge des bovins (bouvillons/génisses) et ovins (moutons/agneaux) devant être importés, et la viande bovine carcasse est généralement répertoriée suivant la classification française. On exige une mince couverture graisseuse pour toutes les importations, et le rendement de la viande carcasse fait l'objet d'un examen rigoureux dans le cas de nouveaux fournisseurs.

C. Politique des prix

Le principal objectif de l'Office national des aliments du bétail (ONAB) a été la stabilisation des prix de la viande. Il semble que cet objectif ait été essentiellement atteint au cours des trois ou quatre dernières années, bien que parfois au détriment de prix acceptables pour les producteurs. Le rôle dit stabilisateur de l'organisme s'est fait sentir par son aptitude à pénétrer le marché national lorsqu'une intervention s'imposait. Il est,

par exemple,en mesure de contrôler le flux des animaux à abattre, si cela s'impose, en augmentant l'offre sur le marché lorsque les prix des bouchers indépendants se sont trop élevés. Le système a néanmoins eu pour effet d'inhiber le producteur, qui est peu incité par le faible rendement obtenu à l'heure actuelle à élever du bétail.

Dans les magasins tant indépendants que d'Etat, les prix sont en général affichés, mettant en évidence la différence entre la viande locale et importée. On trouve rarement les deux à la fois, et on trouve fréquemment des listes de prix séparées pour la viande (i) locale, (ii) française et (iii) congelée. Les marchands indépendants de volailles affichent également un prix du jour, qui subit souvent des variations d'une boutique à l'autre. De nombreux produits, tels que le lapin et le canard, ne sont pas toujours disponibles.

Il n'a pas été possible d'obtenir des informations sur les augmentations et les marges pratiquées dans le secteur de l'élevage indépendant, et la majorité des animaux sont achetés à titre privé directement au producteur par les marchands de bétail, sans être pesés et "à l'unité". On achète également les animaux sur les nombreux marchés à bétail, où le prix est déterminé par la concurrence et les préférences de la clientèle au niveau du détail. Il est également possible à l'ONAB, en principe, de négocier une modification des droits de douane et des quantités de viande importées afin d'accélérer la baisse des prix. On pourrait enfin développer l'usage des subventions en cas de hausse trop brutale des cours mondiaux.

D. Prix au détail

Il est possible d'apprécier la relative stabilité du niveau des prix en comparant les prix au détail moyens pour 1976 dans la zone du "Grand-Alger", publiés par le Bulletin trimestriel de statistique, avec les prix affichés au détail en avril 1979 :

Un nombre croissant de bouchers à Alger, estimé à plus de 700, ajoute de la valeur en offrant quelques morceaux de choix à des prix élevés, par exemple du filet et du gigot à 40 DA le kg, bien qu'on puisse se les procurer ailleurs à 30 DA. Les abats rouges se vendent jusqu'à 45 DA le kg, alors que la viande bovine hachée se touve à 22 DA le kg, le canard à 20 DA et le lapin entre 25 et 30 DA. Le choix se fait le plus souvent entre :

TABLEAU 1.6

ALGERIE: PRIX DE LA VIANDE AU DETAIL DANS LE GRAND-ALGER

(DA par kg)

| | | 1976 | 1977 | 1979 | Congelée |
|---|---|---|---|---|---|
| Viande bovine: | steak | 31,7 | 37,11 | 30 - 34 | 28 |
| | côtes | 24,85 | 27,12 | 18 - 22 | 16 |
| Viande ovine: | cuisse | 31,18 | 33,94 | 30 - 34 | 26 |
| | épaule | 28,47 | 33,94 | 24 - 28 | 20 |
| Poulet | | 11,11 | 10,86 | 11,5-13 | n/d |

TABLEAU 1.7

ALGERIE: PRIX DE LA VIANDE AU DETAIL, 1978-1979

(DA par kg)

| | Fraîche | Congelée |
|---|---|---|
| Viande bovine | | |
| Quartier arrière | 32 | 28 |
| Faux-filet | 32 | 28 |
| Rôti | 26 | 24 |
| Daube | 26 | 20 |
| Filet | 40 | 36 |
| Côte | 22 | 16 |
| Hachis | 22 | - |
| Poulet | 11,50 | - |
| Viande ovine | | |
| Cuisse/côtelette | 34 | 26 |
| Epaule | 34 | 25 |
| Poitrine/échine | 32 | 20 |

SOURCE: ONAB, Alger.

(i) morceaux de choix ;
(ii) viande désossée ;
(iii) viande non désossée.

Les boutiques contrôlées par l'ONAB affichent actuellement de nouveaux prix, datés du 17 octobre 1978, avec des prix de gros de 32 DA le kg, suivis d'une liste détaillée des morceaux et de leurs prix :

La prolifération des boucheries suggère que les marges se situent à un niveau satisfaisant. On pense cependant que l'ONAB entend contrôler tous les aspects de la commercialisation et de la distribution, du producteur au détaillant, marquant l'effort des autorités algériennes pour réduire l'importance et les profits des "intermédiaires".

E. Concurrence

Les données d'importation des dernières années illustrent la volonté de l'Algérie de s'approvisionner auprès d'un plus grand nombre de pays, en plus ou moins grandes quantités, de la CEE, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est, et seulement à de rares occasions auprès de ses voisins africains, allant au plus offrant. La France a détenu une part prédominante du commerce d'importation de bétail vif et de viande fraîche ou congelée, bien que sa part de marché ait subi des fluctuations d'une année à l'autre. Toutefois, grâce à de récentes négociations engagées avec la CEE pour relever les quotas de produits agricoles algériens à l'exportation et à l'amélioration du climat politique entre la France et l'Algérie, il est possible que les liens commerciaux entre les deux pays soient renforcés à l'avenir. On prévoit néanmoins que les échanges en viande bovine risquent d'être affectés par la hausse de la demande et le recul de la production européenne au cours des deux prochaines années, lorsque les subventions sur les échanges avec les pays tiers risquent d'être supprimés ou diminués.

Venant après la France, on trouvait en 1977 l'Argentine et la Roumanie au rang des plus gros exportateurs vers l'Algérie.

L'Algérie a également importé, en quantités beaucoup plus faibles, de la viande bovine et ovine de pays comme l'Islande, l'Irlande et l'Espagne.

TABLEAU 1.8

ALGERIE: IMPORTATIONS DE VIANDE,[a] 1977

(tonnes)

| | Viande bovine | Viande ovine |
|---|---|---|
| Argentine | 2.272 | 486 |
| France | 5.108 | - |
| Hongrie | 791 | 78 |
| Roumanie | 2.471 | 23 |
| Royaume-Uni | 127 | 1.041 |

[a]Fraîche/régrifférée/congelée.

F. Produits de substitution

La concurrence pour les importations de viande rouge viendra des volailles, pour lesquelles l'Algérie devrait atteindre le niveau d'auto-suffisance d'ici à 1985. La hausse des cours mondiaux de viande rouge pourrait accertuer encore davantage l'orientation vers cette autre source de protéines animales au facteur de convertibilité en fourrage le plus élevé. Il n'est pas possible d'obtenir des données spécifiques sur la consommation de viande de lapin, autre alternative qui sied au palais de l'Algérien, car les chiffres sur les volailles incluent généralement les lapins, tant en France qu'en Algérie. Parmi les autres catégories de viande consommées en faible quantité, on note la viande de chameau, essentiellement dans les régions les plus rurales du sud, et la viande chevaline, appréciée par la communauté des Français expatriés et une partie de la population algérienne, quoique ces deux types de viande ne concurrencent pas véritablement les viandes bovine et ovine.

Le poisson pêché en eaux territoriales constitue également une source de concurrence encore sous-exploitée. Les problèmes rencontrés par la flotte de pêche nationale, soit plus de 700 bateaux, ont empêché, malgré de nouvelles acquisitions, les prises d'atteindre les niveaux anticipés.

TABLEAU 1.9

ALGERIE: PRODUCTION HALIEUTIQUE

| | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 |
|---|---|---|---|---|---|
| Production (tonnes) | 28.338 | 31.205 | 35.709 | 37.693 | 35.122 |
| Valeur (1000 DA) | 48.975 | 64.795 | 89.906 | 104.505 | 133.289 |

G. Promotion

On ne trouve guère trace d'activités de promotion à quelque niveau que ce soit du commerce algérien de la viande, essentiellement parce que la viande fraîche produite localement fait l'objet de la plus grosse demande. Il semble que les files d'attente devant les magasins d'Etat fassent, à elles seules, une promotion suffisante. On ne voit en général ni panneaux ni autres formes de publicité dans les boucheries ou supermarchés.

## III. Circuits d'importation

Sous les auspices du Ministère de l'Agriculture, l'Office national des aliments du bétail (ONAB) a entrepris des importations de viande en 1975. Son importance s'est considérablement accrue depuis cette époque dans l'intention de contrôler et, en réalité, de nationaliser la production de viande rouge et le circuit de distribution en Algérie. En 1977, l'Office assurait déjà plus de 75 pour cent des besoins des principaux groupes industriels, et fournissait des boucheries expérimentales et un certain nombre de boucheries indépendantes dans le but d'éliminer les grossistes dans le secteur privé.

L'importante chaîne de distribution de détail dénommée Société nationale des nouvelles galeries algériennes (SNNGA) a joué un rôle prépondérant dans les activités de l'ONAB. Cet organisme a également lancé sa principale activité dans le secteur de la viande en 1975 avec l'objectif de faire baisser les prix de la viande alors en hausse. En 1977, il contrôlait 80 pour cent des importations de viande bovine vers l'Algérie, approvisionnant une trentaine de ses

47 magasins, mais également des boucheries indépendantes, et ce une grande partie de l'année.

Le système de contrôle des importations de bétail et de viande par les pouvoirs publics a amplement facilité les formalités à suivre par les exportateurs potentiels vers l'Algérie. Il est recommandé de passer par l'ONAB pour entrer directement en relation soit de la part des gouvernements, soit de celle des organisations de manufacture et de production. L'Article de loi No 78-02 (11 février 1978) interdit le recours à des agents par les exportateurs et cette loi est scrupuleusement observée. Les offres faites en réponse aux appels d'offres sont toujours suivies par l'organisme public après vérification des échantillons, taux de rendement et spécifications, si le produit et le prix se révèlent assez intéressants.

## IV. Distribution

### A. Installations portuaires, d'entreposage et distribution intérieure

Les installations portuaires sont constamment agrandies, et en dépit de goulets d'étranglement occasionnels, les importations de produits alimentaires reçoivent en général la priorité. Dans son intention d'user de sa propre flotte moderne et en pleine expansion pour contrôler 50 pour cent de ses importations et exportations, l'Algérie offre plusieurs possibilités. Grâce aux principales liaisons régulières assurant le transport de passagers et de marchandises avec la France, cette dernière est particulièrement bien placée pour le ravitaillement en viande, sous toutes ses formes. De grands containers de 15/20 ton. sont généralement chargés à Marseille de cargaisons frigorifiques, et sont livrés en 24 heures à destination ou dans les chambres froides des abattoirs, principalement dans la région d'Alger. Le coût de ce mode de transport moderne "Roll on/Roll off" est d'environ 17.000 francs par container (1979). Bien qu'il ne soit pas généralisé, l'entreposage frigorifique est en général jugé satisfaisant pour le niveau actuel des importations, et la capacité totale est estimée à quelque 34.000 tonnes.

L'ensemble des 250 abattoirs est loin de posséder de telles installations d'entreposage, mais nombre d'entre eux possèdent un potentiel d'expansion. L'ONAB/SNNGA distribue la viande importée

à la plupart des détaillants et autres points de vente, bien qu'on ait également recours au transport coopératif. L'ONAB possède aussi ses propres équipes de bouchers dans les abattoirs municipaux.

Les boucheries indépendantes possèdent leurs propres moyens de transport ou font appel à la distribution de l'ONAB ou encore aux grossistes pour les produits fabriqués localement. Les principales zones de consommation sont situées au nord où les ports importants, notamment Alger et Oran, sont reliés par un bon réseau routier, et la distribution intérieure vers les principales zones de consommation pose peu de problèmes.

B. Moyens de communication avec les pays sahéliens

Les pays sahéliens utilisent déjà les ports ouest-africains pour l'essentiel de leur commerce d'importations et d'exportations, et bien que les moyens algériens d'expédition soient mieux employés dans les échanges bilatéraux avec l'Europe, les services de plus en plus efficaces de la Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAN) offrent également des possibilités de transport de viande et de bétail. Cette compagnie assure déjà des liaisons régulières avec des ports africains où il ne serait peut-être pas possible d'instaurer un service similaire à celui assuré, par exemple, entre le Golfe du Mexique et l'Australie pour le transport maritime de bétail et de viande réfrigérée ou congelée.

Air Algérie a également poursuivi l'expansion de son transport de passagers et de marchandises avec des vols réguliers à travers l'Afrique. C'est cependant la route transsaharienne, qui va jusqu'à Lagos sur la côte ouest-africaine et s'étend plus loin, qui offre les plus grandes possibilités d'échanges. Les transports routiers posent un certain nombre de problèmes en raison des distances et des conditions climatiques. L'institution d'un transport frigorifique régulier est cependant difficile à envisager à court terme, à moins que d'excellents services techniques d'appui ne soient mis en place.

L'ouverture de cet axe offre de réelles possibilités pour les principales liaisons par camion entre les deux zones, et des sources non officielles affirment qu'il existe déjà un transport important de bétail, abaissant le fret grâce à l'utilisation de camions effectuant le retour au Nigeria, par exemple, vers l'Algérie. Il se peut que de grandes quantités de bétail soient ainsi acheminées, mais

on ne dispose pas actuellement de données officielles pour appuyer ces affirmations. On ignore également dans quel état les animaux parviennent à destination.

## V. Accès au marché

### A. Pratiques commerciales/réglementation des importations

Les récentes lois interdisant l'emploi d'agents et d'autres intermédiaires, la nécessité d'établir des représentants permanents en Algérie et celle de travailler dans le contexte d'appels d'offres ont dissuadé un nombre d'exportateurs potentiels de créer ou de renouveler des liens commerciaux avec l'Algérie. Les exportateurs confirmés possédant une bonne connaissance du marché ont néanmoins trouvé les conditions fermes, mais justes. Des accords d'échanges bilatéraux pourraient garantir que les appels d'offres pour des produits de base spécifiques soient transmis aux pays exportateurs respectifs.

Les modalités de livraison sont précisées dans le dossier d'appel d'offres ainsi que d'autres spécifications, mais le caractère irrégulier des importations, notamment lorsqu'un exportateur s'efforce d'assurer des livraisons régulières, constitue un obstacle majeur aux échanges. L'Algérie travaille cependant souvent sur une base irrégulière. Elle achète au plus offrant afin de préserver ses devises étrangères. Elle est également disposée à acheter en plus faibles quantités aux fournisseurs individuels. Elle est de même intéressée par l'obtention des meilleures conditions de crédit possibles, autre raison pour laquelle la France reste un partenaire de poids.

La facture, le certificat d'origine et le connaissement (ou reçu d'expédition aérienne) constituent la documentation minimale exigée par les Douanes algériennes. La facture, présentée en double exemplaire, doit fournir une description détaillée des marchandises, indiquer tous signes d'identification, tailles, poids en système décimal, quantités et prix. Le cas échéant, le prix usine et la valeur CAF sont aussi mentionnés.

Il est préférable que les factures soient rédigées en français, et les prix indiqués dans la monnaie du pays d'origine et en dinars algériens. Le pays d'origine doit être indiqué sur la facture signée

par l'expéditeur. A l'exception des marchandises à destination de la CEE, toutes les expéditions vers l'Algérie doivent être accompagnées d'un certificat d'origine, bien qu'il puisse être inclus dans la facture.

Sont également obligatoires les certificats de santé, authentifiés par les autorités appropriées du Ministère de l'Agriculture des pays exportateurs, les certificats d'inspection vétérinaire et un document attestant que la viande et les produits de boucherie sont exclusivement produits à partir d'animaux abattus selon les rites islamiques. Le règlement s'effectue souvent par lettres de crédit certifiées, et toutes les formalités douanières nécessaires sont réglées par l'organisme de commerce public. Dans la mesure du possible, les termes de crédit atteignent 120 à 180 jours.

Les importations algériennes font toutes l'objet de permis ou licences, émis par le Département du Commerce extérieur du Ministère du Commerce, et avalisés par la Banque centrale algérienne. Les articles figurant sur la liste de contingentement, parmi lesquels les denrées alimentaires et autres biens de consommation, nécessitent des licences séparées. Ces procédures sont néanmoins toutes simplifiées lorsque l'entreprise d'Etat est l'organisme chargé des importations telles que la viande.

B. Restrictions quantitatives et droits de douane

Il n'y a pas de restrictions quantitatives à proprement parler sur les importations de viande et de produits dérivés, mais les quantités sont déterminées par les besoins de l'ONAB, et aucun quota officiel n'est publié. Il semble que les importations de viande s'élèvent à quelque 1.000 tonnes par mois à l'heure actuelle (juin 1979), et on prévoit que ces quantités continueront d'être importées, sous réserve qu'elles soient disponibles et à des prix concurrentiels.

La loi financière algérienne de 1973 (ainsi que les amendements consécutifs fréquemment mis à jour) a simplifié la structure des tarifs algériens. Un tarif de droit commun est à présent perçu sur les produits provenant de tous les pays qui accordent à l'Algérie le traitement de la "nation la plus favorisée". Les nouveaux droits de douane comportent sept taux qui vont de zéro à 150 pour cent. Les taux prélevés sur de nombreux articles essentiels, notamment les produits alimentaires de base, ont été abaissés en deçà du

nouveau tarif, et la nouvelle législation des tarifs stipule également que des droits inférieurs soient perçus pour certains pays qui accordent des avantages identiques aux produits algériens. Il y a lieu, pour les pays exportateurs individuels, d'approfondir ces détails avec les autorités douanières algériennes.

Les informations les plus récentes semblent indiquer qu'un tarif douanier global basé sur le taux CAF ad valorem de 56,25 pour cent est appliqué pour les bovins abattus ; de 25 pour cent pour les ovins ; de 25 pour cent plus la taxe d'abattage pour les viandes bovine, ovine et porcine ; de 22,22 pour cent pour les volailles; de 183,32 pour cent pour le foie de volaille; et enfin qu'un certain nombre d'autres produits de boucherie tels que la saucisse de foie (pâté de foie) sont imposés au taux de 112,50 pour cent. Bien que les droits de douane ne soient que de 25 pour cent, il existe un autre droit de 25 pour cent, la taxe unique globale à la production (TUGP), pour la viande bovine fraîche, réfrigérée ou congelée ; une taxe spéciale d'abattage, plus un supplément, ajoute un complément de 0,50 DA au coût de livraison et enfin un droit vétérinaire spécial (droit de visite) est prélevé.

De récents calculs effectués par des institutions commerciales françaises indiquent, par exemple, l'incidence globale de ce système cumulatif pour un poids carcasse de 300 kg : à 8 DA le kg livré à Alger, un prix de 2.400 DA passe à 3.900,60 DA.

TABLEAU 1.10

ALGERIE: SYSTEME GLOBAL DE DROITS DE DOUANE APPLIQUE A LA VIANDE BOVINE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Prix carcasse | 300 kg x 8 DA | = | 2.400 | DA |
| Droits de douane | 2.400 x 25% | = | 600 | DA |
| TUGP | (2.400 + 600) x 25% | = | 750 | DA |
| Taxe d'abattage | 0,30 DA x 300 kg | = | 90 | DA |
| Taxe supplémentaire | 0,20 DA x 300 kg | = | 60 | DA |
| Droit de visite | 0,20 DA x 3 | = | 0,60 | DA |
| | TOTAL | | 3.900,60 | DA |

Les amendements introduisant des droits supplémentaires sont généralement publiés sous forme de loi. Ainsi, la loi No 77-02 du 31 décembre 1977 a pour objectif de maintenir le niveau des prix.

C. Réglementations vétérinaires et sanitaires

Les normes imposées sont généralement celles qu'appliquent les principaux pays exportateurs traditionnels afin de protéger le cheptel national. On exige un certificat ratifié par les autorités en ce qui concerne la santé de l'animal, établi sur inspection ante et post mortem, et attestant que la région d'origine n'est pas atteinte de maladies contagieuses. Il est cependant recommandé aux pays individuels de se mettre en rapport avec le Ministère algérien de l'Agriculture et de la Santé animale pour les réglementations en vigueur dans les différentes régions.

D. Modalités de marquage et d'étiquetage

La facture contient généralement des informations détaillées sur les produits importés, et il n'est, le plus souvent, pas nécessaire de marquer spécialement le produit, bien qu'il soit essentiel pour toutes les viandes et produits dérivés de recevoir un certificat d'abattage islamique. Il est cependant exigé que les étiquettes des produits alimentaires importés fassent figurer clairement, en français et en arabe, l'origine du produit.

## VI. Perspectives du marché et recommandations

Les préférences des consommateurs allant essentiellement à la viande fraîche découpée à même la carcasse, la demande est concentrée sur ce type de produit, le bassin méditerranéen constituant une source immédiate d'approvisionnement. Il est cependant possible que les considérations quantitatives cèdent le pas aux critères qualitatifs, une part croissante du revenu disponible étant dépensée sur une quantité croissante de viande de meilleure qualité. D'après des statistiques officielles, comparativement peu de viande ovine est aujourd'hui importée, et les races européennes ne conviennent guère au goût algérien malgré le flux continu des importations du Royaume-Uni et d'Europe de l'Est. Il est recommandé aux pays sahéliens d'étudier les possibilités de ce domaine, notamment pour la pointe du Ramadan. Il serait même possible de faire supporter un fret plus élevé par le prix final de livraison, et il convient d'étudier les possibilités de fret aérien avec transport de retour.

On prévoit le maintien de la demande de viande bovine à son niveau actuel de quelque 1.000 tonnes par mois, bien que l'avenir à long terme soit difficile à prédire. L'ONAB manque encore d'expérience dans le domaine de la commercialisation de la viande, depuis la production de base jusqu'à la distribution au détail. Les importations sont parfois employées comme instrument de contrôle interne des fluctuations de prix dans un secteur encore largement aux mains de producteurs indépendants et d'"intermédiaires" de la distribution. Il est indispensable d'accroître les facteurs de production nationale, de stimuler les producteurs et d'améliorer les races d'élevage pour permettre à la production domestique de faire face à la demande. Ces perspectives concernent à l'évidence le long terme.

Les moyens de transport s'améliorent rapidement, grâce en particulier à la prolongation de la route transsahélienne. Il est possible que les coûts et risques soient initialement trop élevés pour assurer le transport frigorifique régulier de viande par route, bien que cela soit moins certain pour le bétail, si l'on dispose des installations d'alimentation en fourrages et en eau. Aérien, terrestre ou maritime, le fret présente de sérieux obstacles financiers à l'ouverture d'échanges réguliers à grande échelle entre les deux zones. Les possibilités d'accords d'échanges bilatéraux existent pourtant, en particulier si les produits sahéliens font vraiment l'objet d'un traitement préférentiel, plaçant le Sahel sur un pied d'égalité avec les fournisseurs actuels.

CHAPITRE DEUX

# POSSIBILITES DE COMMERCIALISATION EN EGYPTE

## 1. L'offre et la demande

### A. Introduction

A la différence de la majorité des pays du Moyen-Orient et d'Afrique, l'Egypte a la chance de posséder un système élaboré de services et institutions agricoles, ainsi que des départements de la production animale et des services vétérinaires placés sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire. Les uns et les autres constituent la base d'une agriculture intensive à haut rendement, en dépit des insuffisances de l'environnement, tandis que les programmes de mise en valeur agricole sont, par ailleurs, complétés par un système d'enseignement particulièrement bien adapté.

Avec des terres peu productives, une pénurie en terres cultivables et en eau, une population en forte croissance et une balance des paiements instable, il est cependant difficile d'envisager une augmentation rapide de la productivité. Le cheptel naisseur doit être confiné aux régions agricoles bien irriguées. L'élevage est essentiellement destiné à la production de lait, la production de viande rouge étant directement liée aux petites entreprises laitières. On a estimé que quelque 80 pour cent des animaux laitiers étaient éparpillés sur plus d'un million de petites exploitations.

La pénurie chronique en fourrage est également un autre facteur freinant sérieusement le potentiel de mise en valeur de l'élevage en Egypte. Avec des troupeaux excédant de plus de 20 pour cent les possibilités culturales, on ne peut accroître la quantité de fourrages disponibles qu'au détriment des cultures vivrières et des principales cultures de rente, ce qui est difficilement justifiable sur le plan économique, malgré la nécessité d'augmenter la productivité.

Toute hausse de la production domestique de viande se heurte à d'autres contraintes : le système foncier, caractérisé par des exploitations de petite taille ; la désaffection du goût pour les emplois dans le secteur agricole ; le manque de mécanisation et le besoin qui s'ensuit de recourir à des animaux de trait ; le

faible potentiel génétique du cheptel national, en dépit de croisements expérimentaux avec des races plus exotiques, dont les résultats seront longs à évaluer ; enfin la tendance à abattre les veaux en trop bas âge, à un poids comparativement bas.

La proposition de créer un Conseil égyptien de l'industrie de la viande bovine, afin de coordonner l'ensemble des intérêts et activités dans ce secteur, pourrait apporter les facteurs d'incitation nécessaires au producteur. Ceci n'est cependant concevable qu'en termes de planification à moyen et à long terme, laissant aux importations le soin de combler ce qui est en passe de devenir un fossé de plus en plus profond entre l'offre et la demande.

B. Taille du cheptel

L'augmentation du cheptel au cours de la période 1968-1978 a porté sur le nombre de buffles et de caprins, les bovins n'observant qu'une hausse marginale (Tableau 2.1). Les buffles sont passés de 1.943.000 à 2.324.000 têtes, alors que les caprins sont passés de quelque 1.125.000 à 1.419.000 têtes.

TABLEAU 2.1

EGYPTE: TAILLE DU CHEPTEL, 1968-1978

(milliers de têtes)

| | 1968 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
|---|---|---|---|---|---|
| Bovins | 2.058 | 2.102 | 2.079 | 2.048 | 2.117 |
| Buffles | 1.943 | 2.204 | 2.236 | 2.266 | 2.324 |
| Ovins | 1.935 | 1.926 | 1.878 | 1.821 | 1.881 |
| Caprins | 1.125 | 1.321 | 1.349 | 1.375 | 1.419 |
| Porcins | 13 | 15 | 15 | 15 | 15 |
| Chameaux | 127 | 105 | 101 | 101 | 101 |
| Volailles | 23.930 | 26.069 | 26.375 | 26.680 | 26.986 |

SOURCE: Bulletins annuels de production de la FAO et données non publiées.

Bien que l'on estime que le total du troupeau ovin et caprin ait augmenté de 7,8 pour cent au cours de la période, la population ovine a diminué de 1.935.000 à 1.881.000 têtes. Le troupeau de chameaux a également diminué, tombant de 127.000 têtes à 101.000 en 1978, mais les volailles ont poursuivi leur croissance.

C. Production de viande

Avec une population qui a dû atteindre 40 à 42 millions d'habitants en 1980, augmentant au taux annuel de 2,[illegible] pour cent soi plus d'un million de personnes, il est difficile d'envisager un moyen pour l'Egypte de maintenir sa production domestique de viande au niveau actuel en pourcentage, malgré plusieurs projets de développement pour la production de viande rouge et de volailles. Les dernières données de consommation et de production ont été présenté à l'occasion d'un symposium réuni à Alexandrie en janvier 1979, "Journées d'étude sur le développement de l'industrie de la viande bovine en Egypte", organisé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), sous les auspices du Ministère de l'Agriculture.

Ce colloque a réuni des représentants des pouvoirs publics, des experts et membres de la communauté scientifique nationale ainsi que des experts internationaux, afin d'étudier les moyens de mettre en valeur l'industrie de la viande bovine et de faire face aux besoins engendrés par la forte croissance démographique, un faible revenu par habitant (estimé à 310 dollars par an) et un niveau insuffisant d'absorption de protéines animales. Les données du Ministère de l'Agriculture présentées à ce symposium ont indiqué les niveaux de production suivants pour 1977 :

| | |
|---|---|
| Production locale (bovins/ovins/chameaux) | 156.000 tonnes |
| Volailles | 160.000 tonnes |
| Viande importée (bovins/ovins/chameaux) | 69.000 tonnes |

Cependant, les données de la FAO présentées au Tableau 2.2 semblent indiquer un niveau de production plus élevé. On estime que la production de viandes de boeuf et de buffle est passée de 221.000 à 241.000 tonnes entre 1968 et 1978. Le niveau de productio de viandes ovine et caprine est beaucoup plus faible, malgré une hausse de 6.000 tonnes pendant la même période, passant de 43.000 à quelque 49.000 tonnes. On trouve un taux de croissance beaucoup plu

élevé dans le secteur avicole, avec une hausse de 62.000 à 89.000 tonnes, bien que ces chiffres soient en désaccord avec les données officielles. Ces dernières indiquent pour 1977 une production avicole valant pratiquement le double des 88.000 tonnes estimées par la FAO.

Comme l'indique l'étude entreprise conjointement par la FAO et la Banque mondiale, "Perspectives pour la production et les échanges de viande au Proche-Orient et en Afrique de l'Est (décembre 1977), il y a lieu de considérer les estimations du cheptel et de la production comme un simple guide dans l'évaluation des possibilités ; faute de données de base précises, leurs prévisions, complétées par les chiffres les plus récents de la FAO, sont un précieux indicateur des objectifs de production. Cette étude de la FAO et de la Banque mondiale contient également des projections pour 1980 et 1985 (Tableau 2.3), illustrant le taux de croissance relativement faible pour toutes les viandes à l'exception des volailles. Il est également possible de comparer ces prévisions avec les dernières projections de la FAO sur la demande en viande pour 1985, présentées au Tableau 2.4, qui mettent en évidence l'amplitude du déficit.

TABLEAU 2.2

EGYPTE: PRODUCTION DE VIANDE, 1968-1978

(milliers de tonnes)

| | 1968 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
|---|---|---|---|---|---|
| Total viande | 367 | 397 | 401 | 414 | 424 |
| Bovine/buffle | 221 | 230 | 229 | 235 | 241 |
| Ovine/caprine | 43 | 45 | 45 | 47 | 49 |
| Porcine | 1 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| Volailles | 62 | 78 | 82 | 88 | 89 |

SOURCE: Bulletins annuels de production de la FAO et données non publiées.

Dans le système de commercialisation inadéquat actuellement en place, les échanges ont lieu du producteur, par l'intermédiaire d'abattoirs désuets, aux détaillants du secteur privé qui prédomine encore aux mains de petits opérateurs. Il est difficile aux pouvoirs publics de poursuivre les système de subvention mensuelle minimale d'une ration de viande par famille sans l'aide subtantielle des importations à bas prix (et souvent de moins bonne qualité). On estime qu'il y a quelque 200 abattoirs en Egypte, dont plusieurs établissements municipaux importants au Caire, mais les normes ne sont généralement pas adéquates, notamment dans des domaines tels que l'utilisation des produits dérivés ; toutefois, les projets d'installation d'usines modernes en sont à un stade avancé, affirme-t-on. L'industrie avicole fait l'objet d'une série de projets d'association lancés ces dernières années, et qui se traduisent par une hausse de la production.

TABLEAU 2.3

EGYPTE : DEMANDE EN VIANDE JUSQU'A 1980 ET 1985
(milliers de tonnes)

| | Année de référence | | | | Taux de croissance moyenne anuelle |
|---|---|---|---|---|---|
| | 1970 | 1975 | 1980 | 1985 | 1970-1985 |
| Viande rouge | 97,2 | 105,4 | 114,3 | 123,8 | 1,63 |
| Buffle | 93,7 | 106,1 | 120,2 | 136,2 | 2,52 |
| Bovins | 16,9 | 17,3 | 17,8 | 18,4 | 0,50 |
| Ovins | 6,9 | 7,1 | 7,4 | 7,6 | 0,65 |
| Caprins | 16,8 | 16,4 | 16,1 | 15,7 | -0,45 |
| Autres[a] | 43,7 | 47,8 | 52,2 | 57 | 1,79 |
| Abats | 231,5 | 252,3 | 275,8 | 301,7 | 1,78 |
| Total viande rouge carcasse | 275,2 | 300,1 | 328 | 358,7 | 1,78 |
| Total viande rouge carcasse et abats | 76 | 113 | 168,1 | 250 | 8,26 |
| Viande de volailles | 351,2 | 413,1 | 496,1 | 608,7 | 3,73 |
| Total viande | | | | | |

SOURCE: FAO/BANQUE MONDIALE, "Perspectives pour la production et les échanges de viande au Proche-Orient et en Afrique de l'Est" (The Outlook for Meat Production and Trade in the Near East and East Africa).

[a]Chameaux, porcins et lapins.

TABLEAU 2.4

EGYPTE: PREVISIONS POUR LA DEMANDE DE VIANDE A L'HORIZON 1985[a]

Population: 47.191.000 habitants

| | Bétail | | | | Viande | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Effectifs (milliers) | Exploitation % | Abattage (milliers de têtes) kg/têtes | Poids carcasse | Production | Déficit brut (1000 t) | Demande nationale | Demande (kg) |
| (a) Base 1985 | | | | | | | | |
| Boeuf et veau | 5038 | 36 | 1814 | 145 | 263 | 101 | 364 | 7,7 |
| Mouton et agneau | 4298 | 65 | 2794 | 22 | 61 | -1 | 60 | 1,3 |
| Porc | | | | | 3 | | 3 | 0,1 |
| Volaille | | | | | 162 | 8 | 170 | 3,6 |
| Total viande | | | | | 489 | 108 | 597 | 12,6 |
| (b) Supplément 1985 | | | | | | | | |
| Boeuf et veau | 5272 | 36 | 1898 | 147 | 279 | 158 | 437 | 9,3 |
| Mouton et agneau | 4281 | 65 | 2783 | 23 | 64 | 7 | 71 | 1,5 |
| Porc | | | | | 3 | | 3 | 0,1 |
| Volaille | | | | | 218 | 11 | 229 | 4,8 |
| Total viande | | | | | 564 | 176 | 740 | 15,7 |

SOURCE: Prévisions des produits de base de la FAO, archives de référence.

[a]Pour les Prévisions des produits de bases de la FAO à l'horizon 1985, deux ensembles de projections ont été établies pour traduire les différentes conjonctures possibles d'ici à 1985. Les projections de base retiennent l'hypothèse voulant que la croissance économique sera jusqu'en 1985 largement conforme aux tendances passées, ajustées pour prendre en compte l'évolution récente. Les projections portant sur le supplément se fondent sur une hypothèse de croissance économique plus accélérée.

Des expériences sont menées par des compagnies privées qui s'associent pour la production de produits transformés tels que de la viande de boeuf hachée, avec l'introduction de suppléments de soja. On ne commercialise encore aucun produit dérivé de viande produite et mise en boîte sur place, bien qu'il existe des conserveries dans le secteur des fruits et légumes. Les statistiques nationales annuelles ont cependant fait apparaître une production de conserves de viande par le passé.

Bien que l'élevage ovin ait été concentré sur le développement d'une race égyptienne (type Mérino), tant pour la viande que pour la laine, des maladies comme la "langue bleue" ont freiné le progrès. On peut généralement se procurer de la viande ovine et caprine, produite localement, parfois complétée de viande de mouton fraîche importée du cheptel somalien, soudanais et australien, bien que le prix soit le principal facteur qui s'oppose aux importations régulières des deux premiers pays.

Il convient également de noter que l'on consomme une quantité non négligeable de viande de porc en Egypte, bien que les eaux territoriales égyptiennes regorgent de quantités nettement supérieures de poissons. Ceux-ci constituent une source de protéines plus abondante et meilleur marché, et la production de poisson pour 1977 est presque identique en quantité à la production de viande rouge et de volailles de la même année.

D. Importations

La hausse de la demande de produits alimentaires importés continue à exercer une pression croissante sur les réserves égyptiennes de devises. Les importations de viande bovine ont subi une hausse dramatique, passant de quelque 1776 tonnes en 1968 à 33.735 en 1977 (Tableau 2.5), d'une valeur de 42,44 millions de dollars. Les milieux bien informés estiment que les importations de viande bovine en 1978 ont dû dépasser 80.000 tonnes, et la demande continue d'augmenter. Bien qu'elles n'aient pas atteint les mêmes niveaux que la viande bovine, les importations de moutons, agneaux et volailles vifs ont également continué à croître, comme l'indique le Tableau 2.5.

Les principaux fournisseurs de viande bovine ont été l'Argentine, l'Uruguay et l'Australie, les échanges étant parfois conclus par l'intermédiaire d'organismes européens de commerce international. La hausse récente des cours mondiaux a cependant limité la réponse au

TABLEAU 2.5

EGYPTE: IMPORTATIONS DE VIANDE/BETAIL, 1968/1977

Quantité (Q): tonnes
Valeur (V): milliers de dollars

| | Code "SITC" | 1968 | | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Q | V | Q | Q | Q | Q | Q | V |
| Total de viandes fraîche/réfrigérée/congelée | 011 | 1.776 | 811 | 11.728 | 6.319 | 11.236 | 35.629 | 46.347 | 57.915 |
| dont: | | | | | | | | | |
| Boeuf frais | 011,1 | 1.776 | 811 | 5.933 | 4.116 | 7.205 | 35.575 | 33.735 | 42.440 |
| Mouton frais | 011,2 | - | - | 3.380 | 1.049 | 1.005 | - | 5.990 | 7.971 |
| Volaille fraîche | 011,4 | - | | 2.415 | 1.154 | 3.026 | 54 | 6.622 | 7.504 |
| Conserves (n.e.s.) | 013 | 1.267 | 921 | 1.038 | 2.175 | 7.949 | 10.980 | 3.557 | 6.739 |
| Bovins (têtes) | 001,1 | - | - | 45.250 | 9.177 | - | 4 | 2.500 | 2.511 |
| Ovins/caprins (têtes) | 001,2 | - | - | - | 13.954 | 60.529 | 19.465 | n.a | |

SOURCE: Annuaires de commerce de la FAO et données non publiées.
(n.e.s. - mentionné nulle part)

dernier appel d'offre (avril 1979) à un petit nombre de fournisseurs sud-américains. La viande bovine sur l'os a été cotée en petites quantités à environ 1.600 dollars la tonne CAF à Alexandrie, tandis que les cotations de viande bovine désossée à 2.500 dollars la tonne et au-delà étaient refusées. Les sources commerciales ont également indiqué que certains contrats avec l'Egypte n'ont pas pu récemment être honorés en raison de la situation internationale de l'offre et de la hausse rapide des prix.

Alors que l'on prévoyait que la viande bovine resterait la principale viande importée en 1979, quelque 50.000 tonnes de volailles ont pu être importées, l'essentiel étant fourni par les Etats-Unis dans le cadre d'un récent accord d'aide et d'échanges. Les autres principaux fournisseurs de volailles ont été le Danemark, les Pays-Bas et la Roumanie.

Un accord d'échanges a également été conclu avec la République populaire de Chine pour des quantités de viande ovine congelée. Les sources commerciales locales ont avancé le chiffre de 1.000 tonnes par an (700 dollars par tonne CAF Alexandrie), mais ont également émis des doutes sur la qualité et l'attrait pour le palais des Egyptiens.

La viande ovine a été importée sur une base plus irrégulière que la viande bovine, et on dispose de trop peu de données officielles sur les importations du secteur privé en agneaux et moutons somaliens et soudanais. Une importante entreprise conjointe a été lancée sur une base plus régulière avec l'Australie. Des transporteurs de bétail spécialisés, de la Clausen Steamship Company, fournissent à l'heure actuelle des animaux vifs de 30 à 40 kg au cours de 1.300 dollars la tonne CAF Alexandrie (mai 1979).

La viande importée sous forme congelée n'est pas gardée pour des périodes longues, et on estime qu'un mois environ seulement de réserve de viande est emmagasiné, ce qui pourrait s'expliquer par les niveaux de stock maintenus dans les chambres froides visitées au Caire, et par la nécessité de procéder à des appels d'offre fréquents. Ceci est indubitablement affecté par les cours mondiaux et les conditions d'échanges de devises, sans compter la nécessité de subventionner les ventes de viande d'importation dans les magasins d'Etat.

E. Consommation apparente

Bien que les données nationales sur la consommation apparente diffèrent quelque peu de celles de la FAO, les deux sources s'accordent sur la hausse enregistrée entre 1968 et 1978, comme l'indique le Tableau 2.6 ci-dessous ; la demande en viande de boeuf et de buffle étant toujours la plus forte, suivie des volailles et des viandes ovines/caprines.

Les projections de la FAO pour 1985 indiquent une structure similaire de la demande pour les trois principales catégories de viande, bien que cette fois la production de viande ovine atteigne le niveau d'autosuffisance, comme l'indique le Tableau 2.4 ci-dessus.

Avec une consommation moyenne annuelle par habitant estimée par la FAO à 10,2 kg entre 1972 et 1974, la valeur de 10,1 kg donnée par le Ministère de l'Agriculture pour 1977 montre peu de changements véritables, et il est difficile d'envisager que l'objectif de consommation de viande pour 1980 (31 kg) soit atteint. Les chiffres plus raisonnables de 12,6 (base) à 15,7 (supplément) kg projetés par la FAO pour 1985 semblent plus réalistes, particulièrement à la lumière des difficultés que les récents événements au Moyen-orient et la pression exercée sur la disponibilité en devises risquent de soulever dans un futur immédiat.

TABLEAU 2.6

EGYPTE: CONSOMMATION APPARENTE DE VIANDE BOVINE/OVINE ET DE VOLAILLES[a/], 1968-1977
(tonnes)

| | 1968 | 1975 | 1976 | 1977 |
|---|---|---|---|---|
| Viande bovine/buffle | 222.776 | 237.187 | 264.574 | 268.697 |
| Viande ovine/caprine | 43.000 | 45.995 | 44.956 | 52.935 |
| Volailles | 62.000 | 81.026 | 82.045 | 94.613 |
| Total | 327.776 | 364.208 | 391.585 | 416.245 |

SOURCE: Bulletins annuels de la FAO sur les échanges et la production et données non publiées.

[a/] A l'exclusion des abats comestibles et des produits transformés importés.

## II. Caractéristiques du marché

### A. Préférences des consommateurs

Malgré l'existence d'une nette préférence, en particulier chez le consommateur des classes à revenus supérieurs, pour la viande bovine et de buffle produite localement, suivie de la viande ovine fraîchement découpée, pour la plupart des consommateurs, les prix subventionnés de la viande d'importation congelée l'emportent à l'évidence sur les autres considérations. On ne dispose pas de données individuelles différenciant les viandes bovine et ovine, mais il ne fait guère de doute que l'on préfère en général la viande jeune, quel que soit le plat préparé. La plupart des plaintes sur la viande importée concernent habituellement la fermeté et l'excès de graisse.

Un mets très apprécié qui entre dans la préparation des plats traditionnels égyptiens est la graisse de la queue des moutons à grosse queue. Généralement, les animaux produits localement, tant pour la viande bovine que pour la viande ovine, sont préférés à la viande importée, eu égard à leur goût et à leur maigreur. La viande de chameau est surtout consommée dans les zones rurales, bien qu'elle soit parfois mélangée à d'autres viandes (dans les brochettes & produits hachés). Les seuls produits frais traités dont diposent les bouchers sont des saucisses de viande hachée et faites maison.

A l'heure actuelle, les paquets de produits congelés à base de viande vendus au détail n'ont guère de succès, car peu de gens possèdent un congélateur et le produit se conserve peu de temps. Cependant, on évalue sans cesse d'autres produits conservés, en particulier les produits fumés, et plus récemment, la viande bovine salée, déshydratée et emballée sous vide en provenance du Brésil a fait l'objet d'une enquête sérieuse de la part des importateurs.

Les magasins subventionnés par les pouvoirs publics ou les magasins privés disposent de viande à 0,68 LE le kg et entre 1,50 et 2 LE le kg respectivement trois jours par semaine : jeudi, vendredi et samedi. La majorité des magasins disposent d'installations de réfrigération, bien que la viande fraîche soit en règle générale exposée au crochet et coupée sur un billot en bois devant le magasin. En guise de remplacement les autres jours de la semaine, il est possible d'acheter des conserves de viande importées, mais les prix relativement élevés les rendent inabordables pour la majorité de la population. On dispose de poulets, d'oeufs et de poissons domestiques.

B. Besoins du marché

Bien que les prix et les termes de crédit soient des facteurs essentiels lors de la détermination des attributions de contrats, notamment quand il s'agit d'expéditions importantes, les spécifications en matière de qualité sont explicites et rigoureusement appliquées. On demande aux fournisseurs éventuels de soumettre des échantillons avant de placer une commande, et on insiste en particulier sur (i) le coefficient gras/maigre, la taille minimale et maximale l'âge des animaux et la date de coupe des morceaux ; (ii) la teneur en graisse et en protéines des produits de conserve. La viande bovine désossée et non désossée est fournie sous forme de quartiers compensés, sauf spécification contraire, et il convient que la viande désossée soit emballée dans des cartons, garnis de polyéthylène et ficelés, pesant quelque 30 kg, et que chaque carton porte la mention du type de quartier, du poids net et de la date d'emballage. Les conditions d'emballage pour la viande bovine non désossée stipulent l'utilisation de sacs en polyéthylène recouverts d'un sac en coton sur lequel sera marqué quartier avant ou arrière, le poids net et la date d'abattage. Pour toutes les denrées, particulièrement les boîtes et les conserves, il est maintenant nécessaire d'énumérer le contenu, le nom du fabricant, le pays et la place d'origine en arabe.

C. Fixation/majoration/subvention des prix

L'Egypte a fait de sérieux efforts pour limiter les bénéfices à 6 pour cent et maintenir les prix. Dans le Décret ministériel No 119, on s'est efforcé de préciser les marges pour les importateurs, les distributeurs et les détaillants, bien qu'on dise que le secteur privé soit mécontent des tarifs :

| | | |
|---|---|---|
| (i) | majorations pour les produits non emballés : | 30 pour cent |
| | importateur : | 9 pour cent |
| | distributeur : | 6 pour cent |
| | détaillant : | 15 pour cent |
| (ii) | aliments emballés: | 20 pour cent |
| | importateur : | 6 pour cent |
| | distributeur : | 4 pour cent |
| | détaillant : | 10 pour cent |

Pour la majorité de la population, les subventions officielles d'un certain éventail de denrées alimentaires sont un facteur essentiel de l'économie égyptienne. Si les poulets et la viande rouge se vendent au prix de 0,68 LE le kg, avec une limite de la quantité achetée mensuellement par chaque famille inscrite à un magasin officiel, il est possible d'acheter de la viande chez les bouchers privés à des prix allant de 1 LE à 2 LE le kg, en fonction du morceau et selon qu'il s'agit de viande non désossée ou désossée.

Il est également possible, sous réserve de disponibilité, d'acheter des quantités supplémentaires de viande rouge et de volaille importées dans les magasins d'Etat à des prix non subventionnés. Une famille peut également remplacer la ration de viande rouge par du poulet, jusqu'à un maximum de deux poulets pour 2 kg de viande rouge, pratique parfois mise en vigueur si la viande rouge fait défaut.

D. Concurrence

Comme indiqué plus haut, l'Egypte est disposée à importer de toutes sources disponibles, bien que l'Australie, l'Argentine et l'Uruguay soient restés les fournisseurs principaux pendant un certain nombre d'années. Néanmoins, la liste importante englobe la CEE, notamment pour la volaille et les produits à base de viande traitée ; l'Europe de l'Est pour la viande bovine, la viande ovine et les conserves ; l'Inde et le Pakistan et l'Afrique de l'Est, et particulièrement la viande et le bétail en provenance de la Somalie et du Soudan.

En ce qui concerne la concurrence d'autres produits, l'offre locale de poisson fournit la source principale d'approvisionnement, avec une consommation évaluée en 1977 à 214.000 tonnes. En général, on peut se procurer du poisson à des prix bien inférieurs à ceux de la viande qui, même subventionnée par l'Etat, est souvent inabordable pour les défavorisés.

Le poisson frais, à des prix oscillant de 0,16 à 0,24 LE, est une variante intéressante. Toutefois, il ne fournit pas un remplaçant approprié pour ceux qui peuvent choisir grâce à leurs moyens financiers, malgré les efforts accomplis par les pouvoirs publics pour modifier la préférence des consommateurs et un objectif de consommation de 760.000 tonnes pour 1980. On importe le poisson congelé de l'URSS (20.000 tonnes par an) et on conserve à présent des stocks de poisson congelé dans des chambres froides au Caire.

Le poisson en conserve en provenance notamment du Japon fournit un autre remplaçant à la viande, ainsi que les oeufs, en particulier les oeufs domestiques et importés.

E. Promotion

Bien qu'en Egypte il n'existe guère de preuves de promotion du marché de détail pour les denrées alimentaires, les exportateurs principaux s'efforcent d'attirer les organismes d'importation éventuels et les représentants commerciaux. Par exemple, au début de l'année 1979, le Conseil australien de la viande a organisé une réception au Caire pour cent représentants du gouvernement et du commerce de la viande au cours de laquelle ils ont pu goûter des produits exposés à base de boeuf et d'agneau australiens. De surcroît, un grand nombre de graphiques représentant les morceaux de viande australienne sont mis bien en vue dans divers bureaux d'importateurs du Caire.

D'autres organisations internationales de la viande ont entrepris des visites identiques dans les marchés égyptiens et on estime qu'il est important pour les fournisseurs de se faire connaître des importateurs, ne serait-ce qu'en étant présents aux foires commerciales et aux expositions.

Les importateurs du secteur privé s'intéressent également aux échantillons, aux listes de prix, aux descriptions des morceaux et à la documentation de propagande qui peut être présentée à leur centre d'exposition permanente de produits d'importation auquel les distributeurs et les détaillants sont invités.

Une autre activité promotionnelle entreprise à l'heure actuelle consiste à inviter un représentant égyptien à visiter le ou les exportateurs éventuels pour examiner les produits et voir les installations. A présent, l'Asie du Sud-Est fait ainsi la promotion d'exportations éventuelles et des représentants de secteurs clés de l'importation font les visites nécessaires.

## III. Circuits commerciaux d'importation

A. Généralités

Depuis qu'en 1974 l'Egypte a proclamé la politique de la porte ouverte (Open Door Policy), les secteurs public et privé ont existé côte à côte et souvent ensemble. Cependant, on pense que 90 pour

cent des affaires menées en Egypte s'effectuent sous l'égide du secteur public, mais on pense que la situation évoluera durant les années à venir. Des compagnies sous le contrôle de l'Etat organisent encore généralement les importations alimentaires principales, par l'intermédiaire d'appels d'offres publics publiés dans les journaux égyptiens, mais le processus de soumission d'une offre peut être effectué de trois manières :

(i) le secteur public peut soumettre un appel pour son compte ;

(ii) un représentant du secteur privé peut s'associer à un représentant du secteur public pour soumettre l'appel d'offre directement aux pouvoirs publics ;

(iii) le représentant du secteur privé peut soumettre son appel d'offre directement aux pouvoirs publics.

A l'heure actuelle, il est probable que c'est la méthode (ii) qui est la plus fréquemment utilisée, bien que l'utilisation de la méthode (iii)s'acroisse à mesure que se rehaussent les compétences et la spécialisation.

Les offres pour les importations bovines paraissent tous les mois dans les journaux égyptiens et malgré des efforts pour préciser la qualité, le facteur prix et les termes du crédit décident habituellement du succès ou de l'échec d'une soumission individuelle. La liste qui a cours dans le monde des fournisseurs durant les deux ou trois dernières années met en évidence la bonne volonté que mettent les importateurs égyptiens à considérer toutes les sources.

B. Agents

Tous les fournisseurs/organismes étrangers sont tenus d'opérer en passant par un agent commercial égyptien officiel, bien que la plupart des principales compagnies importatrices des secteurs public et privé agissent en tant qu'importateurs et agents.

La majorité de ces compagnies d'importateurs s'intéressent à un large éventail de marchandises, mais un certain nombre se spécialisent dans les produits alimentaires, les machines, le matériel de construction ou ont sur place des experts qui s'occupent de leur propre spécialisation.

Les échantillons une fois acceptés par les organismes d'importation, les exportateurs éventuels reçoivent des détails concer-

nant les soumissions via télex ou bien câble. Les offres, accompagnées d'un bon restituable de 2 pour cent, contiennent habituellement les prix FOB et CAF en dollars EU et, sous forme de document séparé, présentent des détails sur la commission de l'agent, en général entre 2 et 5 pour cent, à acquitter en Egypte.

## IV. Distribution

### A. Ports

Alexandrie est le port principal égyptien où se trouvent des entrepôts et des installations de stockage réfrigérées. Tous les ports accordent un entreposage gratuit de huit jours, bien que les grandes compagnies du secteur public, par exemple la Misr Import et Export Company, aient leurs entrepôts dont l'un, réfrigéré, moderne et de 4.000 tonnes se trouve dans la zone portuaire. Parfois, l'encombrement a exigé l'imposition de droits de magasinage importants en raison du retard du déchargement, mais les importations importantes de denrées alimentaires sont rarement sujettes à ce genre de problèmes. On trouve à Port-Saïd et à Port Suez les autres installations, mais elles ne sont pas aussi considérables que celles qu'offre Alexandrie.

### B. Installations d'entreposage

Bien que les installations aient encore besoin d'être agrandies et modernisées et qu'un certain nombre de projets en association aient été entrepris, il n'y a guère d'évidence que les installations d'entreposage soient surchargées à présent mais, comme on l'a expliqué ailleurs, les niveaux des stocks ne sont pas généralement élevés. Cependant, les installations d'entreposage situées en dehors des grandes zones urbaines ne sont pas toujours adéquates, rendant nécessaires de longs voyages dans des camions à isolation thermique, voire ouverts, du magasin au point de distribution, bien que le transport réfrigéré soit accessible. La majorité des grandes sociétés d'importation possèdent leurs propres installations d'entreposage pour lesquelles on paye un loyer quand il s'agit d'approvisionnements officiels.

### C. Distribution à l'intérieur du pays

Le transport d'un port à la zone principale de consommation crée peu de problèmes, car les routes sont bonnes, ainsi que les liaisons routières et fluviales à l'intérieur des terres le long

du Nil et de par le Delta. On garde généralement les approvisionnements officiels dans un entrepôt réfrigéré situé dans un lieu central, et un transport en coopération livre la viande congelée aux magasins désignés par les pouvoirs publics. Les entrepôts réfrigérés et modernes ne sont pas encore nombreux mais sont bien équipés de chariots élévateurs, de palettes, de plates-formes de chargement et de ponts-bascule, afin d'assurer le chargement et le déchargement dans de bonnes conditions. Dans le secteur privé, en règle générale, le détaillant achète les animaux au marché local, ils sont ensuite transportés à titre privé à l'abattoir et à son magasin dans les mêmes conditions. Généralement, la viande congelée d'importation arrive au magasin deux jours avant la vente, la décongélation ayant déjà souvent commencé en route entre l'entrepôt réfrigéré et le magasin.

D. Installations pour les communications avec les pays sahéliens

Malgré un certain nombre d'accords bilatéraux avec les pays sahéliens, les communications sur le plan physique sont considérées comme un obstacle important au démarrage d'un commerce régulier entre l'Egypte et ces pays. Bien qu'il existe un commerce modeste et qu'un certain nombre de tentatives aient été accomplies, dont des vols affrétés, aucune liaison régulière, fût-elle routière, ferroviaire, aérienne ou maritime, n'existe à l'heure actuelle.

Il est arrivé que des envois de viande parviennent en Egypte par avion, mais ce sont en général des morceaux à prix élevés destinés aux hôtels et aux touristes. La viabilité d'une opération de ce genre dépend dans une grande mesure du prix de la matière première du fret et enfin de la possibilité de chargement au voyage-retour. Par le passé, on a signalé qu'au moins une grande compagnie aérienne internationale avait manifesté un certain intérêt dans la possibilité d'envoyer du Niger en Egypte de la viande par affrètement aérien, bien qu'on ne dispose d'aucune donnée relative au coût. Si le boum touristique continue à s'accroître, la demande de viande et de morceaux de qualité supérieure accusera une hausse, mais ce commerce tend à avoir des hauts et des bas, car les chaînes d'hôtels peuvent prendre des dispositions individuelles. Il se peut que les prix supérieurs persistent pour les produits comme le mouton à queue grasse, mais il est probable que la continuité prix et offre sera recherchée avant que des liens commerciaux réguliers ne puissent être établis.

## V. Accès au marché

### A. Pratiques commerciales et réglementation concernant l'importation

Comme on l'a vu dans d'autres sections de la présente étude, le gros de la viande est importé sous l'égide de la "Direction générale pour l'approvisionnement en marchandises" contrôlée par l'Etat, en se fondant sur une offre de soumission officielle. Dans le cas d'offres de soumissions de l'Etat, le change est garanti par des sources officielles, alors que les affaires du secteur privé doivent financer les importations avec leurs propres devises ou des devises achetées à des taux plus élevés et parfois rationnées. Normalement, le paiement est effectué par lettre de crédit.

L'agent égyptien doit payer un droit variable d'offre de soumission, alors que le fournisseur doit déposer un "cautionnement de soumission" de 2 pour cent ou une garantie provisionnelle sans condition par l'intermédiaire d'une banque agréée. En général, ce cautionnement est valable 15 jours, après quoi il est remplacé par une garantie définitive de 10 pour cent de la valeur globale, si la soumission est acceptée ; cette garantie est valable pour un délai de 45 jours après la livraison du dernier envoi. Cependant, le prix de l'offre de soumission peut encore faire l'objet de négociations dans un effort de garantir la livraison au meilleur prix possible et dans les conditions de crédit les plus avantageuses, conditions que le comité qui adjuge les offres de soumission observe scrupuleusement.

Les conditions de livraison, les dates et les nombres d'envois sont stipulés dans les documents d'offre de soumission et la non-exécution de la livraison sera sanctionnée sévèrement. Les prix FOB et CAF à Alexandrie, Port Suez ou Port-Saïd sont généralement exigés. Les sociétés tant du secteur public que privé sont tenues de payer une commission.

Les documents commerciaux qui doivent accompagner la majorité des marchandises importées englobent : un certificat d'origine, indiquant le nom du fabricant et le pays d'origine de la matière première utilisée, et certifié par le consulat ; des laissez-passer sanitaires dans le cas de la viande et du bétail et un document certifiant que l'animal a été abattu selon les rites islamiques et que le produit est propre à la consommation humaine. Il importe que les produits à base de viande portent la mention qu'aucune viande de porc n'est entrée dans la fabrication d'autres

produits à base de viande. Bien qu'il ne soit pas nécessaire que les documents commerciaux aient une forme spéciale, ils doivent faire figurer les poids net et brut (selon le système métrique), le fret, l'emballage et touts les autres coûts ou remises. La facture originale ainsi que deux copies doivent être certifiées par les services égyptiens appropriés dans le pays exportateur.

Les produits manufacturés doivent être étiquetés en arabe ou, si c'est impossible, il convient que les caractéristiques soient mentionnées à l'extérieur de l'emballage avec le nom du fabricant, le lieu et le pays d'origine. Certains produits séparés exigent souvent des conditions spéciales, dont les détails peuvent être envoyés par l'agent importateur, et certains emballages sont défendus. Les conditions spéciales d'emballage pour la viande et les produits à base de viande suivent les normes générales acceptées sur le plan international. Les agents ont tendance à rechercher des accords d'exclusivité avec des exportateurs éventuels pour des périodes minimales fixes.

B. Restrictions quantitatives et droits de douane

Des restrictions quantitatives frappent actuellement les importations, bien que les chiffres d'importations visés pour l'année 1979, c'est-à-dire 80.000 tonnes de boeuf, 20.000 tonnes de volaille et 10.000 tonnes de mouton aient été cités par des sources commerciales. Les seules restrictions sont celles qui sont imposées par le manque de devises, notamment pour les importations du secteur privé.

Bien qu'un certain nombre de taxes différentes soient prélevées sur un large éventail de produits, le bétail, la viande congelée et les produits à base de viande sont exonérés de taxes et de droits, sauf la taxe actuelle de 65 pour cent sur les saucisses de conserve. Néanmoins, cette situation est soumise à des changements fréquents et il y lieu de croire que les exportateurs consulteront fréquemment la liste actuelle des tarifs douaniers.

C. Réglementations vétérinaires et sanitaires

Dans le but de protéger son élevage, l'Egypte applique des règlements stricts relatifs à l'importation des animaux et de la viande, on peut en voir un certain nombre dans les documents de soumission. Pour cette raison, la viande et le bétail en provenance des Indes sont interdits sur le marché égyptien en raison de la fréquence de la fièvre aphteuse et de la peste bovine. Généralement,

les offres stipulent que la viande doit être "dépourvue de maladies contagieuses" et les produits animaux originaires de districts "exempts de fièvre aphteuse et de peste bovine depuis au moins 6 mois avant l'expédition". Il convient de vacciner les animaux contre la fièvre aphteuse entre 15 jours et trois mois avant l'abattage et de les examiner avant et après leur mort.

D. Autres conditions

L'abattage doit être effectué selon les rites islamiques pour la viande et les produits à base de viande et certifié conforme. Il importe de n'utiliser aucun produit conservateur ou colorant. Les quartiers doivent porter la mention avant ou arrière, indiquer le poids net et la date de l'abattage.

## VI. Perspectives pour le marché et recommandations

Les fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture estiment que la viande sahélienne, tant bovine qu'ovine, pourrait susciter un certain intérêt étant donné son goût et son caractère maigre, encore qu'ils souhaiteraient examiner des échantillons de tous les types de viande et de produits à base de viande. Selon les prévisions, les importations atteindront au moins 80.000 tonnes pour la viande bovine et 10.000 tonnes pour le mouton en 1979, et se maintiendront à ce niveau ou le dépasseront dans un avenir prévisible.

D'après la FAO, la demande de viande doublera dans les 17 à 20 années à venir et les pouvoirs publics se sont activement lancés dans un programme conçu pour accroître l'absorption de protéines animales de la population égyptienne. Une partie de l'accroissement sera imputable à la hausse accusée par la production nationale de volaille, d'oeufs et de poisson. Cependant, la demande de viande rouge persistera en raison de l'essor continu du tourisme, des revenus du pétrole, du Canal de Suez, et des envois de fonds faits par les Egyptiens travaillant à l'étranger (on exprime des doutes à ce sujet).

Il est possible que les importations n'en subiront pas moins un contrôle de qualité accru et qu'on utilisera des procédures de classification encore plus strictes, notamment si le système d'octroi de subvention continue d'être appliqué. Les morceaux de qualité supérieure destinés aux hôtels et à la population indigène à revenus

élevés pourraient accuser de plus grandes différences de prix et contribuer à maintenir des prix inférieurs pour les personnes recevant des salaires inférieurs (à l'heure actuelle, ces morceaux attirent peu ou pas de primes au niveau du détail). Des mesures de ce genre, actuellement à l'étude en particulier pour l'industrie bovine, pourraient offrir des occasions d'exportation des morceaux de boeuf, de mouton et d'agneau à prix supérieur pouvant supporter les frais élevés du fret du Sahel en Egypte.

Les pays exportateurs devront être en mesure de se conformer aux exigences égyptiennes en matière de santé animale, qualité, emballage, livraison et crédit ou possibilités d'échanges compensateurs. Bien que les offres soient souvent soumises par un certain nombre de fournisseurs à n'importe quel moment, on répond généralement aux fournisseurs capables d'offrir des lots minimaux de 500 tonnes, particulièrement pour la viande bovine désossée et non désossée. Il se peut que les quantitées minimales et maximales varient en fonction des conditions individuelles de la soumission, de l'offre sur le marché mondial et des cours en vigueur.

Des études des prix et du crédit sont importantes pour le système égyptien actuel de contributions minimales subventionnées et mensuelles de viande pour chaque famille. La production ne pouvant satisfaire la demande dans un avenir prévisible, il est probable que les prix détermineront la qualité pour l'ensemble des importations. Les importateurs égyptiens concernés devraient pouvoir disposer d'échantillons ou rendre visite à des exportateurs éventuels du Sahel pour débattre des conditions et des installations sur place afin d'entamer des négociations sur des accords commerciaux supplémentaires et des possibilités d'échanges bilatéraux, par voies aérienne et maritime. Un commerce de ce genre a, par le passé, attiré l'attention des compagnies de fret aérien et maritime, dans la mesure où il était possible de contrôler le volume, la continuité et la sûreté du mouvement commercial.

On propose également de commencer par tenter des expéditions à petite échelle de viandes bovine et ovine de qualité supérieure par air-cargo pour déterminer si la mise en place d'un service de ce genre pourrait être efficace en fonction du coût, sous réserve d'un accord préliminaire concernant les prix et l'acceptabilité de principe du produit par les importateurs égyptiens. Les possibilités du marché sont déjà vastes et ne peuvent que s'accroître. Les paiements monétaires en devises sont de la plus haute importance,

et il faut rivaliser avec la concurrence offerte par les viandes de boeuf et de mouton d'Amérique du Sud et d'Australie, renforcée par un service de livraison garanti et spécialisé dans le bétail et la viande, afin de pouvoir surmonter l'absence de circuits commerciaux établis.

## CHAPITRE TROIS

## LIBYE

### I. L'offre et la demande

#### A. Introduction

Dans un vaste pays, couvrant une superficie de 1,76 million de kilomètres carrés, dont seuls 2 pour cent sont arables, on insiste tout particulièrement sur les besoins de l'agriculture. Tous les ans, une bonne partie du budget national est affectée au développement agricole dans le but d'atteindre le plus tôt possible un niveau d'autonomie alimentaire. La population de la Libye est relativement peu importante, bien qu'elle compte plus de 3 millions d'habitants et qu'elle s'accroisse au rythme accéléré de 3,7 pour cent par an. Toutefois, des revenus en hausse, notamment en raison des exportations de pétrole, se traduisent également par une poussée des dépenses et de la demande de consommation, ainsi qu'un relèvement des importations de denrées alimentaires et de bétail.

Avec une affectation globale de 4.988 millions à l'agriculture, sur un total de 31.265 millions de dollars pour le Plan de développement 1976-1980, il est indéniable que le pays cherche à réussir la mise en valeur de l'agriculture. Néanmoins, les facteurs écologiques, en particulier la sérieuse pénurie d'eau à l'intérieur des terres, font de l'aménagement des terres une entreprise onéreuse. On s'est efforcé d'exploiter des régions de l'intérieur, comme l'Oasis de Kufra, dans le sud libyen. Il y a un certain temps, le pays a démarré un plan ambitieux pour mettre en valeur 10.000 hectares et produire 260.000 ovins. En général, le succès des projets agricoles n'a cependant pas été constant. Les oeufs et les légumes ont continué d'être produits à un rythme très élevé. La production de viande est passée d'une moyenne annuelle de 25.300 tonnes pour la période de 1966 à 1969, à 43.900 tonnes pour la période 1975-1978, mais la nécessité des importations ne cesse de croître pour compléter la ration de protéines animales.

#### B. Population animale

Le troupeau national s'accroît, grâce à des essais faits avec des races exotiques importées pour le troupeau laitier. De 1968 à 1978, l'effectif a doublé, comme on peut le constater au tableau

qui suit. Les effectifs se sont accrus dans tous les secteurs, mais d'une manière plus spectaculaire dans l'aviculture. Les chameaux sont les seuls animaux dont l'effectif se soit réduit, leur nombre étant passé de 232.000 en 1968 à 75.000 en 1978.

C. Production de viande

Il n'en reste pas moins qu'il existe encore actuellement un écart entre la consommation et la production de viande rouge et de volaille, dont les secteurs public et privé se partagent la production, bien que de 1968 à 1978 la production ait augmenté de 110 pour cent. Comparée à bon nombre de ses voisins du Proche-Orient, la croissance de la production de viande est impressionnante dans tous les secteurs, les viandes ovine et caprine ayant accusé une hausse de 16.000 tonnes en 1968 à quelque 40.000 tonnes en 1978. La Libye est déjà autonome en ce qui concerne la production d'oeufs, et on espère atteindre des résultats analogues pour la viande de volaille.

D. Importations

Le bétail et la viande d'importation doivent compenser le déficit créé par une pénurie croissante de viande rouge. En 1968, les importations globales de viande fraîche, réfrigérée et congelée se sont élevées à 3.433 tonnes et ont atteint en 1975 une pointe de 15.342 tonnes. Les importations de bétail ont accusé une hausse élevée, comme l'indique en détail le Tableau 3.3.Du point de vue des importations, seuls les produits à base de viande traités et mis en conserve ont enregistré une baisse.

D'après les statistiques les plus récentes dont on dispose pour les ovins vifs, on sait que l'Australie a vendu 13.900 têtes à la Libye en 1977 et 12.000 en 1978.L'Australie devait aussi fournir une quantité nettement supérieure (300.000 petits agneaux/agnelles) dans le cadre d'une commande totale de 650.000 moutons et agneaux à livrer avant la fin juillet 1979. Les sources australiennes estiment avoir fait une percée importante dans ce qui avait été jusque-là un marché modeste pour le pays.

La Libye ayant une importante population d'expatriés dont le pays a besoin à présent pour des projets industriels, on pense que la diversification des importations se poursuivra, une partie étant destinée au marché des institutions (l'Armée et les complexes industriels). La majorité des importations se maintiendront sous

TABLEAU 3.1

LIBYE: POPULATION ANIMALE, 1968-1978
(milliers de têtes)

| | 1968 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
|---|---|---|---|---|---|
| Bovins | 119 | 189 | 191 | 195 | 200 |
| Buffles | NIL | - | - | - | - |
| Ovins | 1.667 | 4.183 | 4.497 | 4.600 | 4.680 |
| Caprins | 1.336 | 1.650 | 1.857 | 1.950 | 2.100 |
| Porcs | NIL | - | - | - | - |
| Chameaux | 232 | 71 | 75 | 75 | 75 |
| Poulets | 1.135 | 4.638 | 4.895 | 5.200 | 5.500 |

SOURCE: Recueils de production de la FAO et données non publiées.

TABLEAU 3.2

LIBYE: PRODUCTION DE VIANDE, 1968-1978
(milliers de tonnes)

| | 1968 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
|---|---|---|---|---|---|
| Total viande | 33 | 55 | 55 | 58 | 60 |
| dont: | | | | | |
| Boeuf/buffle | 5 | 8 | 9 | 11 | 11 |
| Mouton/chèvre | 16 | 38 | 38 | 39 | 40 |
| Viande porcine | - | - | - | - | - |
| Viande de volaille | 2 | 6 | 6 | 6 | 7 |

SOURCE: Recueils de production de la FAO et données non publiées.

TABLEAU 3.3

LIBYE: IMPORTATIONS DE VIANDE/BETAIL, 1968/1977
Quantité (Q): tonnes
Valeur (V): milliers de dollars

| | SITC | 1968 | | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Q | V | Q | Q | Q | Q | Q | V |
| Total viande fraîche/réfrigérée/congelée dont: | 011 | 3.433 | 3.596 | 7.306 | 7.688 | 15.342 | 12.266 | 12.400 | 21.600 |
| Boeuf frais | 011,1 | 817 | 857 | 5.544 | 6.939 | 14.022 | 9.621 | 11.100 | 19.000 |
| Mouton frais | 011,2 | 7.395 | 5.505 | 1.033 | 577 | 1.320 | 2.645 | 10.000 | 17.000 |
| Volaille fraîche | 011,4 | 751 | 537 | 728 | 172 | - | - | - | - |
| Conserve (n.e.s.) | 013 | 1.019 | 1.178 | 432 | 231 | 6 | 45 | 84 | 130 |
| Bovins (têtes) | 001,1 | 18.591 | 3.527 | 6.360 | 23.813 | 37.517 | 39.100 | 40.700 | 17.500 |
| Ovins/caprins (têtes) | 001,2 | 450.705 | 9.487 | 950.336 | 896.361 | 670.363 | 747.600 | 824.900 | 29.500 |

SOURCE: Annuaires de commerce de la FAO et données non publiées, ainsi que des statistiques sur le commerce étranger, Libye, 1973-1976.
(n.e.s. - mentionné nulle part)

forme d'ovins vifs pour satisfaire le goût et les impératifs religieux.

Les mesures récentes visant la nationalisation de maintes affaires privées ont également affecté les importateurs et les fabricants de denrées alimentaires, mais les résultats de ces mesures, en ce qui concerne la viande et les produits à base de viande, sont encore à démontrer. De surcroît, il y a lieu de prendre en compte les relations politiques de la Libye avec certains de ses voisins.

Les derniers besoins annuels en matière d'importations (1978/1979) s'élèvent, selon les estimations des sources commerciales, à :

| | |
|---|---|
| 1 million | ovins |
| 160.000 | bovins |
| 10.000 tonnes | viande bovine |
| 3.000 tonnes | agneau |

Il semble que la Libye ait peu d'échanges commerciaux avec ses voisins, la Tunisie, l'Algérie et le Tchad d'où le pays importe un petit nombre de chameaux. Cependant, on pense que le commerce non officiel avec ces pays, de même qu'avec le Soudan, pourrait justifier des quantités nettement supérieures à celles qui sont enregistrées officiellement.

E. Consommation apparente

Entre 1968 et 1977, la consommation apparente a plus que doublé, passant de 32.163 tonnes à 66.100 tonnes de viandes bovine, ovine et de volaille (Tableau 3.4). Cette hausse a affecté de manière égale les trois types de viande, quoique la consommation de mouton soit nettement plus élevée que celle des deux autres viandes et se soit accrue de 23.395 tonnes à environ 49.000 tonnes. La fluctuation des niveaux de consommation traduit les quantités qu'on permet d'importer.

Les prévisions les plus récentes de la FAO pour 1985 (Tableau 3.5) font ressortir un élargissement de l'écart brut, avec une croissance continue de la demande de tous les types de viande pour une population qui, selon les estimations, atteindra 3,33 millions d'habitants (et 4,45 millions d'ici à 1990, selon l'Office libyen de statistiques).

D'ici à 1988, l'écart brut entre la production et la demande pourrait s'élever à 50.000 tonnes (prévisions de base) ou 59.000

TABLEAU 3.4

LIBYE: CONSOMMATION APPARENTE DE VIANDE BOVINE, DE MOUTON ET DE VOLAILLE,[a] 1968-1977
(tonnes)

| | 1968 | 1975 | 1976 | 1977 |
|---|---|---|---|---|
| Viande bovine/de buffle | 5.817 | 19.147 | 20.100 | 11.100 |
| Mouton/chèvre | 23.395 | 55.214 | 48.000 | 49.000 |
| Volaille | 2.751 | 6.000 | 6.000 | 6.000 |
| Total | 32.163 | 80.361 | 74.100 | 66.100 |

SOURCE: Recueils de production de la FAO et données non publiées.

[a] A l'exclusion des abats comestibles d'importation et des produits traités.

TABLEAU 3.5

LIBYE: PREVISIONS DE LA DEMANDE DE VIANDE, 1985
(Population: 3.339.000)

| | Production (milliers de tonnes) | Déficit brut | Consommation nationale | Demande par habitant (kg) |
|---|---|---|---|---|
| (a) Demande de base | | | | |
| Boeuf/agneau | 4 | 17 | 21 | 6,2 |
| Mouton/agneau | 23 | 27 | 50 | 15 |
| Volaille | 2 | 7 | 9 | 2,6 |
| Total | 29 | 51 | 80 | 23,8 |
| (b) Supplémentaire | | | | |
| Boeuf/agneau | 4 | 21 | 25 | 7,5 |
| Mouton/agneau | 27 | 30 | 57 | 17,3 |
| Volaille | 3 | 8 | 11 | 3,1 |
| Total | 34 | 59 | 93 | 27,7 |

SOURCE: Dossier de référence de la FAO sur les prévisions concernant les produits de base.

tonnes (supplémentaires). Sur ce total, la viande bovine pourrait représenter entre 17.000 et 21.000 tonnes, et le mouton et l'agneau entre 27.000 et 30.000 tonnes. La FAO prévoit également que la production de volaille ne pourra pas satisfaire la demande.

## II. Caractéristiques du marché

La majorité des Libyens préfèrent les agneaux petits, plus jeunes et plus maigres,qu'ils préparent selon des recettes nationales et traditionnelles. Bien que l'apparition de la volaille et de la viande bovine dans le régime alimentaire soit le fait de l'influence d'une importante main-d'oeuvre expatriée, elle s'explique également par une augmentation du revenu national et le désir de varier. Le chameau reste la viande de troisième choix dans la majorité des zones urbaines importantes, sauf à Tripoli où il semble être préféré à la viande bovine, après l'agneau et le mouton. Il importe de noter que la consommation de lapin est en hausse, bien qu'encore peu importante. La volaille et les oeufs concurrencent la viande rouge. Le pays est autonome en ce qui concerne la production de volaille/oeufs, et on s'attend à ce que la production nationale progresse à un rythme accéléré dans l'industrie du poulet grillé.

Jusqu'à une date récente, il n'y a guère eu d'activité promotionnelle à quelque échelon que ce soit, et le niveau actuel des importations de viande congelée donne à penser que la promotion n'existera pas en Libye au niveau du détail à court terme. Les Libyens n'ont pas besoin d'être encouragés à acheter de la viande et, malgré la dernière commande de bétail, les Australiens ont été moins actifs que dans d'autres régions avoisinantes, du moins dans le secteur de la viande congelée.

Par le passé, les principaux fournisseurs de mouton ont été la Roumanie, qui a représenté jusqu'à 50 pour cent, et la Bulgarie, avec 30 pour cent, tandis que l'Irlande et l'Ecosse ont fourni 60 pour cent de l'agneau. Récemment, une certaine activité dans le domaine de la promotion suggère qu'une partie importante du commerce de l'agneau et du mouton est accaparée par l'Australasie, ceci bien que l'Amérique du Sud reste un fournisseur potentiel de viandes bovine et ovine congelées, selon la demande.

La consommation annuelle globale de viande est de l'ordre de 60.000 tonnes. Si la consommation annuelle moyenne atteint 27 kg

par habitant, il existe un marché intéressant pour les pays exportateurs voisins. Ce phénomène est souligné par les prévisions libyennes qui visent des chiffres de consommation de 85.000 tonnes d'ici à 1980 et 103.000 tonnes d'ici à 1985.

La demande porte 1) sur les jeunes boeufs ne dépassant pas plus de deux ans d'un poids vif de 400 à 600 kg ; les moutons jusqu'à 12 mois en provenance d'Europe de l'Est, d'un poids vif de 27 kg, et jusqu'à 36 mois et 40 kg de poids vif pour les animaux originaires d'Australasie et d'Amérique du Sud ; et 2) sur la viande bovine en quartiers non désossés, parfois aux quartiers avant et arrière compensés et l'agneau d'un poids maximal de 15 kg par carcasse recouverte de peu de graisse.

Prix moyens en 1978 :

| | |
|---|---|
| Ovins vifs | 1.200-1.400 dollars la t CAF |
| Bovins vifs | 1.200-1.300 dollars la t CAF |
| Viande ovine réfrigérée | 3.000 dollars la t CAF à l'aéroport de Tripoli |
| Viande bovine réfrigérée | 2.200 dollars la t CAF à l'aéroport de Tripoli |

Les prix locaux pour le début de 1979, y compris les subventions, se sont chiffrés à :

| | | |
|---|---|---|
| Gros | Agneau | 0,68 DL le kg |
| | Viande bovine | 0,47 DL le kg |
| Détail : | Agneau | 0,75 DL le kg |
| | Viande bovine | 0,75 DL le kg |

## III. Circuits commerciaux d'importation

Les articles importés en Libye entrent dans deux catégories, ceux qui exigent une licence précise et/ou individuelle et ceux qui exigent une licence générale. Un certain nombre de produits alimentaires font l'objet de permis individuels d'importation, mais d'autres, dont le bétail, sont contrôlés par un monopole d'Etat qui exige une approbation du Ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire avant l'importation. Ensuite, le ministère entreprend tous les arrangements nécessaires pour la livraison et la distribution. Toutes les importations de bétail et de viande

sont faites par la Société nationale du bétail et de la viande(Livestock & Meat National Company)aussi chargée de distribuer la viande dont elle assure le transport réfrigéré, bien que la viande produite sur place soit généralement récupérée par les bouchers dans les abattoirs. La viande est également distribuée par les grands centres de distribution, qui sont au nombre de huit dans la région de Tripoli et de six dans celle de Benghazi. Selon les estimations, le nombre global de bouchers se monte à 3.000, dont la majorité gère des petits magasins, bien que des coopératives pratiquent de plus en plus le commerce de la viande, les autorités projetant de reprendre le contrôle global de la production, la distribution et la vente de toute la viande par le truchement de la Société nationale du bétail et de la viande.

Les installations portuaires sont satisfaisantes et nombreuses en Libye et englobent Tripoli, Benghazi, Derna, Tobrouk, entre autres. Le port de Tripoli, en particulier, a été considérablement modernisé et agrandi, et de nouveaux ports, principalement pour l'industrie pétrolière, sont également en construction. La Libye est desservie par deux excellents aéroports à Tripoli et Benghazi, tandis que les routes et les chemins de fer continuent d'être développés. Une route importante longe la côte, de la Tunisie à la frontière égyptienne, reliant ainsi toutes les zones urbaines principales. Il existe par ailleurs un grand axe qui relie Sebha, à l'intérieur, à la route côtière principale. Les liaisons ferroviaires sont beaucoup plus limitées, mais le pays projette un certain nombre de nouveaux aménagements, améliorations et extensions. Les installations d'entreposage sont encore insuffisantes, ce qui constitue un autre facteur qui limite les importations de viandes réfrigérée et congelée et favorise l'importation de bétail. Cependant, les installations d'entreposage réfrigéré sont adéquates pour les niveaux actuels d'importation.

Des frontières communes au sud avec le Niger et le Tchad, pays avec lesquels de nombreux liens commerciaux ont été examinés et lancés par le passé, rendent évidemment les communications plus faciles qu'avec certains autres pays fournisseurs. Quel que soit le moyen de transport utilisé, les frais de transport poseront des problèmes, notamment lorsque la Libye devra concurrencer les installations offertes par les cargos spécialisés utilisés pour livrer la viande et le bétail des autres fournisseurs.

## IV. Accès au marché

Les licences d'importation d'Etat sont valables trois mois pour les marchandises en provenance des pays voisins et six mois pour les autres pays. La politique d'octroi est arrêtée par le Conseil d'import-export, sous les auspices du Ministère de l'Economie, et les licences sont délivrées par le contrôleur du Commerce et de l'Approvisionnement.

Des droits sont perçus sur la majorité des marchandises, selon la valeur du prix CAF, mais certaines denrées en sont exonérées, la décision incombant au Ministère du Trésor. Actuellement, les importations de viandes fraîche et congelée ou de bétail ne sont pas taxées.

Les marchandises doivent être accompagnées d'un connaissement, d'un certificat d'origine et d'un certificat sanitaire et vétérinaire, le cas échéant. Tous les documents doivent également être légalisés par la section consulaire de l'Ambassade de la République arabe libyenne et certifiés par le département officiel concerné de l'administration du pays d'origine. Le certificat d'origine a besoin d'être légalisé à plusieurs niveaux, y compris ceux du notaire de l'exportateur et d'une chambre de commerce agréée.

Les procédures des laissez-passer sanitaires sont appliquées avec rigueur, et il convient de les étudier de près avant l'exportation de bétail, de viande ou de produits à base de viande. Un certificat doit également accompagner la viande et ses dérivés pour prouver que l'abattage a été effectué selon la tradition religieuse islamique. Il convient que les documents portent la mention du nom officiel et complet du pays : "La République populaire Libyenne" (Jamahiriya). Le marquage des marchandises et des cartons n'est pas réglementé. Il y a lieu de noter également que l'importateur exige une assurance de garantie de 10 pour cent sur la livraison de la marchandise.

Les demandes d'information relatives à l'importation de bétail et de viande doivent être adressées à la Société nationale du bétail et de la viande, qui ajoute des exportateurs éventuels à sa liste de fournisseurs actuelle, à qui sont transmis les détails concernant les soumissions, y compris les programmes de livraison et autres détails techniques.

Les offres doivent être libellées CAF en dollars EU, sur une lettre de crédit irrévocable, et la préférence sera accordée aux fournisseurs de l'Europe de l'Est, par exemple, qui peuvent offrir des contrats à prix fixes pour des périodes allant de six mois à un an. Des négociations de ce genre sont facilitées par le fait que la Libye a un bureau permanent à Bucarest.

## V. Perspectives du marché et recommandations

A un niveau ne dépassant pas 12.000 tonnes, le marché de la viande fraîche, réfrigérée et congelée est peu important par rapport à celui d'autres pays du Moyen-Orient ; mais on prévoit une hausse de la demande de viande rouge sous l'influence de la croissance démographique et du relèvement des revenus, et elle ne pourra être satisfaite par la production domestique. Néanmoins, il est à prévoir que des approvisionnements supplémentaires seront importés sous forme de bétail, comme en témoignent les besoins récents de 600.000 moutons vifs.

Les moutons et les agneaux vifs, ou les carcasses réfrigérées d'agneau et de mouton, représentent un marché intéressant pour les pays sahéliens, eu égard notamment à leur proximité géographique. On recommande de sonder sans tarder le Ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire pour s'assurer de ses projets à venir en ce qui concerne les importations et pour examiner la création d'un échange commercial entre les pays du Sahel et la Libye. On considère que la qualité sera remarquable si la livraison peut être garantie à des prix défiant toute concurrence. Il est évident que des pays comme le Soudan, avec qui la Libye a un accord bilatéral, sont mieux placés pour exploiter le marché en cause. Il n'empêche que si les importations de bovins et de viande bovine sont subventionnées par les pouvoirs publics à raison de 30 pour cent, et de 25 pour cent dans le cas des ovins et de la viande ovine, les prix constituent un facteur décisif, même en se fondant sur un revenu moyen par habitant de 11.910 DL par an.

## CHAPITRE QUATRE

## AUTRES MARCHES EVENTUELS

### I. Koweït

#### A. L'offre et la demande

On s'attend à ce que le Koweït, qui offre plus d'un million d'habitants à l'heure actuelle, s'accroisse à 1,3 million d'ici à 1980 et passe à 1,7 million avant 1985. Bien que de faible superficie, le Koweït est un pays immensément riche, grâce à ses très importants revenus pétroliers. Le Koweït a commencé à produire du pétrole bien avant ses voisins, eux-mêmes producteurs de pétrole et selon les prévisions, ses réserves dureront plus longtemps que celles de la majorité des autres producteurs. Cependant, malgré sa richesse, le Koweït ne pourra satisfaire la demande croissante de viande par sa production locale dans les années à venir. Par conséquent, il est devenu un important marché cible convoité par les exportateurs internationaux de viande.

Son intérêt pour les exportateurs n'est pas limité à ses propres consommateurs. Le Koweït est devenu un centre important pour le commerce de l'entrepôt et fournit à ses voisins toute une série de produits de base, dont la viande et le bétail. Des installations de déchargement excellentes et les navires bien équipés de la Compagnie du commerce et du transport du bétail ont permis au Koweït de devenir une force principale dans le négoce de la viande et du bétail de la région du Golfe.

En égard au niveau élevé du commerce de réexportation et à la hausse des importations de bétail, notamment ovin, il est difficile de donner une évaluation exacte de la consommation annuelle. Les chiffres relatifs au mouton, fondés sur la production domestique et les importations de viandes fraîche, réfrigérée et congelée, suggèrent un fléchissement de la consommation entre 1975 et 1977 (de 25.977 à 19.640 tonnes), mais le Tableau 4.1 révèle un net accroissement des importations d'ovins et de caprins vifs. Durant la période 1968-1977, la consommation de viande bovine, bien que moins appréciée que les autres viandes, a triplé selon les estimations.

TABLEAU 4.1

KOWEIT: IMPORTATIONS DE VIANDE/BETAIL, 1968/1977
Quantité (Q): tonnes
Valeur (V): milliers de dollars

| | SITC | 1968 | | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Q | V | Q | Q | Q | Q | Q | V |
| Total de viandes fraîche/réfrigérée/congelée dont: | 011 | 12.953 | 8.827 | 15.726 | 20.434 | 28.922 | 43.000 | 49.000 | 65.000 |
| Boeuf frais | 011,1 | - | - | - | - | - | 3.000 | 4.000 | 8.000 |
| Mouton frais | 011,2 | 7.395 | 5.989 | 7.871 | 9.192 | 17.214 | 10.000 | 10.000 | 17.000 |
| Volaille fraîche | 011,4 | 5.558 | 3.322 | 7.855 | 11.242 | 11.708 | 30.000 | 35.000 | 40.000 |
| Conserves (n.e.s.) | 013 | 573 | 492 | 697 | 826 | 806 | 870 | 930 | 1.500 |
| Bovins (têtes) | 001,1 | 8.140 | 952 | 27.225 | 27.000 | 15.000 | 15.000 | 15.000 | 3.700 |
| Ovins/caprins (têtes)[a] | 001,2 | 353.874 | 7.617 | 359.071 | 373.997 | 409.895 | 635.926 | 642.700 | 25.200 |

SOURCE: Annuaires de commerce de la FAO et données non publiées.

[a] (Note du rédacteur) Ces chiffres peuvent se comparer aux données de la page 132 du rapport sur l'Australie présenté au Tome IV de cette étude. Les différentes époques concernées rendent la comparaison difficile, mais il apparaît clairement que ces dernières années, l'Australie a fourni pratiquement toutes les importations d'ovins vifs au Koweit. Pour les douze mois s'achevant en juin 1977/1978 par exemple, les statistiques australiennes montrent des exportations de 718.000 et 992.000 têtes d'ovins à destination du Koweït.

(n.e.s. - mentionné nulle part)

Ces dernières années, l'origine de la viande et du bétail d'importations était fourni par l'Iraq, la Syrie, l'Iran et la Turquie; les fournisseurs sont à présent ceux qui sont plus éloignés, notamment l'Australie où des activités résolument profesionnelles font régulièrement la promotion de carcasses de boeuf et d'agneau, de morceaux de viande désossée et de produits de conserve. Une liste impressionnante d'exportations dirigées vers le Koweït pour une période de 8 mois se terminant en février 1979 indique que l'Australie a fourni plus de 9.000 tonnes de viande et de produits à base de viande, dont 5.681 tonnes de mouton et d'agneau et 2.948 tonnes de boeuf.

Dès 1977, les navires spécialement équipés de la Compagnie du transport et du commerce du bétail du Koweït importaient la majorité des importations de moutons vifs d'Australie. Ils ont également commencé à approvisionner les autres régions du Golfe. Certains de ces navires importaient aussi de la viande réfrigérée et congelée d'Australie, ce qui permettait d'importer de grandes quantités de viande et de bétail à la fois.

B. Caractéristiques du marché

Le mouton et l'agneau restent les viandes favorites de la population locale ; la plus grande partie de la viande bovine et des produits traités est consommée par la population d'expatriés. Les consommateurs touchant des revenus élevés se tournent de plus en plus vers les morceaux de viande bovine de choix, en particulier le steak, pour varier leur régime de plus en plus orienté vers la consommation de viande. Si possible, on préfère la viande qui provient d'animaux abattus depuis peu, bien que le bétail d'importation soit progressivement remplacé par la viande bovine congelée ou réfrigérée. La demande de volaille ne cesse de s'accroître, les importations de produits congelés provenant de tous les fournisseurs internationaux, mais la préférence va aux volailles qui ne dépassent pas 1 kg. De grands efforts seront nécessaires pour déloger l'Australie de sa position de fournisseur principal, à l'activité promotionnelle intense sur le marché. Des visites des foires commerciales et des expositions, l'étude de la documentation sur les morceaux de viande et des recettes en arabe, ajoutées à des invitations lancées aux importateurs éventuels pour visiter les usines australiennes se sont révélées très utiles au renforcement des échanges.

C. Circuits commerciaux d'importation et accès au marché

Actuellement, le Koweït applique un système libre d'importations, des organisations commerciales semi-publiques et privées effectuant la majorité du commerce. Elles possèdent souvent des installations d'entreposage et des moyens de transport réfrigérés, pouvant subvenir aux besoins de leurs débouchés et fournir aux autres organisations de détail et aux institutions viande et autres denrées alimentaires. Ces denrées sont également vendues directement dans les installations d'entreposage des grossistes. Les installations portuaires sont équipées de manière adéquate pour accueillir toutes sortes de cargaisons, mais on observe parfois des goulets d'étranglement. Ces installations englobent des bâtiments de quarantaine pour le bétail, tandis que les envois par air-cargo de viandes fraîche et réfrigérée sont reçus par le grossiste qui les transporte sous réfrigération dans l'entrepôt frigorifique pour la répartition ou la vente ultérieures.

Il convient de remarquer que les autorités du Koweït appliquent des règlements rigoureux en ce qui concerne la répartition et la vente de viande congelée et interdisent la vente de viande décongelée et sa re-congélation.

De surcroît, à l'arrivée, toutes les denrées alimentaires sont soumises à un sévère examen de laboratoire visant à vérifier qu'elles satisfont aux "critères de consommation humaine", examen effectué par la Section sanitaire de la municipalité. Si les denrées ne remplissent pas ces normes, elles doivent être détruites ou renvoyées. Il importe que tous les produits soient accompagnés d'un certificat attestant que toute la viande ou tous les produits à base de viande proviennent d'animaux abattus selon les rites religieux musulmans.

En général, l'exclusivité n'est pas de règle au Koweït, principalement parce que la quantité d'un produit quelconque importé par des importateurs individuels est comparativement peu élevée. Il existe des offres de l'Etat pour lesquelles seules les organisations locales peuvent faire des soumissions ; ces offres impliquent de grandes quantités et une livraison régulière. Habituellement, le paiement est effectué par lettre de crédit irrévocable, en général de 30-90 jours, ou au comptant contre documents à l'appui ; il n'y a pas à l'heure actuelle de taxes sur les denrées alimentaires.

D. Perspectives du marché et recommandations

Il n'existe pas de commerce régulier entre le Koweït et les pays du Sahel ; le transport aérien serait, semble-t-il, la possibilité la plus directe, mais il faut garder à l'esprit la majoration des frais de transport et le besoin d'offrir des prix compétitifs quand on utilise des subventions. Toutefois, il vaudrait la peine d'entrer en relation avec l'Organisation maritime nationale du Koweït afin d'examiner si elle est intéressée par un commerce de ce genre.

Pour les importations de viande, le premier contact devrait se faire grâce à l'organisation principale semi-publique, la Compagnie du commerce et du transport du bétail, bien que d'autres compagnies fournissent nombre de détaillants dont les bouchers, les supermarchés, les étaux et certaines coopératives.

A l'instar de la majorité de ses voisins du Moyen-Orient, il est à prévoir que le Koweït continuera à accroître sa demande de viande rouge dans les années à venir, mais peu de signes laissent présager que le pays atteindra une autonomie dans ce secteur de production, malgré une forte pression exercée par les pouvoirs publics et une aide pour améliorer les installations. Actuellement, les règlements sanitaires permettent l'entrée des animaux et de la viande de la majorité des pays, mais une certaine pression est exercée sur les pouvoirs publics afin qu'ils imposent des normes sanitaires plus sévères pour les animaux dans le but de protéger le troupeau national. Des mesures non négligeables prises dans ce sens, en particulier si elles étaient également appliquées à la viande, pourraient poser des problèmes supplémentaires aux fournisseurs africains éventuels.

Néanmoins, en ce qui concerne la plus grande partie de la région, il s'agit de considérer avant tout la facilité d'accès et les frais de transport, aérien ou maritime, et la possibilité de livrer dans les délais et à des prix susceptibles d'affronter la concurrence des fournisseurs actuels, en particulier l'Australie. Malgré ces problèmes, il est toujours possible que le Koweït ait besoin de dégager entre la production nationale et les importations une quantité globale de 52.000 tonnes de viande en 1980, de 68.000 tonnes par an d'ici à 1985 et 140.000 tonnes à l'an 2000.

## II. Arabie saoudite

### A. L'offre et la demande

Durant la période 1968-1977, la consommation de viande de tous types a fortement augmenté en Arabie saoudite, puisqu'elle est passée de 44.499 tonnes à 142.000 tonnes. La consommation de volaille s'est accrue à un rythme spectaculaire et est passée de 11.122 tonnes à 87.000 tonnes environ. La consommation de viande bovine a plus que doublé durant la même période, passant de 7.000 tonnes à 17.000 tonnes, et celle de viandes ovine et caprine s'est élevée de 26.377 tonnes à 38.000 tonnes.

Les chiffres de la consommation par habitant illustrent le taux de croissance impressionnant entre la période de base de la FAO (1972-1974) et les prévisions pour 1985 :

TABLEAU 4.2:

ARABIE SAOUDITE: CONSOMMATION ANNUELLE DE VIANDE PAR HABITANT

| | 1972-74 | 1985 (base) | 1985 (supplément) |
|---|---|---|---|
| Boeuf/veau | 2,4 kg | 4,5 kg | 6,4 kg |
| Mouton/agneau | 4,8 kg | 7,8 kg | 9 kg |
| Volaille | 4,1 kg | 15,5 kg | 18,3 kg |

Une croissance rapide des revenus a permis aux Saoudiens de financer la croissance phénoménale des importations et, malgré les prévisions actuelles de plafonnement de l'essor économique, on prévoit que la demande s'intensifiera et ne sera satisfaite que par des importations supérieures de viande et de bétail. En 1977, on estimait la quantité de viande importée à 82.531 tonnes, soit plus de 110 millions de dollars, comparées à seulement 5.920 tonnes (4,26 millions) en 1968.

Selon les prévisions, la demande globale de viande atteindra entre 223.000 tonnes (de base) et 273.000 tonnes (supplémentaires) d'après la FAO pour 1985. A ces niveaux, l'écart brut entre la production globale de viande et la demande se situe, d'après les prévisions, entre 152.000 et 190.000 tonnes. Malgré une production nationale accrue, il est à prévoir que la volaille représentera la majeure partie de la viande d'importation (entre 76.000 et 90.000

tonnes), suivie par le mouton et l'agneau (49.000 à 58.000 tonnes), le boeuf et le veau (27.000 à 42.000 tonnes).

A présent, le bétail est importé de sources de plus en plus variées, mais notamment d'Australie, d'où provient une certaine quantité de viande congelée, et de bon nombre d'autres pays, encore qu'en quantités moindres et souvent via le koweït qui semble être le fournisseur principal de l'Arabie saoudite. En décembre 1978, l'Australie a estimé les exportations de boeuf et de veau pour l'année vers l'Arabie saoudite à 7.798 tonnes, 4.050 tonnes de mouton, 845 tonnes d'agneau et 1.246 tonnes d'abats, ce qui donne un total de 13.962 tonnes. Dans l'intervalle des huit mois expirant en février 1979, ce chiffre a presque été dépassé.

B. Caractéristiques du marché

La tradition veut que la demande en matière de qualité exige des ovins et des caprins maigres et jeunes, bien qu'il y ait un marché pour d'autres qualités de viandes ovine et caprine. La préférence va à la viande produite sur place ou provenant d'animaux africains. On dit que ces derniers ont un goût plus acceptable et sont moins gras que les animaux originaires d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Cependant, l'absence de troupeau local et africain s'est traduite par une dépendance accrue envers les moutons et la viande ovine d'Australie et d'Europe de l'Est.

La viande bovine est importante et offre une grande variété de morceaux et de qualité, en fonction du prix et du consommateur. La demande de viande bovine vient du consommateur local et du secteur important d'expatriés et d'institutions, mais le consommateur fait de plus en plus attention à la qualité et aux qualités organoleptiques de la viande et des produits à base de viande. Les Australiens contrôlent la majeure partie du commerce de la viande bovine. Ils fournissent des listes de prix impressionnantes, donnent des détails sur les morceaux disponibles et des instructions, en arabe, sur la meilleure méthode de cuire et de servir la viande, et, dans ce domaine, ce sont les plus actifs en matière d'activité promotionnelle.

Tandis que les pouvoirs publics se sont efforcés de maintenir un plafond par le biais de subventions variables, les prix fluctuent très sensiblement durant l'année, notamment pour l'agneau et le mouton pendant le Hadj. Lorsqu'ils sont disponibles, les moutons soudanais se vendent à des prix supérieurs.

C. Circuits commerciaux d'importation et accès au marché

On estime à présent que le pays voit passer 2 millions d'animaux vifs importés et 100.000 tonnes de produits congelés par an, pour nourrir une population de quelque huit millions d'habitants, à quoi s'ajoutent les pèlerins et les expatriés. Il s'est avéré nécessaire d'agrandir les installations pour ce volume d'échanges.

Jeddah dispose désormais d'installations portuaires spéciales pour embarquer le bétail qui assurent 85 pour cent du commerce animal ; 60 pour cent de la viande rouge transitent par l'autre grand port, Dammam. A l'instar d'un certain nombre de marchés du Proche-Orient, le commerce d'importation est entre les mains de maints importateurs souvent non spécialisés, ce qui rend la tâche des exportateurs éventuels plus complexe. On estime que près de 60 organisations se partagent le commerce du bétail bien que les importations de viande semblent être dominées par deux groupes importants : Abbar et Zaini (40 pour cent) ainsi que Sharbatly (25 pour cent). Ces organisations possèdent des entrepôts frigorifiques modernes et des moyens de transport réfrigérés. Certains animaux et la viande sont transportés par avion, en particulier les morceaux les plus onéreux ou les produits exigés pour le commerce du Hadj.

A l'heure actuelle, il n'existe aucune communication régulière et fixe avec le Sahel et il convient de considérer avec soin, dans le contexte de ce marché dont les possibilités sont vastes, les craintes exprimées par les importateurs au sujet de la nature peu fiable du commerce avec les fournisseurs traditionnels de l'Afrique de l'Est.

Le commerce s'effectue par l'intermédiaire des importateurs de viande autorisés, par lettre de crédit validée ou au comptant contre documents. Actuellement, la viande fraîche ou congelée non désossée n'est pas taxée. Il se peut que les préparations à base de viande, les morceaux et la viande désossés soient taxés à 3 pour cent d'après la valeur CAF, mais il est possible que tout le système de droits et de subventions soit modifié à l'avenir.

Les laissez-passer sanitaires ne posent aucun problème ; il s'agit de la déclaration ante et post mortem que l'animal était sain et exempt de maladie, bien que des mesures protectrices plus sévères puissent être prises à l'avenir afin de protéger le troupeau national. De surcroît, il faut avoir un certificat déclarant que la viande provient d'animaux abattus selon les rites islamiques et la viande congelée doit être livrée à des températures précises et être congelée conformément aux spécifications.

D. Perspectives du marché et recommandations

Le marché du bétail, de la viande et des produits à base de viande reste intéressant pour les exportateurs compétitifs capables de garantir la qualité et la livraison, si on considère la population de 8 millions d'habitants qui s'accroît à un rythme de 2,5 pour cent par an et le niveau actuel des revenus pétroliers, même si l'économie atteint un plafond. Le bétail représente un marché moins intéressant pour le Sahel, tant du point de vue de la livraison, sauf lorsqu'il est sous forme d'agneau de choix pour le Hadj, que de la nécessité de traiter avec un marché fragmenté.

Il n'en reste pas moins que les circuits de la viande congelée, transportée par avion si les prix sont abordables, sont facilités par la portion principale du marché dont jouissent deux ou trois importateurs. Ces derniers possèdent des entrepôts frigorifiques et des chaînes de transport réfrigéré. Le marché est soumis aux fluctuations saisonnières, comme ailleurs dans la région. Le prix a une importance primordiale pour le marché, particulièrement lorsqu'un prix plafond de détail est appliqué, comme dans le cas du mouton.

Le marché est tellement polyvalent qu'il est nécessaire d'avoir un éventail de choix très large. Il arrive souvent que les consommateurs puissent et souhaitent payer des prix supérieurs, en particulier pour obtenir une qualité et un goût spéciaux. Il importe d'étudier de plus près la possibilité d'exporter un produit ou une gamme de produits à titre d'essai. Le prix doit pouvoir affronter la concurrence étrangère et les organisations internationales du commerce et de la viande.

## III. Emirats arabes unis

A. L'offre et la demande

Actuellement, les Emirats arabes unis (EAU) comptent une population commune estimée à près d'un million d'habitants et des revenus pétroliers élevés. Un marché intéressant quoique peu important est offert par la population locale et expatriée, concentrée à Abu Dhabi (236.000 habitants) et Dubaï (207.000 habitants). Malgré l'expansion de l'industrie avicole et des efforts consentis pour améliorer la situation animale, la demande croissante de viande, notamment la viande bovine et ovine ne sera pas satisfaite par la production nationale.

Pour la période 1975-1977, les estimations de la FAO relatives aux importations de viande et de bétail indiquent la croissance accélérée intervenue dans ce secteur. Avec les signes de ralentissement du boom économique, on s'attend à ce que les montants, tout en restant à un niveau substantiel, mettent en évidence un plafonnement en 1979. Les importations de viande ovine ont augmenté de manière spectaculaire pour être passées de 800 tonnes en 1973 à 8.000 tonnes en 1977, tandis que les importations de volaille passaient de 3.384 tonnes à 38.200 tonnes durant la même période, ce qui traduit la croissance démographique et l'accroissement de la consommation. Les importations de viande bovine se sont accrues à un rythme plus lent, bien que les chiffres commerciaux non officiels pour l'année 1978-1979 indiquent une hausse plus soutenue. On pense que les importations d'ovins vifs qui s'élevaient à 50.000 têtes en 1976 et 1977 s'intensifient grâce à l'amélioration des transports spécialisés et des installations de déchargement dont dispose à présent le Golfe.

B. Caractéristiques du marché

La viande est offerte sous forme des morceaux les meilleurs et les plus chers, emballés pour la vente au détail dans les supermarchés fréquentés par les expatriés et les consommateurs dotés de revenus élevés. On importe également de la viande congelée et désossée en boîte pour la boucherie et les institutions. L'Australie et la Roumanie sont les fournisseurs principaux de viande bovine, tandis que le bétail bovin vif arrive souvent par le Koweït et le Qatar. Les ovins vifs sont aussi importés principalement d'Australie et de Roumanie, malgré une certaine préférence pour les animaux plus maigres de Somalie et du Soudan, dont l'offre est irrégulière en raison du prix et de la disponibilité. L'Australie, la Bulgarie et la Roumanie sont parmi les fournisseurs principaux de viandes ovine et caprine. L'Inde prétend être un exportateur important de viande ovine et bovine réfrigérées à destination de ce marché.

Comme dans la majorité des pays du Proche-Orient, la préférence du consommateur local va au mouton et à la chèvre maigres et fraîchement abattus, notamment les jeunes animaux de 5 ou 6 kg, pour lesquels on paie des prix supérieurs. Ces dernières années, les goûts ont changé, mais la préférence va encore à la viande fraîche plutôt qu'à la viande congelée.

Il sera nécessaire que les prix des importations deviennent de plus en plus concurrentiels pour affronter la pression exercée par les exportateurs d'Europe de l'Est et d'Australie. A ce stade, les Australiens ont déplacé leur centre d'activités au Moyen-Orient, de Téhéran à Bahrein, et font la promotion active de leurs produits en véritables spécialistes, particulièrement à l'heure où l'avenir des grandes activités d'exportation en Iran paraît très incertain.

C. Circuits commerciaux d'importation et accès au marché

Si certaines opérations d'achat, en particulier pour des organisations du secteur public d'Abu Dhabi, sont effectuées sous forme d'une offre de soumission annuelle adjugée aux entrepreneurs locaux, la majorité des importations est effectuée à titre privé, de même que pour les autres denrées alimentaires. L'achat s'effectue par lettre de crédit ou au comptant contre documents, les conditions de livraison étant établies entre le fournisseur et l'acheteur, à leur satisfaction réciproque.

A l'heure actuelle, il n'existe aucune restriction sur les quantités de bétail, de viande ou de produits à base de viande qui entrent dans les EAU et il arrive que les droits de douane diffèrent d'un Emirat à l'autre. Par exemple, Abu Dhabi perçoit 2,5 pour cent de droit général sur la plupart des marchandises et 2 pour cent sur celles en transit, Sharjah 2,5 pour cent et Raz-al-Khaima 2 pour cent.

Il convient que les factures commerciales présentent une description complète des marchandises et de l'emballage, les poids nets et bruts, ainsi que la valeur globale de la marchandise. Un laissez-passer sanitaire, ratifié par l'Ambassade des EAU est nécessaire pour la majorité des denrées alimentaires et un certificat déclarant que l'abattage a été fait selon les rites islamiques doit également être fourni. En 1978, Abu Dhabi a déclaré que toutes les denrées alimentaires, dont la viande, devaient être étiquetées en arabe et inclure les dates de production et d'expiration. Si la majorité des règlements, y compris le règlement sanitaire, a été très libérale jusqu'à présent et si la viande de presque toutes les régions, dont le Pakistan et l'Inde, a pu entrer sans problème, il se pourrait que les règlements soient plus sévères à l'avenir et plus conformes à ceux des principaux pays exportateurs.

Plusieurs organisations de commerce général effectuent des importations de bétail, de viande et de produits à base de viande. Certaines de ces organisations se spécialisent dans les denrées alimentaires et possèdent leurs entrepôts et des moyens de transport frigorifiques qui leur permettent de livrer à leurs débouchés ou à leurs clients. Les installations portuaires de Dubaï et d'Abu Dhabi sont excellentes. Un réseau routier supérieur relie à présent tous les Emirats et fournit de très bonnes installations de distribution entre tous les points de déchargement, d'entreposage et de vente. La majorité des importateurs ont des locaux d'entreposage frigorifique suffisants mais à Abu Dhabi et Dubaï, on procède à des agrandissements des installations. Des animaux vifs et de la viande réfrigérée arrivent également par avion dans les EAU, où on poursuit des aménagements d'aéroports, notamment l'aéroport Nadia d'Abu Dhabi.

D. Perspectives du marché et recommandations

Si les importations globales de viande se maintiennent à leurs niveaux actuels, il existe un marché valable dans les EAU, notamment à Abu Dhabi et à Dubaï. Cependant, les goûts deviennent de plus en plus raffinés et des morceaux de bonne qualité peuvent encore exiger des prix supérieurs. Il semble que la préférence des consommateurs favoriserait des produits locaux ou africains, comme l'indiquent les importations en provenance du Soudan, de Somalie et d'Ethiopie, mais on a critiqué les livraisons peu fiables et les prix non concurrentiels, comparés aux fournisseurs principaux d'Europe de l'Est et d'Australie.

Le transport a toujours posé un problème majeur pour les exportateurs secondaires et c'est encore un obstacle important, en ce qui concerne les régions du Golfe et du Sahel. En fonction des prix à la production dans ce dernier, il sera possible de fournir des morceaux de boeuf et d'agneau réfrigérés transportés par avion pour le consommateur à revenus élevés, alors que les produits de conserve, par exemple le mouton, pourraient trouver un débouché et utiliser des moyens de transport moins onéreux. Il n'empêche que le caractère fragmenté du commerce d'entrepôt des EAU semble défavoriser la possibilité de contrats importants avec les organisations des EAU. Il serait donc nécessaire d'avoir un centre promotionnel important pour les produits sahéliens au Moyen-Orient, pour lesquels les EAU seraient entre autres, une zone cible d'exportation.